

**Portrait et étude des besoins
d'accompagnement de jeunes
adultes dans les arrondissements
La Cité-Limoilou et Les Rivières
de la ville de Québec**

Madeleine Gauthier
Andrée-Anne Lacasse
Mégane Girard

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

**Portrait et étude des besoins
d'accompagnement de jeunes
adultes dans les arrondissements
La Cité-Limoilou et Les Rivières
de la ville de Québec**

Madeleine Gauthier
Andrée-Anne Lacasse
Mégane Girard

Sous la direction de Madeleine Gauthier

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
Observatoire Jeunes et Société

Octobre 2011

Responsabilité scientifique : Madeleine Gauthier
madeleine.gauthier@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale est à l'origine de ce projet coordonné conjointement par la suite avec la Maison Dauphine. Il a été rendu possible grâce au soutien financier d'Emploi-Québec région de la Capitale-Nationale, du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, de la Ville de Québec et du CSSS de la Vieille-Capitale.

ISBN 978-2-89575-255-4

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	7
REMERCIEMENTS.....	9
FAITS SAILLANTS.....	11
MANDAT	19
INTRODUCTION.....	21
1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE	23
1.1 Problématique	23
1.2 Des hypothèses de recherche	23
1.3 Objectifs spécifiques du projet.....	25
1.4 Méthodologie de la recherche	25
1.4.1 L'échantillon et les décisions relatives à l'échantillon.....	26
1.4.2 La validation des schémas d'entrevue et de groupe focus et les techniques d'approche.....	27
1.4.3 le repérage.....	27
1.4.4 La cueillette des données auprès des jeunes	28
1.4.5 La cueillette des données auprès des intervenants	28
1.4.6 Le mode d'analyse.....	29
1.5 Questions éthiques.....	29
2. LA REVUE DES ÉCRITS.....	31
2.1 La réalité perçue dans les statistiques concernant les arrondissements à l'étude	31
2.1.1 Les taux d'activité, de chômage et d'emploi des 15-24 ans.....	32
2.1.2 Degré de scolarité, taux de décrochage et indices de défavorisation sociale dans certaines écoles.....	32
2.1.3 Les jeunes dans les programmes d'aide financière de dernier recours	33
2.1.4 L'inventaire des services dans les arrondissements à l'étude	33
2.1.5 La Cité : une population non homogène.....	33
2.1.6 Québec : une ville qui s'en est bien tirée dans un contexte de crise.....	33
2.2 Une revue des écrits à propos des jeunes qui présentent des difficultés multiples	34
2.2.1 La recherche et la façon de percevoir les jeunes se ressentent de la spécialisation des services	34
2.2.2 De la spécialisation à la généralisation : une autre manière de dissimuler les situations réelles	35
2.2.3 L'individualisation à outrance et l'intervention	36
2.2.4 L'individu et les injonctions sociales : le diplôme, l'insertion professionnelle et l'autonomie	38
2.2.5 La santé mentale et la vie autonome dans un contexte de désinstitutionalisation.....	39

2.2.6	Peut-on voir la socialisation autrement ?	40
2.2.7	Ces jeunes sont-ils pour autant des marginaux ?.....	42
2.2.8	Vers un nouveau contrat social ?.....	44
2.2.9	Le caractère stigmatisant des appellations.....	45
3.	LES DIMENSIONS DU RAPPORT AU TRAVAIL	47
3.1	Différents types de rapports au travail	47
3.1.1	L'inactivité « totale » et l'inactivité par période	48
3.1.2	La combinaison chômage/inactivité	50
3.1.3	Le chômage de longue durée et de courte durée.....	50
3.1.4	Le besoin d'information ou d'aide à l'orientation.....	51
3.1.5	Les emplois dits « marginaux »	51
3.2	Difficultés sur le marché du travail	53
3.2.1	Insertion chaotique.....	53
3.2.2	Analyse subjective des facteurs ayant entraîné les difficultés.....	54
3.3	Bilan des expériences antérieures	58
3.3.1	Bilans positifs	58
3.3.2	Bilans négatifs.....	59
3.4	Attentes par rapport à l'emploi	59
3.4.1	Type d'emploi souhaité ou rêvé	59
3.4.2	Attentes par rapport aux conditions de travail	61
3.4.3	Attentes par rapport à l'employeur	62
3.5	Projets d'avenir en ce qui concerne l'emploi.....	63
3.5.1	Projets des 15 à 19 ans	63
3.5.2	Projets des 20 à 24 ans	63
3.5.3	Projets des 25 à 29 ans	65
3.6	Fréquentation des ressources d'aide à l'emploi.....	65
3.6.1	Mobilisation des ressources d'aide à l'emploi.....	66
3.6.2	Évaluation de la mobilisation des ressources d'aide à l'emploi et suggestions d'amélioration	67
3.7	Formes d'aide à la subsistance durant les périodes d'inactivité et de chômage	71
4.	LA SCOLARITÉ	77
4.1	Description de la trajectoire scolaire	77
4.1.1	Années à l'école secondaire et « premier décrochage ».....	77
4.1.2	Motifs du décrochage.....	78
4.1.3	Tentative(s) de raccrochage et motifs des abandons subséquents	79
4.1.4	Projets de retour.....	81
4.1.5	Évaluation de la situation	82
4.2	Représentations que les interviewés ont de l'école et des diverses difficultés vécues.....	84
4.2.1	Difficultés inhérentes à l'école	85
4.2.2	Difficultés extérieures à l'école qui ont contribué à les éloigner de l'école...	86
4.3	Perception de ne pas « cadrer » avec l'école	87
4.4	Aide reçue	88

4.5	Évaluation et suggestions d'amélioration	90
4.5.1	Critique du système scolaire.....	90
4.5.2	Ressources hors du cadre scolaire	91
4.5.3	Suggestions	92
4.6	Refus d'aide.....	93
5.	LA SANTÉ	97
5.1	Santé mentale	97
5.1.1	Représentations de leur état de santé mentale.....	97
5.1.2	Thérapies	101
5.1.3	Suivi	104
5.2	Santé physique.....	106
5.2.1	Représentation de leur santé physique par les interviewés eux-mêmes	106
5.2.2	Thérapies	109
5.2.3	Le cas de Sébastien	112
5.3	Consommation de drogues et/ou d'alcool	112
5.3.1	Évaluation de la situation par les interviewés eux-mêmes.....	113
5.3.2	Évaluation de la situation sur la trajectoire de vie	116
5.3.3	Aide reçue.....	118
6.	LES RELATIONS SOCIALES	123
6.1	Description du réseau de relations	123
6.2	Ruptures et raisons des ruptures	124
6.3	Évaluation subjective de l'impact des ruptures.....	126
6.4	Attentes envers les proches	127
7.	L'INSERTION RÉSIDENTIELLE.....	131
7.1	Description de la ou des périodes sans logement.....	131
7.1.1	Description de la trajectoire des interviewés ne possédant pas de logement à eux	131
7.1.2	Appréciation de la période sans logement	133
7.1.3	Évaluation de l'absence de logement sur la trajectoire	136
7.1.4	Aide proposée.....	138
7.2	Passage dans des centres jeunesse ou en famille d'accueil	143
7.2.1	Description du séjour	144
7.2.2	Évaluation de la transition lors du départ d'un centre jeunesse ou d'une famille d'accueil	145
7.2.3	Aide reçue durant le séjour et lors du départ d'un Centre jeunesse ou d'une famille d'accueil.....	146
7.2.4	Le cas de la jeune femme toujours en institution	147
8.	LES PROJETS DE VIE	149
8.1	Retour aux études	150
8.1.1	Décision ferme	150
8.1.2	Oui, si... ..	151
8.1.3	Non	151
8.2	Projet de vie de couple et de formation de la famille	151
8.2.1	Présence d'enfants	151
8.2.2	Divers modèles de projets de couples.....	152

8.2.3	Obstacles à la vie de couple	153
8.2.4	Pas prêts !	153
8.2.5	Désir d'enfant	153
8.3	Projets autres	154
8.4	Devenir autonome ?	155
8.4.1	Ceux qui ont eu recours à de l'aide	155
8.4.2	Ceux qui n'ont pas eu recours à de l'aide	157
9.	LA FRÉQUENTATION ET LA NON-FRÉQUENTATION DES SERVICES D'AIDE	161
9.1	Fréquentation des services	162
9.1.1	Ressources en emploi	162
9.1.2	Ressources pour la réussite ou la persévérance scolaire	164
9.1.3	Ressources en santé mentale	165
9.1.4	Ressources en santé physique	167
9.1.5	Ressources pour les problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool	168
9.1.6	Ressources en hébergement et/ou en logement et accompagnement lors de la sortie des Centres jeunesse ou d'une famille d'accueil	168
9.2	Non fréquentation de services	170
9.2.1	Aucune fréquentation	170
9.2.2	Fréquentation mais avec réticences	172
9.2.3	Démarches ponctuelles ou fréquentation d'un seul service	173
9.2.4	Besoin apparent sans consultation	174
9.3	Perception des services et de ceux qui les fréquentent	176
9.4	Pistes d'amélioration	179
10.	DES POINTS DE VUE D'INTERVENANTS	185
10.1	INFORMATION MUTUELLE SUR LES ORGANISMES REPRÉSENTÉS ...	187
10.1.1	Services offerts	187
10.1.2	Recoupements ?	191
10.1.3	Lacunes dans l'offre de services	193
10.1.4	Réussites	200
10.1.5	Pédagogies adaptées	202
10.2	PORTRAIT DES JEUNES	205
10.2.1	Des jeunes en difficulté et des jeunes comme les autres	206
10.2.2	Différences générationnelles ?	212
	CONCLUSION GÉNÉRALE	217
	BIBLIOGRAPHIE	227
	ANNEXE A : SCHÉMA D'ENTREVUE (JEUNES ADULTES)	231
	ANNEXE B : SCHÉMA D'ENTREVUE (INTERVENANTS)	236
	ANNEXE C : LETTRE D'INFORMATION	239
	ANNEXE D : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES JEUNES ADULTES INTERVIEWÉS	240

ANNEXE E : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DES INTERVENANTS...	241
ANNEXE F : ARBRE DE CODIFICATION	242
ANNEXE G : LISTE DES ORGANISMES CONSULTÉS PAR LES JEUNES ..	245

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les profils.....	27
Tableau 2 : Rapport au travail.....	48
Tableau 3 : Classement des formes d'aide à la subsistance utilisées par les interviewés pendant les périodes de chômage ou d'inactivité	72
Tableau 4 : Jeunes ayant abordé la question des problèmes de santé	97
Tableau 5 : Types d'organismes de services fréquentés par les jeunes	162

Remerciements

Nous remercions d'abord ces jeunes qui nous ont si généreusement fait le récit de leur vie et donné de leur temps. Leurs propos constituent la trame de ce rapport et notre motivation à poursuivre cette recherche bien au-delà de ce que nous avons pu en rapporter. Nous espérons traduire fidèlement les réalités que vivent ces jeunes, les évaluations qu'ils en font, leurs souhaits et — leur trop souvent — très difficile quête d'autonomie.

Des intervenants auprès des jeunes adultes ont accepté de partager la connaissance qu'ils avaient de l'organisme qui les embauche, mais aussi celle des jeunes qu'ils rencontrent dans le contexte de cette relation décisive qu'est l'intervention. Ils nous ont fait part des représentations qu'ils se font des besoins des jeunes, des lacunes dans les services offerts, de leurs propres réussites et de leurs espoirs. Un merci reconnaissant.

Merci à tous les membres du partenariat qui ont été des interlocuteurs à la fois exigeants et stimulants. Nous avons partagé avec eux ce qui fut une belle pratique d'interaction entre le processus de la recherche et ce que certains nomment la connaissance expérientielle. Nous espérons avec eux que ces moments d'échanges et de réflexion se traduiront en actes au service d'une jeunesse à qui il manque parfois d'outils pour faire son chemin vers l'autonomie.

Merci aux individus et aux organismes qui nous ont aidées dans le repérage des jeunes adultes et des intervenants interviewés.

Merci à Linda Beaurivage de l'INRS Urbanisation, Culture et Société pour son minutieux travail de mise en pages et d'édition.

Faits saillants

Objectifs

- Ce projet a eu pour objectif de tracer un portrait des jeunes adultes de 15 à 29 ans des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la ville de Québec qui auraient eu besoin d'accompagnement dans leur insertion sociale et professionnelle. Les responsables des services d'aide, qui sont les initiateurs du projet et ses bailleurs de fonds, s'interrogeaient sur l'adéquation entre les services qu'ils offraient à ces jeunes et leurs besoins spécifiques.
- Les initiateurs du projet souhaitent expliquer pourquoi certains jeunes éprouvaient autant de difficultés dans le contexte d'une ville où les facteurs structurels comme le chômage ont vu leur importance diminuer au cours des dernières années.

Méthodologie

- La cueillette d'information concernant le portrait et les besoins des jeunes s'est faite à l'aide d'une méthode d'enquête qualitative :
 - entrevues semi-dirigées auprès de 56 jeunes adultes de 15 à 29 ans ;
 - fréquentation de services d'aide pour la plupart, mais pas pour la totalité ;
 - groupes focus composés de 16 intervenants en provenance d'organismes de services aux jeunes ;
 - cahiers d'observation rédigés par quelques-uns des intervenants.
- Il ne faut donc pas s'attendre à retrouver des statistiques : tel n'était pas l'objectif du projet, mais plutôt de recueillir le point de vue de jeunes qui ont des difficultés multiples et complexes et d'intervenants qui les côtoient.

Quelques faits saillants

Les parcours d'insertion professionnelle

- Les parcours d'insertion professionnelle des jeunes interviewés sont très variés et plutôt chaotiques. Très peu sont en mesure d'assurer leur autonomie financière par le biais d'un emploi. Plus encore, plus du tiers des personnes interviewées n'ont jamais eu d'emploi, sinon des périodes si brèves en emploi qu'elles ont de la difficulté à se les rappeler.
- La plupart s'attribuent une part de leurs difficultés d'insertion professionnelle : l'aptitude ou l'inaptitude au travail, la formation (ou formation incomplète), des problèmes de santé, en particulier de santé mentale, la toxicomanie, la question de l'orientation.

- Même si moins souvent mentionnés, les facteurs externes entrent aussi en ligne de compte : le type d'emploi dont une certaine répugnance à l'égard de certains secteurs qui, selon leurs dires, leur seraient réservés, des relations souvent difficiles avec l'employeur et avec les autres employés, les relations de travail et la rémunération.
- L'énoncé du type d'emploi postulé ou rêvé, des conceptions et des attentes face à l'employeur et au milieu de travail, font voir une méconnaissance des secteurs d'emplois, des exigences du milieu du travail et même, de la « culture » du travail.
- Pour la majorité, les ressources d'aide à l'emploi ont été ou sont largement utilisées, en particulier les mesures d'aide sociale qui assurent la subsistance pendant les périodes de chômage ou d'inactivité. Un peu plus du quart a reçu de l'aide de la famille. Un peu moins s'est prévalu des revenus d'activités dites marginales (squeegie, quête...).

Le parcours scolaire

- La grande majorité des interviewés (43 sur 56) possède un DEP ou moins. La plupart ont fréquenté des classes ou des écoles spécialisées. Leur trajectoire scolaire n'est pas linéaire : elle est ponctuée par le décrochage et le raccrochage dans la majorité des cas. De nombreux interviewés ont entretenu des rapports négatifs avec l'école pour des raisons qu'ils attribuent tantôt à l'école, tantôt à eux-mêmes.
- Parmi les raisons qui relèvent d'eux-mêmes, les interviewés identifient les difficultés qu'ils ont rencontrées et leur propre personnalité. Pour plusieurs, ces facteurs se combinent et s'influencent, ce qui vient changer leur vision de l'école. Un « trio » de facteurs qui semble nuire au rendement scolaire et aux représentations de l'école : problème(s) de santé mentale — consommation de drogues et/ou d'alcool — difficultés relationnelles.
- Plusieurs critiques ont été dirigées contre l'aide apportée par le système scolaire : encouragement au décrochage (selon certains), soutien réservé à certains élèves seulement, manque d'encadrement. Mais des points positifs sont soulignés aussi : avoir fréquenté des services spécialisés pour y apprendre à son rythme, présence de certains intervenants.
- Parmi les points positifs plus généraux concernant l'école, on retrouve : le fait d'apprendre, des préférences pour différentes matières (histoire, éducation physique, art dramatique, cuisine), des stages, les amis, l'encadrement reçu de certains intervenants.
- Les raisons pour raccrocher sont nombreuses : volonté d'obtenir un diplôme ou les acquis nécessaires pour pousser les études ou obtenir un type particulier d'emploi, le désir de plaire aux proches, la découverte de ses intérêts.

- La plupart des jeunes qui ont parlé de leur relation avec l'école ont profité d'une variété de ressources à l'intérieur du cadre scolaire ou ailleurs : psychologues, professeurs, travailleur sociaux, éducateurs spécialisés, orienteurs, intervenants en toxicomanie, programme d'insertion ou en prévention du décrochage, soutien financier (dans des organismes), ressource pour raccrocheurs (programmes et organismes spécifiques, formation semi-spécialisée).
- Les ressources situées en-dehors du cadre scolaire ont suscité des remarques positives et négatives : présence des intervenants, aide apportée qui permet la progression scolaire, apprentissage personnel et professionnel ; manque d'arrimage entre les ressources, manque de sérieux de certains participants à l'intérieur de démarches de raccrochage, activités inutiles.
- Seulement quelques interviewés ont formulé différentes suggestions sur l'aide pouvant être apportée sur le plan scolaire : accorder davantage de liberté aux jeunes, modifier les programmes scolaires, adapter le soutien financier aux réalités des jeunes.

La santé

- Les interviewés ont presque tous connu des problèmes de santé mentale et/ou des troubles de comportement à des degrés divers. Quelques-uns ont des problèmes de santé physique et plusieurs ont été confrontés à différentes formes de toxicomanie. Ces problèmes ont été diagnostiqués ou « autodiagnostiqués » et les personnes interviewées utilisent le vocabulaire approprié pour en parler. Ces troubles se répercutent dans d'autres sphères de leur vie.
- Des interviewés ont relevé certains aspects positifs dans les formes d'aide mobilisées pour la santé mentale : la médication (pour certains), le fait d'avoir accès à des services adaptés à leurs besoins, la perception des progrès réalisés, mais surtout les liens développés avec les travailleurs sociaux et les travailleurs de rue. D'autres déplorent les effets secondaires de la médication, l'incompréhension du personnel du système de santé, des thérapies qui répondent mal à leurs besoins et la difficulté d'accès à des services plus spécifiques (zoothérapie, suivis, etc.). Certains ont rejeté toute forme d'aide pour les questions de santé mentale.
- Certains interviewés ont rencontré des médecins généralistes ou des spécialistes pour tenter de remédier à leurs problèmes de santé physique lorsqu'ils les jugeaient assez graves. D'autres ont préféré compter sur eux-mêmes ou adopter de meilleures habitudes de vie. Les interviewés ayant eu recours à des traitements se disent majoritairement satisfaits des services reçus. Quelques points négatifs ont tout de même été soulignés : le coût monétaire de certains traitements, le manque d'écoute et de tact de certains médecins, les listes d'attente et la « surutilisation » de la médication. Quelques interviewés ont refusé de recevoir certains traitements, malgré de lourds diagnostics.

- Un peu plus de la moitié des jeunes ont avoué avoir eu ou avoir des problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool. Les motifs et l'âge lors de la première consommation varient. Les interviewés ont consommé pour la première fois entre sept et dix-huit ans parce qu'ils étaient curieux, influencés par leur entourage ou ils voulaient fuir certaines situations difficiles. La consommation de drogues et/ou d'alcool a été la cause de certaines difficultés ou bien les a aggravées: relations interpersonnelles, santé physique ou mentale, vie professionnelle, parcours scolaire, situation d'errance ou d'itinérance, privations monétaires, etc.
- La consommation de drogues ou d'alcool est constante ou épisodique. Un peu plus de la moitié dit avoir consommé au moins une fois. La plupart ont fait au moins une tentative pour cesser, mais n'y parviennent pas toujours la première fois. Des interviewés passent parfois aussi d'une consommation régulière à une consommation occasionnelle. Plusieurs vont tenter d'arrêter lorsqu'ils prennent réellement conscience des impacts négatifs de la consommation sur leur vie quotidienne. Cette prise de conscience se fait de différentes manières : lors d'une rupture amoureuse, par exemple, de violence conjugale ou du décès d'un proche.
- La plupart ont eu recours à différentes mesures d'aide dont l'évaluation est parfois négative, mais globalement positive. Les points positifs ont rapport aux relations avec les intervenants, à l'impression de progresser à travers un cheminement et le développement de saines habitudes quotidiennes. Comme points négatifs, certains ont mentionné des formes d'aide qui ne convenaient pas à leur personnalité ou ne répondaient pas à leurs attentes, des mauvaises expériences avec des intervenants et un usage abusif de médicaments. D'autres ont préféré ne pas mobiliser de ressources pour tenter de cesser ou de diminuer leur consommation, car ils jugent ne pas avoir besoin d'aide ou ils préfèrent faire ces démarches seuls.
- Différentes suggestions d'améliorations sont apportées : augmenter le nombre de centres d'aide aux personnes toxicomanes ou les capacités d'accueil des organismes existants, séparer les hommes et les femmes lors de thérapies, assurer un suivi après une thérapie. Par contre, certains considéraient qu'il n'y a rien à améliorer pour ce type de services.

Les relations sociales

- Les réseaux de relations sont souvent caractérisés par des ruptures familiales et/ou amicales, la mauvaise influence des réseaux de consommation, l'absence de réseau ou la difficulté de se détacher des amis de consommation dont les conséquences, surtout psychologiques, laissent des traces et sont difficiles à évoquer pour certains.
- Il apparaît que, chez plusieurs jeunes, l'absence de réseau ou du soutien des pairs et de la famille est une situation bien réelle et cruelle qui les mène souvent à solliciter des ressources d'aide.

- Les jeunes interviewés parlent peu de leurs relations amoureuses.
- Même si le thème des attentes envers les proches n'a pas largement retenu l'attention, la majorité des jeunes qui estiment en avoir les situent autour de la compréhension, l'encouragement et le soutien à leur endroit.

L'insertion résidentielle

- Plusieurs jeunes ont eu recours à des ressources d'aide en hébergement et/ou en logement mais ils remarquent, tout comme les intervenants, des lacunes importantes en hébergement de transition à la sortie du Centre jeunesse et en hébergement ponctuel réservé à d'autres jeunes dans le besoin.
- Quelques jeunes ont vécu des périodes sans logement, mais tous n'en font pas la même description : sentiment de liberté, espace multifonctionnel, période pour acquérir de l'autonomie et de la débrouillardise ; période stressante, inconvénients de la présence policière, consommation de drogues... Les trajectoires et les raisons ayant mené à la vie sans domicile sont donc très variées.
- On remarque l'influence importante du réseau sur la trajectoire résidentielle car un certain nombre ont pu ou peuvent compter sur leurs proches (famille et amis) durant les périodes sans logement.
- Les séjours en Centre jeunesse ne sont globalement pas très appréciés par les jeunes. Les principales raisons évoquées sont l'instabilité, le manque d'autonomie et le peu de soutien et d'accompagnement au moment du départ.

Les projets

- Les interviewés sont peu loquaces quant à leurs projets d'avenir. Si plusieurs ont intériorisé que le retour aux études était important pour leur entrée et leur maintien sur le marché du travail, les voies pour le réaliser sont variées et sont souvent accompagnées de conditions comme de recevoir des conseils en orientation, d'avoir connu une expérience de travail. La vie de couple est assujettie aux moyens financiers et au logement autonome. Avant d'avoir un enfant, il faut avoir terminé ses études, en avoir les moyens financiers, donc un logement, et avoir un conjoint qui en a aussi le désir, ce qui semble moins fréquent chez les jeunes hommes.
- Ces jeunes sont comme tous les autres et rêvent de voyage, de s'inscrire au "gym", d'acheter une voiture, un ordinateur, mais aussi de payer ses dettes.
- Questionnés à propos de l'autonomie, des conditions objectives font en sorte qu'on a des doutes quant à la possibilité de l'être ou de le devenir. La question financière vient en premier lieu comme obstacle, mais aussi l'état de santé parce qu'il conditionne la capacité de travailler.

- Des différences se voient selon l'âge. Pour les plus jeunes, la question de l'autonomie se décline autour du détachement des parents ou des institutions. Pour les plus âgés, c'est le fait d'être capable d'assumer les diverses prises de distance : logement, nourriture, formation de la famille. La notion d'expérience est apparue chez les 25-29 ans : tenir compte de ses erreurs, évaluer la distance entre le projet et la réalité.

La fréquentation des services aux jeunes

- Bien qu'ils formulent plusieurs recommandations sur les services offerts, la plupart des jeunes rencontrés connaissent bien les organismes, mobilisent leurs ressources et parfois même plus d'une à la fois. Ceux qui disent ne pas vouloir fréquenter d'organismes le font en raison de la perception négative qu'ils en ont et de celle des personnes qui les fréquentent, du fait aussi qu'ils peuvent compter sur leur entourage. Pour d'autres, ce sera une méconnaissance des ressources de leur milieu.
- Tous groupes d'âge confondus, ce sont les services d'aide à l'emploi et pour des problèmes de santé mentale qui sont les plus utilisés par les jeunes rencontrés. Les services en santé physique sont le moins mobilisés.
- On retrouve trois types d'interviewés considérés comme n'ayant pas fréquenté de services : ceux qui ne comptent aucune fréquentation, ceux qui ont fréquenté, mais avec réticences et ceux qui ont entrepris des démarches ponctuelles ou qui ne fréquentent qu'un seul service.
- Les interviewés ont mobilisé peu de ressources concernant leurs problèmes relationnels. Certains interviewés, même s'ils vivent plusieurs situations difficiles, ne cherchent pas d'aide pour autant. Ils ne précisent pas toujours pourquoi.
- Il y a peu d'interviewés considérés comme n'ayant pas fréquenté de ressources qui disent bien connaître les organismes de leur milieu. En dépit de cette lacune, certains ont noté des points négatifs, comme la mauvaise organisation des services, le manque de subventions, les liens mercantiles qui se développent entre les jeunes et les intervenants et la lenteur de certains services.
- Les pistes d'amélioration suggérées sont variées: mieux adapter les services à la réalité des jeunes qui vivent dans la rue, favoriser le bouche-à-oreille pour faire connaître les organismes, donner plus de visibilité aux organismes en faisant déplacer les intervenants dans les écoles ou par l'entremise de campagnes publicitaires, fournir des services gratuits, avoir des intervenants compétents. Pour certains, ces suggestions auraient pu les encourager à fréquenter davantage de ressources. D'autres croient que ce sont les jeunes eux-mêmes qui doivent apprendre à se mobiliser.

Le point de vue des intervenants

- Les intervenants doivent de plus en plus agir dans l'urgence de la situation et intervenir auprès de jeunes dont les problèmes et les besoins sont multiples et plus lourds. Trouver le point de départ et la méthode d'intervention devient de plus en plus difficile.
- En provenance de plusieurs organismes de services aux jeunes, les intervenants ne voient pas beaucoup de recoupements dans les services qu'ils offrent. Ils ne connaissent cependant pas toujours les ressources qui pourraient être complémentaires aux leurs.
- Ils font ressortir certaines difficultés, en particulier celles concernant les limites d'âge dans quelques programmes.
- Ils rapportent un certain nombre de lacunes dans l'offre de services : hébergement de transition temporaire, ressources en santé mentale, manque de ressources et/ou d'intervenants dans certains secteurs résidentiels, plus particulièrement dans l'arrondissement Les Rivières.
- Les intervenants ont le souci d'adapter leur intervention à des jeunes qui ont des difficultés multiples par l'accompagnement, le parachèvement de la socialisation, des méthodes éprouvées empruntées à la psychologie ou à la psychiatrie et, par-dessus tout, par une approche humaine et compréhensive.
- De longs échanges ont porté sur l'école qui produit, selon eux, des classes de jeunes (écrémage) et des jeunes sans statut quand ils la quittent avant l'obtention du diplôme. Si plusieurs des jeunes qu'ils rencontrent ont pu espérer compter sur l'éducation des adultes, un certain nombre a vécu une déception à cause du déclassement à l'entrée.
- Les intervenants reconnaissent que leurs succès sont difficilement quantifiables, mais sont en même temps conscients que le financement de leur organisme dépend de la qualité de l'évaluation des services.

Mandat

Le « Portrait et étude des besoins d'accompagnement de jeunes adultes des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières » relève d'abord de l'initiative du Carrefour Jeunesse Emploi de la Capitale Nationale (CJECN) qui, dans un premier temps, a financé une *Recension statistique et inventaire des services offerts aux jeunes de 15-34 ans des arrondissements La Cité, Les Rivières et Limoilou de la Ville de Québec* (rapport de recherche signé par M. Gauthier, A.-A. Lacasse et S. Delisle avec la collaboration d'A. Gagné, Québec, Observatoire Jeunes et Société et INRS, septembre 2010, 125 p. (Version revue et augmentée en 2011).

Le mandat de recherche confié à l'Institut national de la recherche scientifique se définit ainsi :

« Ce projet a pour objectif de tracer un portrait des jeunes adultes de 15 à 29 ans des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières et d'étudier leurs besoins dans la perspective de leur insertion sociale et professionnelle. L'amélioration de la situation de l'emploi dans la Ville de Québec au cours des dernières années (4,2 % de chômage en ce moment) a contribué à mettre en lumière la complexité des difficultés d'insertion que présentent ceux qui n'arrivent pas à trouver de l'emploi dans un tel contexte. Les responsables des services d'aide, qui sont les initiateurs du projet et ses bailleurs de fonds, s'interrogent sur l'adéquation entre les services qu'ils offrent à ces jeunes et leurs besoins spécifiques. Le projet aura donc comme objectif d'examiner d'autres dimensions (dont certaines sont déjà relevées dans le portrait statistique), en plus du rapport au travail, qui peuvent expliquer les difficultés de ces jeunes : santé physique et mentale, relations sociales, conditions de logement, alimentation, éducation... » (Texte tiré du blogue : <http://partenariatderecherche.blogspot.com/> 10 décembre 2010).

Composition du partenariat de recherche

Une formule de financement de la recherche s'observe de plus en plus dans les milieux de recherche et même avec les organismes subventionnaires gouvernementaux. Il s'agit d'ententes qui lient le milieu universitaire à d'autres organismes que les seuls organismes subventionnaires (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) ou Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), par exemple). Le partenariat peut même être tripartite comme le sont les Actions concertées du FQRSC : organisme subventionnaire, milieu universitaire et organismes des milieux (gouvernements, organismes communautaires, entreprises privées, fondation, etc.). Des règles guident la conduite de ces partenariats comme le respect des normes de

déontologie et d'éthique liées à la recherche et les engagements pris à l'égard des bailleurs de fonds dans le respect de ces règles.

Deux motivations ont incité Le CJEEN à former un partenariat de recherche. Il y a d'abord eu la recherche de fonds suffisants à la mise en place du projet de recherche proprement dit, mais aussi le constat qu'une meilleure connaissance des changements observés chez les jeunes qui fréquentaient le CJEEN pouvait intéresser d'autres acteurs des services offerts aux jeunes dans les arrondissements couverts par le CJEEN. Une mobilisation s'en est suivie qui a donné lieu à la formation d'un partenariat impliquant le désir de réaliser une synergie entre les organismes du milieu et une complémentarité dans la réponse aux besoins de certains jeunes. Chaque organisme intéressé par le projet a contribué selon ses moyens lorsque cela a été le cas, mais chacun a accepté de s'impliquer dans la mise en place du projet en y déléguant un ou des représentants.

Ce partenariat s'est progressivement constitué, pour comprendre, au moment où les travaux de recherche ont été entrepris, les organismes suivants : Carrefour Jeunesse Emploi de la Capitale Nationale, Les œuvres de la Maison Dauphine, Emploi-Québec Capitale Nationale, Forum jeunesse de la région de la Capitale Nationale, Ville de Québec, Centre de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale, Engagement Jeunesse de la région de la Capitale Nationale, Centre Louis-Jolliet, Gestion Jeunesse et Commission scolaire de la Capitale Nationale. Le CJEEN et Les œuvres de la Maison Dauphine assument la coordination du partenariat et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), la direction scientifique du projet.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les personnes suivantes composaient ou avaient composé le partenariat : Steve Gignac remplacé vers la fin du projet par Mario Côté, Alexandre Gagné et Joanne Doucet du CJEEN ; Huguette Lépine et Frédérique Beaulieu-Asselin de la Maison Dauphine ; Céline Boily, pour une période, Roger Carbonneau jusqu'en décembre 2010, Renée Laberge et Nicolas Poulin d'Emploi-Québec ; Sylvie Thibault et Lucille Brazeau de la Ville de Québec ; Flavio Gavidia et Yanick Fortier du Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale ; Édith Boulianne, pour une période, et Patrick Dubé du CSSS de la Vieille-Capitale ; Marco St-Pierre de Gestion Jeunesse ; Réjean Lemay d'Engagement Jeunesse de la région de la Capitale Nationale ; Commission scolaire de la Capitale représentée par la direction du Centre Louis-Jolliet et de l'École secondaire Jean-de-Brébeuf : Robert Nolet et Brigitte Trudel.

Madeleine Gauthier de l'INRS Urbanisation Culture et Société est responsable de la recherche assistée des agentes de recherche Andrée-Anne Lacasse et Mégane Girard de l'INRS au moment de la réalisation du projet et de la rédaction du rapport.

Introduction

Le programme de recherche est d'abord issu d'une concertation entre le CJEEN et un professeur de l'INRS. Il s'est progressivement enrichi de l'apport des autres membres du partenariat au fur et à mesure qu'ils se joignaient au groupe. Le mandat est le produit de cette concertation établie au cours de plusieurs réunions de travail depuis 2008.

Phases du programme

Le programme se décline en quatre phases dont la première s'est terminée avec le dépôt d'un premier rapport de recherche en 2010, revu en 2011.

Phase 1 : Recension des écrits (terminée en septembre 2010)

Recension et analyse des statistiques et des travaux de recherche concernant la population jeune des arrondissements ciblés et un inventaire des services existants.

Phase 2 : Enquête (Juin à octobre 2010)

Enquête de terrain, par groupes focus et à l'aide d'entrevues auprès de jeunes et d'intervenants afin de rejoindre des jeunes qui fréquentent les organismes partenaires de la recherche et d'autres jeunes qui ne font pas appel aux services existants et qui présentent des besoins. Début de l'analyse durant cette phase. Rencontres périodiques de suivi des organismes participants.

Phase 3 : Analyse des données (Octobre 2010 à janvier 2011)

Dresser un portrait des jeunes et mesurer l'adéquation entre leurs besoins et les services offerts.

Phase 4 : Diffusion (Janvier 2011 à décembre 2011)

Transmission des constats et des connaissances acquises durant la recherche aux organismes participants. Développement d'un plan d'action avec les organismes participants pour susciter les mesures qui s'imposent.

Objet de ce rapport

Ce rapport présente le contexte de la recherche, la démarche effectuée et un certain nombre d'analyses à la suite de l'enquête auprès des 15-29 ans de trois arrondissements de la ville de Québec (avant les fusions de l'automne 2009) devenus maintenant les arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières. La présentation de chacun des thèmes se veut un résumé des quelques 1710 pages de verbatim colligées à la suite des entrevues. Les auteures souhaitent que ce travail reflète le plus fidèlement possible le point de vue des jeunes qui ont accepté si généreusement de se confier aux intervieweuses.

Il présente aussi une analyse de deux groupes focus réunis à deux reprises. Il s'agit d'intervenants issus de divers services d'accompagnement des jeunes de ces arrondissements. Certains d'entre eux ont accepté de remplir un cahier de notes qui a permis d'ajouter ce précieux matériel à celui des groupes focus.

1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1.1 Problématique

Des responsables des organismes impliqués dans cette recherche observent, ces dernières années, une aggravation de la situation de certains jeunes qu'ils reçoivent dans l'un et l'autre des services aux jeunes qu'ils représentent. Cette situation apparaît de plus en plus complexe, ce qui les conduit à s'interroger sur leur capacité à répondre à de nouveaux types de besoins d'accompagnement des jeunes qui font appel à leurs services.

Les périodes de chômage élevé, parce qu'elles poussent plus de jeunes à consulter les organismes de services d'aide à l'emploi, peuvent dissimuler d'autres réalités que celle des besoins d'aide dans le domaine de l'insertion professionnelle. Un changement de contexte peut mettre en évidence d'autres dimensions de la réalité des jeunes que celle de leur relation à l'emploi. C'est ainsi que la période de prospérité que vient de connaître la ville de Québec qui s'est fort bien tirée de la crise financière vécue dans la plupart des pays en Occident met sous les projecteurs la situation de ceux et de celles qui s'en tirent moins bien. Il faut ajouter à ce révélateur un des effets des changements démographiques en cours à savoir la diminution du nombre de jeunes au tableau de la réponse aux offres d'emploi. En favorisant l'entrée des jeunes dans le marché du travail, ces deux facteurs font ressortir la gravité des difficultés que peuvent vivre les jeunes qui n'y parviennent pas.

Les chercheurs et les intervenants utilisent généralement, pour parler de ces jeunes, le vocable de « jeunes en difficulté » (Molgat, 2010), c'est-à-dire des jeunes dont les problèmes sont multiples et complexes et ne se limitent pas à l'insertion professionnelle bien que le désir d'autonomie financière et de liberté, pour utiliser le vocabulaire de certains, ne soit pas moins intense chez ceux-ci que chez les autres. Mais les ressources individuelles et sociales dont ils disposent ne semblent pas suffire pour y parvenir chez les premiers. Leur besoin d'aide pour y cheminer ne se limite pas à des questions d'orientation et de recherche d'emploi — sans exclure celles-ci — mais en tant qu'éléments parmi d'autres dimensions de la vie de ces jeunes.

1.2 Des hypothèses de recherche

Une première hypothèse de recherche développée dans le cadre du partenariat se décline de la façon suivante. L'insertion sociale et professionnelle de certains sous-groupes de jeunes exige aujourd'hui une réflexion de la part d'organismes spécialisés dans les réponses à apporter à des problèmes complexes. Une partie des jeunes qui fréquentent

les organismes en employabilité sur le territoire dont il est question présente des difficultés d'insertion sociale et professionnelle devenues plus apparentes en période où la main-d'œuvre jeune est recherchée et a plus de facilité à entrer sur le marché du travail. La diminution de la population jeune et les possibilités d'emplois pour les jeunes peu scolarisés dans certains types de services à la population au centre-ville invitent à porter une plus grande attention à ceux qui n'arrivent pas à s'insérer dans un tel contexte. Ils n'y parviennent pas parce qu'ils présentent des difficultés multiples et complexes et demandent davantage d'accompagnement et de suivi.

Une deuxième hypothèse concerne l'intervention elle-même. La gravité des problèmes qui se révèlent pourrait exiger une plus grande concertation des organismes de services en fonction de leur expertise propre, de leur expérience et de leur complémentarité et comporter une durée plus longue. À cause de la spécialisation des institutions et des services d'aide aux jeunes, ces derniers peuvent être qualifiés de décrocheurs, de jeunes affectés de troubles de comportements et de problèmes de santé mentale ou physique, de toxicomanes, de bénéficiaires de l'aide sociale. En réalité, ils peuvent être tout cela à la fois, avoir eu l'un ou l'autre qualificatif dans le passé ou l'avoir dans le présent. Mais chaque institution ou organisme, de par sa spécialisation, n'est pas nécessairement équipé pour recevoir des jeunes qui ont de multiples difficultés et un cheminement complexe vers la vie adulte.

Enfin, une autre hypothèse de recherche permet de postuler que la transition vers la vie adulte comme les transitions à d'autres âges de la vie ne se fasse pas au même rythme pour chacun. Cette recherche devrait contribuer à en faire la démonstration en même temps que celle de la variété des trajectoires pour y parvenir.

Une meilleure connaissance des jeunes du milieu et de leurs besoins d'accompagnement permettrait ainsi d'identifier les lacunes potentielles dans les trajectoires de service, de les valider et de développer des projets qui pourraient répondre à ces manques de services. Elle permettrait aussi de mesurer la synergie des organismes, fort nombreux comme l'a révélé l'inventaire des services offerts aux jeunes dans les arrondissements en question (Gauthier *et al.*, 2010 : 69-119 ; Lemay, 2009). Cette dimension qui est davantage celle de l'application de la recherche que de sa production est plus particulièrement le fait des partenaires du milieu de l'intervention et de leurs initiatives que des chercheurs eux-mêmes. Le rapport concerne donc spécifiquement les résultats de recherche et non leurs retombées possibles dans le milieu d'intervention.

1.3 Objectifs spécifiques du projet

Pour parvenir à une meilleure connaissance des jeunes adultes de 15-29 ans des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières (Ville de Québec) et en vue de répondre à leurs besoins, les objectifs spécifiques du projet se formulent ainsi :

- une évaluation des difficultés d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes (15-29 ans) à partir de la perception qu'ils en ont de même que le point de vue d'intervenants auprès des jeunes ;
- une analyse des trajectoires d'insertion (enquête de terrain auprès des jeunes et d'intervenants) ;
- un inventaire des organismes qui offrent des services aux jeunes dans les arrondissements ciblés ;
- un dépistage des carences de services pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes ;
- la validation de ces carences dans un objectif de continuité de services ;
- un plan d'action concertée pour ajuster l'offre de services aux besoins d'accompagnement et dégager des pistes de développement ;
- un instrument d'évaluation de ce plan d'action ;
- une stratégie de diffusion des résultats de recherche adaptée à la réalité des intervenants et des décideurs du milieu.

Les deux premiers de ces objectifs concernent la recherche proprement dite. Les autres relèvent de la phase 4, soit l'évaluation des services offerts au regard des besoins d'accompagnement révélés par l'enquête et le plan d'action pour répondre à ces besoins.

1.4 Méthodologie de la recherche

Chaque phase de la recherche exige le recours à une méthodologie qui lui est propre. La première en a été une de repérage des documents statistiques en rapport avec la population à l'étude : les 16-35 ans de trois arrondissements de la Ville de Québec mis en comparaison avec la population de l'ensemble de la ville de Québec, de la région de la Capitale Nationale et de la province de Québec. Cette phase est déjà réalisée et a donné lieu au rapport de recherche dont il a été question plus avant.

De même, une revue synthétique de travaux pouvant avoir quelque lien avec les objectifs de la recherche a été effectuée. Elle comprend des résumés de recherche qui ont été transmis sur le blogue du partenariat (<http://partenariatderecherche.blogspot.com/>). Le résumé sera en partie repris dans la section 2 de ce rapport.

La cueillette d'information concernant le portrait et les besoins des jeunes s'est faite à l'aide d'une méthode d'enquête qualitative : entrevues semi-dirigées auprès de jeunes, groupes focus auprès d'intervenants et cahiers de notes d'observation de la part de certains intervenants. Chaque étape sera décrite dans les paragraphes qui suivent.

1.4.1 L'ÉCHANTILLON ET LES DÉCISIONS RELATIVES À L'ÉCHANTILLON

Le projet de recherche visait au départ la population rejointe par le CJEEN, soit les 16-35 ans. L'ajout de partenaires qui reçoivent des jeunes dès l'âge de 15 ans a conduit le groupe à souhaiter que l'enquête tienne compte des 15-19 ans. Comme c'est une minorité d'individus qui consultent les organismes des arrondissements après 30 ans, il fut convenu de limiter l'échantillon à 29 ans, soit les 15-29 ans. Il était entendu que l'échantillon devait comporter autant de garçons que de filles, et deux catégories concernant le degré de scolarité : diplôme d'études professionnelles (DEP) ou moins et diplôme d'études collégiales (DEC) ou plus. La revue de littérature indiquait aussi que certains jeunes pouvaient avoir besoin de services spécifiques d'aide ou d'accompagnement mais n'y accédaient pas pour différentes raisons. Dans la perspective de connaître ces raisons, un certain nombre d'entrevues auprès de jeunes qui n'ont pas fréquenté les organismes de services mais qui auraient pu en avoir besoin ont été effectuées (17 individus ont été interviewés dans cette catégorie).

L'objectif fixé aurait été de réaliser environ 25 entrevues dans chaque groupe d'âge, mais cela a été impossible dans le temps imparti. Un degré de saturation acceptable¹ a été atteint dans le groupe des 20-24 ans (29 entrevues), groupe qui fréquente le plus les organismes (Gauthier *et al.*, 2010 : 56). Comme il en sera question plus loin, il fut difficile d'interviewer un plus grand nombre de 15-19 ans. Les 18 entrevues auprès des 25-29 sont aussi suffisantes si on tient compte du critère de saturation. Dans le tableau suivant, la catégorie « Autres » signifie soit que les jeunes interviewés ont une adresse de résidence dans d'autres arrondissements, soit qu'ils n'ont pas de résidence fixe bien qu'ils fréquentent ces trois arrondissements : un interviewé a entre 15 et 19 ans, cinq

1 « Il y a conséquemment contradiction entre l'identification a priori d'un nombre de participants à la recherche et le respect du critère de saturation. Le chercheur peut toutefois observer une règle intermédiaire : un nombre initial et la saturation théorique. Un nombre initial de participants est d'abord établi, lequel est modifié (augmentation, réduction) en cours de recherche, selon le degré de saturation atteint. » Lorraine Savoie-Zajc, « L'entrevue semi-dirigée » dans Benoit Gauthier, dir., Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 349.

entre 20-24 ans et trois, entre 25-29 ans. Cela donne au total : neuf (15-19 ans) ; vingt-neuf (20-24 ans) ; dix-huit (25-29 ans).

L'échantillon se présente ainsi :

Tableau 1 : Les profils

Variables			Limoilou			La Cité			Les Rivières			Autres		
			15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29	15-19	20-24	25-29
Avec services	Garçon	-sc	1	2	1		4	4	2	3			2	1
		+sc			1						1		1	
	Fille	-sc	2	2		2	2	1					1	2
		+sc					1	3						
	Garçon	-sc		3	2		2			1		1	1	
		+sc		1			1			1				
Sans services	Fille	-sc				1								
		+sc		1				1		1				
				1				1		1				

Légende :

- sc : moins scolarisé (DEP ou moins)

+ sc : plus scolarisé (DEC ou plus)

1.4.2 LA VALIDATION DES SCHÉMAS D'ENTREVUE ET DE GROUPE FOCUS ET LES TECHNIQUES D'APPROCHE

Les schémas d'entrevues et de groupes focus ont été préparés par les chercheuses et discutés avec les membres du partenariat ce qui a permis de les améliorer dans le contexte des objectifs poursuivis (ANNEXES 1 et 2). Les membres du partenariat ont aussi pris connaissance du type d'approche qu'exige le comité d'éthique de l'institution universitaire responsable de la recherche : faire connaître les objectifs de la recherche aux personnes interviewées et les règles d'éthique concernant la confidentialité, leur faire signer une lettre d'acceptation, leur demander la permission d'enregistrer l'entrevue ou le groupe focus (ANNEXES 3 et 4).

1.4.3 LE REPÉRAGE

Les jeunes adultes correspondant aux profils recherchés en vue des entrevues n'ont pas été faciles à trouver. Ils ne peuvent être rejoints par le biais d'une institution et ne sont que de passage dans les organismes de services aux jeunes sauf pour de rares exceptions. Quelques-uns ont été repérés dans le cadre d'établissements offrant des formations semi-spécialisées ou dans une école secondaire où nous nous sommes

rendues et qui participait à un programme de prévention du décrochage scolaire. Souvent, ils n'ont même pas d'adresses ou de lieu de vie stable. Diverses démarches ont été entreprises afin de réaliser le repérage : déambulation dans les rues et les parcs des arrondissements concernés pendant l'été 2010 ce qui n'a donné que peu de résultats. Les membres du partenariat et leurs intervenants ont été appelés à la rescousse. Cette façon de faire a donné de meilleurs résultats sauf en ce qui concerne les 15-19 ans. Les 20-24 ans ont été les plus faciles à rejoindre et les mieux disposés à participer à une entrevue. Les réseaux personnels ont aussi été mobilisés. Nous avons également remis aux interviewés une petite carte expliquant le projet, mais sans résultat. Il y aussi eu de l'affichage dans des lieux publics.

1.4.4 LA CUEILLETTE DES DONNÉES AUPRÈS DES JEUNES

Le peu d'entrevues effectuées auprès des 15-19 ans n'est pas par manque d'effort pour en repérer. Le nombre de refus n'a pas été comptabilisé. Une intervenante auprès de ce groupe d'âge a proposé l'explication suivante : ces jeunes sont « intoxiqués d'intervenants, d'avoir à raconter leur histoire ». Par contre, ceux qui ont accepté de participer à l'entrevue ont parlé d'abondance contrairement à l'appréhension exprimée par d'autres intervenants auprès de jeunes de cet âge qui craignaient qu'ils n'aient plus grand-chose à dire après une quinzaine de minutes d'entrevues.

Les normes d'éthique ont été appliquées dans tous les cas : lettre de présentation du projet, lettre d'acceptation signée par l'interviewé et l'intervieweur, acceptation requise pour l'enregistrement de l'entrevue, possibilité laissée à l'interviewé de rompre l'entrevue à n'importe quel moment, choix du lieu d'entrevue par l'interviewé.

1.4.5 LA CUEILLETTE DES DONNÉES AUPRÈS DES INTERVENANTS

Les représentants d'organismes membres du partenariat ont sollicité des intervenants à l'intérieur de leurs propres organisations pour la participation aux groupes focus. D'autres organismes ayant eu vent de la recherche ont demandé à être présents ce qui a permis de diversifier encore davantage la composition des groupes et d'ajouter ainsi une expertise à certaines dimensions de la vie des jeunes qui pouvaient être moins bien représentées en se limitant aux organismes participants. Deux groupes ont été formés composés chacun de huit intervenants, donc seize au total, réunis à deux reprises. Les rencontres ont duré deux heures trente chaque fois. Les rencontres ont eu lieu dans les locaux de l'INRS.

1.4.6 LE MODE D'ANALYSE

Chacune des entrevues a été transcrite dans le logiciel N'Vivo, logiciel d'analyse de contenu. Chaque élément d'entrevue était codifié selon une grille inspirée par le schéma d'entrevue mais aussi selon les thématiques nouvelles que le contenu de l'entrevue ou du groupe focus pouvait suggérer. L'ensemble des thématiques constitue un arbre de codification (ANNEXE 5). Les divers chapitres que présente ce rapport tiennent compte du volume des thèmes développés dans le récit que les jeunes font de leur réalité quotidienne. L'arbre de codification montre qu'ils ont été plus volubiles autour de certains thèmes : le rapport au travail mais aussi la santé, beaucoup moins sur d'autres, ce qui touche à leur représentation de l'avenir et même leurs relations sociales, par exemple.

Il aurait été possible de présenter ce récit de diverses manières. L'une aurait pu consister à construire une typologie du degré de difficultés des individus interviewés à partir de leur propre évaluation de la situation. Aux yeux des partenaires, beaucoup de recherches présentent des typologies. Cette façon de regrouper diverses manifestations autour de types leur semblait réductrice en ce qu'elle peut conduire à des interventions qui ne tiendraient pas compte des nuances qu'exige une aide appropriée. Ce qui importait pour eux, c'était d'entendre les jeunes parler d'eux-mêmes, de leur réalité : leurs difficultés, l'aide qu'ils reçoivent ou dont ils auraient besoin, les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour s'en sortir. L'origine du projet ne vient-elle pas du fait que les intervenants ont l'impression que les cas sont en ce moment plus lourds, c'est-à-dire qu'ils exigeraient divers types d'intervention pour lesquels les services actuels ne seraient pas nécessairement préparés ?

1.5 Questions éthiques

Les projets de recherche avec des êtres humains doivent être soumis aux normes d'éthiques appliquées dans les institutions universitaires et les organismes subventionnaires pour recevoir officiellement l'approbation du comité d'éthique où ils se réalisent. Le projet a été présenté au comité d'éthique de l'INRS².

Pour répondre aux normes de confidentialité, entre autres, un résumé du projet et une lettre attestant de la confidentialité des données recueillies étaient présentés aux personnes susceptibles d'être interviewées, soit en entrevue individuelle, soit en groupe focus. Deux lettres d'acceptation étaient signées tant par l'interviewer que l'interviewé

2 La politique de cette institution se trouve sur le site suivant :
<http://www.inrs.ca/Francais/PolitiqueEthiqueRechEtreHumain2006.pdf>.

et remises à l'un et à l'autre. L'entrevue pouvait être interrompue à n'importe quel moment sur demande de l'interviewé.

Le verbatim des entrevues ne comporte ni nom ni autres indications (adresse ou autre) permettant d'identifier l'interviewé. Pour les analystes, chaque entrevue a reçu un numéro d'entrevue et un code se référant aux profils identifiés au Tableau 1. Il y a donc sept ou huit signes dans la parenthèse (ex. 27AL2OF2) :

- 1^{er} ou 2 premiers chiffres : numéro de l'entrevue,
- lettre attachée à l'intervieweuse (A, B ou C),
- lettre attachée à l'arrondissement (L, C ou R), un X quand il ne s'agit pas des arrondissements à l'étude,
- chiffre pour l'âge (3 sous-groupes : 1, 2 ou 3),
- lettre pour l'utilisation des services (O ou N),
- lettre pour le sexe (G ou F),
- chiffre pour la scolarité (1 ou 2).

Conclusion

Les chercheuses impliquées dans cette recherche n'ont pas la satisfaction de dire qu'elles avaient atteint la saturation en ce qui concerne les 15-19 ans. La difficulté à rejoindre les jeunes de ce groupe d'âge qui ne sont rattachés à aucune institution, souvent même pas à la famille, ou qui n'ont pas de liens avec des organismes de services pour les jeunes a rendu l'opération difficile. Les chercheuses ont toutefois la conviction d'avoir rejoint suffisamment de jeunes qui rencontrent de multiples difficultés pour pouvoir parler ou les laisser parler de leur réalité sous diverses facettes comme le montre l'analyse. Cette conviction est confirmée par les groupes focus d'intervenants qui n'avaient, d'aucune façon, été mis au courant du contenu des entrevues auprès des jeunes et qui ont en bonne partie confirmé ce que les entrevues avaient déjà permis de constater.

2. LA REVUE DES ÉCRITS

L'hypothèse de recherche qui liait de nouveaux besoins des jeunes adultes à des changements structurels, en particulier dans l'économie et le monde du travail, exigeait de bien connaître le milieu concerné par l'étude avant de l'entreprendre. Comment se situent les arrondissements en question eu égard au monde du travail, de l'éducation, de l'aide de dernier recours ? Ces arrondissements sont-ils défavorisés par rapport à l'ensemble de la Capitale Nationale ?

Au-delà des statistiques, quelle image véhicule la recherche sur les jeunes adultes qui présentent de multiples difficultés ? Tout a-t-il été dit ? Était-il utile de s'interroger à nouveau sur les comportements et sur la perception que les jeunes adultes qui ont besoin d'accompagnement se font de leur propre situation et de leurs besoins ?

2.1 La réalité perçue dans les statistiques concernant les arrondissements à l'étude

Cette section sera brève puisque l'information concernant les arrondissements à l'étude est déjà parue en 2010 puis 2011 dans un rapport de recherche intitulé *Recension statistique et inventaire des services offerts aux jeunes de 15-34 ans des arrondissements La Cité, Les Rivières et Limoilou de la Ville de Québec*. Des extraits de ce rapport seront brièvement rappelés sous les titres qui suivent. La plupart des données ne reflètent probablement pas totalement la réalité actuelle parce qu'elles relèvent du recensement de 2006. Il faudra attendre la publication des données du recensement de 2011 pour avoir une vision plus adéquate de la réalité actuelle.

Rappelons aussi qu'une enquête statistique interrégionale sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire et du collégial réalisée en 2008 montre un portrait assez positif des jeunes de la région de la Capitale Nationale dans leur expérience scolaire, leurs aspirations scolaires, le cumul travail-études, la satisfaction face au soutien parental, les habitudes de vie dont une consommation assez marginale d'alcool et de drogue, l'enracinement dans la région de résidence... Les auteurs soulignent même que les résultats concernant la poursuite des études est plus positive que ne le montrent les statistiques officielles (Gaudreault *et al.*, 2008 : 97). Tout n'est cependant pas parfait puisque 12 % ont dit vivre une insécurité alimentaire, proportion plus élevée chez les étudiants du collégial. Un certain inconfort devant le choix de carrière se remarque tout comme une plus faible estime de soi chez les filles plus que chez les garçons. La violence verbale existe aussi.

L'étude dont il vient d'être question, comme la plupart des études recensées à propos des jeunes, sont rarement effectuées à l'échelle des arrondissements. Lorsque l'attention est portée sur cette dimension, il faut se rappeler qu'une nouvelle délimitation des arrondissements a été effectuée en 2009. Un des arrondissements à l'étude : la Cité-Limoilou, comme son nom l'indique, est la fusion de deux arrondissements. Il est donc difficile de trouver des statistiques récentes sur ces arrondissements qui résultent d'un regroupement.

2.1.1 LES TAUX D'ACTIVITÉ, DE CHÔMAGE ET D'EMPLOI DES 15-24 ANS

« Les 15-24 ans sur le marché du travail dans la région de la Capitale-nationale ont connu une amélioration du taux d'activité (+8,8) et du taux d'emploi (+12,1) et une variation du taux de chômage (-6,4) pendant la période de 2000 à 2008. Cette variation est beaucoup plus importante que pour l'ensemble du Québec. Ce sont davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes qui ont connu une importante baisse du taux de chômage » (*Recension...*, 2011 : 15).

2.1.2 DEGRÉ DE SCOLARITÉ, TAUX DE DÉCROCHAGE ET INDICES DE DÉFAVORISATION SOCIALE DANS CERTAINES ÉCOLES

La Ville de Québec et la région de la Capitale-Nationale ont un taux de jeunes de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école (28,4 % et 29,1 %) inférieur à celui de la province de Québec (33,2 %) (Recensement de 2001). Cette situation avantageuse ne se reflète cependant pas de la même manière dans chaque arrondissement de la ville de Québec : La Cité compte la plus grande proportion de 15-24 ans ayant un grade universitaire (32,2 %), Les Rivières, le plus grand nombre d'écoles ayant un fort indice de défavorisation sociale et Limoilou la plus forte proportion de personnes sans diplôme et la plus faible proportion ayant un grade universitaire (Gauthier *et al.*, 2011 : 12-16).

La région de la Capitale-Nationale connaît un taux de décrochage au secondaire en formation générale plus bas que celui de la province (22 % contre 25,3 %) (MÉLS, 2002-2007). Tout comme pour l'ensemble de la province, les garçons ont un taux de décrochage beaucoup plus élevé que celui des filles. La situation relativement meilleure de la région de la Capitale-Nationale par rapport à l'ensemble du Québec en ce qui concerne le décrochage scolaire ne doit cependant pas faire oublier que les arrondissements dont il est question dans cette recherche comprennent des écoles secondaires se trouvant aux déciles parmi les plus élevés selon l'indice du faible revenu (SFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE) mesurés par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. Trois de ces écoles se trouvent dans Les Rivières, deux dans Limoilou et une dans La Cité (*Recension...*, 2011 : 48 et 34-35).

2.1.3 LES JEUNES DANS LES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

La région de la Capitale-Nationale compte 23 296 ménages prestataires d'aide financière de dernier recours, soit 7,1 % de l'ensemble des régions du Québec alors que la région représente 8,7 % de la population. Les jeunes de moins de 25 ans comptent pour 10,7 % des adultes prestataires de l'aide sociale. Entre décembre 2007 et décembre 2008, le nombre de prestataires de moins de 25 ans a diminué de 2 060 (-7,9 %) (*Recension...*, 2011 : 53-54).

2.1.4 L'INVENTAIRE DES SERVICES DANS LES ARRONDISSEMENTS À L'ÉTUDE

L'inventaire des services offerts aux jeunes adultes montre qu'une proportion importante se trouve dans l'arrondissement La Cité. Il serait plus précis de dire qu'il s'agit principalement des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. C'est dans Les Rivières qu'il y en a le moins. Cela rend bien l'image de la réalité des jeunes à Québec qui trouvent dans ces quartiers des logements encore à un coût abordable. L'arrondissement Les Rivières comprend une population encore relativement jeune par rapport au reste de la ville. Il s'agit d'une population de jeunes familles et de jeunes adultes qui peuvent rencontrer des difficultés en milieu scolaire comme l'indice de défavorisation sociale des écoles le montre.

2.1.5 LA CITÉ : UNE POPULATION NON HOMOGENE

La composition de l'arrondissement La Cité aurait méritée d'être étudiée par quartiers. C'est en effet dans cet arrondissement où se trouve la population des 15-24 ans la plus scolarisée de la ville de Québec, la plus faible proportion de personnes sans diplôme et le plus haut revenu médian. Une étude par quartiers aurait présenté un portrait fort différent de la population de cet arrondissement. Les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, bien que des efforts aient été faits pour les revitaliser, montrent toujours un écart important dans leurs caractéristiques démographiques qui ont été traditionnellement celles de ce qui était convenu de nommer la Basse-Ville. Ils attirent les jeunes ayant le plus de difficultés. Par contre, c'est là aussi que se trouvent le plus grand nombre d'organismes de services à leur disposition.

2.1.6 QUÉBEC : UNE VILLE QUI S'EN EST BIEN TIRÉE DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Pendant la crise financière de la fin de la dernière décennie, la ville de Québec a maintenu un taux de chômage très bas, le plus bas au Québec en 2008 avec 4,6 %. La ville de Québec et la population de la région de la Capitale-Nationale connaissent depuis ces années une situation avantageuse par rapport à l'ensemble du Québec à plusieurs titres en ce qui concerne les jeunes : taux de jeunes ne fréquentant pas l'école inférieur à celui de la province de même que le taux de décrochage scolaire au

secondaire de formation générale, diminution de la proportion de ménages à faible revenu, amélioration du taux d'activité chez les jeunes, taux d'emploi étudiant en forte augmentation, etc. (*Recension statistique...*, 2010 : 14-16). En juillet 2011, le taux de chômage est de 5,8 % pour la ville de Québec, 7,9 % pour la province de Québec et 7,2 % au Canada (Statistique Canada).

Ce bref tour d'horizon de données qui constituent un document de 124 pages a d'abord et avant tout comme objectif de montrer l'importance du contexte dans l'étude des jeunes en difficulté (notion qu'il faudra aussi définir) et non seulement la tendance qui s'exprime souvent dans l'intervention de voir ces jeunes comme des cas ou leur expérience comme strictement individuelle. Ce n'est pas indifférent que ces jeunes se retrouvent davantage dans certains quartiers des grandes villes que dans d'autres.

2.2 Une revue des écrits à propos des jeunes qui présentent des difficultés multiples

Les jeunes adultes qui connaissent des difficultés ont reçu de l'attention tout particulièrement depuis la crise de l'emploi des années 1980. Une grande somme de travaux a porté principalement, du point de vue de la sociologie, sur l'insertion professionnelle (Gauthier, 2007) et le décrochage scolaire et ses effets (Gauthier *et al.*, 2006). Du point de vue de la psychologie et des autres sciences du comportement et de l'intervention auprès des individus, en plus du décrochage scolaire en particulier chez les garçons, les questions du suicide, de l'usage des drogues et de la santé mentale ont aussi retenu l'attention (Bordeleau et Traoré, 2005 ; Toupin *et al.*, 2004).

Ce rappel sélectif de quelques travaux de recherche sert à alimenter la préparation de ce contact direct, encore une fois répété, avec des jeunes qui présentent des difficultés multiples suffisamment grandes pour qu'ils aient besoin de consulter les organismes de services à leur disposition. Il pourra aussi contribuer à l'analyse des entrevues et à la réflexion qui suivra en vue d'une intervention plus éclairée auprès de ces jeunes et de la prise en charge collective des besoins qui seront identifiés.

2.2.1 LA RECHERCHE ET LA FAÇON DE PERCEVOIR LES JEUNES SE RESENTENT DE LA SPÉCIALISATION DES SERVICES

Lorsqu'il s'agit de consulter les travaux de recherche déjà effectués à propos des jeunes qui ont des difficultés, ce qui frappe d'abord, c'est la spécialisation des thèmes en ce qui les concerne. Une liste brève, parce qu'elle opère un triage parmi les travaux les plus récents et ceux qui se rapprochent le plus de la population à l'étude, fait rapidement voir

cette spécialisation³. Il y est question d'insertion professionnelle, de décrochage scolaire, de santé dont les problèmes liés à la toxicomanie et à l'alcoolisme et des différentes formes de maladie mentale, de migration, d'itinérance ou d'errance, de désaffiliation, de précarité, de logements inadéquats et ainsi de suite.

Les services étant spécialisés et relevant de différents ministères et d'organismes à vocation particulière, les programmes de recherche se ressentent de cette spécialisation. Les différents champs de recherche concernant les jeunes se dessinent même à l'aulne de ces spécialisations : champ du travail ou de l'éducation pour les uns, de la santé ou de la délinquance pour d'autres, et ainsi de suite. Or, la réalité des jeunes en train de franchir les grandes transitions vers la vie adulte⁴ ne se réduit que rarement à l'une ou l'autre des dimensions qui font l'objet des études spécialisées. Plus les difficultés sont grandes, plus la réalité de ces jeunes est complexe, plus la manière de l'aborder devient multiple. Cela constitue un défi pour l'intervention dans un univers de services qui privilégient la spécialisation à une approche qui tiendrait aussi compte de l'environnement (Veilleux et Molgat, 2010 ; Charbonneau, 2007). Cela vaut aussi pour la recherche qui voit s'ajouter à la complexité des situations la disponibilité du temps à consacrer à l'analyse devant les impératifs de production imposés aux chercheurs dans le système universitaire actuel.

2.2.2 DE LA SPÉCIALISATION À LA GÉNÉRALISATION : UNE AUTRE MANIÈRE DE DISSIMULER LES SITUATIONS RÉELLES

Une autre tendance peut empêcher de voir la réalité de certains jeunes, la généralisation, comme le prévient Trottier. Dans ce cas, la tentation d'attribuer les observations faites à propos de certains jeunes à tous les jeunes comme s'ils constituaient un groupe homogène peut être grande (Trottier, 2000 : 94). Ce chercheur rappelle que les études effectuées au cours des dernières décennies ont porté principalement sur les jeunes rencontrant de grandes difficultés. En voulant généraliser trop rapidement ce qui s'observe dans un groupe minoritaire à l'ensemble des jeunes, il y a risque de ne pas pouvoir « parvenir à une représentation complète et cohérente de la situation » (*Idem*). Une brève incursion autour de la notion de précarité, par exemple, a montré comment elle a pu être appliquée sans le discernement qui se serait imposé. Un exemple frappant fut d'inscrire au nombre des précaires ces jeunes qui occupent des emplois à temps partiel pendant leurs études et qui habitent encore chez leurs parents (Conseil permanent de la jeunesse, 2001). Des statistiques, sans tenir compte du contexte, peuvent conduire

3 Voir la bibliographie à la fin du rapport.

4 L'entrée dans la vie adulte est définie à partir « de trois critères significatifs — puisqu'ils correspondent à des changements fondamentaux de statut — le début de la vie professionnelle, le départ de la famille d'origine et le mariage » (Galland, 1991 : 54). Il faut ajouter ici le fait que les transitions ne sont pas aussi marquées qu'il peut le sembler : le travail pendant les études, la conciliation du travail, des études et parfois même de la vie familiale peuvent brouiller ces repères.

à certaines exagérations qui dissimulent de réelles situations de précarité (Gauthier, 2010).

Inversement, la quantophrénie (ou fascination du chiffrage des phénomènes) peut faire perdre de vue le 2 % ou le 10 % résiduels qu'on retrouve dans tous les portraits statistiques. Que pensent, que font, que disent ceux et celles qui ne font pas partie du grand nombre ou de la majorité ?

2.2.3 L'INDIVIDUALISATION À OULTRANCE ET L'INTERVENTION

Si la généralisation peut constituer une tentation pour les chercheurs, l'individualisation à outrance pourrait être celle de l'intervention. Si chaque cas est un cas particulier et que la recherche elle-même, selon certaines de ses orientations théoriques, décrit aujourd'hui la société comme l'addition des actions des individus ou leur interaction⁵, la tentation, là encore, peut être forte de faire porter à l'individu tout le poids de sa socialisation ou du règlement de ses problèmes sans le placer comme acteur au cœur de sa démarche qui n'est pas que celle de l'insertion professionnelle dans la plupart des cas.

Dans leur évaluation du projet Solidarité jeunesse, Goyette, Bellot et Panet-Raymond font remarquer que le projet dans la majorité des organismes qu'ils ont étudiés « s'organise autour d'un processus d'intervention individuelle où la connaissance de soi et les interventions sur le soi sont omniprésentes. Ces activités de connaissance de soi s'inscrivent dans une perspective de préemployabilité et de quête identitaire. L'intervention auprès du jeune est ancrée dans sa relation individuelle avec son intervenant » (2006 : 70). Pour les auteurs, pour éviter de dissocier l'insertion professionnelle d'une insertion sociale et communautaire, il s'agirait de « multiplier les occasions de constructions identitaires autant que de participation sociale qui peuvent parvenir à faire émerger une conscience critique chez le jeune, conscience participant à la formation d'une citoyenneté active » (*Idem* : 152).

Une chercheuse australienne comparant l'intervention auprès des jeunes chômeurs en Grande-Bretagne et dans son pays montre comment l'individualisation à outrance conduit à des politiques (ou des pratiques) qu'elle qualifie de « chimères » (« social inclusion is a policy chimera » (Edwards, 2010 : 16). Pour elle, l'idée d'individualisation et de responsabilisation qui caractérise l'approche néolibérale dans des programmes d'aide sociale qui ne tiennent pas compte de ce qu'offre l'environnement conduit à cette conclusion :

5 L'individualisme méthodologique de Weber ou de Boudon, par exemple (Boudon, R. et F. Bourricaud, Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 1986).

« In short, social exclusion/inclusion may be social in name, but it is frequently individual in nature. This is evidenced in programs such as the New Deal for Young People in the United Kingdom and "earn or learn" in Australia » (Edwards, 2010 : 23).

Les conduites d'intervention, souvent sous l'effet de l'urgence d'agir, s'orientent dans cette direction : les difficultés sont d'abord vues comme personnelles et tombent sous la responsabilité du jeune en question en lien avec son intervenant. L'étude des parcours de vie montre pourtant que les circonstances ou les événements qui ont un impact sur ceux-ci mettent en scène la rencontre entre les acteurs et les structures :

« ... les travaux visant à décrire les modalités de production et d'émergence d'événements qui ponctuent les parcours de vie offrent la possibilité de mieux comprendre comment chaque « bifurcation » témoigne d'une rencontre entre dispositifs structuraux et comportements particuliers des acteurs » (Grossetti, 2005, cité dans : Charbonneau, 2007 : 54).

Dans une revue des travaux, un groupe d'auteurs fait la genèse des diverses « logiques de répartition entre responsabilité individuelle et responsabilité collective »⁶ dans la lutte contre l'exclusion sociale au cours des dernières décennies du XX^e siècle. Vers la fin de la période à l'étude, la tendance est passée d'une responsabilité individuelle à une responsabilité collective, cette dernière modulée par l'organisation de diverses formes de partenariat. Les auteurs s'interrogent cependant sur « les dérives possibles qui se dégagent de cette nouvelle répartition des responsabilités » (René *et al.*, 2001 : 125). Transformation des contraintes et augmentation des opportunités doivent compter sur une intervention « où le jeune sujet peut reprendre du pouvoir sur sa vie » (*Idem*). Quant aux partenariats, ils « peuvent être de solides outils pour l'insertion des jeunes, à la condition qu'ils soient soutenus par de véritables politiques et programmes qui visent à combler les besoins plus structuraux d'une société » (*Ibid.*). Il faut retenir de cette réflexion qu'un équilibre doit être maintenu dans la recherche d'équité entre acteurs, individuels et collectifs, acteurs jeunes et organisations sociales qui doivent les accueillir.

La question du soutien étatique soulève celle de l'influence du contexte, dont celle sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes (Charbonneau, 2007 : 54). L'orientation que s'est donnée l'état québécois au cours des dernières années via le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale a été analysée en tenant compte à la fois des difficultés des jeunes et des possibilités ou, à l'inverse, des contraintes de l'environnement. L'observation des « dispositifs structuraux » invite donc à dépasser l'intervention individuelle pour aller plus loin dans le repérage de ce qui peut constituer contraintes, obstacles ou ressources pour une orientation ou une insertion réussie.

6 Il peut s'agir de dispositifs structuraux.

2.2.4 L'INDIVIDU ET LES INJONCTIONS SOCIALES : LE DIPLÔME, L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'AUTONOMIE

Les jeunes qui présentent de multiples difficultés ont, pour plusieurs d'entre eux, failli devant les injonctions sociales qui caractériseraient la vie adulte dans la société occidentale. La première de ces injonctions prescrit la durée des études jusqu'à l'obtention du diplôme. Une telle importance est accordée au diplôme que les études sur le « décrochage scolaire » ont rempli des pages de bibliographie. Toutes les réformes de l'éducation au Québec — il ne serait pas injuste de dire que ce n'est pas différent de ce qui s'est passé à ce chapitre partout en Occident — ont fait la promotion du diplôme au moins minimal qui est celui des études secondaires comme gage de succès professionnel pour l'individu, mais aussi garantie de prospérité pour les sociétés dont la réussite se conjugue sur la base du savoir et de ses applications⁷.

L'obtention du diplôme au Québec signifie de poursuivre ses études jusqu'à 17 ans et plus alors que l'obligation scolaire s'étend jusqu'à 16 ans révolus. S'il y a eu redoublement à une étape ou l'autre du cursus ou retard dans certaines matières, la durée des études au secteur régulier peut poser problème, d'autant que l'éducation des adultes constitue un attrait pour qui en a assez du secteur des jeunes. En ce sens, le système scolaire québécois, sous le couvert du système ouvert qu'il présente, se traduirait par un nouveau mythe selon Charbonneau, celui de « l'éclatement des contraintes à la réalisation d'une vocation professionnelle qui correspond exactement à sa personnalité, sous fond d'une quête de bonheur axée sur la réalisation de soi. La recherche de soi étant un processus qui demande du temps, il devient tout à fait légitime de prolonger cette quête, de multiplier les expérimentations révélatrices du vrai soi et de faire autant d'aller-retour à l'école qu'il est nécessaire pour se trouver » (*Idem* : 65).

Autre injonction sociale qui se greffe à la première, celle d'intégrer le marché du travail. Cette question est cruciale dans un contexte où l'entrée sur le marché du travail constitue, souvent plus que le départ du foyer d'origine, une première étape vers l'autonomie qui caractérise, dans nos sociétés, l'entrée dans la vie adulte. La revue *Sciences humaines* a récemment présenté un dossier sur « L'autonomie, nouvelle utopie ? » (nov. 2010, n° 220 : 30-47). La présentation du dossier peut être inspirante pour l'analyse des propos des jeunes interviewés dont l'aspiration à la vie adulte baigne dans ce qui est présenté comme la norme dans le monde actuel :

« Laisser les salariés organiser leur travail, faire en sorte que les élèves aient un rapport actif au savoir, permettre aux malades mentaux de continuer à vivre dans la cité... Dans de nombreux domaines de la vie sociale, la généralisation des valeurs de l'autonomie contribue à transformer

7 Le décrochage scolaire a été proclamé priorité gouvernementale par le gouvernement du Québec dans sa Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

les pratiques. Prendre des initiatives, être l'agent de son propre changement est le style d'action le plus valorisé. Au centre des revendications des années 1970, l'autonomie est ainsi devenue une norme : on peut, et même souvent on doit agir de soi-même.

Une norme peut donc se retourner en contrainte lorsqu'elle est imposée à des individus qui [...] ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'affranchir des dépendances. L'autonomie donne alors un nouveau visage aux inégalités, d'où sa perception parfois ambivalente. » (*Op. cit.* : 30).

L'intérêt de cette réflexion sur la norme introduit l'idée que ce qui est revendication pour les uns peut être contrainte pour ceux qui n'ont pas les mêmes ressources.

2.2.5 LA SANTÉ MENTALE ET LA VIE AUTONOME DANS UN CONTEXTE DE DÉINSTITUTIONALISATION

Plusieurs études ont récemment montré qu'il existe un lien entre l'état de santé d'une population et le territoire. Il y aurait d'ailleurs une certaine circularité entre territoire et santé, santé et territoire, le territoire ayant une influence sur la santé, les populations ayant des problèmes de santé se voyant souvent propulsées vers certains territoires. Une étude effectuée dans l'un des arrondissements à l'étude ici explique ce phénomène :

« La présence de populations défavorisées, tout comme le délabrement de l'habitat et du bâti de certains secteurs, les odeurs et les fumées de l'incinérateur et la présence de petite criminalité sont en effet une des réalités de Limoilou. [...] Si elles (les représentations) colorent les rapports que développent les résidentes et résidents avec leur milieu, elles contribuent à structurer cet espace social en favorisant ou non l'implantation de certaines catégories de populations, de certains types d'activités ou de certaines pratiques » (De Koninck *et al.*, 2006 : 133).

Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver une certaine concentration de jeunes ayant divers problèmes, dont les problèmes de santé mentale, dans ce qui est maintenant l'arrondissement La Cité-Limoilou. Il y a l'effet du territoire tel que décrit ci-haut, il y a aussi l'effet de la désinstitutionalisation et peut-être aussi l'effet de la présence d'institutions de santé à proximité.

Une autre dimension doit aussi retenir l'attention. Puisqu'il s'agit ici des jeunes, la question de l'autonomie prend une coloration particulière lorsqu'ils ont des problèmes de santé. Une recherche toute récente portant sur de jeunes adultes « ayant reçu un diagnostic de maladie mentale » en relation avec ce que cela signifie que d'être adulte aujourd'hui propose une réflexion originale sur la perception que ces jeunes adultes ont de leur expérience (Veilleux et Molgat, 2011). « Ont-ils l'impression de vivre de manière autonome et indépendante ? », se demandent les chercheurs. L'âge adulte serait davantage associé pour eux à la maturité et à l'autonomie qu'aux marqueurs de transition (logement autonome, entrée sur le marché du travail, formation du couple et

de la famille) (*Op. cit.* : 137). Après l'âge de 25 ans, cependant, les marqueurs de transition en lien avec la sphère familiale seraient plus significatifs (*Op. cit.* : 159). Ces jeunes adultes aux prises avec une maladie mentale sont confrontés à deux discours : l'injonction sociale de devenir adulte, donc autonome, et le discours médical sur leur état de santé (*Op. cit.* : 160). Le champ de la santé mentale aurait tendance à les déresponsabiliser et à les infantiliser disent certains auteurs mentionnés dans cet article. Cela a pour effet de confronter leur état de santé au processus identitaire et de les conduire à la perception qu'ils ne sont adultes qu'en partie (*Op. cit.* : 164).

Desmarais *et al.* (2000 : 69) avaient déjà constaté que les jeunes aux prises avec un trouble mental se trouvaient en face d'un double enjeu : le marché du travail présente des exigences de plus en plus poussées alors que ces jeunes sont confrontés à une condition qui amenuise leur capacité d'y répondre. Veilleux et Molgat résument ainsi ce qui pourrait être une approche, selon leur expression, non pathologisante de la maladie mentale :

« ... élargir le cadre de compréhension que nous avons des phénomènes entourant les jeunes adultes d'aujourd'hui, en y intégrant l'expérience de la maladie mentale. L'éclairage porté ici sur la maladie mentale a mis en avant-plan l'expérience des jeunes adultes en tant que personnes et non, uniquement en tant que patient psychiatrique. Cette recherche visait ainsi globalement à déstigmatiser leur réalité, à déconstruire les a priori portant sur ces jeunes adultes et donc, à mieux comprendre les enjeux contradictoires auxquels ils sont confrontés (les exigences de performance, de productivité et d'autonomie versus des conditions de santé et de vie précarisées, fragilisées) » (2010 : 175).

2.2.6 PEUT-ON VOIR LA SOCIALISATION AUTREMENT ?

Pour les jeunes qui ont quitté l'école très tôt après un échec scolaire, avant l'obtention du diplôme ou en arrêt des études pour diverses raisons dont celle de la santé, existe-t-il des possibilités de socialisation postscolaire⁸ qui prépareraient à l'entrée sur le marché du travail et à la concurrence des diplômés sur ce marché ? Étudiant *L'autre jeunesse* (1987), Dubar rappelle avec justesse :

« Il en va autrement après leur sortie de l'école. Celle-ci représente, en effet, pour eux, le début d'une nouvelle phase de socialisation qui les confronte à des problèmes nouveaux et à des choix nécessaires (1987 : 35). »

8 Au moment de la période de chômage qui a suivi la crise économique du début des années 1980, Dubar définit ainsi ce qu'il entend par socialisation postscolaire : « Par mode de socialisation postscolaire, nous désignons à la fois un ensemble d'instances spécifiques, destinées à assurer la prise en charge sociale de ces fractions de jeunes à la sortie du système scolaire (appareil) et un ensemble d'activités fondées sur l'alternance études-travail et destinées à les préparer aux nouvelles conditions de fonctionnement du marché du travail issues de la crise » (Dubar, 1987 : 225).

Ces problèmes nouveaux et les choix à faire sont de différents ordres parce que les possibilités peuvent être nombreuses. Ces jeunes doivent développer des stratégies pour faire face au monde du travail qui sont différentes de celles de « leurs pairs plus scolarisés ». Il ne s'agit pas ici que du diplôme, les carences pouvant aussi être de l'ordre du réseau social. Peuvent-ils avoir de l'aide des parents, de services publics ou communautaires ? Connaissent-ils d'autres voies de solution ou d'apprentissage qui pourraient les aider pendant cette phase où, selon les mots de Dubar, se construit non seulement l'identité sociale mais aussi l'identité professionnelle ? Ces voies sont d'autant plus importantes à découvrir que les conséquences d'un mauvais départ peuvent entacher l'avenir même si d'autres études montrent qu'elles peuvent ne pas être irréversibles :

« Cette seconde voie suppose la construction progressive, par les jeunes concernés, d'objectifs sociaux et professionnels, de représentations actives de l'emploi et de la formation, de connaissance et de maîtrise des orientations possibles qui doivent être analysés comme des éléments stratégiques » (Dubar, 1987 : 36).

La notion de socialisation postscolaire a beaucoup plus d'extension que celle d'éducation permanente puisqu'elle ne fait pas uniquement appel à des stratégies de scolarisation comme mécanisme de formation. Elle implique aussi celle d'insertion dans des réseaux sociaux plus larges, des formations par l'expérience dans le contexte des milieux de travail ou même de l'engagement social, de l'information et des possibilités d'orientation. Une enquête auprès des non-diplômés du secondaire a montré que le diplôme n'est pas la seule variable à considérer dans l'insertion professionnelle puisque...

« ... des stratégies individuelles, la perspective d'un projet professionnel, l'apport du milieu familial et social et les mesures d'aide à l'insertion peuvent influencer la réussite ou l'échec de l'insertion professionnelle » (Gauthier *et al.*, 2004 : 217).

Cette même étude montre que le diplôme obtenu ainsi que le niveau de scolarité atteint ne constituent que deux de multiples facteurs qui peuvent influencer l'accès à l'emploi. Il faut y ajouter :

« ... expérience professionnelle, compétences acquises en dehors de l'école et du travail (bénévolat ou participation à des organismes communautaires), réseau de relations pour soutenir dans la recherche d'emploi, segment du marché du travail (primaire ou secondaire) dans lequel le jeune cherche à s'insérer, concurrence entre les sortants, diplômés ou non de la formation initiale, et des travailleurs ou chômeurs expérimentés, catégories d'emploi auxquelles ils ont accès, conjoncture économique, facteurs de discrimination, règlement du travail qui peut favoriser les travailleurs en place, politiques d'emploi et programmes d'aide à l'insertion » (Trottier et Gauthier, 2007 : 174-175).

Dans une revue des écrits, une étude assez récente effectuée auprès des jeunes de la rue rappelle aussi que « les lacunes des individus expliquent en partie leurs difficultés d'insertion et de maintien en emploi, et que ces difficultés peuvent être atténuées en participant à des programmes qui sont alors une occasion de travailler sur certains des déficits identifiés » (Larue *et al.*, 2007 : 3). Cependant, pour être efficaces, ces programmes doivent être adaptés aux « compétences » des jeunes, des compétences qui sont déjà le résultat de tout un passé, et à leurs propres motivations.

Cette nomenclature, pourtant abondante, n'inclut pas d'autres dimensions qui prennent une place importante dans l'explication des « compétences », par exemple la santé dont il a déjà été question qui peut être un obstacle à l'autonomie et le logement en tant que mode de vie en dehors des cadres de la famille ou d'une institution. Sur ce dernier point, Molgat et Charbonneau rappellent à juste titre que la stabilité résidentielle touche des dimensions centrales de la vie des individus (2003). Molgat soulève en ce sens un certain nombre d'hypothèses en mettant en regard l'insertion résidentielle des jeunes et les théories de la modernité avancée qui font ressortir la perte des identités de classe et des territoires d'appartenance, bref de ce qui contribuait traditionnellement à la construction de l'identité (Molgat, 2000 : 83). Étudiant les migrations, Garneau parlera de la signification des territoires (Garneau, 2003).

À toutes ces conditions, il faut aussi ajouter la notion de temps. Les institutions fixent des bornes temporelles dans les étapes de socialisation ou d'adaptation à un nouveau mode de vie. Une étude des mesures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle rappelait pourtant que ces bornes ne peuvent être appliquées dans tous les cas en proposant d'étendre la durée de certains programmes de formation (Boily, 2001).

2.2.7 CES JEUNES SONT-ILS POUR AUTANT DES MARGINAUX ?

Les jeunes qui présentent des difficultés d'intégration au marché du travail et d'insertion sociale présentent une multitude de visages souvent analysés sous un angle particulier. L'étude rétrospective sur les jeunes ayant abandonné les études avant l'obtention du diplôme cinq ans auparavant laissait voir, pour ce seul groupe aux caractéristiques déjà ciblées, au moins quatre types lorsqu'il est question de leur intégration au marché du travail : les stables, ceux qui sont en voie de stabilisation, les précaires et ceux qui sont en marge du marché du travail (Trottier et Gauthier, 2007 : 188). Les jeunes dont il sera question dans l'étude qui suit appartiennent plutôt aux troisième et quatrième types. Parce qu'ils ont des difficultés à s'affranchir des dépendances (au diplôme, à l'insertion professionnelle réussie, à une santé fragile), ces jeunes sont-ils pour autant des marginaux ?

Une étude ethnographique (étude qualitative : entrevues répétées, observation) effectuée durant la première moitié des années 1980 dans des villes du nord-est de l'Angleterre et publiée en 1985 avait comme objectif de présenter dans leur « vraie perspective » ces jeunes qui, en plus d'être souvent inactifs ou chômeurs, peuvent faire la manchette des journaux pour leur lien avec la drogue (consommation, milieu, trafic), les grossesses en bas âge ou la délinquance et qui vivent en périphérie de la vie normale des villes dans les quartiers les plus pauvres. Les auteurs ont donné à leur publication le titre suivant : *Growing up at the margins : Young Adults In The North East* (Coffield et al., 1985). Les jeunes dont il est question ont une vie complexe et des parcours de vie différents non seulement des autres jeunes, mais les uns des autres. En présentant le contexte dans lequel vivent ces jeunes, les auteurs vont jusqu'à faire des suggestions qui, selon leur expression, « which taken together form a new social contract for *all* young adults » (*Op. cit.* : page couverture). Cette étude est inspirante d'abord parce qu'elle introduit la notion de marge non pour qualifier les jeunes à l'étude — on ne parle pas de marginaux — mais de la place qu'ils occupent dans la société, soit d'être à la périphérie d'une société qui se veut moderne⁹. Ces jeunes ont de la difficulté à s'approprier les conditions qui permettent de vivre selon la norme.

Le fait d'avoir ciblé un milieu géographique rappelle aussi que des changements sont intervenus en particulier dans le milieu ouvrier pour le cas de cette étude. La communauté est disparue, les relations qui autrefois pouvaient servir de relai pour l'emploi comme la famille, le cercle d'amis, le voisinage, ne seraient plus efficaces. Une anthropologue québécoise constate à la suite d'une recherche auprès de jeunes adultes en situation d'errance urbaine que l'insertion sociale dont il est question dans les mesures d'intervention auprès des jeunes "mobiles", suppose une inscription à au moins trois générations pour avoir développé une disposition à « se relier aux autres » (Dufour, 2000).

Si les relais peuvent encore être efficaces lorsqu'il y a cohabitation avec la famille, ils ne le sont pas de la même manière si l'on tient compte de l'origine socio-économique des parents, en particulier de leur "capital scolaire". C'est ainsi que le montre l'étude comparative de Molgat et Vultur à propos de l'insertion professionnelle de jeunes non-diplômés du secondaire et de jeunes diplômés. La comparaison donne lieu à trois conclusions :

- a. « Le rôle parental dans l'acquisition du capital humain ne saurait en ce sens se réduire à un transfert de connaissances et de ressources, mais s'inscrit dans un processus de socialisation plus large qui concerne autant les parents (le plus souvent non diplômés eux-mêmes) que les enfants. »

9 Sur des définitions sociologiques du mot marge et de la marginalité, voir : M. Gauthier, 1994.

b. « L'aide patrimoniale sous forme de cohabitation est assez généralisée, mais elle est davantage utilisée par les non-diplômés pour soutenir leur insertion (sur le marché du travail) et par les diplômés du secondaire pour poursuivre leurs études. »

c. « [...] dans le cas des jeunes sans diplôme, les liens forts (avec les parents) sont surtout efficaces dans une perspective de préservation et de maintien de la stabilité des parcours visant à éviter une situation d'exclusion du marché du travail. [...] ... chez les diplômés, les liens faibles (occupationnels et autres hors de la famille) sont plus efficaces sur le plan de l'acquisition de nouvelles ressources éducationnelles, financières et relationnelles, pour atteindre des statuts sociaux plus élevés » (Molgat et Vultur, 2009 : 60).

Il importe ici de tenir compte du type de relations qu'entretiennent les jeunes, soit avec leur famille lorsqu'il y a encore cohabitation, mais encore plus, avec d'autres milieux, lorsqu'il n'y a plus cohabitation. Existe-t-il des relais pour les jeunes migrants ou décohabitants ? Certes, si le départ de la famille ou si la migration se font pour les études ou si un emploi a déjà été obtenu avant le départ. Mais qu'en est-il pour les autres, lorsque les « liens forts » ne sont plus là et que les « liens faibles » ne sont pas encore construits ?

2.2.8 VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ?

La disparition des anciens relais, comme le rappelaient Coffield *et al.*, appellerait la mise en place d'un nouveau contrat social avec les jeunes adultes dans le cadre du territoire où ils se trouvent. Aujourd'hui, et pour ces arrondissements de la ville de Québec dont il s'agit ici, divers phénomènes entrent en ligne de compte lorsqu'il est question de territoire. Les migrations tout autant internes (entre les arrondissements de la ville) qu'externes¹⁰ drainent une population mobile dans certains quartiers du centre-ville, hors du milieu de la famille d'origine dans plusieurs cas, là où le coût des logements peut encore être abordable. Les grands écarts dans les caractéristiques (âge, données socio-économiques, etc.) de la population qui compose l'arrondissement La Cité (population plus âgée très stable et population jeune, plutôt mobile, jusqu'à la présence de l'errance urbaine) illustrent bien cette réalité (Gauthier *et al.*, 2010). Il en va différemment des autres quartiers ou arrondissements en question. L'arrondissement Les Rivières se caractérise par son caractère familial, par exemple, par un niveau de scolarité moins élevé cependant et par des indices de défavorisation sociale dont on devrait voir apparaître les traits chez les jeunes interviewés.

10 L'attrait de Québec pour les étudiants et autres jeunes qui recherchent la mobilité géographique a été documenté (Gauthier, Parenteau et Côté, 2005).

Certaines recherches rappellent l'absence de soutien étatique à l'insertion résidentielle des jeunes au Québec, en particulier lorsqu'ils sont sans emploi. À la différence d'autres sociétés, la France notamment, des prestations financières de l'État pour le logement compensent l'aide de la famille lorsque les jeunes ne résident plus chez leurs parents (Molgat, 2000 : 86). Un des obstacles à l'autonomie des jeunes qui quittent tôt le milieu familial (ou les institutions de substitution) et l'école, c'est l'absence de substitut. Le peu d'aide à l'insertion résidentielle fragilise encore plus la vie des personnes qui vivent seules tout comme celle des couples dans un contexte où la « flexibilité » caractérise le marché de l'emploi (Gauthier, Molgat, Saint-Laurent, 1998).

Des initiatives de type communautaire, soutenues pour certains par des subventions de l'état, peuvent suppléer à l'absence d'aide : Foyers de jeunes travailleurs, Réseau des Petites Avenues (Montréal), Auberges du Cœur (SQUAT et Maison Marie-Frédéric dans la Basse-Ville de Québec), Premier Arrêt à la gare d'autobus de Montréal pour prévenir l'itinérance, etc. Mais ces initiatives sont trop peu nombreuses pour répondre à toutes les situations, en particulier à celle des jeunes qui ont besoin d'une période d'accompagnement à l'insertion résidentielle dans le cas de transitions comme le départ d'un Centre jeunesse ou de jeunes qui ont des problèmes particuliers, dont ceux rattachés à la santé mentale. Les « relais » se trouvent parfois dans les « gangs de rue » ou autres groupes à la marge.

2.2.9 Le caractère stigmatisant des appellations

Un autre apport de l'étude de Coffield *et al.* est d'avoir montré le caractère stigmatisant des appellations attribuées à ceux qui ne sont pas en emploi ou qui sont bénéficiaires d'une aide quelconque. N'étant pas perçue comme un dû, l'aide reçue ramène à la notion de dépendance. Or, les chercheurs rappellent alors que le chômage n'est pas nécessairement un problème personnel mais une question publique (1987 : 84)¹¹. L'étude de Coffield *et al.* (1987 : 84) ne manque pas d'interroger le statut négatif d'inactif et de chômeur de ceux et celles qui n'arrivent pas à trouver de l'emploi, ce qui pourrait être vraisemblablement le cas dans une ville qui se tient aux limites du chômage frictionnel¹².

L'étude rétrospective portant sur des jeunes qui avaient abandonné les études cinq ans avant l'enquête, rappelle l'étiquette négative renvoyée par les statistiques sur l'emploi et le chômage collée aux décrocheurs du secondaire et du cégep en les présentant comme

11 De ce point de vue, il y aurait de quoi se réjouir que l'assurance-chômage soit devenue assurance-emploi. Mais pour s'en prévaloir, il faut avoir travaillé suffisamment longtemps, ce qui est loin d'être le cas de tous les jeunes en insertion professionnelle.

12 Qualificatif qui sert à définir le temps d'attente entre la fin d'un emploi et l'entrée dans un nouvel emploi, le plein emploi étant atteint lorsque les taux de chômage se tiennent autour de 3,5 % à 4 %. Ce fut pratiquement le cas à Québec en 2008 (4,8 %).

vulnérables dès leur entrée sur le marché du travail. Leur profil est pourtant multiple comme l'indiquent les trajectoires d'insertion professionnelle très variées de ces jeunes (voir Trottier et Gauthier déjà cités, 2007). Différents rythmes d'apprentissage ressortent aussi de cette enquête : l'obtention du diplôme comme un objectif atteint, l'idée qu'il est possible d'aller chercher des compléments de formation dans l'éducation aux adultes ou dans la formation en milieu de travail.

L'étude de Goyette *et al.* présentée plus haut sur l'évaluation de la portée de la participation de jeunes au Programme de Solidarité Jeunesse (PSJ) illustre cette diversité des rythmes d'apprentissage. Cette évaluation a permis de dégager deux types de trajectoires d'insertion socioprofessionnelle : « une errance constructive » (Goyette *et al.*, 2006 : 144) et « une errance vulnérabilisante » (*Idem* : 149). Dans la première trajectoire, les jeunes ont appris à apprivoiser un nouveau statut et rôle à travers le PSJ qu'ils conçoivent comme un outil. On peut parler d'errance constructive lorsque « les jeunes ont le sentiment de pouvoir rebondir après avoir vécu des reculs dans leur processus d'insertion » (*Ibid.* : 148). La seconde trajectoire se construit dans une « dynamique de yoyo où le jeune retourne à l'aide-sociale avec un sentiment d'échec et avec l'impossibilité de traduire les gains acquis en insertion » (*Ibid.*).

Conclusion

De question en question, une interrogation demeure quant à ce qui devrait être considéré comme un dû dans le contrat social qui doit s'établir entre les individus qui ont des difficultés d'accès aux conditions de l'autonomie et la société représentée par l'état. Jusqu'où doit s'étendre l'assistance à ceux qui n'ont pas les conditions ou ne parviennent pas à atteindre ce qui constitue la norme dans les sociétés occidentales : l'autonomie ? Cela signifie avoir les moyens financiers de manger, se vêtir, s'abriter, fonder une famille, participer à la société de consommation selon le modèle en cours. Cette définition de l'autonomie se complexifie encore lorsqu'on tient compte de l'écart dans les perceptions que les jeunes peuvent en avoir. L'autonomie est synonyme de liberté ou de libération des institutions (de la famille au Centre d'accueil) pour les uns, de responsabilité de soi pour d'autres par l'accès au monde du travail. L'écart dans les perceptions que les jeunes ont du processus par lequel ils accèdent à l'autonomie ne devrait-il pas aussi être pris en considération ?

3. LES DIMENSIONS DU RAPPORT AU TRAVAIL

Ce chapitre va traiter des dimensions du rapport au travail abordées au cours des entrevues. La question de l'emploi ou de l'insertion professionnelle a souvent été le thème d'arrimage lors du premier contact. Il a fourni un abondant matériel d'analyse et occupé une plage importante de l'entrevue pour ceux qui ont accepté d'en parler, soit 42 interviewés sur 56. Si la somme des interviewés qui ont abordé la question du travail ou de l'emploi n'atteint pas la totalité c'est que, pour certains, les expériences en ce domaine ont été si brèves ou si nombreuses dans la courte durée qu'ils n'arrivaient pas à en faire le cheminement. Pour d'autres, cela se résumait à un stage dans le cadre d'un programme d'insertion, à de vagues expériences ou à des activités marginales. D'autres préoccupations ont pris le devant de la scène au moment de l'entrevue pour quelques-uns.

La première section présentera une description des différents types de rapport au travail que les interviewés ont eus au cours de leur vie qu'ils aient été en emploi, en chômage ou inactifs. Même la vie dans la rue n'échappe pas à cette observation puisque, si elle correspond au sens strict du terme à la notion d'inactivité, elle peut être le lieu de développement d'activités créatrices et de façons marginales d'assurer sa subsistance. Il en sera ici question à cause de son importance dans ces quartiers du centre-ville. Le chapitre 7, *L'insertion résidentielle*, en traitera cependant davantage.

Cette description permettra, dans une deuxième section, de constater que le rapport au travail a plutôt été marqué par des difficultés pour la plupart ce qui n'a pas empêché certains d'avoir connu des expériences positives. Ces périodes d'expérimentations de toutes sortes ont suscité des attentes que ne manquent pas de souligner les interviewés. Une attention sera portée aux projets d'avenir si tant est que ces jeunes adultes en font ou peuvent en faire soit à court terme ou à plus ou moins long terme.

Il sera aussi question dans ce chapitre de la fréquentation des ressources d'aide à l'emploi et, dans le registre de la subsistance en période de chômage ou d'inactivité, des différentes formes d'aide ou de soutien dont les interviewés ont pu bénéficier.

3.1 Différents types de rapports au travail

Le tableau qui suit n'a pas pour but de faire une analyse statistique mais de décrire les caractéristiques du rapport au travail des interviewés selon trois concepts utilisés par Statistique Canada ou l'Institut de la statistique du Québec : l'emploi/activité, le chômage et l'inactivité.

Tableau 2 : Rapport au travail

Types de rapport au travail	N	Sexe	Âge (3 groupes)	Scolarité (dip./sans dip.)
Toujours en activité	2	2G	2 (20-24)	2 (dip.)
Emploi/chômage*	14	5F 9G	6 (20-24) 8 (25-29)	9 (sans dip.) 5 (dip.)
Emploi, chômage et inactivité**	7	3F 4G	2 (15-19) 3 (20-24) 2 (25-29)	6 (sans dip.) 1 (dip.)
Inactivité***	19	8F 11G	4 (15-19) 9 (20-24) 6 (25-29)	17 (sans dip.) 2 (dip.)
Total****	42	16 F 26 G	6 (15-19) 20 (20-24) 16 (25-29)	32 (sans dip.) 10 (dip.)

* Ont connu l'emploi et des périodes de chômage

** Ont connu l'emploi, des périodes de chômage et d'inactivité

*** N'ont jamais eu d'emploi

**** Le total représente le nombre d'interviewés qui ont parlé d'emplois considérés par eux comme des emplois typiques. D'autres ont mentionné avoir effectué des stages en milieu de travail ou de courts emplois à répétition qu'ils ne considèrent pas comme de véritables emplois. D'autres ont peu insisté sur la question du travail, celle-ci ne faisant pas partie de leur principale préoccupation au moment de l'entrevue.

Cette dimension des entrevues laisse entrevoir une multiplicité de cas qui pourraient être classés sur un continuum par rapport à l'emploi : l'inactivité « totale », l'inactivité par période, la combinaison chômage/inactivité, le chômage de longue durée et de courte durée, le chômage pour des raisons qui n'ont pas à voir avec le marché du travail (grossesse, maladie), l'inactivité à cause d'un retour aux études, le besoin d'information en termes d'orientation ou de possibilités d'emploi ou en vue d'une réorientation. On peut ajouter à cette liste une catégorie d'individus qui gagnent leur vie dans des emplois qui n'ont d'autre statut par rapport au marché du travail que celui d'être « marginal » parce qu'ils sont illicites, reliés à la vie dans la rue ou sortant de l'ordinaire.

3.1.1 L'INACTIVITÉ « TOTALE » ET L'INACTIVITÉ PAR PÉRIODE

On retrouve des interviewés de tous les âges dans cette catégorie dont certains sont inactifs depuis leur sortie de l'école, la plupart sans diplôme et surtout des garçons. D'autres ont des problèmes de santé qui peuvent les rendre temporairement inaptes à l'emploi (trois interviewés). Quelques-uns vivent dans la rue, avec ou sans le chèque de l'aide sociale de dernier recours, avec l'aide sociale complétée par la quête, sans aide sociale mais en volant de la nourriture ou en dépendance des amis. Voici comment un interviewé qui n'a pas de domicile exprime son état d'âme à la sortie de prison :

« Depuis que je suis sorti de prison, je fais rien, je reste couché. J'ai travaillé au (restaurant). J'ai travaillé là une "tite" affaire de même, mais je reste couché. J'essaye de reposer mon corps pour qu'il arrête d'avoir mal. Parce que là, je le sais que là, il en a enduré pas mal, puis il en endure encore pas mal. C'est mon corps, c'est qui qui le connaît plus que moi ? Qui ? » (47BL2NG1).

Certains sont dans une période où ils en ont assez de cette vie sans emploi et sans revenu comme cet interviewé qui, après six années sans logement et quatre années à bénéficier de l'aide sociale, a décidé de retourner aux études :

« Puis, mais là c'était, j'étais, j'avais pas travailler un jour, j'avais pas de responsabilités, j'avais rien [...] : « Ah embarque sur l'aide sociale, tu vas avoir un chèque par mois ». Puis là, à Montréal, ben y'a des places qui dit : « Ah venez, c'est correct, ton chèque peut venir ici, on peut le déposer ici. » Puis là... Ok, pendant quatre ans, c'est bien beau là, t'as un chèque chaque mois, t'es content. Mais au fur et à mesure, c'est long, c'est plate là. » (30BC3OG1)

Pendant la période d'inactivité, certains ont continué de dépendre de la famille. D'autres, par contre, ont contribué à la vie familiale sans être en emploi en apportant diverses formes d'aide comme de s'occuper de la grand-mère veuve ou des autres enfants de leur propre mère qui les élève seule et qui est elle-même retournée aux études.

Différents facteurs ont conduit à l'inactivité. Quelques-uns mentionnent la consommation de drogues, parfois depuis le début du secondaire, parfois à la suite d'une peine d'amour ou d'un épisode de harcèlement. D'autres évoquent la maladie mentale (psychose, paranoïa), un accident, une pression trop forte.

« Que c'est difficile pour moi d'en parler là, de dire le problème, c'est ça qui est dur, de dire que j'ai eu un problème c'est correct, mais d'expliquer le problème... » (26BL1OF1).

« En tout cas, ça été la débandade dans ma vie. [...] Puis aussi, j'ai essayé de réétudier à travers tout ça, j'ai recommencé l'école quelques fois, puis j'ai lâché à chaque fois parce que c'est trop de pression pour moi. Je ne suis pas capable d'endurer ça : vivre en appart, je suis mariée, travailler, faire des études à temps plein, hich ! Non, tu sais. [...] J'ai besoin de faire une chose à la fois... ou travailler tout court, ça va être correct. » (11BC2OF1)

Deux interviewés ont connu la prison et la difficulté de se trouver un emploi par la suite. Certains peuvent avoir le soutien d'amis, pas nécessairement de la famille : mère décédée et père inconnu dans un cas. La période d'inactivité chez les interviewés qui entrent dans cette catégorie a pu durer de un à six ans pour ceux qui ont fait mention de cette situation.

Une interviewée a mentionné avoir vécu de l'aide sociale à causes de « contraintes temporaires » pour se refaire une santé mentale : « Je suis en train de le terminer, puis justement, je suis à la recherche d'emploi. » (54AC1OF1)

3.1.2 LA COMBINAISON CHÔMAGE/INACTIVITÉ

Le cas de figure le plus fréquent, c'est cette alternance entre emplois de courte durée, chômage sans l'aide de l'assurance-emploi parce que la durée de l'emploi n'a pas été assez longue, et période d'inactivité.

« Depuis que j'ai 18 ans... le gouvernement me fait vivre un "tit" peu là. [...] J'ai travaillé des fois. [...] Pas d'emplois, pas d'emplois stables, vraiment. [...] Sauf au dépanneur, c'était, c'était plus stable parce que ça a duré plus que six mois, là. » (42BC2OG1)

À souligner le fait que quelques interviewés de cette catégorie ont mentionné avoir tardé et hésité à demander de l'aide sociale à cause de la lourdeur des procédures mais aussi parce que : « J'ai l'impression quasiment de voler » (31AR1OG1).

3.1.3 LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE ET DE COURTE DURÉE

Peu de jeunes se trouvent dans la catégorie des chômeurs de longue durée, parce que peu d'entre eux ont travaillé suffisamment longtemps pour pouvoir bénéficier de l'assurance-emploi.

« Q. Fait que dans le fond... t'as étiré ton chômage au maximum ?

Ouais (rires).

Q. Puis, te rappelles-tu, t'avais eu droit à combien de temps de chômage ?

Non, je ne m'en souviens pas, ça fait longtemps puis, j'étais pas mal dans les brumes dans ce temps-là (rires).

Q. Qu'est-ce que tu veux dire ?

Bah, j'étais pas "toute" là. » (8BC3OG1)

Certains ont été peu longtemps en chômage, deux ou trois mois. C'est le cas d'un jeune homme en recherche d'emploi (27AR10G1) et d'un autre, avec diplôme, qui a toujours eu un emploi, n'a jamais eu d'assurance-emploi ni d'aide sociale (37AC2NG2) et d'un autre qui a perdu son emploi en raison d'une querelle. À souligner qu'il s'agit, pour la plupart, de jeunes qui n'ont pas utilisé de services d'accompagnement. « J'ai déjà été à la recherche d'emploi sans rien, mais je me suis toujours placé vite. » (53BL2NG2)

Le chômage ou l'arrêt de travail peuvent ne pas être en lien avec le marché du travail. Au moment de la naissance d'un enfant, des jeunes femmes ont eu droit à l'assurance-emploi pendant un congé de maternité, un autre interviewé, en attente de chirurgie, l'assurance salaire. D'autres sont en thérapie.

Des interviewés ont déclaré ne pas avoir eu d'emploi pendant leurs études ou un retour aux études. Un qui a dit avoir vécu aux frais de ses parents, a analysé le fait de ne pas avoir travaillé pendant ses études comme de la paresse. Il s'est plus tard cherché un emploi sur pression de sa blonde et d'un colocataire.

3.1.4 LE BESOIN D'INFORMATION OU D'AIDE À L'ORIENTATION

Certains interviewés peuvent être en recherche d'emploi mais manquent d'information sur l'emploi ou sur eux-mêmes. Ils ne savent pas comment s'orienter et ont besoin d'une aide soit ponctuelle, parfois plus longue lorsqu'elle nécessite une démarche d'information et même d'expérimentation de certains métiers pour en arriver au choix.

« J'ai eu du chômage. Je l'ai pas demandé tout de suite quand j'ai quitté mon emploi parce que je me disais : « Je vais m'en trouver un assez facilement ». En informatique, j'étais confiant que c'était facile de se placer quand on avait quand même des grandes études. Et puis je me suis trompé parce qu'on est dans une forme de récession, puis deux ans d'expériences dans le jeu vidéo c'est assez spécifique comme domaine. Donc, même si j'essayais de retourner dans ce qu'étaient mes études de base, ça été très difficile de trouver ma place là. » (12AL3OG2)

« [...] justement, j'avais utilisé ça (un emploi qui ne présentait pas d'intérêt) pour aller au chômage, mais à travers le chômage, j'ai vu que c'était pas très intéressant puis que c'est ben beau d'avoir des grosses payes, mais si je gaspillais ça dans la consommation (rires), c'est pas mieux. » (35BX3OF1)

Les façons de s'informer ou de recevoir de l'information sur l'emploi prennent parfois des voies inattendues :

Q. « Tantôt tu disais que la personne de chez Recyclage Vanier t'avait donné sa carte pendant que tu quêtas... » (39AC3OG1)

« Mon ami m'a parlé de ce job-ci (Recyclage Vanier) et j'ai été accepté. » (40BL3OG1)

Q. « Pis ton beau-père, sais-tu comment il avait entendu parler de Recyclage Vanier ? » (44BR2NG1)

3.1.5 LES EMPLOIS DITS « MARGINAUX »

Les 15 interviewés qui se trouvent ou ont déjà eu des emplois dits marginaux ont entre 20-24 ans : huit cas ; 25-29 ans : six cas. Un seul a entre 15 et 19 ans.

Quelques-uns avouent avoir fait du travail au noir comme cet interviewé (25- 29 ans) qui a fait de la plonge et du lavage d'autos pour 40 \$ par semaine.

Parmi les emplois marginaux décrits, on retrouve ceux devenus caractéristiques de la vie dans la rue : le squeegee, la quête et le trafic de drogue. Un jeune de 15-19 ans dit faire du squeegee quand il n'a plus d'argent. Deux autres, âgés de 20-24 ans en ont fait aussi. Un d'eux raconte les émotions qu'on peut ressentir à vivre cette expérience :

« C'est vraiment "thrill" quand t'es dans la rue, c'est l'instinct de survie qui embarque très souvent. Tu te cherches d'la bouffe, comment on se ramasse de l'argent aujourd'hui ? On vas-tu faire du "squeegee", on vas-tu quêter ? Quel... Ok cool on va aller faire du "squeegee". Maintenant avec mon chum X on en fait dans ... [...] Proche du terminus Y, terminus Z. On se rend des fois même pas (nom de quartier), trop de police là, on va vraiment dans des coins bizarres, (noms d'arrondissements). Faire du "squeegee" en disant : "Criss, ils vont jamais là les policiers" » (19BC2NG1).

La vente de drogue revient le plus souvent dans les entrevues comme activité lucrative marginale. Il peut être difficile de s'en éloigner parce qu'il s'agit d'un moyen facile de faire de l'argent. Ce fut l'expérience de trois interviewés entre 20-24 ans et un autre entre 25-29 ans. La vente de drogue peut commencer jeune. Un interviewé entre 20 et 24 ans en vendait déjà à 11 ans en 6^e année (38BL2NG1). Dans le cas du jeune homme entre 25 et 29 ans, la mère aussi était vendeuse. Le jeune homme a été mis à la porte de la maison à 16 ans. Il a dû se débrouiller. Il raconte son histoire :

« Puis là, mon père m'a demandé : « Comment ça que ta mère t'a crissé dehors ? ». Ben, j'ai dit que [...] « A m'a mis dehors parce que je fumais du pot, puis que je commençais à foirer, puis [...] ». Fait que là, j'ai posé des questions à mon père : « Maman a n'en prenait-tu de la drogue, elle ? ». Fait que j'ai eu la vérité sur tout le fond des choses. J'ai su d'où ce que ça venait mon envie de prendre de la drogue... Fait que c'est ça, j'ai su que ma mère en a vendu de la drogue, puis que ma mère en a pris, puis qu'à l'âge de 15 ans, elle vendait pour son père, puis [...] j'ai su la grosse histoire.» (1BL3NG1)

D'autres ont fait la quête, deux de 20-24 ans et un de 25-29 ans. Une jeune femme a fait de la quête pour manger, prendre le bus, une bière et pour remplacer les écouteurs de son ami qu'elle a brisés (5BX2OF1). Un autre entre 25 et 29 ans a volé de la bouffe et du vin pour la revente.

Un jeune homme de 20-24 ans a fait des tatous. Il en a fait un hobby plus qu'un gagne-pain, un hobby qui ne coûte pas cher, dira-t-il : « des seringues traînent partout... » (50AX2NG1).

Les gagne-pains de nature sexuelle ont aussi fait partie du décor. Quelques interviewés ont mentionné en avoir pratiqué dont une jeune femme qui a dit s'être prostituée. Une

autre jeune femme entre 25-29 ans a dansé dans les bars. Elle a commencé à 19 ans, s'est arrêtée à cause de sa fille qui vieillissait. Elle est devenue vendeuse de produits de beauté pendant dix ans comme complément aux prestations d'aide sociale. Sa mère aussi a été danseuse (49BC3OF1). Un jeune homme de 20-24 ans a été une escorte mâle, s'est ensuite converti en masseur érotique (55AL2OG1).

Le métier le plus étonnant, celui de « casseur de gueule ». Un jeune homme de 20-24 ans donne des coups de poing au visage sur commande : « Ça fait deux ans que je pète des "yeules", un coup de poing pour dévisager : 50 \$ » (47BL2NG1).

Pour terminer en beauté la liste des emplois marginaux, il faut ajouter le suivant. Une femme entre 25-29 ans a fait de la chromothérapie où sa passion pour les couleurs est devenue une technique thérapeutique (21BC3OF2).

3.2 Difficultés sur le marché du travail

Les personnes qui ont été interviewées sont à l'âge de l'insertion professionnelle. Elles en ont long à dire à propos des difficultés qui ont caractérisé leur trajectoire. Il était entendu que le schéma d'entrevues comportait des questions à ce propos. La plupart sont entrés dans le sujet et, dans la plupart des cas, pour plusieurs minutes.

Deux grands thèmes permettent de regrouper ce qui a été obtenu en entrevue. Ils concernent l'insertion chaotique en emploi et l'analyse subjective des facteurs ayant entraîné les difficultés.

3.2.1 INSERTION CHAOTIQUE

La plupart des interviewés se sont mesurés à l'emploi et même à plusieurs emplois qui ont pu aller jusqu'à cette limite qu'un interviewé a résumé ainsi : au cours d'une seule année, il dit avoir eu neuf T4 (feuillet des états du revenu) (56BR3OG2) ! Des difficultés apparaissent dès le moment de la recherche d'emploi ou de l'embauche. Il faut d'abord mentionner l'ignorance de ce qu'il faut faire, le fait d'être toujours placé sur des listes d'attente, celui de ne pas avoir de voiture pour se déplacer. Si on est immigrant, il faut ajouter les difficultés du point de vue de la langue, l'attente d'un statut de résident permanent, la reconnaissance d'équivalence pour les études (48BC3OF2).

Les interviewés qui affirment avoir aimé un emploi sont l'exception même si certains ont découvert que c'était le "fun" de travailler en référence au fait d'avoir vécu de l'aide sociale. Le travail sous pression, l'impression de ne pas être à sa place, la routine, le travail manuel non désiré, des projets du gouvernement à la place de "vrais emplois",

selon leur expression, sont autant de raisons évoquées. Quelques exceptions comme cette interviewée qui dit avoir apprécié son stage dans le contexte d'aide d'un organisme. Peu parlent de cette expérience. Les principales explications apparaîtront sous les sections 3.6 et 9.1.1 (Fréquentation des ressources d'aide à l'emploi).

Les critiques concernant les types d'emplois offerts et obtenus n'ont pas manqué. La question de la rémunération revient souvent : c'est toujours trop peu. Les emplois dans la restauration reçoivent un jugement sévère : routine, pression, chaleur intense des cuisines, problème avec le patron. La question des horaires de travail s'ajoute aux insatisfactions : horaires brisés, travail de nuit, emplois sur appel...

La mobilité caractérise aussi l'expérience de la majorité. Ceux qui ont eu un emploi de plus de deux ans font exception. Ce qui est le plus courant, ce sont des emplois de quelques mois. Très peu ont travaillé suffisamment longtemps pour bénéficier de l'assurance-emploi comme il en a déjà été question, soit seulement huit d'entre eux. Les autres ont été renvoyés ou ont décidé eux-mêmes d'abandonner l'emploi.

Des motifs de renvoi ont été signalés. La plupart relèvent d'un mauvais comportement au travail (soupçon de vol, vol de pourboires, mauvais rapport avec les clients dont la rigidité dans un cas). Il y a aussi le fait d'être en retard, de donner un mauvais rendement. La vente de drogue au travail a aussi été signalée.

Des interviewés ont mentionné des motifs d'abandon de l'emploi. La question de la routine revient, le travail ennuyeux, les querelles avec les collègues, des problèmes de santé. Certains ne veulent pas trop s'engager. Ainsi, un interviewé entre 20 et 24 ans dira : « tanné de plier du linge, puis de répondre aux clients, puis d'essayer de les arnaquer » (34AX2OG1).

3.2.2 ANALYSE SUBJECTIVE DES FACTEURS AYANT ENTRAÎNÉ LES DIFFICULTÉS

Il s'agit ici des facteurs évoqués par les interviewés. Ces derniers n'ont pas tendance à attribuer aux autres toutes leurs difficultés. De ce point de vue, les interviewés pourraient même se subdiviser entre ceux qui se culpabilisent (inaptitudes au travail, faible scolarité, problèmes de santé physique et/ou mentale, toxicomanie, problèmes d'orientation) et ceux qui attribuent leurs difficultés à des facteurs externes (le type d'emploi, l'employeur, le milieu, la rémunération).

3.2.2.1 Les facteurs personnels

Les facteurs personnels énumérés sont les plus nombreux. Ils ont d'abord trait aux aptitudes et inaptitudes au travail. L'énumération en est assez longue : mauvais rapport avec l'autorité (perte d'emploi parce que « [...] finir par péter ma coche »

(24AL2OG1), instabilité (incapable de rester en place), difficulté de combiner études-emploi, manière de se vêtir, manque d'autonomie, lenteur liée à la maladie mentale, impulsivité, paresse, préférence accordée à "une vraie job" plutôt qu'à un programme gouvernemental.

La question de la formation entre aussi en ligne de compte : une mauvaise préparation à l'emploi, le regret d'avoir abandonné l'école (plus d'un), de ne pas avoir de métier, d'avoir un DEP tout en ayant la perception que ce n'est pas utile. Plusieurs n'ont jamais aimé l'école, veulent retourner aux études avant de chercher un autre emploi (influence des amis qui n'ont pas abandonné et réussissent sur le marché du travail). Une interviewée n'est pas tentée d'aller travailler même si elle a suivi un cours qui l'aurait préparée à l'emploi. D'autres types de préparation font défaut. Chez les plus scolarisés, on peut être indécis quant à une réorientation qui paraîtrait nécessaire si on a déjà un baccalauréat. On peut regretter amèrement, comme cet interviewé, de ne pas avoir fait de stage en milieu de travail durant ses études (12AL3OG2).

Des problèmes de santé mentale ont souvent été évoqués. Un a craqué parce que l'emploi demandait de la créativité et que lui était réservé dans les relations humaines : « mon problème, c'est moi-même ! » (12AL3OG2). Une litanie des maladies mentales se décline comme empêchement à l'emploi : psychose, plusieurs hospitalisations, schizophrénie. Un interviewé racontera qu'il est capable d'emplois où on dessine et écrit mais est incapable de faire la vaisselle parce qu'"une voix commence à parler" (25AL2NG1). Dans un autre cas, ce sera le syndrome d'Asperger : « Il y en a qui me décrivent quasiment comme un robot avec le monde » ; « Je ne suis pas fait pour être dans le marché de l'emploi à Québec » (33AC3OG1). Un autre pense être psychotique (34AX2OG1), un autre dit manquer d'estime de soi (TDHA) (35BX3OF1). Un autre se dit limité par son déficit d'attention (55AL2OG1). Il y a aussi la dépression, pendant un an dans un cas, qui induit une incapacité à supporter la pression (46AR2OG1).

Pour d'autres, ce sera la santé physique. Une s'est blessée en plus de se dire alcoolique (35BX3OF1). Une jeune femme a dit faire de la boulimie et de l'anorexie alors qu'elle travaillait dans un café (3AC3NF2)

La toxicomanie fait aussi partie de la litanie des facteurs aggravants. Un n'a pas réussi le test de toxicomanie demandé à l'embauche et avoue que la drogue lui a nui (1BL3NG1). Un autre fume du cannabis ("pot") tous les jours depuis 5 ans : « ça me rend séquelle. » [...] « On dirait que je viens de me lever à toutes les heures de la journée. » [...] « Faudrait juste que la job soit dans mon horaire » (22BL1OG1). Un alcoolique voulait seulement la paye. Il prenait son argent pour la drogue, partait sur des "trips" de consommation expliqués par des problèmes familiaux (52BX2OG1). Une

interviewée dit avoir eu des problèmes avec ses employeurs dans un restaurant parce qu'elle était entrée là par son réseau d'amis consommateurs (35BX3OF1). Certains mentionnent la difficulté qu'ils ont eu à conserver un emploi à cause de la drogue, d'autres les attentes qu'ils avaient à la suite d'une thérapie : « Je m'attendais à redevenir quelqu'un parce que, après ma thérapie, je faisais rien que des jobs où je me faisais exploiter » (8BC3OG1).

Des interviewés ont fait mention de leurs problèmes d'orientation comme celui-ci qui dit avoir été placé devant trois emplois qui l'intéressaient, mais ne savait lequel choisir. À l'approche de la trentaine, il veut se réorienter. Il a consommé et a des problèmes de santé mais voudrait bien terminer son secondaire et aller à l'université. Il se décrit aussi comme paranoïaque (40BL3OG1). Une jeune femme s'est dite mal préparée par ses études techniques. Elle aurait eu besoin de tutorat quand elle a essayé de devenir travailleur autonome (21BC3OF2). Un autre dit avoir eu des problèmes avec l'orienteur « ils ont eu de la misère avec moi. [...] Disons que je suis un peu indécis » (44BR2NG1). Il peut s'agir d'un mauvais choix d'orientation comme celui-ci qui a obtenu un DEP en soudure mais ne veut pas être un robot toute sa vie. Il continue de chercher ce qui pourrait être pour lui l'emploi idéal (56BR3OG2). Un autre raconte avec nostalgie qu'il aurait aimé prendre la relève de son père et de son grand-père. Son grand-père ne voyait pas les choses du même œil et lui disait de continuer à aller à l'école. Il a suivi ce conseil, mais s'est arrêté en cours de route, ce qu'il regrette aujourd'hui. À un moment donné, il s'est confronté à son patron et a obtenu de l'assurance-emploi. Il s'est retrouvé aux études dans le cadre d'un programme d'assurance-emploi, mais fait remarquer que sur 43 étudiants, seulement trois ont trouvé des emplois à la sortie. Celle-ci a coïncidé avec celle d'étudiants de programmes réguliers à la recherche d'une place d'apprentis, eux aussi (1BL3NG1).

Une expérience liée à la criminalité intervient dans le passé mais aussi dans le présent de quelques interviewés. Un a de la difficulté à se trouver un emploi parce qu'il est en attente de sentence (28AC2OG1). Un autre a fait de la prison : il ne sait pas ce qu'il veut faire de son avenir, veut voir « l'orientatrice » (42BC2OG1).

3.2.2.2 Les facteurs externes ou liés à l'emploi

Les facteurs externes sont liés au type d'emploi, mais encore plus de mentions se rapportent aux relations avec l'employeur d'abord, puis avec les autres employés, donc aux relations de travail, et à la rémunération.

L'emploi dans la restauration est souvent ciblé. On le considère comme peu payé et n'accordant que peu de chance d'avancement. Une interviewée dira ainsi de son emploi

dans la restauration : « une des jobs que j'ai eu le plus de "marde" dans ma vie » (16AC1NF1).

La référence au "JE" exprime bien le problème de relation qui a pu exister avec l'employeur : « J'obstinais la patronne » ; « J'aimais pas le boss » ; « La gérante me rendait trop stressé » (24AL2OG1) ; « Faut pas que je pense à l'employeur, faut que je pense juste à moi » (37AC2NG2). D'autres emplois auraient appris à ce jeune homme une réalité incontournable à savoir qu'il y a un boss : « Puis t'as pas le choix de l'écouter ». Il s'entendait bien avec les "boss", mais ils étaient "bêtes" pareil (22BL1OG1). Tout un vocabulaire y passe pour parler de l'employeur : abus de la part du boss, employeurs "très autocratiques" (33AC3OG1) ; anciens patrons pas satisfaits : ne s'impliquait pas assez, pas forte en gestion (3AC3NF2) ; frictions avec des employés et avec le boss (encore dans la restauration) ; insultes au patron ; regret de ne pas avoir un employeur qui comprenne que le travail va être plus long (à cause d'un problème de déficit d'attention) (55AL2OG1).

Le milieu a aussi de l'importance comme facteur de désagrément. Pour un, la "job" est intéressante, « mais le monde est chiant » (24AL2OG1). Cela pourra se traduire par la difficulté de contact avec le monde (10AC2OF2), la préférence pour le fait de travailler seul. Un n'aimait pas l'équipe, un autre affirmait que l'ambiance était mauvaise (on parlait dans le dos) ou un autre encore, qu'il y avait des frictions entre les employés. La pression des parents pour que le jeune travaille compte aussi parmi les dimensions négatives de l'expérience de travail.

Même s'il est moins souvent mentionné, le type d'emploi réservé à ces jeunes peu outillés pour faire face aux exigences du marché du travail peut aussi expliquer les difficultés. Un interviewé souhaiterait un emploi qui fasse vivre. Il déplore le nombre restreint d'emplois disponibles tenant compte de son handicap. Les personnes qui sont comme lui « se ramassent toujours dans de petits emplois de trou de cul », ajoutera-t-il (55AL2OG1).

La question de la rémunération apparaît sous toutes sortes de formes comme le fait d'avoir été payée la moitié du salaire en fin de semaine de ceux qui travaillent la semaine (magasin de meubles) (43AR3NF2). Certains disent être prêts à faire n'importe quoi pourvu que ce soit bien payé (44BR2NG1). Un jeune homme a quitté un emploi après le premier chèque parce qu'il considérait ne pas avoir été assez payé (50AX2NG1). Un autre, plus scolarisé, ne veut pas passer sa vie à 18 \$ de l'heure. Il dit avoir la maladie de l'argent et veut un salaire décent (56BR3OG2).

3.3 Bilan des expériences antérieures

Rares sont les interviewés qui disent ne rien avoir retiré de leurs expériences antérieures de travail. Les expériences positives, sans nécessairement toutes les voir en tant qu'expériences de travail, ont pu l'être comme découverte de soi, de ce qu'on veut faire ou ne pas faire, et être comptabilisées dans la somme de nombreux apprentissages.

3.3.1 BILANS POSITIFS

Parmi les acquis mentionnés par les interviewés, il y a le fait, pour un certain nombre d'avoir cumulé plusieurs expériences de travail ce qui leur permet d'avoir une certaine connaissance du marché du travail. D'autres confirment avoir acquis de la polyvalence dans certains métiers et découvert de nouveaux types d'emploi.

Des interviewés mentionnent avoir développé des habiletés comme le travail en équipe, la communication entre les membres d'une même équipe, la responsabilité de soi et des autres. D'autres ont fait de nouveaux apprentissages comme la relation avec la clientèle, le travail avec le public, la polyvalence dans des métiers de la construction. Certains ont découvert leurs préférences quant à la taille de l'entreprise où ils aimeraient travailler, un autre, que cela pouvait être facile de se trouver un emploi (sa blonde en a trouvé huit en un an !).

Parmi les grandes découvertes, celle de soi : la capacité de s'adapter et d'être attentif pour apprendre, mais aussi la maîtrise de soi comme de « mettre de l'eau dans son vin » et de « ne pas trop s'emporter », de ne pas avoir peur du public et de parler. Quelques-uns affirment avoir acquis de la maturité, de l'autonomie, de la stabilité, de la confiance en soi, de la sociabilité et, pour certains, de l'endurance physique. La connaissance de ses intérêts fait aussi partie des acquis tout comme la recherche d'un certain environnement de travail : « ça m'a appris que les "mange-merde", je ne les veux pas à côté de moi » (47BL2NG1). Par le travail, certains se sont donnés un rythme de vie alors que d'autres ont confirmé leur besoin de changement.

Quelques-uns comptent parmi leur bilan positif le fait qu'« il faut aller à l'école pour avoir une bonne "job" » : « J'aurais plus été... "droite" à l'école. [...] Parce que j'aurais déjà fini mon école là, puis je serais déjà en train de travailler là » (28AC2OG1).

Avec l'aide d'un intervenant dans un organisme jeunesse, une interviewée a développé une compréhension des attentes du milieu du travail :

« Puis avant, j'avais la phobie aussi du public, ils (organisme) m'ont aidée à ne plus avoir la phobie du public parce je suis quand même quelqu'un qui parle assez bien, toute. Je ne voulais pas faire de job dans le public, je voulais comme être tout le temps en arrière, puis que personne ne me voit.

Mais là, j'ai commencé à être commis de plancher, puis après ça, vendeuse, puis toute, puis là des stages un peu ici et là, puis là ça m'a dans le fond débloquée. Ça m'a débloquée pour parler aux gens parce que avant je me sauvais, je voyais un client : « Ah ! ». Je me sauvais en arrière dans le « back store », puis j'attendais qu'il passe. Mais, c'est pas tout le temps le fun non plus pour la compagnie, on manque des ventes (rires) ! » (7BC1OF1).

3.3.2 BILANS NÉGATIFS

L'expérience de travail n'aurait rien appris ou aurait appris ce qui manque de ne pas travailler comme le fait de ne plus "voir de monde". Un interviewé affirme que ce ne sont pas les emplois qui l'ont intéressé, mais le fait d'avoir de l'argent pour pouvoir manger, se loger, sortir un peu et s'habiller « sinon c'est clair que c'est vraiment de la merde » (41AX3OG1). Certains y ont découvert ce qu'ils n'aiment vraiment pas, certains emplois comme le travail de caissier, le travail manuel. D'autres ont réalisé que de trop travailler fait détester l'emploi. Une jeune femme aurait appris qu'il ne faut jamais fréquenter (" sortir avec...") quelqu'un avec qui on travaille.

3.4 Attentes par rapport à l'emploi

Les personnes interviewées ont exprimé leurs attentes par rapport au type d'emploi, aux conditions de travail et aux employeurs. Le classement tient parfois compte d'une variable considérée socialement comme importante au regard du marché du travail, la scolarisation.

3.4.1 TYPE D'EMPLOI SOUHAITÉ OU RÊVÉ

Parmi les 56 personnes interviewées, 41 font référence à l'emploi souhaité ou rêvé. Parmi elles, dix n'arrivent pas à nommer un secteur d'emploi, un métier ou une profession qu'elles aimeraient pratiquer (sept garçons, trois filles ; cinq n'ont aucun diplôme ; un a entre 15-19 ans, trois entre 20-24 ans et six entre 25-29 ans). Elles s'en tiennent à décrire un climat ou le régime de travail.

3.4.1.1 Emplois ou lieux d'emplois postulés

Les emplois ou lieux d'emplois postulés sont variés et font référence à tous les ordres d'enseignement comme exigence de base, ce dont il sera question plus loin. Les sans-diplômes nommeront certains métiers sans nécessairement tenir compte des exigences de scolarisation que cela posera ou, tout simplement, ne les connaissent pas. Il sera question de métiers acquis soit par un DEP ou un DEC, soit dans le contexte d'un programme d'insertion professionnelle : soudure, mécanique, électronique, électromécanique, opérateur de machinerie lourde, massothérapie, restauration, caissière, entretien de parcs, éducation spécialisée, policier. Cela pourra exiger des

études universitaires difficilement accessibles à des sans-diplôme du secondaire qui peuvent avoir entre 20 et 25 ans comme de vouloir devenir criminologue ou ingénieur dans l'armée pour construire "des grosses machines de mort" (47BL2NG1). Le travail de rue retient l'attention de certains probablement à la suite de rencontres avec des personnes qui occupent ce type d'emploi.

D'autres identifieront plutôt des lieux où ils aimeraient travailler : boulangerie, brasserie, poissonnerie, chocolaterie, épicerie ou grand magasin, chantiers de construction, centre de la petite enfance, armée, métier qui implique le voyage : sur un train, un bateau de croisière, un avion.

L'art (21BC3OF2), la création en attirent quelques-uns : studio de photo (15AL2OF1), tournée en humour (19BC2NG1), musique (2BL1OF1), création de jeux vidéo (40BL3OG1).

Les diplômés souhaiteront : une carrière artistique comme la sculpture, être journaliste, photographe, caméraman, dans un cirque ; un travail technique : technicien en radiologie, service de sécurité, massothérapie, construction de routes avec organisme qui aide l'environnement ; spécialisation en psychoéducation, pour faire des conférences, faire un métier dans la direction des communications. D'autres voudront pratiquer un emploi manuel à cause de problèmes de santé.

3.4.1.2 Régime de travail ou lien d'emploi souhaité

Un certain nombre souhaiteraient travailler à leur compte (41AX3OG1), être travailleur autonome, avoir leur petit commerce, travailler seul (à cause de problèmes de santé), dans un organisme public, à l'extérieur (plein air, pour que ça bouge).

Certains ne tiennent pas à un horaire fixe alors que d'autres, en réaction aux horaires atypiques, veulent ce type d'horaire, du temps plein, un emploi stable, dans un organisme public (en réaction aux conditions de travail du milieu communautaire), pas de travail de nuit. Certains souhaiteront avoir des congés à des moments fixes et non flexibles. Ceux qui retournent aux études voudraient, pour leur part, des horaires flexibles. Celui qui rêve d'un emploi qui lui permettra de voyager ne veut pas du "9 à 5" (30BC3OG1).

3.4.1.3 Conditions concernant la formation

L'écart entre le rêve et les exigences de formation apparaît parfois si grand qu'il ne peut s'expliquer, en première approximation, que parce que ces jeunes ne connaissent pas les exigences des emplois auxquels ils aspirent ou affirment ne pas savoir ce que cela exige en termes d'études. D'autres savent ce qui les attend s'ils veulent réaliser leur rêve:

terminer un secondaire, avoir un DEP, avoir une attestation d'études, aller à l'éducation des adultes ou à l'université. Mais tous n'ont pas la même détermination pour le faire. Une jeune femme entre 15 et 19 ans veut y arriver (7BC1OF1) et un jeune homme au même âge ne le veut pas (51BX1NG1).

3.4.2 ATTENTES PAR RAPPORT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail ont passablement retenu l'attention, principalement autour du climat de travail, des avantages sociaux, de la rémunération et d'autres avantages personnels.

3.4.2.1 Climat de travail

Au moins huit des interviewés parlent du climat de travail qu'ils souhaiteraient connaître, qualifiant ce climat le plus souvent à partir d'une expérience de travail qui n'a pas toujours été positive : avoir un bon contexte de travail, un climat agréable, une ambiance au travail, un climat de respect entre collègue et avec l'employeur.

Cela peut aussi signifier ne pas être sous pression, c'est-à-dire, travailler à son rythme, se sentir respecté, ne pas se faire juger sur son apparence. Cela peut avoir un rapport avec l'encadrement matériel ou lieu de travail : travailler dans quelque chose de plus gros, dans un domaine où il y a de l'action, à l'extérieur (plein air).

3.4.2.2 Avantages sociaux

Outre le fait de vouloir faire de l'argent et d'être bien payé comme il en sera question plus loin, certains parleront d'avoir de la stabilité en emploi et de bons avantages sociaux, de travailler dans le secteur public après avoir essayé dans le secteur privé, de se retrouver dans un organisme (genre ONG), être rémunérés pendant la poursuite des études.

3.4.2.3 Rémunération

L'exigence d'avoir un emploi payant revient à quelques reprises : « 16 piastres de l'heure : c'est pas de même que j'envisage l'avenir » (41AX3OG1). « pas ma vie à salaire plafonné à 18 \$ » (56BR3OG2). « plongeur : 13-14 \$ pas moins » (52BX2OG1).

3.4.2.4 Autres avantages personnels

Certains avantages recherchés tiennent compte de limites personnelles comme de vouloir un emploi dont les exigences seraient plus souples pour tenir compte de ses capacités, un métier où on pourrait penser « à grandir », où on aurait le sentiment de se réaliser, où on serait seul parce qu'on se perçoit comme solitaire, quelque chose d'artistique, quelque chose de "hot" (pas seulement de la routine). Certains aimeraient

avoir un poste « qui a de l'importance » pour ne pas être un numéro mais sans avoir à monter dans la hiérarchie, avoir un poste qui serait plus avantageux.

3.4.3 ATTENTES PAR RAPPORT À L'EMPLOYEUR

Parmi les interviewés, 43 ont parlé de ce qu'ils attendent de l'employeur, la plupart du temps à partir de la question posée par l'intervieweur. Plusieurs font référence à leur conception de ce que doit être un employeur ou un patron (boss), à leurs expériences antérieures ou à leurs problèmes de santé ou d'attention. Le rapport à l'autorité occupe beaucoup de place à ce chapitre.

3.4.3.1 Rapport à l'autorité

Comme il en a déjà été fait mention, le rapport entre employé et employeur a plutôt été négatif pour plusieurs. La phrase suivante décrit bien le type de rapport que les interviewés qui en ont parlé souhaiteraient avoir : « Tu sais un boss dans le fond qui fait attention à ses employés, qui ne s'en fout pas » (9BC2OF1). D'autres expressions sont aussi parlantes : un employeur égal à soi et une préférence pour le travail d'équipe (10AC2OF2) ; un patron qui ne soit pas supérieur aux employés comme « le triangle : persécuteur, sauveur, victime » (35BX3OF1). Le rapport avec l'employeur n'inclut pas d'attitude de réciprocité de leur part. À tout le moins, ils n'en parlent pas.

Certains expriment avec force une sorte de rejet de l'autorité : pas capable de sentir les personnes autoritaires (41AX3OG1) ; de la misère à se faire gérer : « Tu peux me demander de faire de quoi, ça me dérange pas, mais donne-moi pas un ordre » (46AR2OG1) ; me laisser faire ma job (30BC3OG1). L'obtention d'un diplôme devrait, comme de façon magique, tenir automatiquement à distance le patron trop autoritaire : « Justement, vu que j'ai sorti de mon cours, j'ai ma carte, normalement je n'ai plus à me faire crier dessus... » (37AC2NG2).

3.4.3.2 Conceptions de l'employeur

Une des attentes des jeunes face à l'employeur qui revient le plus souvent, c'est qu'il soit respectueux (16AC1NF1) (11BC2OF1). Cela signifie qu'il soit humain, honnête, compréhensif, en communication avec son employé, qu'il sache l'orienter, l'aider à corriger ses défauts, qu'il soit juste, clément (54AC1OG1), pas chialeur, amical, super attentif, ouvert d'esprit, « super cool », quasiment un ami (31AR1OG1)... « Comme en réinsertion, je sais que mon boss y me jugeait pas si j'étais habillée en punk de même, genre » (5BX2OF1).

Le patron ne doit donc pas être « du monde hystérique », puis stressant, qui aurait l'air marabout, puis méchant, pas hautain (18AR2NG2), pas tout le temps au garde-à-vous

(44BR2NG1). En d'autres mots : « Ne pas me faire crier après... » (7BC1OF1) (45AC2NG1) (43AR3NF2). Il s'agit d'un mal nécessaire : « Quand tu travailles, t'as un "boss", puis t'as pas le choix de l'écouter » (22BL10G1). « J'aime pas trop ça les employeurs, mais pas trop le choix » (29AL3OG1).

En référence à leur santé ou à leur difficulté, certains souhaiteront qu'il comprenne les maladies (exemple : trouble de déficit d'attention) (55AL2OG1), « Qu'il soit sensible à mon vécu » (13AC3OF2).

3.5 Projets d'avenir en ce qui concerne l'emploi

Comme il s'agit ici de projets d'avenir, et que l'âge où on les formule a son importance, les analyses qui suivent se présentent sous chacun des groupes d'âge. Pour chacun, il sera question des projets à court terme, c'est-à-dire dans l'immédiat, et des projets à long terme. Il a parfois été question de cinq à dix ans dans certains cas, mais pour certains interviewés, le long terme peut représenter quelques mois ou l'année qui vient. Devant la difficulté de savoir ce qu'on souhaite pour aujourd'hui, le long terme peut se réduire à demain.

3.5.1 PROJETS DES 15 À 19 ANS

Tous les interviewés de 15 à 19 ans ont parlé de leurs projets concernant l'emploi, soit neuf sur neuf. Se trouver un emploi, c'est même une priorité pour un. Ceux qui souhaitent retourner aux études voudraient trouver un emploi dans le domaine où ils veulent s'investir, avoir un emploi à temps partiel pendant les études, avoir un "band" et faire un album pour un qui a des ambitions dans le domaine artistique.

Peu s'expriment sur le long terme et cela peut se résumer à « Une bonne job que j'aime », sinon ceux qui devront étudier longtemps avant de se trouver sur le marché du travail comme être policier, travailleuse de rue ou intervenante dans un organisme de services.

3.5.2 PROJETS DES 20 À 24 ANS

Les 20 à 24 ans sont relativement nombreux (24 sur 29) à parler de leur projet concernant le marché du travail. À court terme, tous souhaitent se trouver un emploi parce que, comme dit l'un : « à rien faire, c'est plate » (25AL2NG1). Ils connaissent un peu mieux leurs goûts et leurs aptitudes, mais aussi ce qu'offre le marché du travail. La recherche d'emploi prend des connotations plus précises: œuvrer dans le milieu de la manutention et du transport en commun ; s'associer avec un "chum" pour partir une

entreprise d'infographie ; aller dans l'armée mais, pour un, ne pas savoir comment y arriver, ouvrir une résidence (foyer d'accueil) dans une autre ville (53BLN2G2).

Certains ne veulent pas d'emplois traditionnels. Ils veulent donc travailler à leur compte ou être le bras droit de quelqu'un dans les arts. S'ils obtiennent un emploi traditionnel, ils souhaiteraient que ce soit journaliste, photographe, dans les métiers du cinéma mais ils ne veulent pas retourner aux études pour y parvenir. Une interviewée espère ainsi qu'un "chum" va lui trouver un emploi après le programme Jeunes en action (11BC2OF1). Une autre veut un emploi à temps partiel, sinon elle devra abandonner ses études (7BC1OF1).

Dans la description des projets, les manières de faire se précisent : faire une première tournée comme humoriste (être le premier punk à arriver à Juste pour rire) (19BC2NG1). Pour celui qui rêve de voyages : réparer des bateaux (30BC3OG1). Pour l'autre qui est en train d'écrire un livre, en faire un projet à temps plein étant donné que cela fait trois ans qu'il fait des brouillons (25AL2NG1).

Certains n'ont pas encore de projets précis parce qu'ils n'ont pas de diplôme, qu'ils sont encore aux études ou en thérapie. Quelques-uns signalent certaines conditions qui leur permettraient d'entrer sur le marché du travail : avoir un permis de conduire, un emploi qui laisserait du temps libre pour faire son entraînement, trouver un emploi stable ce qui signifie un horaire du lundi au vendredi, faire d'abord un choix de carrière, pouvoir relancer un dernier emploi, suivre un cours pour être préposé aux bénéficiaires pendant ses études, avoir un encadrement qui lui donnerait du boulot.

D'autres en sont encore à l'étape de la définition de projet : peut-être aller en informatique, mais n'a pas terminé son secondaire ; cours dans un domaine, mais veut travailler dans un autre, se retrouver sur une liste d'attente.

À long terme, le régime de travail devient aussi plus précis : « mes vacances comme tout le monde » (14BL2OF1) ; pouvoir être à la maison quand l'enfant va arriver de l'école, une job avec un mois de vacances ; dans l'armée pour avoir un emploi stable, la sécurité d'emploi, de bonnes conditions de travail et de la discipline ; aller travailler dans un autre pays ; faire du travail de rue le soir.

Être son propre patron : « C'est moi le boss » (38BL2NG1). C'est un objectif qui se maintient, mais avec des contours plus précis : s'acheter des Blocs et y installer un atelier ; avoir un atelier d'ébénisterie. « Dans cinq ans, un camion, je vais m'en avoir sorti » (34AX2OG1).

Certains ne voient pas encore ce que représente l'avenir. Un a trop d'idées : il veut s'acheter un calepin pour prendre des notes (25AL2NG1).

3.5.3 PROJETS DES 25 À 29 ANS

C'est dans ce groupe d'âge où 15 des 18 interviewés ont répondu à la question de l'interviewer que les projets paraissent les plus flous et souvent les moins réalistes. À court terme, faire un autre stage, finir son cours, continuer des études même si on en a assez d'étudier, faire ce qu'on peut pour survivre, toujours être en recherche d'emploi. Un interviewé dira que c'est difficile de penser au futur quand il n'y a pas d'emploi.

Quelques-uns ont des projets plus concrets, fonder une fonderie avec d'autres, se placer en ébénisterie, écrire un roman, faire une enquête sur les gangs de rue, faire une attestation en sommellerie, passer un examen pour être constable spécial, mais aussi... rétablir sa santé.

Comme perspective à long terme, on retrouve dans ce groupe d'âge des individus qui ont une certaine crainte de l'avenir. Par exemple, un interviewé ne veut pas se faire de fausses attentes, un deuxième veut prendre de l'expérience avant de se partir en entreprise, un autre voudrait ouvrir un café avec sa compagne mais montre des hésitations ; vouloir débloquer son côté social mais sans être certain de s'inscrire dans un programme qui le permettra. Une autre voudrait avoir un bon travail et gagner beaucoup d'argent parce qu'elle a de la difficulté à gérer son budget. Pour un, c'est « maison, travail, famille » : « J'pas un gars compliqué » (56BR3OG2).

Les projets continuent, pour certains, d'être démesurés : travailler six mois sur un train, un avion ou un bateau de croisière, et être six mois ici ; enseigner après avoir fusionné son intérêt pour l'art et le côté spirituel tout en ayant une pratique artistique « à petite échelle ».

Un interviewé a un projet lié à l'âge : à 30 ans il aimerait "être placé" (30BC3OG1).

3.6 Fréquentation des ressources d'aide à l'emploi

Six interviewés de 15-19 ans, quinze interviewés de 20-24 ans et treize de 25-29 ans, soit 44 parmi les personnes interviewées, ont mobilisé différentes ressources en emploi. De nombreux interviewés (la majorité des 15-19 ans et des 25-29 ans et six répondants chez les 20-24 ans) ont entrepris plus d'une démarche.

3.6.1 MOBILISATION DES RESSOURCES D'AIDE À L'EMPLOI

Plusieurs interviewés ont mobilisé divers types de ressources en emploi : stages, démarche d'intégration ou d'insertion sociale, service d'aide à la recherche d'emploi, emplois subventionnés, emploi et/ou formation dans une entreprise d'économie sociale ou d'insertion socioprofessionnelle, formation spécifique sur la carrière, soutien financier pour des projets de carrière. Certains de ces organismes ou démarches s'adressent à des groupes spécifiques, comme les immigrants ou les jeunes. À l'intérieur de ces démarches, il y a des activités variées : ateliers sur la connaissance de soi et le marché du travail, activités sportives, de plein air et artistiques, suivi en orientation, services de placement et/ou de formation plus spécialisés concernant le domaine dans lequel ils désirent étudier, etc. De nombreuses activités sont réalisées en groupe. Les démarches sont volontaires pour presque tous les interviewés. Ces derniers ont entendu parler des organismes par des intervenants, des proches ou de la publicité.

Plusieurs ont identifié différentes raisons les ayant motivés à entamer certaines démarches (personnelles, professionnelles ou les deux). Certains disent qu'ils voulaient pallier à différentes difficultés personnelles : difficulté à se trouver un emploi, difficultés d'orientation. Ils y voyaient aussi une occasion d'occuper leur temps et de gagner plus d'argent¹³.

Pour certains, ce sont davantage leurs attentes professionnelles qui les ont poussés à entreprendre certaines démarches : possibilités d'obtenir un emploi, acquérir de l'expérience, stages, décrocher un diplôme pour exercer un métier qu'ils aiment, avoir un métier plus payant que ceux qu'ils ont connus, obtenir un emploi rapidement, etc. Les 15 à 19 ans estiment avoir peu d'expériences en emploi, ils souhaitent donc remédier à ce manque pour « être capable de mettre quelque chose sur [son] cv. » (2BL1NF1)

Certains résument les démarches d'intégration entreprises en se référant à l'idée d'enlignement :

« Ça va être un peu le genre de cheminement vers où je vais m'enligner pour savoir si y'a un cours qui m'intéresse parce que je suis pas encore sûr de ce que je vais faire dans mes études. Un enlignement... J'ai besoin de quelque chose qui va me stabiliser, qui va me permettre en même temps de me trouver un appart, de calmer mes choses, de me mettre stable dans ma vie avant de me trouver une job plutôt que de me trouver une job pendant que je suis dans la rue, à ne pas dormir la nuit parce qu'il fait froid ou parce qu'y pleut, puis après ça aller à la job et être épuisé, pas en santé et me

¹³ Plusieurs jeunes ont aussi entendu parler de différents programmes alors qu'ils vivaient de l'assistance-sociale. On retrouve moins de 25-29 ans qui disent avoir mobilisé certaines ressources en étant motivés par l'argent que chez les 20-24 ans.

faire sacrer dehors parce que justement je suis pas en forme. Je préfère arriver là en forme, avoir mon appart, pas avoir de problème. » (24AL2OG1)

« Ça prend le temps de regarder autant la vie professionnelle que personnelle du jeune fait que comme ça, ça nous aide. En même temps, ils sont là aussi pour nous aider à nous enligner dans vie. Aussi au niveau de nos attitudes, nos comportements, ils peuvent nous dire qu'est-ce qui est à réparer, qu'est-ce qui ne l'est pas. Ils nous font juste des remarques. Ils nous disent pas : "Ah ! Tu fais ça, ça, ça !" Non, non, c'est des conseils puis des remarques qu'ils font. Eux-autres, ils [les intervenants] ont quand même vu beaucoup de jeunes déjà puis ils ont déjà leur cours en psychologie, fait que des fois, ils sont capables de décrypter au-travers de toi quelle personne que t'es souvent. » (7BC1OF1)

Un jeune homme montre que ces démarches représentent aussi une transition :

« C'est une place après ta thérapie, que tu peux aller. C'est qu'ils disent que la misère est dans société, mais c'est vrai là. Tu sors de thérapie puis c'est la jungle. Le vrai monde, c'est la jungle là. Eux t'aident à te donner un coup de pouce, à retourner à l'école ou à retourner sur le marché du travail. » (30BC2OG1)

Fait à noter pour une interviewée : elle a commencé des démarches d'insertion en emploi à un âge plus jeune que ce que l'organisme prévoyait, car elle dit qu'elle était plus mature que les autres (7BC1OF1).

On retrouve une seule jeune femme qui dit avoir été obligée de commencer certaines démarches. En effet, elle vivait en institution et les personnes qui y résident doivent « avoir un rôle social » ce qui implique ce type de démarches. Lorsqu'elle a abandonné ses études, elle a donc dû se trouver une nouvelle occupation (2BL1OF1).

Certains n'ont pas complété une ou les démarches qu'ils avaient amorcées pour différentes raisons : retour au travail, emprisonnement, déménagement, rupture. Un interviewé, certains matins, ne se présentait pas à ses stages, car il croyait qu'il n'y aurait rien à faire alors il s'est finalement fait indiquer la porte (28ACOG1). Un autre interviewé n'a pas complété une démarche d'insertion, car il devait étudier en français, mais sa langue maternelle est l'anglais. Il a décidé de reprendre par la suite ses études dans un milieu anglophone (30BC3OG1).

Quelques interviewés semblaient incertains de la nature de leurs démarches.

3.6.2 ÉVALUATION DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES D'AIDE À L'EMPLOI ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION

Les interviewés ont majoritairement apprécié leurs contacts avec les organismes mobilisés. Ils disent apprécier surtout les liens développés, les activités pratiquées, le fait de se retrouver dans les démarches entreprises, les acquis retirés. Par contre,

d'autres aspects plus négatifs, comme l'organisation, la démarche et le type d'activités pratiquées, sont soulignés.

Plusieurs ont surtout insisté sur les liens qu'ils ont créés soit avec les autres personnes du groupe, soit avec les intervenants. Ils aiment l'écoute et le soutien dont ils peuvent profiter. De nombreux autres aspects positifs ressortent : ambiance, activités de plein-air, sportives et artistiques. Certains interviewés disent avoir apprécié plusieurs dimensions des ressources mobilisées, car ils se retrouvent dans ces dernières. Par exemple, une interviewée dit avoir aimé pratiquer de nombreuses activités qui changent régulièrement, car elle dit se lasser rapidement de faire toujours la même chose (10AC2OF1). Une jeune femme, même si elle n'a pas décroché d'emploi à la suite de sa formation, considère qu'elle a appris sur le marché du travail. Elle a aussi pu reconstruire son cv (15AL2OF1). Une autre s'est vu reconnaître les diplômes québécois équivalents à ses études faites à l'extérieur (48BC3OF2).

Certains interviewés parlent de leur(s) expérience(s) :

« Moi, j'aime ça faire une réinsertion avec du monde qui sortent de la rue ou du monde qui ont des problèmes parce que je me sens comme plus... Premièrement, j'ai quasiment jamais travaillé, fait que je peux pas marquer ça sur mon cv. Puis j'aime ça être entourée de monde un peu pareil comme moi pour commencer. » (5BX2OF1)

« Pis c'était vraiment "cool". Je pense que c'est la plus belle job que j'ai jamais eue. On s'amusait vraiment tout ensemble. Après la job, on sortait tous pour boire (rires). J'ai rencontré un de mes meilleurs amis là-bas et les formatrices étaient vraiment le fun. Je les ai sur mon Facebook, genre (rires). Ils me laissaient prendre des initiatives. J'étais en charge des desserts puis je formais les nouveaux un peu. Je "leadais" les affaires puis j'aimais ça. » (11BC2OF1)

« Quand je suis sortie de là, j'étais plus positive, j'avais réglé certaines affaires puis j'avais des problèmes sociaux en plus. En plus du travail, j'avais découvert que mon comportement nuisait à mes relations, que je devais faire l'effort pour m'améliorer et améliorer l'atmosphère de travail. Avec l'aide d'une intervenante, j'ai été capable de réussir ce projet. [...] Aussi, ça m'a apporté ce que j'avais de besoin, c'est-à-dire continuer mes études. » (35BX3OF1)

Les interviewés, mais surtout les 15 à 19 ans croient que certaines démarches leur ont surtout bénéficié sur un plan plus personnel : amélioration des habitudes de vie (établissement d'une routine quotidienne, arrêt ou diminution de la consommation de drogues et/ou d'alcool), développement d'habiletés personnelles (communication, gestion d'émotions), connaissance de soi, apprentissage du travail en équipe. Une jeune fille parle ainsi d'une démarche d'intégration :

« Je considère que ça m'a ouvert une porte vers la vraie vie parce qu'avant ça, j'avais juste connu le secondaire, quelques petites jobines puis vivre un peu dans la rue avec les gens puis ça, ça m'a quand même intégrée. C'est une place d'intégration pis ça quand même marché là. » (11BC2OF1)

Certains, bien qu'ils soulignent plusieurs aspects positifs des ressources qu'ils ont mobilisées, disent en apprécier moins d'autres. Pour quelques-uns, ces raisons sont relatives à l'organisation de la démarche comme telle. Ainsi, autant des interviewés disent avoir apprécié les différentes démarches entreprises en raison des liens qu'ils ont tissés, autant d'autres affirment qu'ils ont plus ou moins aimé les « phases-groupes » de leur démarche. Une l'explique par le fait qu'elle a un caractère assez indépendant (10AC2OF1). Un jeune homme ne se sentait pas à sa place car les gens qui l'entouraient vivaient des problèmes de délinquance ou de toxicomanie, ce qui n'était pas son cas (33BC3OG1). Une autre parle ainsi des gens qui ont commencé un programme au même moment qu'elle :

« Ben, la plupart du monde qui font [nom d'un programme pour les jeunes] c'est sûrement pour l'argent puis pour les activités. Eux [les intervenants], ils veulent en faire une réinsertion sociale, mais si vous voulez vraiment en faire une réinsertion sociale, tu sais... Ce sont tous des gens sur le B.S. qui veulent juste un petit peu d'argent puis se faire payer des trucs, c'est juste ça, dans le fond. Il n'y a pas vraiment de monde qui vont là pour se faire un projet de vie, [mais] c'est ça le but. » (5BX2OF1)

D'autres avouent être moins intéressés par certaines démarches incluses dans le programme suivi, comme les démarches d'orientation, entre autres, parce qu'elles leur apparaissent comme ne convenant pas à leur personnalité ou parce qu'elles leur semblent inutiles. Un interviewé croit que se trouver un emploi par l'entremise d'organismes est inutile, car ça ne lui procure pas davantage de chance d'en décrocher un (6AC2OG1). Pour d'autres, c'est l'aspect bureaucratique et/ou financier précédant le début de leurs démarches qui semble les avoir quelque peu rebutés.

D'autres interviewés ont une perception plus négative de certains aspects de divers organismes, mais ils n'en ramènent pas la cause à ces derniers. Par exemple :

« Je suis satisfaite. Je trouve ça triste qu'ils fassent des coupures dans certains projets. Je trouve ça triste parce qu'il y a des intervenants qu'on aurait voulu garder, mais il y avait des postes qui se coupaient. Comme les activités qui étaient offertes aux jeunes, je trouve qu'il y a beaucoup moins d'activités, beaucoup moins de possibilités pour les jeunes. D'année en année, tu vois que le budget se resserre, se resserre, se resserre. Je trouve ça plate parce qu'avant, je trouve qu'on avait plus d'aide. Comme à [nom d'un organisme jeunesse] y'avait plus d'activités, y'avait plus d'intervenants, plus de sorties. Puis là aujourd'hui, on se fait toujours dire : "Ben, on a plus de budget, on peut pas faire ça. Ah, mon contrat est fini, y'ont pas d'argent pour renouveler." C'est vraiment poche là. » (15AL2OF1)

Pour deux interviewés de 25 à 29 ans, ce sont davantage les critères entourant l'accessibilité aux ressources qui devraient être modifiés, et non ces dernières comme telles. Par exemple, un interviewé dit qu'il apprécierait pouvoir participer autant de fois qu'il souhaiterait à des « jobs gouvernementales¹⁴ » (29AL3OG1).

D'autres soulignent divers points négatifs : périodes de temps trop courtes pour dîner, recevoir un salaire aux deux semaines (c'est alors difficile de gérer son budget), démarches pour avoir accès à des ressources financières à long terme.

Une jeune femme ramène plutôt à elle-même l'échec de certaines démarches. Même si elle a apprécié sa rencontre avec une conseillère en orientation dans un organisme d'insertion, elle reconnaît qu'elle ne mettait pas en application ce qu'elle pouvait retirer, car « il m'est arrivé tellement d'affaires que j'ai pas concentré mon énergie sur qu'est-ce qui m'avait été dit » (14BL2OF1).

Les suggestions des interviewés touchent essentiellement les activités comprises dans les démarches, les activités de groupe, leurs besoins particuliers et les conditions d'accessibilité. Quelques-uns n'ont apporté aucune suggestion à cet effet, car ils ont avoué être très satisfaits des organismes fréquentés.

Certains croient que quelques-unes des activités incluses dans les démarches devraient changer. Quelques-uns suggèrent qu'il y ait plus de stages pour les jeunes, un autre, que certains programmes d'insertion sociale devraient comporter davantage d'ateliers sur la connaissance de soi et proposer plus d'activités. Dans son cas, il précise que c'est nécessaire puisque les journées où il n'y avait pas d'activités, il était davantage porté à consommer de l'alcool (42BC2OG1). Une interviewée apprécierait aussi davantage d'accompagnement en recherche d'emploi (49BC3OF1). Pour une autre, l'apprentissage dans différentes démarches devrait être davantage axé sur la communication (35BX3OG1).

Certaines suggestions concernent les activités de groupe. Des interviewées aimeraient avoir plus de temps pour développer leurs projets personnels, car la phase-groupe de la démarche exige beaucoup de temps.

Certains apportent des suggestions plus spécifiques correspondant à leurs besoins particuliers. Ainsi, un interviewé aimerait que certains organismes aient accès à un répertoire d'établissements intéressés à engager des personnes ayant certains troubles (55BL2OG1). Pour une démarche d'intégration, une jeune femme suggère, lors de la

¹⁴ Il semble faire référence à des emplois dans des entreprises d'insertion. Mais, comme il dit ne pas connaître les différentes démarches qu'il a entamées, il est difficile de connaître la nature exacte de ses emplois.

formation pour les entrevues, « qu'on se fasse apprendre à être honnête, mais pas à se faire pénaliser pour l'être » (11BC2OF1). Par cela, elle veut dire qu'elle aimerait répondre aux questions d'entrevue en étant sincère et honnête et non pas en disant ce que les employeurs souhaiteraient entendre. Une jeune femme aimerait recevoir un salaire hebdomadaire et non deux fois par mois (7BC1OF1).

Pour d'autres, ce sont plutôt l'approche de certains intervenants ou le suivi après une démarche qui pourrait être changé. Un jeune homme croit que les intervenants des organismes d'aide à l'emploi devraient être « originaux puis qu'ils soient vraiment intéressés aux personnes » (8BC3OG1). Certains apprécieraient aussi plus d'encadrement de la part des intervenants, car parfois certains participants deviennent dissipés et dérangent les autres. Les intervenants devraient être plus autoritaires envers les personnes qui sont plus indisciplinées ou irrespectueuses. Pour une, des garderies devraient être réservées aux employés et aux jeunes des organismes, car la conciliation travail-famille est difficile (7BC1OF1). Une interviewée croit qu'un suivi avec un intervenant aiderait beaucoup à la fin de certaines formations pour soutenir le jeune (21BC3OF2).

3.7 Formes d'aide à la subsistance durant les périodes d'inactivité et de chômage

En ce qui concerne les formes d'aide à la subsistance, il faut entendre tout ce qui a permis aux interviewés d'assurer leur subsistance pendant les périodes où ils ont été sans revenu d'emploi. La présentation des références à l'une ou l'autre des formes d'aide dans le tableau qui suit n'a pas pour but de faire des statistiques mais tout simplement de montrer l'importance de certaines formes d'aide par rapport à d'autres et d'illustrer jusqu'où on peut aller pour assurer sa subsistance. La somme des formes d'aide dépasse le nombre d'entrevues ce qui indique qu'un même individu peut avoir eu recours à plus d'une forme d'aide.

Tableau 3 : Classement des formes d'aide à la subsistance utilisées par les interviewés pendant les périodes de chômage ou d'inactivité

Formes d'aide	N	Sexe	Âge (3 groupes)	Scolarité (dip./sans dip.)
Assurance-emploi	7	6G 1F	2 (20-24) 3 (25-29)	5 (sans dip.) 2 (dip.)
Assurance-salaire	2	1G 1F	1 (20-24) 1 (25-29)	2 (sans dip.)
Ass. parentale et alloc. fam.	1	1F	1 (20-24)	1 (sans dip.)
Prog. Emploi-Québec et autres prog	14	8G 6F	2 (15-19) 10 (20-24) 2 (25-29)	12 (sans dip.) 2 (dip.)
Aide sociale*	23	14G 9F	4 (15-19) 13 (20-24) 6 (25-29)	21 (sans dip.) 2 (dip.)
Aide de la famille	15	10G 5F	2 (15-19) 12 (20-24) 1 (25-29)	12 (sans dip.) 3 (dip.)
Aides autres**	7	4G 3F	3 (15-19) 2 (20-24) 2 (25-29)	6 (sans dip.) 1 (dip.)
Maison d'hébergement	3	2G 1F	2 (15-19) 1 (25-29)	3 (sans dip.)
Aide alimentaire	2	2G	1 (20-24) 1 (25-29)	2 (sans dip.)
Autres moyens de financement***	8	8G	1 (15-19) 5 (20-24) 2 (25-29)	7 (sans dip.) 1 (dip.)

* dont 2 contraintes sévères à l'emploi, 1 contraintes temporaires à l'emploi, 2 ont séjourné en prison

** dont amis (2), colocataires (1), conjoints de fait (3) et importance des intervenants (1)

*** criminalité (2), squeegee (1), économies (1), rien (2), quête dans la rue (2)

Ce tableau permet de constater, par exemple, que même s'ils ont occupé un emploi, peu d'interviewés ont profité de l'assurance-emploi faute d'avoir eu des emplois qui aient eu une durée suffisamment longue. Deux ont reçu de l'assurance-salaire à cause de problèmes de santé.

Les interviewés ont plutôt été nombreux à profiter de ce qu'ils nomment eux-mêmes, l'aide sociale ou le BS. Ils n'ont pas tendance à confondre aide sociale et programmes d'Emploi-Québec. Dans ce dernier cas, il s'agit de programmes d'insertion professionnelle dont il est plus valorisant de se réclamer que de dire qu'on reçoit de « l'aide sociale » comme l'a fait remarquer une interviewée : « [...] je trouve c'est plus gratifiant d'être sur Emploi-Québec, Alternative Jeunesse, qu'avoir l'aide sociale » (15AL2OF1).

Parmi les interviewés, 11 ont affirmé sur tous les tons ne pas vouloir ou n'avoir pas voulu se retrouver « sur le BS » ou sur « l'aide sociale ». Pour trois jeunes hommes entre 20 et 24 ans, c'est une question de fierté. Pour un jeune homme entre 25 et 29 ans, c'est plus payant d'avoir un emploi. Ce qu'un certain nombre d'interviewés ont à dire de l'aide sociale recouvre toutes sortes de connotations comme celles de réserver cette aide aux plus mal-pris et même, d'augmenter la prestation pour ces derniers, d'obliger ceux qui en sont capables d'aller travailler ou tout simplement de se sentir « gêné » d'avoir recours à cette aide lorsqu'on est capable de travailler. Dans la deuxième citation qui suit, la phonétique du langage populaire a été conservée pour indiquer l'intensité des propos tenus.

« J'aime vraiment pas ça être sur l'aide sociale, être payé à rien faire, moi, j'aime pas ça là. [...] J'ai l'impression quasiment de voler là. [...] J'aime pas ben, ben ça. J'aime mieux travailler, mon argent. » (31AR1OG1)

« "Criss" de BS, c'est d'l'"esti" de marde là, "fuck" là. Comme [...] j'capable d'travailler ou ben si j'travaille pas, j'vas aller "bummer", "man" là. J'vas aller quêter d'l'argent à place de m'pogner l'BS là. Le BS, sérieux "man" là, j'trouve ça vraiment lâche là, c'est genre... » (50AX2NG1)

Une jeune fille entre 15 et 19 ans s'est résignée à demander de l'aide sociale parce qu'à 18 ans, « il faut que t'aies un revenu » (7BC1OF1). Une autre jeune femme a dit s'être débrouillée sans emploi, sans assurance-chômage et sans aide sociale (32BL2NF2). L'intervieweuse n'est pas parvenue à lui faire dire comment elle s'était "débrouillée".

D'autres (cinq) vont parler avec agressivité de leurs démêlés avec l'agence d'"aide sociale" :

« [...] Dans le fond là, je suis sur le chômage parce que je suis avec [...]. [...] Puis le BS, honnêtement là... c'est de la merde, Ok. [...] Là, c'est que qu'est-ce qui est arrivé, c'est que pour être sur (programme), faut que je sois soit sur le BS, soit sur le chômage. [...] J'ai pas le choix, ok. Mais là ce qui arrivait c'est que pour que je sois sur le chômage, y fallait que je sois sur (programme). [...] Mais, c'est parce qu'avant d'être acceptée sur (programme), fallait que je sois acceptée au chômage. Là, c'était comme un "esti" de cercle vicieux puis là, en tout cas, le chômage avait comme pris mes informations vraiment, c'était mauvais là. » (16AC1NF1)

Même en vivant dans la rue, la fréquentation d'un organisme permet d'avoir une adresse où recueillir le chèque d'aide sociale :

« Q. Puis, quand t'es dans la rue comme ça, est-ce que tu es capable de recevoir tes chèques d'aide sociale quand même ?

En fait je suis dans, justement en ce moment, je suis sur Alternative Jeunesse.» (24AL20G1)

Pour certains de ces jeunes adultes en quête d'autonomie, la famille n'est pas toujours très loin : quinze d'entre eux ont continué d'y recevoir de l'aide dont 13 ont plus de 20 ans.

Le fait que des jeunes de 15-19 ans soient peu nombreux à recevoir ou à avoir reçu de l'aide de la famille, deux sur neuf interviewés, pose question. Cinq proviennent de Centres Jeunesse, de foyers de groupe ou de familles d'accueil. Certains ont déjà exploré plus d'une forme d'aide. On les retrouve dans des programmes d'Emploi-Québec (2), à l'aide sociale (4), dans des maisons d'hébergement (2), à se financer en faisant du squeegee (1). D'autres se sont débrouillés avec des copains ou un conjoint de fait (3). Aucun d'entre eux n'a de diplôme. Le faible échantillon ne permet sans doute pas de connaître de manière quelque peu exhaustive la situation des jeunes de ce groupe d'âge par rapport à la famille mais permet de s'interroger sur la qualité des liens.

Conclusion

Tous les interviewés n'ont pas connu l'expérience du marché du travail. Parmi ceux qui ont accepté de parler de cette question, 19 n'ont pas eu d'autres statuts que celui d'inactif, jusqu'à six entre 25 et 29 ans. Ce projet met donc en scène la grande variété de situations en regard de l'insertion professionnelle des jeunes adultes dont il vient d'être question. Ces jeunes représentent cependant le cas particulier de ceux qui ont beaucoup de difficulté à assurer leur autonomie financière par le biais de l'emploi. Ils se trouvent à l'extrémité des situations les plus difficiles. Ils ont connu peu d'expériences positives, soit qu'ils n'aient pas aimé les emplois qu'on leur a offerts, soit qu'ils aient eu de la difficulté dans les relations de travail (relations patron-employé, relations entre employés, organisation du travail). Il faut ajouter à cela des facteurs aggravants aussi personnels que la santé ou la toxicomanie. Des facteurs externes s'ajoutent comme ces types d'emplois qui semblent « réservés » à cette catégorie de personnes peu préparées à intégrer le marché du travail et qui sont moins bien rémunérés. Il y a aussi la concurrence de ceux qui sont mieux formés.

Les interviewés qui ont connu l'expérience de la rue ont, pour quelques-uns, aimé les défis que pose cette expérience même si c'est lorsqu'ils en sont à peu près sortis qu'ils acceptent d'en parler. L'aide sociale, d'après certains récits, permet la survie de ces jeunes qui font l'expérience de la liberté qu'ils croyaient « sans contraintes ». Mais la plupart voient le recours à l'aide sociale comme une usurpation. Ils préféreront quêter que de s'y inscrire. Les mots pour en parler ont été durs.

Les récits des interviewés témoignent des expériences de travail qu'ils ont vécues, fort peu nombreuses pour certains en tenant compte de l'âge. Comment en profitent-ils ?

Qu'ont-ils retenu de ces expériences ? Constituent-elles des atouts comme la polyvalence lorsqu'il s'agit de postuler un emploi ou si elles sont vues comme autant d'échecs qui peuvent rebuter ou faire craindre un employeur ? Jusqu'où peut aller l'accompagnement de ces jeunes sortis de l'encadrement des institutions scolaires ou de protection de la jeunesse à un âge où d'autres parviennent à l'autonomie ? Jusqu'à quel âge peut-on parler de socialisation à l'emploi ou au marché du travail ?

C'est entre 20 et 24 ans que les projets semblent les mieux formulés et les plus susceptibles de se concrétiser bien qu'un certain nombre de projets affichent peu de réalisme. Cela rejoint des résultats d'autres enquêtes où cette période de la vie est la plus propice pour entamer une insertion professionnelle qui a des chances de se stabiliser dans ces limites d'âge ou peu après. Les réserves observées chez les 25 à 29 ans ne doivent pas trop étonner dans ce cas. Lorsqu'on est devant rien à cet âge, c'est que les obstacles ont été importants et relèvent peut-être plus de facteurs personnels que de facteurs attribuables au marché du travail. Cela, à moins de considérer que dans une société qui recherche l'équité en emploi, des mesures d'aide pourraient peut-être davantage tenir compte des capacités et des limites de certains individus à se tailler une place sur ce marché. Ce constat incite à voir comment d'autres sociétés ont résolu cette question de l'intégration des personnes dont la santé physique ou mentale est fragile.

La plupart des récits entendus au cours des entrevues laissent deviner que la socialisation au marché du travail est loin d'être achevée pour un bon nombre. L'éducation permanente et les organismes dont le mandat est de faciliter l'insertion professionnelle constituent autant de maillons dans une pédagogie qui doit être pensée ou repensée en fonction de mesures d'accompagnement qui ne sont pas ou ne peuvent pas être assumées par le canal régulier des grandes institutions.

Il faut aussi se demander quelle place fait l'impératif de gagner sa vie à ceux qui manifestent de grandes difficultés à y parvenir.

4. LA SCOLARITÉ

Ce chapitre porte sur le cheminement scolaire des jeunes rencontrés en entrevue. La première section traite du rapport que les interviewés ont entretenu avec les institutions scolaires. Ce rapport est abordé en premier lieu à travers la description de la trajectoire scolaire des interviewés: leurs années à l'école secondaire, s'ils ont décroché ou non, moment et motifs du départ de l'école, tentative(s) de raccrochage et projets de retour. Suit l'évaluation qu'ils font de leur trajectoire.

La seconde partie expose leurs représentations de l'école et les facteurs qui viennent influencer leur perception. Ces facteurs sont de divers ordres et peuvent être inhérents à l'école ou extérieurs à elle. On peut d'ailleurs parler de « combinaison » de problèmes pour plusieurs. Certains précisent aussi pourquoi, selon eux, ils ont de la difficulté à fonctionner dans le système scolaire traditionnel.

La troisième partie de ce chapitre est consacrée aux formes d'aide mobilisées. Les différentes ressources auxquelles les répondants ont eu recours pour assurer leur réussite ou leur persévérance scolaire sont examinées. Les interviewés ont aussi apporté quelques commentaires et fait des suggestions quant à ces formes d'aide. Finalement, certains d'entre eux expliquent pourquoi ils n'ont pas mobilisé certaines ressources qui étaient à leur disposition.

4.1 Description de la trajectoire scolaire

Une majorité de jeunes n'ont pas connu une trajectoire très longue dans les institutions régulières. C'est 43 interviewés sur 56 qui ont un DEP ou moins. Les autres ont un DEC ou davantage jusqu'à des études universitaires pour quelques-uns.

La trajectoire scolaire des interviewés n'est pas linéaire, la plupart ayant décroché une fois ou plus dans leur parcours. Par contre, nombreux sont ceux qui ont raccroché au moins une fois.

4.1.1 ANNÉES À L'ÉCOLE SECONDAIRE ET « PREMIER DÉCROCHAGE »

La plupart des interviewés ont été dans des classes ou des écoles spécialisées : présecondaire, VAE (Voie Alternative aux études), FMS (Formation Métiers Semi-spécialisés), entre autres. Leur passage dans ces cheminements n'est pas interprété de la même façon selon les interviewés. Une jeune fille l'a apprécié puisque « le régulier » lui apparaissait trop difficile (9BC2OF1) tandis qu'un garçon considère qu' : « [...] ils ont mélangé les deux problèmes, fait que moi je me retrouvais avec un cave qui gueulait en arrière de moi, puis moi qui étais gelé sur le Ritalin, qui essayais de se concentrer, fait

que... » (19BC2NG1). On retrouve moins de 25 à 29 ans ayant étudié dans des classes spécialisées. Plusieurs ont connu un ou plusieurs redoublements durant leurs années passées au secondaire ou au primaire.

La majorité a décroché au moins une fois durant sa trajectoire scolaire. Les neuf interviewés de 15 à 19 ans ont tous décroché et ils ont abandonné entre 14 et 17 ans. La plupart des 20 à 24 ans a délaissé entre 15 et 18 ans et entre 16 et 18 ans pour les 25 à 29 ans. Ils ont décroché alors qu'ils étaient au secondaire régulier (entre secondaire 1 et 5), dans des cheminements particuliers, des établissements spécialisés, des centres de formation pour adultes, au cégep, à l'université ou après une 13^e année de scolarité¹⁵ (pour une jeune femme immigrante (48BC3OF2).

Parmi ceux ayant suivi des cheminements particuliers, certains ont dû se tourner vers l'éducation des adultes alors qu'ils n'avaient que 16 ans, car leur programme à l'école secondaire se terminait à ce moment. Mais, à leur arrivée, ils avaient souvent la mauvaise surprise d'être déclassés par rapport au niveau qu'ils croyaient avoir atteint. Par exemple, un d'entre eux est arrivé à l'éducation des adultes pensant avoir un secondaire 4 complété, mais il a dû recommencer certaines matières en secondaire 1 (1BL3NG1).

4.1.2 MOTIFS DU DÉROCHAGE

Différents motifs expliquent que ces jeunes aient abandonné à un moment ou l'autre. La majorité a décroché en raison de leur rapport négatif à l'école, mais cela sera explicité plus loin. De plus, comme nous le verrons plus bas, de nombreuses situations peuvent venir influencer la représentation de l'école et incité au décrochage : personnalité des interviewés, problèmes de santé mentale, difficultés relationnelles et familiales, consommation de drogues et/ou d'alcool, événements difficiles, etc. Les représentations négatives des interviewés se sont construites surtout durant leurs années passées à l'école secondaire, mais parfois dès le primaire, ou plus tard, au cégep. Certains quittent aussi devant la difficulté à concilier travail, études et nouvelle vie en appartement.

Des interviewés, selon leurs propos, auraient aussi été encouragés par le personnel scolaire à décrocher ou encore auraient été invités à quitter. « C'est mon professeur qui m'a dit de décrocher. Il m'a dit : "Tant qu'à être de même à l'école, vas-t-en donc sur le marché du travail. Ça te sert à rien d'être ici" » (28AC2OG1). Pour un autre, c'est l'orienteur qui lui aurait conseillé d'aller sur le marché du travail (22BL1OG1). Un autre a été exclu en raison de son absentéisme (41AX3OG1).

15 Elle a expliqué en entrevue que cette scolarité ne correspond pas à un diplôme précis dans son pays d'origine. Il semble que ce soit en quelque sorte des années de scolarité « préuniversitaires ».

Certains ne semblent pas considérer qu'ils ont décroché au sens strict du terme puisqu'ils affirment avoir voulu prendre des pauses, avoir été incertains de poursuivre. D'autres ont eu envie de se féliciter de terminer une étape importante ou voulaient vivre d'autres expériences (voyages, stages, etc.). La plupart était fatiguée de l'école et souhaitait y mettre un terme.

Certains ont des manières d'expliquer leur décrochage scolaire de façon bien singulière. Par exemple, un jeune homme considère qu'il a décroché à sa deuxième session de cégep alors qu'il s'est inscrit et s'est présenté à ses cours jusqu'en quatrième session. Mais, comme il n'avait plus d'intérêt et que ses notes étaient mauvaises, il considère avoir décroché à sa deuxième session (33BC3OG1). Une jeune femme a pris une pause d'un an (lorsqu'elle étudiait dans un centre de formation pour adultes) à l'intérieur de laquelle elle a fait une démarche d'insertion et a suivi une formation en massothérapie, mais elle considère qu'elle a décroché quand même (35BX3OF1). Une autre jeune femme dit qu'elle a décroché au moment où elle est passée de l'école régulière à l'éducation des adultes puisqu'il y a eu un délai d'attente avant qu'elle ne soit acceptée (7BC1OF1).

4.1.3 TENTATIVE(S) DE RACCROCHAGE ET MOTIFS DES ABANDONS SUBSÉQUENTS

De nombreux interviewés ont effectué au moins un retour à l'école. Ces retours sont réalisés dans différentes institutions : l'éducation permanente, un centre de formation professionnelle pour l'obtention d'un DEP, le cégep, l'université et les organismes offrant des formations semi-spécialisées, formation à distance, prisons, écoles pour décrocheurs. La période écoulée entre le temps de la sortie de l'école régulière et le premier retour varie de quelques semaines à quelques années. Ils y retournent généralement entre 17 et 25 ans.

Différents motifs les poussent à retourner aux études. La plupart a raccroché avec l'intention d'avoir un diplôme ou d'obtenir les acquis nécessaires pour aller étudier dans différents domaines ou travailler dans l'armée. Leurs objectifs ont parfois changé en cours de route ; ils se sont rendu compte que les programmes dans lesquels ils s'étaient inscrits ne correspondaient pas à ce qu'ils désiraient. Certains interviewés ont repris leurs études pour faire plaisir à leurs proches ou parce que ces derniers ont commencé des études qui les intéressaient, ce qui les a inspirés. Plusieurs n'ont pas toujours d'objectifs précis non plus, car ils sont incertains de leur avenir professionnel. Au contraire, certains raccrochent lorsqu'ils découvrent un domaine qui les intéresse. D'autres ont décidé de retourner à l'école après avoir fait une démarche d'intégration ou une cure de désintoxication. L'endettement a aussi été un motif de raccrochage pour un,

car il voyait ses dettes s'accumuler et voulait un bon emploi pour les rembourser (41AX3OG1).

D'autres, après avoir travaillé, ont décidé de raccrocher lorsqu'ils n'ont plus d'emplois ou qu'ils veulent vivre d'autres expériences :

« Oui, j'ai chié ma technique, mais, d'un autre côté, c'était sûr que j'allais continuer en quelque part. Là, je me suis engagé en sciences humaines. Fait que là, je me suis dit, je voulais pas arrêter. Je revenais à Québec, je voulais pas travailler à temps plein. Ça n'apporte rien au bout. Je veux dire c'est ben le fun 13 \$ de l'heure, mais je savais que c'était pas ça la vraie vie. » (53BL2NG2)

« Je travaillerai pas dans une usine toute ma vie. » (8BC3OG1)

Quelques interviewés avouent s'être butés à certains obstacles avant de reprendre leurs études. Un jeune homme dit s'être vu refuser le soutien financier d'Emploi-Québec auquel il croyait avoir droit et il dit avoir eu des démêlés avec son ancien patron pour obtenir son assurance-emploi (1BL3NGG1). Un autre jeune homme a raccroché à l'éducation des adultes, d'abord dans une école francophone, mais il devait recommencer l'ensemble de son secondaire. Il a préféré terminer son secondaire dans un milieu anglophone, mais il ne pouvait plus continuer la démarche d'intégration qu'il avait commencée puisque le financement était pour les écoles francophones seulement, ce qu'il a déploré (30BC3OG1).

Pour certains, les raisons des autres départs de l'école se rapprochent de celles de leur premier abandon. Pour d'autres, des difficultés se sont rajoutées aux raisons qui les ont conduits à quitter la première fois : événements difficiles (décès d'un des grands-parents ou d'une tante, problèmes du passé qui ressurgissent, accident), santé mentale, difficultés à concilier travail et études. Certains ont débuté des formations et se sont aperçus, en cours de route, que ça ne leur plaisait pas ou que ça ne serait pas assez payant pour eux. D'autres reconnaissent qu'ils n'étaient pas prêts à retourner à l'école. Une jeune femme de 25 à 29 ans a voulu connaître d'autres expériences. Elle a fait de la coopération internationale et elle a voyagé (48BC3OF2).

Une jeune mère raconte sa situation :

« J'essayais... Une première année, j'avais pas de garderie, pas de gardienne, fait que j'ai été obligée d'arrêter. C'est ma grand-mère qui la gardait. Je trouvais que ça avait pas d'allure. Fait que là, je l'ai fait arrêter. Le décès de mon grand-père, ma séparation, c'est toutes des choses qui ont fait que...c'est quand même dur à gérer pis que, avec les études, c'était trop. Même l'année passée, j'ai failli lâcher mon DEP, parce que j'étais vraiment épuisée. J'avais beaucoup d'études. J'avais une heure d'étude pour ma fille, et moi, j'en avais pour trois, quatre heures. Le ménage à

travers ça, fait que c'était pas évident. Mais finalement, j'ai bûché et j'ai continué. Je dormais 4 heures par nuit, et j'ai continué jusqu'au bout...Mais ça m'a beaucoup fatiguée là. Je suis épuisée, c'est pour ça que chez nous, je vais prendre un an d'arrêt, mais je peux pas arrêter. » (49BC3OF1)

Les motifs qui ont incités les 15-19 ans à quitter l'école une seconde fois sont un peu différents de ceux des autres groupes d'âge. Plusieurs ont quitté pour des raisons inhérentes à l'école. Par exemple, pour un, c'est le personnel de l'éducation des adultes qui l'a encouragé à quitter étant donné son manque de motivation. En effet, il s'est présenté deux fois en deux mois (22BL1OG1). Pour une autre, ce sont ses problèmes relationnels qui l'ont démotivée : « Il y a des crétins partout ! » (2BLIOF1). Pour une, les cours à distance ne lui convenaient pas (54AC1OF1). Pour une dernière, elle dit qu'elle n'était plus capable de ne rien faire :

« J'y ai été pour l'hiver puis, après ça, au mois de juin, j'étais pas capable de rester assis à l'école, rien faire comme, puis regarder les oiseaux chanter fait que j'ai décidé de peut-être essayer de me retrouver une job. » (7BC1OF1)

Les interviewés ont souvent fait de nombreux allers-retours entre l'école et d'autres types d'occupation avant d'obtenir un diplôme, quel qu'il soit. On retrouve ces allers-retours surtout au cégep et à l'éducation des adultes. Mais, au moment de l'entrevue, certains (surtout des 20 à 24 ans) étaient en train de compléter différentes formations et d'autres envisageaient très prochainement un retour.

4.1.4 PROJETS DE RETOUR

Plusieurs envisagent un retour aux études dans un centre de formation professionnelle, à l'éducation des adultes, dans des formations semi-spécialisées, dans des écoles pour décrocheurs, au cégep. Certains souhaitent aussi, une fois que leur DES ou les acquis nécessaires seront obtenus pour s'inscrire à un DEP, accéder à des niveaux supérieurs ou compléter des études déjà entamées. La plupart des interviewés souhaitent retourner à l'école pour exercer un métier qu'ils aiment, changer de domaine ou obtenir un emploi payant.

Pour plusieurs interviewés désirant reprendre leurs études, il s'agit d'un projet à court terme qu'ils aimeraient voir se réaliser au cours de la prochaine année. D'autres envisagent ce projet dans un avenir éloigné, car ils veulent privilégier le travail ou les enfants.

Certains aimeraient retourner terminer leur DES, mais ils semblent incertains quant à leur avenir. Parfois, les objectifs des interviewés sont flous :

Q. « Ben, dans le fond, penses-tu y retourner ? Tu parlais que tu voulais être travailleuse de rue ?

Ouais.

Q. Puis tu veux passer par l'école pour avoir cette job-là finalement ?

Je savais même pas qu'il faut passer par ça. » (2BL1OF1)

« Ben d'abord, j'aimerais aller finir mes études puis aller faire un DEP en mécanique pour après ça m'en aller en génie mécanique.

Q. Ok. Au cégep ou à l'université que t'aimerais aller en génie mécanique ?

Ben ce qui va se présenter sur ma route, je vais le prendre. » (9BC2OF1)

Certains aimeraient retourner dans des domaines spécifiques, mais ils sont limités par leur condition physique ou certains problèmes de santé mentale (voir le chapitre sur la santé). Une jeune femme aimerait bien retourner à l'école, mais elle veut donner la priorité à ses enfants (3AC3NF2).

Un autre jeune avait entrepris des démarches, mais devant les conditions du « gouvernement », il a changé d'idée :

« J'ai essayé de faire des démarches, mais quand j'ai su ça là, je me suis vite reviré de bord.

Q. Ok. Dans le fond, ce que tu me dis, c'est qu'ils voulaient te payer pour que tu retournes à l'école, sauf qu'après, il fallait immédiatement que tu trouves un emploi ?

Ben c'est ça ! Pis quand j'ai su ça là, j'ai fait : "oup" [*sic*].

Q. Parce que tu n'avais pas envie de travailler tout de suite ?

C'est ça. J voulais attendre un peu, au moins pour savourer mon secondaire. » (55AL2OG1)

4.1.5 ÉVALUATION DE LA SITUATION

Peu d'interviewés ont parlé de l'impact que le décrochage et/ou l'aller-retour entre l'école et d'autres occupations ont eu sur leur trajectoire. Ceux qui l'ont fait ont noté des impacts négatifs et parfois positifs.

Certains, avec le recul, déplorent leur décision. Par exemple, un jeune regrette avoir suivi les conseils du personnel de l'école qui l'aurait encouragé à quitter, selon lui (22BL1OG1). Un considère qu'il a pris du retard par rapport aux gens qu'il connaît. Il croit que ses amis de l'époque l'ont influencé à emprunter une mauvaise route (1BL3NG1). Pour un autre, le décrochage, associé à sa consommation, est le début

d'une pente descendante. En effet, après son décrochage, il a commencé à consommer de la drogue, s'est tenu avec la « mauvaise gang ». Il considère que le fait de ne pas avoir son DES lui a nui :

« Si t'as pas de papiers, tu vaux rien là. Sur mon CV : "Avez-vous fini votre secondaire cinq ?". J'le mettais, mais mon secondaire, "niet" fini. Là, ils me demandaient : " Je peux avoir le... ?". Ouin, ok, j'avais l'apporter la semaine prochaine". "Pas de problèmes monsieur, on vous attend". Puis j'y retournais jamais. » (30BC2OG1)

Pour un jeune homme, le retour à l'école n'a pas été aussi facile qu'il l'espérait, car il avait abandonné son DEC technique après un an. Il croyait pouvoir reprendre sans problèmes, mais la direction de programme l'a refusé. Il a dû se réorienter rapidement (53BL2OG2). Une jeune femme croit qu'elle aurait dû se diriger vers l'université au lieu d'accumuler les DEC. Elle aurait eu moins l'impression de perdre son temps (3AC3NF2).

D'autres notent des impacts plus positifs par rapport à leur abandon scolaire. Pour un jeune homme, ça lui a donné l'opportunité de travailler (40BL3NG1). Une jeune femme dit qu'elle est confiante qu'elle s'en sortira quand même (16AC1NF1). Une autre semble vouloir tirer profit de cette pause : « Malgré que j'ai eu des problèmes, d'être plus forte puis de montrer que je suis capable d'aimer ça malgré tout » (26AL1OF1).

Certains jettent un regard à la fois positif et négatif sur leurs abandons successifs. En fait, ils en ont retiré divers apprentissages dont les impacts sont évalués différemment. Pour plusieurs, le décrochage représente une prise de conscience de leur situation ou de leur environnement : « Mon implication scolaire, ça été ma force quand j'étais jeune, puis ma faiblesse [...] ça été d'arrêter l'école, [...] puis ça été de me laisser aller à la paresse. De lâcher l'école ça quelque chose de très mauvais pour moi » (13AC3OF2). D'autres, après quelques expériences négatives sur le marché du travail, disent avoir pris connaissance de la valeur des diplômes pour avoir des emplois qu'ils jugent suffisamment payants ou qu'ils apprécient. Certains s'aperçoivent à quel point ils appréciaient l'école.

Plusieurs se représentent leurs premiers retours aux études comme une perte de temps puisqu'ils ont quitté avant d'obtenir un grade ou un diplôme. Certains se sont à peine présentés à leurs cours, mais ils reconnaissent leur manque de motivation à ce moment. Pour une jeune de 15 à 19 ans, ce retour a même nui à son employabilité puisque cette année de scolarité fait, selon elle, « un trou » dans son CV (7BC1OF1). Pour quelques-uns, bien qu'ils n'aient pas terminé ce qu'ils souhaitaient entreprendre, le retour s'est bien passé et, dans un avenir rapproché ou lointain, ils veulent poursuivre.

Pour d'autres, leurs retours répétitifs leur ont montré que l'école n'était pas faite pour eux. Ils préfèrent prendre d'autres chemins pour atteindre leurs objectifs, soit en prenant de l'expérience sur le marché du travail, soit en traçant leur propre chemin comme ce jeune garçon qui écrit régulièrement pour améliorer ses sketches d'humour (19BC2NG1). Une jeune fille, pour sa part, apprécie cette découverte : « Dans le fond, je veux pas faire des hautes études. Je veux pas aller au cégep, fait que je me suis dit : "Ça me donne pas grand-chose" » (5BX2OF1). Elle se dirige ainsi plutôt vers une formation semi-spécialisée.

D'autres ont réalisé à quel point l'encadrement parental les a encouragés ou, au contraire, lorsqu'il était absent, les a découragés :

« À 16 ans, [quand j'ai lâché], l'école, il [son beau-père] m'a dit : "Vas travailler." Il m'a pas dit : "Tu devrais continuer ton école.", comme moi je ferais avec mon enfant. Si il voudrait lâcher l'école à 16 ans, ben je le motiverais à rester à l'école à cause de ce que j'ai vécu. [...] Moi, je suis rendu à 24 ans puis j'ai rien devant moi. » (52BX2OG1)

À ces motifs, il faut ajouter la difficulté de voir la relation qu'il peut y avoir entre la formation et un projet de vie. Un jeune homme a confié ainsi :

« Je sais pas pour toi, tu sais, y'en a qui sortent du secondaire, ils sont tout suite au cégep ils savent ce qu'ils veulent faire, que c'est, c'est de même ça marche. Ils vont le faire, ils vont être sur le marché du travail à 20, 21, 22 ans, ils vont faire ça tout le restant de leur vie. Ben moi, c'est pas de même ça marche dans ma tête. Oublie ça là, je sais vraiment pas ce que je veux faire. » (50AX2NG1)

4.2 Représentations que les interviewés ont de l'école et des diverses difficultés vécues

Comme mentionné plus haut, la plupart des interviewés ont eu des rapports difficiles avec l'école. Pour un, l'école a même été parmi « les pires étapes de sa vie » (51BX1NG1). La majorité d'entre eux se sont peu valorisés à travers l'école. D'ailleurs, certains considèrent qu'ils ont mieux réussi au primaire, mais le niveau secondaire ou collégial a été plus difficile. Ils se disent « poches ».

Plusieurs facteurs inhérents ou non à l'école ont pu causer ou intensifier la perception négative de l'école qu'ont la majorité des interviewés et représentent parfois ce qui les a incités à décrocher. Ces éléments sont de divers ordres: psychologique (problèmes de santé mentale comme le stress, les troubles d'apprentissage, les troubles de la concentration, l'estime de soi), relationnel, physique (les jeunes prennent du retard en raison de traitements), situation familiale difficile, délinquance, difficultés à concilier travail et étude, consommation de drogues ou d'alcool, événements traumatisants...

Pour plusieurs, ces facteurs se combinent et s'influencent entre eux, ce qui vient changer leur vision de l'école.

Par contre, quelques-uns ont apprécié certains aspects de l'école. Ils aimaient surtout y apprendre et d'autres avaient des préférences pour différentes matières, comme l'histoire, l'éducation physique, l'art dramatique, la cuisine. Certains ont apprécié les stages qu'ils y ont faits. Les amis sont aussi une bonne source de motivation. Certains ont pu profiter d'un bon appui, en particulier de la part de certains orienteurs et des psychologues. Un jeune homme, au local de retenue, pouvait profiter de toute l'attention de la professeure responsable, ce qui l'aidait grandement, dit-il (1BL3NG1). De plus, quelques interviewés n'éprouvent pas nécessairement de difficultés à l'école, au contraire, ils sont premiers de classe. C'est plutôt l'ennui qui s'est installé. Pour un, c'est justement sa capacité à apprendre plus rapidement qui provoquait chez lui de l'ennui en classe. C'est qu'il terminait souvent plus tôt et « s'énervait », selon son expression, car il ne savait pas quoi faire (22BL1OG1).

4.2.1 DIFFICULTÉS INHÉRENTES À L'ÉCOLE

Les difficultés relationnelles rencontrées par les interviewés et vécues à l'intérieur de l'école ont contribué à développer un sentiment négatif envers l'école. Il y a des problèmes relationnels vécus à l'intérieur de l'école. Par exemple, on répandait des histoires à propos d'une jeune fille de 15 à 19 ans, ce qui l'a amenée à décrocher, selon elle (26BL1OF1). D'autres vivaient du harcèlement sexuel, étaient dérangés par le comportement des autres dans leur apprentissage ou « écœuraient » les autres ou se faisaient « écœurés ».

Une jeune fille décrit la situation qu'elle a vécue :

« J'étais tout le temps la plus mature puis la plus développée aussi, fait que je me suis tout le temps faite écœurer quand j'étais jeune. [...]. À [nom d'une école secondaire], tu pouvais marcher puis recevoir un œuf sur la tête n'importe quand. Ça avait pas de respect pour deux cents envers les professeurs non plus, puis là, à la grandeur que moi j'ai là, quand j'ai rentré au secondaire, j'ai la même grandeur que j'ai là, mais tout le monde m'arrivait en bas des épaules, fait que là, j'avais comme une tête et demie de plus (rires). J'étais comme assis puis : "Ouais, ok. Qu'est-ce que je fais icitte encore ?". Tu sais, je me posais vraiment la question. Puis, c'est pour ça qu'à un moment donné, j'ai décidé de lâcher l'école régulière. C'est comme normal. C'était trop immature, j'étais pas dans cette vague-là. C'était toutes des enfants élevés dans la ouate pis que, tu sais, y'ont pas été montré [*sic*] la vraie vie, puis c'est juste : "Ah moi, je crie ! Ah moi, je fais ça ! Tu sais, je me mets du "liquid paper" sur les doigts puis youhou !". Ben non, c'est pas de même que ça marche là. Puis les profs des fois, ils étaient découragés. » (7BC2OF1)

Un interviewé résume ainsi ses problèmes d'intégration :

« J'ai tranquillement délaissé parce qu'encore une fois, je me faisais pas d'amis [...] Admettons que, par image, t'as des canards blancs puis t'as quelques canards noirs. Moi, je faisais partie des canards noirs parce que j'ai été taché [abus sexuels] quand j'étais plus jeune, en vieillissant aussi. Fait que je me suis mis à regarder le monde qui me ressemblait. Le monde qui me ressemblait, c'était du monde qui consommait. J'étais plus à l'aise avec le monde qui allait prendre une grosse "quille" sur le toit du cégep qu'avec le monde qui était super motivé. » (34AX2OG1)

Ce sentiment de rejet peut être vécu aux débuts de l'âge adulte aussi. En effet, une jeune fille a effectué deux retours à l'université, mais, ne réussissant pas à s'intégrer, elle a abandonné (13AC3OF2).

Les relations avec les professeurs étaient parfois aussi difficiles :

« Quand j'étais plus jeune, au primaire, j'ai eu beaucoup de retenues. Ça jouait vraiment. Beaucoup de "Tu vas copier, tu vas faire ci, tu vas faire ça. Pendant que le monde va être en sortie, toi, tu vas faire d'autres choses." [...] Le fait que, admettons il y a le groupe qui part en sortie quand j'étais au primaire puis au secondaire, le fait que le monde puisse aller à la Ronde et que moi, il y ait deux choix pour moi : soit ma mère a pas assez d'argent pour me payer la sortie ou je suis en retenue parce que je suis trop turbulent. Fait que ça, ça m'a blessé puis ça m'est arrivé à plusieurs reprises. Dans le domaine de l'école, j pense que c'est un peu ça qui m'a marginalisé. » (34AX2OG1)

Les intervenants scolaires auraient parfois contribué à développer un rapport négatif à l'école chez certains interviewés. En effet, comme indiqué plus haut, quelques-uns affirment que certains intervenants auraient pu leur suggérer de décrocher ou encore les ont renvoyés. Ils ont pu aussi amener les interviewés à penser qu'ils avaient certains troubles de comportement (avec ou sans raison, selon eux).

4.2.2 DIFFICULTÉS EXTÉRIEURES À L'ÉCOLE QUI ONT CONTRIBUÉ À LES ÉLOIGNER DE L'ÉCOLE

Les interviewés ont souvent vécus de multiples difficultés qui ont contribué à les éloigner de l'école.

Ces jeunes adultes connaissaient des difficultés relationnelles à l'extérieur de l'école qui venaient influencer leur rapport à cette dernière. Ces difficultés relationnelles sont surtout familiales. Par exemple, un jeune homme croit qu'il a développé des problèmes d'agressivité, car il vivait de la violence familiale (52BX2OG1). La consommation des

parents, le fait de ne pas encadrer les jeunes ou de les décourager d'aller dans certains domaines pouvaient également nuire à leur réussite scolaire.

Les troubles de santé mentale, dans le cadre scolaire, ont affecté les jeunes sur divers plans : difficultés à se concentrer, à tenir en place, échec scolaire, agressivité envers les autres et les enseignants, difficultés à s'intégrer. La section sur la santé montrera que des problèmes à cet égard peuvent se refléter dans la perception que les interviewés ont eu des institutions scolaires. Plusieurs jeunes vivant avec des difficultés de santé mentale consommaient aussi (drogue, alcool). Quelques-uns remarquent que leur consommation peut avoir nui à leur situation, soit en étant la cause, soit en l'aggravant. Par exemple, les jeunes pouvaient devenir plus agressifs ou leur consommation interférait avec leur médication. Ainsi, on retrouve chez plusieurs interviewés un « trio » de facteurs qui a nui à leur rendement scolaire et leur représentation de l'école : problème(s) de santé mentale-consommation-relationnels.

À ces facteurs qui viennent influencer négativement la représentation des jeunes envers l'école, s'ajoute d'autres éléments aggravants. Par exemple, des événements traumatisants (décès de personnes proches, délits et emprisonnement), des problèmes de santé physique, l'endettement ou le coût trop élevé des études, l'attrait du marché du travail pour l'argent ont pu amener les interviewés à se détourner encore davantage des institutions scolaires. L'argent est aussi une préoccupation très présente chez les participants de 25 à 29 ans au moment où ils allaient à l'école. D'autres éléments particuliers ont aussi influencé leur représentation de l'école. Par exemple, un jeune qui, au moment où il a eu sa propre voiture, a commencé à retourner chez lui lorsqu'il se faisait expulser d'un cours et cela a fait augmenter son taux d'absentéisme (28AC2OG1).

Ainsi, pour plusieurs, l'école devient secondaire par comparaison avec les difficultés vécues. Leurs propos montrent bien que certains sont dépassés par les situations :

« J'avais pas vraiment de trouble, mais j'étais pas motivé puis j'avais trop de choses à penser. Je pensais à mon retour [à la maison]. » (53BL2NG1)

« J'ai comme décroché de la société carrément puis je voulais comme plus rien savoir. » (5BX2OF1)

4.3 Perception de ne pas « cadrer » avec l'école

Quelques-uns affirment que différents aspects de l'école convenaient difficilement à leur personnalité, ou, à l'inverse, que certains aspects de leur comportement ne cadraient pas avec le système scolaire. Ils n'en comprennent pas toujours les raisons. Un se dit prédestiné à « bummer » (50AX2NG1), d'autres ont des problèmes d'orientation

ou davantage envie de s'amuser. Certains se sont sentis marginalisés à l'école régulière, car ils jugent le système trop normatif. Une jeune femme affirme :

« Mais les études personnellement, c'était difficile. Quand j'avais à faire quelque chose par moi-même, de façon indépendante, je trouvais ça assez "tough". J'avais besoin d'être soutenue par les autres puis avec les autres » (13AC3OF2). Des jeunes se sentent aussi catégorisés et mis de côté par le système scolaire. Par exemple : « Le directeur voulait plus nous [lui et son frère] voir, il nous envoyait à [nom de l'école], une école spécialisée où ce qu'il a du monde que les directeurs veulent plus voir » (29AL3OG1).

Une autre dit qu'elle n'a jamais « fittée » avec l'école et un jeune homme reproche qu'on ne puisse y apprendre suffisamment par soi-même :

« Ce qui m'intéressait moins c'était le fait qu'on était tous pareils, comme tous des numéros, que c'était dur de se distinguer des autres là-dedans. [...] Le seul cours que je me retrouvais vraiment, c'était l'art dramatique. Je suis tout le temps en train de me questionner sur pourquoi que j'"fitté" là... J'ai jamais comme "fittée" dans le cadre de l'école régulière. » (14BL2OF1)

« Et là, ça revenait beaucoup, je me sentais pas à l'aise. Y'a un problème un peu avec le système que l'école m'offrait qui était de pas apprendre par soi-même. J'ai quand même un peu de la famille qui travaille dans le milieu artistique, j'ai toujours développé mes affaires à ma manière. [...] Je me voyais pas à l'école. Je me contredis sur cet effet-là: "L'école était pas faite pour moi". Mais, je me dis : "Si l'école devait être faite pour chaque élève, j'allais dans une école à 1200 élèves... ça aurait été que de la "marde" cette école-là, ça a pas de bon sens". Mais, en même temps, tu te dis : "L'école a un moule, faut que tu "fittes" dedans" puis j'étais pas dedans. J'"fittais" pas avec la manière que c'était géré, la manière que c'était exprimé, la manière que c'était faite. » (19BC2NG1)

4.4 Aide reçue

La plupart des jeunes qui ont parlé de leur rapport à l'école ont profité de certaines ressources à l'intérieur du cadre scolaire ou ailleurs. Pour ceux ayant reçu différentes formes d'aide dans les institutions scolaires, plusieurs devaient rencontrer les psychologues et les éducateurs de l'école en raison de certains troubles. Ils ont aussi eu des suivis avec d'autres types d'intervenants travaillant à l'école ou non : orienteurs, intervenants en toxicomanie, travailleurs sociaux. Les interviewés ne précisent pas toujours si ces rencontres étaient volontaires ou non. Les professeurs, tel que mentionné dans la section sur la santé mentale, surveillaient parfois la médication des jeunes. Les professeurs pouvaient aussi agir en tant que personne ressource dans les cas de fort absentéisme.

D'autres interviewés ont profité de l'aide d'intervenants qui ne travaillaient pas dans le système scolaire. Certains venaient les rencontrer à l'école, comme les intervenants

d'un centre d'aide aux personnes toxicomanes ou d'un centre d'aide à l'emploi. Une autre jeune fille a pu profiter de la complicité de sa travailleuse sociale du CLSC pour accélérer son acceptation dans une école spécialisée (7BC1OF1). D'autres, de 25 à 29 ans, ont suivi des démarches d'orientation dans des organismes d'aide à l'emploi. Ces démarches sont entamées à l'extérieur de l'école parce que les jeunes ont terminé l'école ou parce qu'elles sont réalisées en parallèle avec d'autres thérapies. Un jeune homme, par l'entremise de programmes d'insertion sociale, a pu obtenir des crédits pour terminer son DES et certains sont retournés l'école par ces mêmes démarches (6AR2OG1).

Des interviewés sont parfois appuyés par le personnel scolaire dans des démarches qui, au premier regard, peuvent sembler leur nuire, mais qui, selon eux, les a réellement aidés. Par exemple, un jeune homme alors qu'il avait 15 ans s'est vu accorder le statut de majorité pour qu'il puisse quitter l'école et aller sur le marché du travail (4AC2OG1). Il considère que cette décision lui a été profitable et il en est très reconnaissant.

Certains ont eu recours à différentes ressources lorsqu'ils ont raccroché. Ils ont fréquenté différents organismes (des établissements de formation semi-spécialisée) ou participé à des programmes (programmes pour les jeunes mères, par exemple). Ces organismes offrent souvent des formations en parallèle sur le développement de soi, le marché du travail, des suivis en orientation, etc. D'autres ont pu profiter d'un soutien financier lors de leur retour.

Certains ont eu recours à d'autres ressources, dont certaines plus informelles. Par exemple, un jeune homme qui est indécis quant à son avenir professionnel a beaucoup interrogé les gens qu'il rencontre sur leur métier. C'est de cette façon qu'il a décidé de devenir ambulancier (50AX2NG1). Une année sabbatique a aussi aidée des interviewés à s'orienter.

Quelques interviewés ont parlé du soutien et des encouragements reçus de leurs parents, mais un seul jeune de 15 à 19 ans a fait une telle mention (31AR1OG1).

Un interviewé a mobilisé certaines ressources, mais il semble incertain de la nature des démarches entreprises :

« C'est une place que c'est un peu comme là. On s'assit puis je parle de mes forces, de mes faiblesses, quel genre de job que je préférerais. Là-dessus, ils trouvent les jobs.

Q. Ok, c'était un peu de l'orientation ?

Oui, je dirais un peu ça, de l'orientation. » (46AR2OG1)

4.5 Évaluation et suggestions d'amélioration

Certaines critiques touchant le système scolaire ou ceux qui y travaillent sont rapportées, mais de bons points ressortent aussi. Les interviewés ont parlé également de différents programmes d'aide et du soutien moral et monétaire de leur famille durant leur parcours scolaire.

4.5.1 CRITIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE

Certaines remarques plus négatives sont dirigées vers le système scolaire. Des interviewés sont critiques par rapport à l'aide que les institutions scolaires peuvent leur apporter :

« En fait, qu'est-ce qu'ils font dans les écoles, c'est que ceux-là qui sont un peu distraits, ceux qui travaillent pas aussi vite que les autres nécessairement puis qui sont dans la lune, ce monde-là finit par être sorti de la classe, puis là, ils les envoient dans un petit local, pour être sûr qu'ils ralentissent encore plus là puis qu'ils lâchent l'école. » (41AX3OG1)

Les ressources dans les écoles semblent aussi se limiter à certains types d'étudiants, d'après quelques-uns. Par exemple :

« À [nom d'une école] il y avait de l'appui, sauf qu'aussitôt que t'es trop tannant... Moi, je parlais en classe, fait que je me suis fait foutre [dehors] en secondaire un. Ils m'ont juste fait revenir pour les examens de fin d'année. Même affaire en deuxième année. » (28AC2OG1)

À l'inverse, un jeune homme trouve que ce sont les cas plus lourds qui profitent d'un meilleur soutien : « J'étais quand même dans les plus sages des petits délinquants. [...] J'étais plus le suiveux [sic]. Je pense qu'ils s'attardaient plus aux leaders que moi » (53BL2NG2). Une jeune fille mentionne que c'est le manque d'encadrement à sa nouvelle école qui l'a amenée à décrocher (16AC1NF1).

Des interviewés disent avoir apprécié certaines dimensions du système scolaire, comme le fait de fréquenter un centre de formation pour adultes, car ils ont pu progresser à leur rythme. Certains ayant fréquenté des classes ou des écoles spécialisées ont aimé certains aspects de ces dernières: les expériences de stage, le fait de participer à plusieurs activités, apprendre en riant, profiter d'un meilleur encadrement.

D'autres ont davantage parlé des intervenants scolaires et plusieurs ont apprécié l'appui qui leur a été offert. Par contre, les rencontres avec les orienteurs semblent avoir plus ou moins aidé certains. En effet, ils disent que ces démarches ont été peu concluantes. D'autres n'ont pas le même discours. Une jeune femme trouve qu'elle a vraiment appris

sur le marché de l'emploi (15AL2OF1) et un jeune homme a découvert des alternatives à ses projets d'études (56BR3OG2).

4.5.2 RESSOURCES HORS DU CADRE SCOLAIRE

Les ressources situées en-dehors du cadre scolaire ont suscité aussi quelques commentaires. Certains interviewés disent avoir apprécié leur contact avec les intervenants pour leur présence et leur écoute. Les différentes formes d'aide gouvernementale ont été critiquées par quelques-uns. Par exemple, une interviewée considère qu'il existe un manque d'arrimage entre les programmes d'aide :

« Quand j'allais avec [nom d'un programme], j'ai fait une demande à [...], mais j'ai trouvé ça vraiment ridicule, parce que qu'est-ce qu'(il) me donnait, ben l'aide sociale me le coupait. Ça l'aurait été valorisant que je me fasse pas couper. [...] Après ça, j'ai plus rien voulu savoir. Tu sais, s'ils font des programmes comme ça, ils devraient pas couper d'un autre bord. Je trouve ça complètement ridicule. C'était 10 \$ de différence. Les autres années, quand j'allais à l'école, ben j'ai pas fait affaire avec [...]. Je les ai payées moi-même mes études. » (49BC3OF1)

Mais, quelques-uns ont trouvé avantageux de pouvoir terminer leur secondaire avec le soutien financier d'organismes ou de leur famille. D'ailleurs, les interviewés qui ont profité du soutien moral de leurs parents l'ont beaucoup apprécié et disent que ça les a grandement encouragés. L'entourage proche peut parfois avoir beaucoup d'influence sur la trajectoire de certains jeunes. Par exemple, un jeune homme et son frère jumeau ont abandonné l'école au même moment, sont retournés au même moment, ont commencé des démarches d'orientation en même temps, etc. (29AL3OG1)

Aussi, l'interviewée citée précédemment s'ennuyait parfois lorsqu'elle participait aux activités d'un programme destiné aux jeunes mères, car elle connaissait déjà certaines informations transmises. Mais, elle identifie peu de points négatifs, car elle considère que ça peut être très profitable pour certaines personnes. Par contre, certaines remarques sont dirigées vers celles qui participaient au programme :

« Ben au début c'était positif, mais à la longue ça l'a dégringolé, parce qu'ils ne contrôlent pas le monde qui rentre. Tout le monde peut aller là puis ils perdent leur temps. C'est pas strict, tout est permis. Puis y'a de la drogue, toute sorte de choses. Ils font rien là. » (49BC3OF1)

Une immigrante regrette aussi que les budgets pour les cours de francisation soient coupés. En effet, certaines activités favorisant l'intégration disparaissent, selon elle (48BC3OF2).

Certains ont évalué leur passage dans des établissements donnant des formations semi-spécialisées. Par exemple, ils croient que certaines activités (comme le bénévolat) sont

inutiles, les professeurs se contredisent parfois entre eux et qu'il y a peu de travail à faire parfois. Mais, la souplesse de ces établissements, le fait que les formules proposées correspondent à la personnalité des interviewés, l'apprentissage qu'on en retire sont aussi très appréciés. Un autre jeune homme montre que certaines dimensions de la formation lui ont permis de s'éveiller à différentes choses : « Ça nous aide, ça nous fait voir d'autres choses qu'on voyait pas. Ça nous ouvre, ça nous fait une ouverture d'esprit » (27AR1OG1).

Une jeune femme semble avoir des attentes surtout par rapport à elle-même et non pas par rapport à l'organisme pour mères qu'elle fréquente :

« Ben j'avais hâte de voir si j'allais finir mon secondaire ou pas, si j'allais être capable de rester assise, de pas trop faire mon social [*sic*]. C'était moins pire qu'avant, mais j'ai encore décroché un peu pareil. Mais je l'ai fait jusqu'à la fin. Malgré mes absences, ils m'ont comme tolérée. » (14BL2OF1).

Elle n'a pas terminé ses études secondaires comme elle aurait aimé, mais elle avoue que son « côté social » s'est quand même amélioré, c'est-à-dire qu'elle prenait davantage de temps pour étudier et non pour discuter avec ses camarades.

4.5.3 SUGGESTIONS

Seulement quelques interviewés ont apporté des suggestions destinées aux institutions scolaires et aux ressources mentionnées.

Un seul jeune de 15 à 19 ans a formulé une suggestion concernant ce qui l'aurait aidé : qu'on lui donne la liberté qu'il désire et dont il a besoin (51BX1NG1). Cette suggestion a déjà été mentionnée dans la section sur la santé mentale. Une jeune fille apporte certaines suggestions aux programmes scolaires :

« J'aimerais ça, si ça se peut, dans les cours, à place d'envoyer des affaires sur la religion et la chrétienté [*sic*] puis des choses comme ça, ça serait intéressant qu'y enseignent plutôt la tolérance, la patience, l'estime de soi, la confiance. Ça, ça pourrait changer l'école, hein ! Juste ça. » (35BX3OF1)

La même interviewée constate qu'il existe un manque d'information généralisé sur le TDAH et qu'il devrait y en avoir davantage. D'autres auraient aimé qu'on voit leurs difficultés et qu'on leur propose des services, consulter un travailleur social, par exemple. En effet, le fait d'être encadré semble être stimulant selon les jeunes qui en ont profité. Une intervention des professeurs pourrait aussi aider à stopper l'intimidation, d'après un interviewé (53BL2OG2). Un dernier pense qu'il devrait y avoir davantage de professeurs masculins, car le type d'enseignement qu'ils dispensent conviendrait mieux aux garçons parce qu'ils sont plus souples que les enseignantes (19BC2NG1).

Certains ont proposé quelques suggestions s'adressant aux ressources mobilisées. Un jeune homme suggère d'améliorer certains aspects au côté pratique de la formation qu'il suivait au moment de l'entretien, mais il ne précise pas lesquels (40BL3NG1). Un autre suggère que le bénévolat obligatoire à sa formation soit laissé au choix de l'individu. Il croit aussi que ce bénévolat pourrait être en fait un travail rémunéré au salaire minimum (28AC2OG1).

Les suggestions d'une interviewée touchent la distribution de l'aide financière pour les retours à l'école :

« Surtout par rapport à [nom d'un organisme publique], ben l'aide sociale devrait pas être coupée. Il devrait garder les mêmes prestations. Ça serait un plus et ça serait plus valorisant aussi que de tout nous faire couper, surtout les mères monoparentales. On a tous des dettes puis faut les payer. Tu sais, se faire couper, ça nous met encore plus dans la merde que d'autres choses là. » (49BC3OF1)

4.6 Refus d'aide

Très peu d'interviewés ont refusé l'aide proposée pour assurer leur réussite scolaire ou leur persévérance éducative. Il faut néanmoins préciser que certaines ressources scolaires étaient mobilisées pour des problèmes de santé mentale.

Certains interviewés pouvaient s'être montrés réfractaires à recevoir de l'aide :

« Y'a eu une grosse réunion un moment donné Quand j'étais [en] secondaire 4 et 5, j'avais été convoqué à une réunion sur mon cas avec une dizaine de personnes autour de moi qui essayaient de voir qu'est-ce qu'ils pouvaient faire pour moi. Moi, j'avais pas envie. J'avais juste pas envie d'être dans ce "mood"-là. Moi, j'ai de l'aide du monde, mais le reste du monde ont pas besoin d'aide, tu sais. » (34AX2OG1)

Ou encore, ils ont pu craindre d'aller demander de l'aide :

« J'ai été voir la TS, mais j'avais jamais été la voir avant. Je sais pas pourquoi. Non, je voulais pas être associé à ça puis [...] c'était quelque chose de dire : "Ben là, je suis faible, j'ai besoin d'aide". Puis je voulais pas que les gens [...] voyent [sic] que j'allais dans ce département-là, fait que je m'en passais. » (53BL2NG2)

Conclusion

Pour la majorité des jeunes rencontrés en entrevue, la trajectoire scolaire n'est pas linéaire, car la plupart ont abandonné les études à divers moments avant l'obtention d'un diplôme et se sont repris plus d'une fois. Ils ont décroché de l'école surtout en raison de liens négatifs avec l'institution. Certains ont mentionné des éléments inhérents à l'école (difficultés relationnelles) ou plus personnels (santé mentale, consommation de

drogues et/ou d'alcool) qui ont influencé leur désir de quitter l'institution scolaire. Une combinaison de difficulté était présente chez plusieurs interviewés : santé mentale, difficultés relationnelles et consommation. Certains aspects positifs de l'école ont tout de même été soulignés : le fait d'apprendre, des matières particulières, les amis.

Les interviewés ont jeté différents regards sur leur trajectoire scolaire. Plusieurs l'évaluaient négativement en raison de leur décision d'avoir abandonné, de leur rapport négatif à l'école ou de leurs nombreuses tentatives de raccrochage. Certains reconnaissent par contre avoir réussi à en retirer une certaine expérience.

Différentes ressources pour parer aux difficultés ont été mobilisées. Plusieurs ont reçu différentes formes d'aide à l'intérieur de l'école ou ailleurs (psychologues, éducateurs, travailleurs sociaux, intervenants en toxicomanie) qu'ils évaluent différemment. Certains aspects des ressources situées en-dehors du cadre scolaire et certains programmes gouvernementaux répondaient mal, selon eux, à leurs besoins. Quelques-uns ont refusé les formes d'aide suggérées.

Si l'on observe l'ensemble des groupes d'âge et les différents motifs conduisant à un arrêt pendant les études, peut-on parler de décrochage dans tous les cas ? Comment définir les jeunes qui veulent seulement prendre une pause ou ceux pour qui le raccrochage semble évident et fait sérieusement partie de leur projet ? En effet, pour certains, cette pause dans leur trajectoire scolaire semble avoir été bénéfique ce qui n'est pas le cas pour d'autres.

Quant à la question de l'âge, la trajectoire scolaire des 25 à 29 ans est différente de celle des autres groupes d'âge sur certains points. Davantage de 25 à 29 ans ont décroché après être parvenus à des niveaux scolaires plus élevés : DEC, université... Ainsi, on retrouve proportionnellement plus de 25 à 29 ans ayant complété des études supérieures. Faut-il y voir le facteur « âge » puisque les jeunes de cette tranche d'âge ont pu profiter de plus de temps pour expérimenter différents types d'études ? On ne retrouve aucun interviewé de cette tranche d'âge affirmant qu'on lui a suggéré de quitter l'école. De plus, seulement quelques-uns ont été dans des classes spécialisées. On retrouve aussi davantage de 25 à 29 ans qui ont quitté les études en raison de l'épuisement causé par la conciliation travail-études. Un point en commun réunit les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans : plusieurs avouent avoir ou avoir eu de la difficulté à fixer leur choix d'un champ d'étude.

Les interviewés ont presque tous connu des problèmes de santé mentale et/ou des troubles de comportement lorsqu'ils étaient à l'école. Ces difficultés ont pu être diagnostiquées ou « autodiagnostiquées ». Les problèmes relationnels et de

consommation de drogues et/ ou d'alcool se retrouvent chez tous les groupes d'âge. Il est difficile d'étudier la relation entre ces éléments, car chacun d'eux peut, selon les participants, causer ou aggraver les situations vécues.

Les difficultés réunies forment donc une combinaison de problèmes qui contribuent à développer un regard négatif sur l'école. L'école devient en quelque sorte « de trop » pour un moment. En effet, la majorité de ceux qui ont décroché ont fait au moins une tentative de raccrochage après quelques semaines, quelques mois ou quelques années.

Les stratégies du point de vue de la formation n'ont pas nécessairement eu pour but, pour la plupart, de mener à un diplôme. En effet, quelques interviewés ont décidé d'utiliser d'autres moyens que l'école pour réaliser leurs aspirations professionnelles: apprendre par soi-même ou suivre des formations dans des organismes. D'autres souhaitent se débrouiller sans diplôme. Certains veulent prioriser leur couple ou leur famille. D'autres alternent régulièrement entre le retour aux études et d'autres types d'activités. Il leur semble difficile de développer des stratégies qui permettraient de transférer les formes de connaissances acquises dans le cadre scolaire et à l'inverse, ils ne parlent pas des stratégies développées dans certains contextes qu'ils pourraient transférer dans leur trajectoire scolaire. Il leur paraît difficile d'appliquer certaines compétences tant les difficultés vécues les ont détournés de l'école et de ce qu'elle représente.

5. LA SANTÉ

La très grande majorité des interviewés ont abordé le thème de la santé. Ce thème est divisé en trois grandes sections : santé mentale, santé physique et consommation de drogues et/ou d'alcool. Le tableau suivant représente le nombre, sur les 56 personnes interviewées, de ceux et celles qui ont abordé la question de la santé. Il peut y avoir des cas où il y a cumul, d'autres où seulement un aspect ou deux l'ont été. Cela signifie toutefois que 50 jeunes ont abordé la question de la santé mentale, 40 la santé physique et 34 la question de la consommation de drogues ou d'alcool.

Tableau 4 : Jeunes ayant abordé la question des problèmes de santé

	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Santé mentale	9	24	17
Santé physique	9	19	12
Consommation de drogues et/ou d'alcool	7	18	9

5.1 Santé mentale

La question de la santé mentale est présentée en quatre points. En premier lieu, sont analysées les représentations que les jeunes se font de leur santé mentale. Ces représentations sont étudiées à partir de la façon dont ils décrivent leur état, les éléments pouvant l'aggraver, l'évaluation qu'ils en font, la question du refus d'aide pour certains et le rôle de leur environnement dans la construction de ces représentations. Ensuite, sont présentés les types de thérapies qu'ont entrepris les interviewés et leur évaluation de ces dernières. Les « autothérapies » et les refus ou arrêts de traitement sont aussi abordés dans cette section. La description des suivis après ces thérapies, le rôle du milieu immédiat et les institutions impliquées forment la troisième partie de la section sur la santé mentale.

5.1.1 REPRÉSENTATIONS DE LEUR ÉTAT DE SANTÉ MENTALE

Dans quelle mesure les jeunes sont-ils conscients d'avoir des problèmes de santé mentale ? Quelle représentation se font-ils de leur état ? Quelle en est leur propre évaluation ? Acceptent-ils cette situation ? Quel rôle a joué leur environnement dans cette représentation ?

5.1.1.1 Description du ou des problèmes vécus

Le plus souvent, les interviewés semblent prendre conscience de leur état au moment du diagnostic. Celui-ci remonte souvent à l'enfance (parfois même à l'âge de deux ans). On

ne sait pas toujours ce qui les avait amenés à consulter. D'autres en prennent conscience à travers leur quotidien (difficultés à se concentrer, commentaires de l'entourage, prise de poids, etc.).

Les jeunes adultes vivent des problèmes de différents ordres qui ne présentent pas tous le même degré de gravité : problèmes de comportement (hyperactivité, agressivité, impulsivité, troubles d'opposition, problèmes de concentration, TDAH), TPL¹⁶, dépression, problèmes d'identité sexuelle, stress, angoisse de séparation, paranoïa, schizophrénie, syndrome d'Asperger, troubles alimentaires. Plusieurs ont plus d'un diagnostic.

Certains jeunes « s'autodiagnostiquent » (stress, problèmes de concentration, impulsivité, hyperactivité) ou leur entourage pose un diagnostic sur leur situation :

Q. « Ok. Dans le fond, tu dis qu'il y avait un déficit d'attention, comment tu l'as su s'il n'y a jamais eu de suivi ?

Ben c'est parce que je me promenais tout le temps, je me concentrais pas, je faisais pas mon travail puis j'étais plus distrait par les autres.

Q. Mais y a-t-il déjà eu un diagnostic de ça ?

Non, mais souvent, on me l'a dit. [...] Même en prison, mon professeur me l'a dit. » (42BC2OG1)

Des jeunes de 25 à 29 ans reconnaissent vivre certaines situations, mais n'en parlent pas en termes de problème ou sont incapables de se rappeler clairement de leur diagnostic. Pour certains, ce n'est pas un problème de santé mentale comme tel, mais plutôt un ensemble d'événements traumatisants qui a des répercussions sur leur quotidien.

Les diagnostics semblent avoir été, en partie, intériorisés puisque quelques interviewés parlent d'eux-mêmes en s'y référant. Parfois, ils en parlent au passé et d'autres au présent, comme cette jeune fille qui dit vivre des problèmes d'identités sexuelle :

« Mais, je me suis toujours sentie un garçon en-dedans de moi. [...] Je me considère comme un garçon. Je suis un garçon dans le corps d'une femme. Je suis comme née dans le mauvais corps. [...] C'est beaucoup dur à... J'ai de la misère à accepter mon sexe biologique là. » (2BL1OF1)

Une autre fille rapporte ses diagnostics avec précision : « Ben moi, dans le fond, j'ai été diagnostiquée [date de son diagnostic] comme trouble de personnalité limite sévère avec dépression » (54AC1OF1).

16 Trouble de la personnalité limite.

Certains éléments peuvent aggraver la situation vécue ou en être l'élément déclencheur : situation difficile à la maison, consommation de drogues et/ou d'alcool, rupture, décès d'un proche, problèmes physiques et être en contact avec des personnes qui vivent des problèmes semblables.

5.1.1.2 Évaluation de la situation

Les interviewés entretiennent différents rapports avec leur maladie selon les diagnostics et les impacts sur leur quotidien. Certaines conséquences sont néanmoins jugées minimales et n'empêchent pas les interviewés de fonctionner.

Les difficultés rencontrées sont de différents ordres : physiques (troubles alimentaires, automutilation, gaffes répétées, consommation de drogues et d'alcool), psychologiques (idéations suicidaires, changements d'humeur, stress, angoisse), relationnelles (problèmes avec les parents surtout, ce qui a conduit un garçon à vivre dans vingt-une familles d'accueil), scolaires (difficulté d'apprentissage, manque de concentration, décrochage, échecs, conflits).

Même si les interviewés jugent ne pas connaître une situation grave, ils peuvent considérer qu'elle a des répercussions sur leur vie quotidienne. Ainsi, ils peuvent éprouver des problèmes d'estime de soi à l'école. Pour une, les effets de son stress et de son manque d'estime sont si forts qu'elle se définit comme : « J'sus folle » (16AC1NF1).

Pour certains, les troubles vécus semblent avoir été un passage dans leur vie, mais les conséquences peuvent se faire ressentir encore aujourd'hui. Entre autres, un jeune homme reconnaît avoir de la difficulté à contrôler son impulsivité et il a abandonné l'école (31AR1OG1).

Pour certains, peu importe l'âge, leur diagnostic est un véritable frein. Par exemple, pour deux jeunes filles de 15 à 19 ans, les conséquences de leurs troubles diagnostiqués sont multiples. Ils engendrent chez ces deux jeunes des idéations suicidaires, des troubles alimentaires, des sautes d'humeur, de l'automutilation et de la consommation. Un jeune homme de 25 à 29 ans confie :

« C'est vraiment avoir l'impression que j'ai pu autant d'énergie qu'avant parce que justement, quand t'es motivé en général tu t'alimentes mieux, t'as un but, mais... Mon but, c'était justement mon côté professionnel. Là, quand que ça tout tombé là, je perdais la motivation puis la seule motivation que j'avais c'était d'avoir ma blonde. Puis là je perds ça aussi. Fait que là c'est comme si ça me donne l'impression de tout perdre pis de repartir à zéro complètement. Fait que là j'essaye de me prendre en mains même si ce que j'essaye ça l'échoue souvent. » (12AL3OG2)

D'autres ont pris un certain recul par rapport aux situations vécues. Un jeune homme ayant des idées noires dit qu'il est maintenant armé (18AR2NG2) et, pour un autre, son déficit d'attention fait tout simplement partie de lui (42BC2OG1). Pour certains aussi, ce n'était qu'un épisode passager qui s'est résolu rapidement : « J'ai juste à renier le problème qui était ma blonde, le problème va s'arranger puis je vais revenir normal » (1BL3NG1). Pour un autre, il juge que sa situation est stable, mais ce n'est pas l'avis de son psychiatre. Son psychiatre ne croit pas qu'il va mieux. Il croit que la maladie est toujours présente (40BL3NG1).

5.1.1.3 Acceptation-refus

La plupart des interviewés n'ont pas remis leur diagnostic en question. Ils semblent même l'avoir intériorisé et accepté. Ce sont plutôt les thérapies et les suivis que certains vont refuser.

Chez les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans, certains refusent le diagnostic des experts. Une jeune femme ne semble pas croire aux maladies mentales : « Oui, j'ai eu une psychiatre de huit à 18 ans qui disait que j'avais un trouble oppositionnel à l'autorité, mais... ça pas rapport [...] Ben, le docteur en question, c'est lui l'inventeur » (11BC2OF1) alors que pour d'autres, c'est la lenteur ou la difficulté à leur donner un diagnostic qui les fait douter de vivre des difficultés sur le plan mental.

Un autre interviewé, par contre, suite à de mauvaises expériences avec différents types de médicaments, commence à douter du diagnostic qui lui a été accolé (30BC3OG1). Pour lui, c'est sa nature intrinsèque de bouger beaucoup, d'être incapable de tenir en place. De plus, son médecin de famille lui a confirmé qu'il n'était pas hyperactif.

5.1.1.4 Rôle de l'environnement dans la construction de la représentation

Ce sont surtout les spécialistes de la santé et des services sociaux qui semblent avoir le plus d'impact dans la construction de la représentation que se font les jeunes de leur situation puisque ce sont eux qui posent les diagnostics et assurent le suivi, dans la plupart des cas.

Les interviewés se sentent d'ailleurs souvent jugés par le personnel hospitalier. Par exemple, le personnel œuvrant dans la santé semble souvent faire prendre conscience aux jeunes de leurs propres limites:

« Puis on m'a spécifié, par un neuropsychologue, en plus d'une psychologue, les deux ont dit la même chose, que je peux pas aller plus loin que 4^e régulier secondaire. Je ne peux plus aller plus loin, alors j'ai pas le choix de faire une autre procédure pour avoir supposément un secondaire 5. En ayant l'équivalence que j'ai eue, j'ai pu compléter mes études pour l'instant parce que je peux pas aller au-delà de ça. » (35BX3OF1)

L'école accompagne en un certain sens le système de la santé et des services sociaux dans la thérapie des jeunes puisque ceux-ci peuvent profiter de services scolaires et que certains professeurs vérifient si la médication est bien prise. Elle pose aussi, en un certain sens, une étiquette sur certains jeunes en les plaçant dans des classes spécialisées. D'après certains interviewés, c'est parfois l'école qui oblige parfois les parents à faire en sorte que leur jeunes soient traités.

Certains interviewés disent que leur réseau primaire et leurs amis sont présents pour eux, mais que c'est la famille élargie qui ne semble pas comprendre leur situation. Pour d'autres, une partie de leur réseau est quasi-absente. Plusieurs ne mentionnent pas si leurs parents remettent en doute leur diagnostic ou les suivis proposés. Mais, comme une thérapie est souvent amorcée après un diagnostic, on peut supposer que le plus souvent les parents ne s'y opposent pas. Les familles acceptent aussi parfois, avec ou sans difficulté, que leurs enfants cessent leur suivi. Les « autodiagnosics » viennent parfois des commentaires de l'entourage.

Un cas particulier où un interviewé de 20 à 24 ans décide de cesser de prendre sa médication à l'âge de 14 ans avec le consentement de ses parents :

« J'ai un peu de misère avec l'école. J'ai jamais été très à l'aise, j'ai été mis au Ritalin pendant cinq ans. [...] Mes parents m'ont vu, jusqu'à l'âge de sept, huit ans, j't'un gars très énergique, j'joue au soccer, j'faisais d'la peinture le soir. [...] On m'a drogué au Ritalin de quatrième année jusqu'à peu près secondaire deux. Puis c'est moi qui a décidé d'arrêter. Mes parents m'ont dit : "Quand t'étais au Ritalin, tu donnais plus, tu mangeais plus, tu vivais plus, t'étais devant la tv, t'étais un légume, tout simplement [...]. Puis c'était vraiment plate. On a eu l'impression de perdre notre enfant..." »
(19BC2NG1)

5.1.2 THÉRAPIES

5.1.2.1 Accès et thérapies proposées

La question de l'accès aux thérapies a été peu soulevée. Il semble que ce soit plutôt l'accès à des suivis et à des services plus spécialisés qui pose problème, surtout chez les 20 à 24 ans. Par exemple, la zoothérapie, les suivis après une cure de désintoxication, des suivis plus adaptés à l'école et le fait de mal cibler les problèmes des jeunes ont été identifiés.

Le plus souvent, les interviewés, suite à une rencontre avec un spécialiste qui pose un diagnostic, entreprennent une thérapie. Les raisons de cette première rencontre ne sont pas toujours précisées. Comme les interviewés sont souvent très jeunes à ce moment, ils ne se rappellent pas nécessairement si ces traitements étaient volontaires ou non. Mais, pour ceux, ayant débuté des démarches vers la fin de l'adolescence ou au début de l'âge

adulte (surtout les 25-29 ans), elles étaient volontaires. Pour plusieurs, il y a eu plus d'une thérapie entreprise au cours des années.

Les thérapies sont variées et elles sont souvent accompagnées de médication. Les jeunes peuvent rencontrer un ou plusieurs spécialistes de la santé (psychologue, psychiatre, sexologie, médecin) à l'école ou ailleurs. Leur thérapie est aussi réalisée en parallèle avec d'autres intervenants : travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, nutritionnistes, hypnotiseurs, etc. L'école, la Cour ou le centre jeunesse peuvent parfois exiger aussi une thérapie.

Suivant une hospitalisation, des interviewés commencent souvent des thérapies de groupe à l'hôpital ou ailleurs. Certains sont aussi référés. D'autres vont davantage recourir à des services communautaires ou privés pour suivre leur thérapie. Deux jeunes filles de 15 à 19 ans ont eu droit à plusieurs services puisqu'elles ont vécu en foyer de groupe et en Centre jeunesse. Un n'a pas eu accès à une thérapie parce que le spécialiste ne savait pas de quoi il souffrait (34BX2OG1).

5.1.2.2 Évaluation et suggestion d'amélioration

Les interviewés sont satisfaits de certaines dimensions de leur thérapie passée ou en cours. Ce qui semble les aider le plus est l'écoute et le suivi qu'ils retrouvent surtout chez des travailleurs sociaux, des éducateurs ou des travailleurs de rue. Ils se sentent aussi mieux outillés face au quotidien. La médication, le fait d'avoir accès à des services pour hommes seulement, un lien de confiance solide avec les intervenants et le fait de sentir que la thérapie fait réellement progresser sont aussi des aspects positifs soulignés par certains.

D'autres semblent moins satisfaits (surtout les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans) par rapport au comportement du personnel rencontré. Ils reprochent essentiellement une incompréhension, un manque d'écoute, un lien de confiance faible, le fait de se sentir jugés, la lenteur des services, le fait d'avoir été plus ou moins bien encadrés à l'école, certains diagnostics qui ont été cachés. Ils déplorent aussi que la thérapie se limite souvent à une médication. La thérapie répond donc parfois mal à leurs besoins. Par exemple,

« Je me suis jamais sentie bien avec lui [son psychiatre]. J'ai l'impression que je suis comme un objet ou une personne qu'il s'en fout. C'est ma perception, mais... Il dit qu'il me connaît très bien, mais tu sais, dans le fond, c'est juste mes papiers. » (2BL1OF1)

« J'ai eu un suivi psychologique étant jeune. Mais, à l'âge de huit ans, y'a un psychologue qui m'a traitée de folle. [...] Depuis ce temps-là, ben y'a pas un "fucking" psychologue qui m'a approchée, qui m'a parlé puis faut pas qu'il y en aille (rires). [...] J'ai la phobie des psychologues depuis ce temps-là. Tu sais, à tous les jours, y'a pas un matin que je me réveille puis je me dis : "J'suis folle". Ah, j'ai vraiment été traumatisée... » (9BC2OF1)

Les effets secondaires de la médication sont aussi très critiqués. Plusieurs mentionnent qu'ils étaient « gelés ben raide » ou encore qu'ils ressemblaient à des « légumes ».

Plusieurs jugent qu'il existe certains manques : manque de formation du personnel des services sociaux sur les agressions sexuelles, manque d'information sur les troubles vécus, difficulté à aborder le domaine de la sexualité dans les thérapies, incompétence de la DPJ dans certains domaines, manque d'aide pour ceux qui veulent cesser de faire de la prostitution et manque de ressources pour les personnes ayant des problèmes d'identité sexuelle.

Le fait de changer souvent d'intervenant peut avoir nui à des interviewés :

« C'est comme plus difficile, toujours recommencer. Un psychologue s'en va à une autre place, ben c'est toujours recommencer ton histoire avec quelqu'un d'autre. Comme les jeunes de la DPJ, ben on se lasse de ça. On se lasse de toujours recommencer notre petite histoire parce que ce sera pas la première fois que tu vas le dire. Fait que ça c'était vraiment tannant, c'est décourageant. » (15AL2OF1)

Une jeune fille fait une observation qui rejoint ce que sous-entend le discours de plusieurs :

« C'est souvent, on se fait dire quoi faire, peu importe où, peu importe que ce soit le médecin, que ce soit genre les psychologues, le monde à l'école ou la loi, on se fait dire quoi faire : " Fais ça, fais pas ça". Mais, pas encourager profondément à comprendre les choses, qu'est-ce qui est bien puis pourquoi je trouve que c'est pas humain. C'est humain, dans un sens parce qu'on est humain, mais, je trouve que c'est déconnecté des vraies choses. » (11BC2OF1)

5.1.2.3 Autoévaluation et autothérapie

Les jeunes qui s'« autodiagnostiquent », en général, n'expriment pas le besoin d'avoir une thérapie. Mais un d'entre eux qui croit avoir des problèmes d'impulsivité se dit très heureux de pouvoir travailler cet aspect de sa personnalité dans une maison d'hébergement (31AR1OG1). Certains se contentent d'apprendre à vivre avec ce diagnostic alors que d'autres préfèrent entreprendre une « autothérapie ». Par exemple, une jeune fille vivant des crises de panique apprend à reconnaître les signes physiques qui précèdent ses crises (11BC2OF1) et d'autres préfèrent attendre tranquillement que les périodes difficiles passent d'elles-mêmes.

D'autres, davantage des 25 à 29 ans, en parallèle à une thérapie amorcée ou en attente de celle-ci, tente d'apporter leur « petit plus » personnel à leur situation. Une jeune femme ayant vécu de troubles alimentaires dit : « C'est ça qui m'a amenée peut-être à étudier aussi en diététique, pour essayer de régler ce problème-là aussi » (3AC3OF2) ou encore une jeune fille cherche sur Internet pour trouver des trucs pour contrôler son anxiété (43AR3NF2).

5.1.2.4 Refus ou arrêt de thérapie

Un seul jeune de 15 à 19 ans entretient un lien particulier par rapport à sa santé mentale. Il a été diagnostiqué relativement jeune : « J'ai été diagnostiqué à deux ans, hyperactivité grave. » (51BX1NG1) Il a refusé toute aide ou médication :

« Mais, je faisais rien que de la marde, fait que [...] J'étais quelque chose. J'ai toujours rencontré des psys pour me calmer, des thérapies sur la violence. Y'en a qui ont essayé de me faire des thérapies sur la drogue [...] Ça donnait jamais rien à chaque fois là. J'aimais pas ça. Je voulais rien savoir de m'asseoir devant un gars puis de lui parler de mes problèmes de drogue. J'arrivais tout le temps-là ben gelé là. Ça tout le temps chié. [...] J'ai juste pas besoin d'eux-autres. Je veux pas avoir besoin d'eux-autres. Je suis une tête de cochon, fait que... » (*Ibid.*)

Il ne semble ni rejeter son diagnostic, ni l'intérioriser. Pour lui, une seule solution s'impose :

« Ben ce qui aurait pu m'aider, c'est que j'aie ma liberté quand je l'ai demandée. J'étais trop jeune, trop jeune pour avoir de la liberté aux yeux de la société, quand t'as dix ans, onze ans... Moi, c'est tout ce que j'ai toujours voulu » (*Ibid.*).

On retrouve davantage de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans qui refusent toute forme d'aide. Certains jeunes cessent leur traitement à l'adolescence ou au début de l'âge adulte surtout en raison des effets secondaires de la médication. Ces arrêts se font avec ou sans l'accord des parents. D'autres refusent d'entreprendre toute thérapie par orgueil en disant qu'ils préfèrent se débrouiller seuls. Ils refusent de parler pour ne pas inquiéter leur entourage ou en raison de certaines craintes : « Je me suis dit : "Pourquoi je suivrais un psychologue quand je sais que c'est passer ?" [...] Même si je sais qu'y sont fait pour ça, ça me tentait pas de me ramasser avec des pilules pis me faire diagnostiquer une maladie mentale ou n'importe quoi » (1BL3NG1). D'autres ne précisent pas la raison pour laquelle ils ont refusé une thérapie.

5.1.3 SUIVI

Peu de participants ont eu un suivi. En effet, quelques-uns étant satisfaits de leur thérapie ne jugeaient pas qu'un suivi ait été nécessaire. D'autres n'expriment pas ce

besoin d'avoir un suivi, soit car ils étaient en thérapie au moment de l'entrevue, soit cette dernière n'a pas répondu à leurs attentes. Mais pour ceux qui auraient désiré en avoir un, il était difficilement accessible. Par exemple, ils auraient aimé continuer à être suivis par les mêmes intervenants qu'en thérapie, mais ils doivent être suivis par un médecin généraliste.

Un suivi après une thérapie se résume parfois à une médication et des rencontres avec un spécialiste pour le dosage. La question du « post » semble donc surtout assumée par les services de santé et de services sociaux.

Même si peu d'interviewés ont exprimé le désir d'avoir un suivi, certains reconnaissent qu'il existe un manque à cet égard :

« Comme moi, je suis chanceuse, j'ai [eu] ma place, mais je suis sûre que y'a plein de monde qui en aurait besoin. Comme à l'hôpital, je veux dire, y'a du monde qui est vraiment grave, qui est vraiment pas guéri. Dès qu'ils sont plus dangereux ou dès qu'il manque de places, ils les mettent dehors, sont encore fous puis y s'en rendent même pas compte. J'ai plein de mes amis qui sont "full" en psychose puis y'a personne qui s'en occupe. » (5BX2OF1)

Dans le même sens, une jeune femme mentionne, que lors de ses sorties d'hôpital, les spécialistes « ont pas réglé le problème, ils l'ont rien que repitchée [sic] dans la société » (15AL2OF1).

Plusieurs 25 à 29 ans sont satisfaits de leur suivi offert par le système de santé : ils se sentent en confiance et ils savent que les intervenants sont là pour eux. Très peu d'interviewés semblent profiter des organismes de services. Ceux qui les fréquentent ont entre 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. Les interviewés aiment la diversité d'activités que l'on retrouve dans les organismes pour personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Ils peuvent aussi y rencontrer de nouvelles personnes. Des interviewés émettent aussi des critiques face à certains organismes : il devrait y avoir des services téléphoniques 24 heures sur 24 et les activités sont parfois inintéressantes et infantilisantes.

La question du « post » ressort particulièrement pour les deux jeunes filles de 15 à 19 ans ayant connu ou connaissent présentement les Centres jeunesse et les foyers de groupe. En effet, pour une qui atteindra bientôt sa majorité, les différents services qu'elle reçoit pourront se poursuivre un certain temps, mais elle devra ensuite déboursier. Or, elle n'en a pas les moyens et redoute les listes d'attente. L'autre jeune fille, qui a déjà quitté le centre jeunesse, ne reçoit plus aucun suivi, malgré ses deux hospitalisations en urgence psychiatrique et ses diagnostics.

5.2 Santé physique

La seconde partie de ce chapitre porte sur la santé physique. Sont d'abord étudiées leurs propres représentations de la situation à partir de leur description des causes relatives à leurs problèmes et de l'évaluation des impacts sur leur trajectoire. Les diverses démarches entamées sont ensuite exposées avec l'évaluation et les suggestions d'amélioration proposées par les interviewés. La question du refus de certaines formes d'aide est aussi présentée ici. Le cas de Sébastien (nom fictif), un jeune sourd-muet vivant avec une déficience, y est traité pour montrer les besoins et projets que peuvent avoir des jeunes connaissant des handicaps comme c'est son cas.

5.2.1 REPRÉSENTATION DE LEUR SANTÉ PHYSIQUE PAR LES INTERVIEWÉS EUX-MÊMES

5.2.1.1 Description du ou des problèmes vécus

Les problèmes de santé physique rencontrés par les interviewés sont très variés et leur gravité est évaluée différemment.

Quelques-uns ont rencontré plus d'un problème physique qu'ils considèrent légers ou passagers : douleurs physiques, mauvaise forme physique, plusieurs blessures, allergies, ITS¹⁷, douleurs ressentis à différents endroits (genoux, dos, cheville) ou dans l'ensemble du corps, asthme, endormissement, problèmes de digestion, de foie, de poids ou de vision, bégaiement. Pour la plupart, ces problèmes n'ont pas de réels impacts sur leur vie quotidienne.

Des jeunes de tous les groupes d'âge vivent parfois des difficultés ou une combinaison de problèmes plus lourds qui ont pu restreindre leurs activités ou leur fonctionnement habituel (pendant un certain temps ou non) et qui ont pu nécessiter des suivis. Par exemple, une jeune de 15 à 19 ans a un déplacement des vertèbres, une tachycardie¹⁸ et un pneumothorax¹⁹ (54AC1OF1). Une autre connaît des problèmes de dos (lombalgie). Parfois, elle est incapable de marcher et elle a des problèmes avec les ligaments de sa main droite. Elle fait aussi occasionnellement des migraines. Elle dit avoir une mauvaise qualité de vie en général : problèmes de sommeil, mauvaise alimentation, etc. Elle a aussi des problèmes sexuels ; elle ne ressent plus aucune sensibilité. Elle a eu

17 Infections transmises sexuellement.

18 La fréquence cardiaque normale est comprise entre 60 et 100 battements par minute chez l'adulte. Les tachycardies sont des accélérations du rythme cardiaque à une fréquence supérieure à 100/mn. Elles peuvent être physiologiques ou pathologiques. Leur gravité dépend de leur origine et de l'état du muscle cardiaque sous-jacent (Le Blog santé, <http://magazine-sante.bloginter.com/270/tachycardie>)

19 Le pneumothorax est la présence d'air entre la plèvre (l'enveloppe qui entoure les poumons) et le thorax. Si une brèche se produit dans une des membranes de la plèvre, de l'air peut y pénétrer et comprimer le poumon (L'association pulmonaire, http://www.poumon.ca/diseases-maladies/a-z/pneumothorax-pneumothorax/index_f.php)

d'autres problèmes par le passé : sa grossesse a été éprouvante puisqu'elle a fait de l'anémie et son accouchement a aussi été difficile physiquement (49BC3OF1).

Certains ont reçu des diagnostics de maladie. Un jeune homme vit avec un handicap : la dysphasie²⁰.

Voici comme il le décrit :

« Je dis de quoi, je pense à de quoi, mais ça sort pas ...

Q. Comme tu voudrais ?

Oui. Et j'avais beaucoup de misère à apprendre rapidement. J'étais vraiment lent à lire puis tout ça. » (20BC2OG1)

Un jeune homme a un cancer aux poumons (38BL2NG1). Une interviewée est atteinte de la maladie de la dégénérescence osseuse (36AX3OF1). Un autre a subi deux opérations, car il a une malformation cardiaque. La première, à quatre ou cinq ans et la seconde, à 18 ans (40BL3NG1).

Les interviewés décrivent et évaluent différemment leur alimentation. La majorité la juge bonne, mais certains notent de mauvaises habitudes : manger trop souvent au restaurant, manger des plats préparés, manque de vitamines, etc. Plusieurs affirment aussi que leur alimentation s'est améliorée récemment. Par exemple, à une certaine époque, un interviewé mangeait régulièrement du « fast-food » : « Sinon je me faisais pas mal juste des croquettes, des pogos, puis des frites » (31AR1OG1). Un interviewé craint pour certains problèmes de santé : « J'aurais peut-être le diabète ou je sais pas là. Je prends tellement de Pepsi, de chips, de barres de chocolat, plein d'affaires » (29AL3OG1). Ou encore un autre qui craint pour des problèmes de santé, décrit ainsi son alimentation :

« J'ai peut-être développé ça au cégep et j'ai simplement gardé le même "beat", mais j'ai tendance à prendre un repas, généralement des céréales, après le lever, et j'ai tendance à prendre un repas plus en fin de soirée » (33AC3OG1).

5.2.1.2 Facteurs entraînant les problèmes de santé physique

Les cause(s) aux problèmes de santé physique identifiées par les interviewés sont principalement la prise de drogues et/ou d'alcool, la pratique de certaines activités

20 La dysphasie résulte d'une atteinte neurologique qui affecte l'expression et la compréhension du langage au point d'handicaper l'enfant dans la communication et l'accomplissement des activités normales pour son âge. Divers profils de dysphasie peuvent être observés en fonction des niveaux de l'atteinte du langage et de leur sévérité. [...] En plus des troubles de l'expression et de la compréhension verbale, les enfants dysphasiques peuvent présenter des troubles affectant la motricité globale et la motricité fine, la coordination, l'orientation dans l'espace, la perception visuelle, la perception auditive, la notion du temps, l'abstraction, la généralisation (Association québécoise de la dysphasie, <http://www.dysphasie.qc.ca/fr/dysphasie.php>).

(sport ou travail) et de mauvaises habitudes de vie (exemple : stress, consommation de boisson énergisante, porter des sacs de voyage trop lourds). Certains sont aussi nés avec ces difficultés alors que d'autres sont apparues au fil des années ou plus récemment. Une jeune fille a développé des problèmes de dos suite à une tentative de meurtre sur elle (54AC1OF1).

Certains interviewés de 25 à 29 ans croient qu'un ou plusieurs de leurs troubles ont une origine psychologique. Par exemple, une jeune femme pense que ses nombreux problèmes sont, entre autres, reliés aux traumatismes de son enfance (49BC3OF1). Une autre interviewée attribue ses problèmes à une dépression : problèmes de poids, appétit incontrôlable, solitude... (13AC3OF2).

Parfois, l'origine des troubles de santé est difficile à cerner :

« Il faut que j'aille voir un cardiologue en fait parce que ce serait soit de l'anxiété qui aurait déclenché des mini crises de panique puis je pogne comme des palpitations, soit ce serait de l'arythmie qui me déclencherait des palpitations qui me créent un état de panique. » (43AR3NF2)

L'arrêt de consommation de drogues et/ou d'alcool représente un temps où des interviewés prennent conscience de certains problèmes. Par exemple, un jeune homme de 20-24 ans remarquait que la drogue lui causait des problèmes à l'estomac en plus de le rendre « parano » et anxieux. Un autre jeune homme observe les répercussions de la drogue sur son comportement :

« J'étais pas vraiment moi dans le temps que j'étais à la polyvalente là. Disons que je me gelais en crime avant, fait que c'est pour ça que je te dis, j'étais pas là. C'était pas moi, j'étais baveux, j'avais plus le goût de rien faire » (38BL2NG1).

5.2.1.3 Évaluation de la situation

Les interviewés remarquent certains impacts qu'ont pu avoir leurs difficultés physiques sur leur trajectoire. Ils sont d'ordre professionnel, scolaire ou personnel (restriction dans les activités pratiquées). Certains interviewés doivent aussi envisager de nouveaux projets d'avenir, car leur condition physique ou mentale se trouve limitée. Pour certains, les difficultés vécues peuvent les empêcher de fonctionner pendant quelques temps.

Pour un interviewé, les conséquences de l'annonce de son cancer sont surtout psychologiques. Il refuse tout de même de mettre ses proches au courant :

« [...] J'essaye de même pas y penser, je fais ce que j'ai à faire, je travaille, je fais ce que j'ai à faire. Le jour où ça va arriver, ben ça arrivera. Moi, je suis un gars, j'ai pas peur de la mort. Je mourrai de ça [...] on meurt tous de quoi. Faut pas que tu t'arrêtes là-dessus. Oui, c'est pas facile pour le moral, mais faut pas que tu t'arrêtes à ça parce que si tu t'arrêtes à ça, t'avanceras pas. Moi, c'est de même que je vois ça. » (38BL2NG1)

Deux interviewés confient comment leur diagnostic les ont amenés à reconsidérer leurs projets d'avenir :

« Ben si j'avais pas un handicap là, j'aurais fais plein d'affaires, aller au cégep, à l'université. Ça me choque un peu, mais c'est pas grave, c'est la vie. J'avais des rêves, mais c'est pas grave là. Je ne suis pas capable, je ne suis pas capable. J'ai essayé en plus. » (20BR2OG1)

« Mais avec cette maladie-là, j'ai plusieurs deuils à faire. Moi, je suis une sportive, j'aime les sports. Je pourrai pas avoir d'enfants puis j'ai un grand besoin maternel [*sic*], j'aime beaucoup les enfants. [...] Je vais me faire opérer, je vais être trois mois en convalescence vu que je suis [nom de son métier]. [...] C'est sûr qu'il [son orthopédiste] me conseille de me réorienter. » (36AX3OF1)

5.2.2 THÉRAPIES

5.2.2.1 Accès et thérapies proposées

Ce ne sont pas tous les interviewés qui ont entamé des démarches pour résoudre leurs problèmes de santé physiques, car certains les jugent bénins. Pour ceux qui l'ont fait, certains ont rencontré des médecins généralistes ou des spécialistes. Des opérations ont parfois été nécessaires. D'autres ont fait des démarches personnelles et ils ont décidé d'adopter de meilleures habitudes de vie (régime, sport, meilleure alimentation).

Par contre, un interviewé précise que certaines situations peuvent influencer le moment où l'on va mobiliser certaines ressources. Ainsi, il attend avant d'entreprendre des démarches pour son genou :

« J'attends d'être syndiqué à ma job pour leur dire que j'ai un mal de genou que [ça] fait un bout de temps qu'il faut que je fasse regarder. Si je leur dis là, ben ils vont [...] me clairer [*sic*] tout de suite, je suis encore en trois mois d'essai. Fait que j'attends avant d'être syndiqué, avant de leur dire que j'ai mal à un genou pour justement essayer d'opérer ça puis voir ensuite, faire plus d'activités. » (1BL3OG1)

5.2.2.2 Évaluation et suggestions d'amélioration

Les interviewés ayant mobilisé des ressources pour des questions de santé physique se disent majoritairement satisfaits des services reçus.

Certains points négatifs sont tout de même soulevés : le coût de certains traitements, le manque d'écoute et de tact de certains médecins, le fait que ces derniers traitent d'abord avec de la médication, les trop longues listes d'attente...

Un jeune homme se dit insatisfait par rapport aux démarches médicales :

« J'ai tellement eu de misère à avoir un docteur intelligent. J'ai toujours été insatisfait d'eux-autres. J'ai pris des radiographies, pour mes deux épaules, ils m'ont dit : "on t'envoie ça par la poste". Une semaine après, j'ai reçu une enveloppe brune avec les radiographies puis une lettre qui me disait que mes deux épaules, j'en avais une cassée vers l'extérieur, une, vers l'intérieur puis les deux clavicules étaient cassées. Mais eux, ils font juste me le dire. [...] C'est ça : "je t'annonce que t'as deux fractures puis bonne fin de journée." J'ai pas eu de numéro de spécialiste. J'ai pris contact avec [nom d'un spécialiste] un an après. Là, ça me fait moins mal, mais les deux premières années, ça été "tough". Lui, il m'a dit qui aller voir, qui appeler. » (37AC2NG2)

Certains sont critiques envers le système de santé en général : « Admettons que quelqu'un fume là [...] ça va être les taxes qui vont payer pour lui. Mais, je veux dire, c'est lui qui fume, fait qu'il crève là. C'est logique. Non, mais, tu sais, on paye pour lui là » (41AX3OG1). Pour un autre, « à un moment donnée, c'était toujours la même affaire. Ils me donnaient toujours des pilules puis j'étais écœuré fait que... [...] J'aime pas ben, ben les hôpitaux puis le monde en sarrau blanc qui te dit quoi faire » (46AR2OG1).

Une jeune trouve difficile aussi le fait que son médecin de famille et son orthopédiste ne tiennent pas le même discours sur son état de santé. Elle décrit ainsi la situation et comment elle la perçoit :

« Mon orthopédiste a pas la même opinion que mon médecin de famille. Mon médecin de famille dit que c'est dans ma tête, que j'ai pas mal dans le dos, que je devrais pas arrêter de travailler, que tout le monde a mal dans le dos, qu'il [l'orthopédiste] me diminue, elle me prépare au pire. C'est ça qui me fait le plus de peine, parce que je me sens pas encouragée puis je me sens pas soutenue par elle. À un moment donné, elle m'avait dit : "Ah, t'as pas besoin d'être opérée". Là, j'en ai parlé à mon orthopédiste. Il dit : "Ben elle, c'est pas sa spécialité. Elle, c'est la toxicomanie, moi, c'est le dos", fait qu'il dit : "Écoute-là pas". Il m'a prescrit des patch [sic] de dérivé de morphine. Ce médecin-là m'a dit que c'était pas dangereux, que c'était pas comme de la morphine, que c'était juste un dérivé. Là, j'ai été voir mon médecin de famille puis elle m'a dit : "Ben non, ça c'est de la morphine. Tu t'es fait avoir. Là t'es rendue dépendante de ça". Elle pensait déjà au sevrage après l'opération parce qu'elle m'avait avertie : "Tu prends pas de morphine, tu peux pas en prendre, t'es toxicomane". Fait que, je me suis comme sentie trahie par mon orthopédiste puis mon pharmacien. » (36AX3OF1)

Une interviewée mentionne comment et pourquoi son regard sur les services reçus du CLSC après sa grossesse s'est modifié. Elle souligne par ailleurs les soupçons qui pèsent souvent sur les mères monoparentales :

« Quand t'es monoparentale, ils sont très souvent rendus chez vous, surtout dans les premiers temps là. Mais je trouvais ça correct. Après ça, je trouvais qu'ils étaient un peu trop présents là. Ils s'imaginent que, justement si t'es monoparentale, t'as peut-être divers problèmes de drogues, d'alcool et ils sont sûrs que y'a quelque chose de caché, que tu vas battre ton enfant ou quelque chose, alors que tout allait bien là. Ils avaient pas besoin d'être si présents que ça. Donc j'ai eu beaucoup d'aide, mais j'en avais peut-être pas besoin de tant que ça (rires). » (3AC3NF2)

Certains ont amené différentes suggestions par pallier à ces critiques : réduire les listes d'attentes, adapter les services aux jeunes, meilleure écoute, davantage d'ouverture d'esprit, traiter moins par la médication.

Quelques suggestions permettraient de pallier aux difficiles relations que des interviewés ont parfois connues avec des intervenants :

« De l'écoute, un peu, de respecter les enfants, vraiment. Je veux dire si on les respecte pas, ils vont apprendre à pas respecter. C'est simple de même. Respectez les enfants, s'il-vous-plaît. Ce serait bien. Au niveau de la santé, d'aller voir plus loin que juste les apparences parce des fois, surtout un enfant qui va se sentir coupable, va pas tout dire tout de suite si ses parents sont à côté. Puis prendre le temps d'établir des liens de confiance avec le monde. » (11BC2OF1)

« Ben plus à l'écoute puis avoir une plus grosse ouverture d'esprit, pas juste bourrer le monde de médicaments. Tu sais, chercher la source de leurs problèmes, parce que on est malheureux, mais il y a des raisons pour ça, aller vraiment chercher en profondeur. » (49BC3OF1)

5.2.2.3 Refus ou arrêt de thérapie

Deux jeunes hommes de 20 à 24 ans refusent d'entreprendre des démarches pour des situations pouvant être considérées comme graves, comme des problèmes cardiaques ou un cancer. Ils précisent pourquoi :

Q. « Pis pourquoi tu vas pas te chercher un suivi de santé. Il y a une raison ou c'est juste parce que ça ne te tente pas ?

C'est une perte de temps. Quand je pèterai [sic], ben là je ferai de quoi.

Q. Ok. Il va peut-être être trop tard ?

Pas grave. J'aurai vécu ce que j'avais à vivre : "jeunesse se vit et vie se vit". Je mourrai quand je mourrai, j'ai pas peur de ça. De toute façon j'ai plus de chance de mourir en char qu'une crise cardiaque [...]. » (28AC2OG1)

« Parce que je vis ma vie quand ça finira, ça finira. Qu'est-ce tu veux ? Je mourrais de ça ou je mourrais d'une autre affaire. » (38BL2NG1)

Un jeune mentionne qu'il ira « au besoin » : « Je suis pas vraiment un fan de l'hôpital, fait que j'y vais pas vraiment pour régler ça. Quand ça me fera vraiment, vraiment mal, là je vais y aller. Sinon, ça se "tough" [...] Ça m'intéresse vraiment pas attendre quatre heures pour me faire dire : "Ah, prends telle pilule" ». (31AR1OG1)

5.2.3 LE CAS DE SÉBASTIEN

Il peut être intéressant, dans cette section-ci, de présenter le cas de Sébastien (17BC2OG1) avec qui une entrevue très courte avait été réalisée. Sébastien est sourd-muet et il vit avec une déficience, mais il n'a pas précisé son diagnostic. Voilà comment se déroule son insertion professionnelle et quels sont ses projets d'avenir.

Il a obtenu son premier travail récemment, mais il ne dit pas de quel travail il s'agit. Il aime beaucoup ce dernier. Il a eu ce poste par l'entremise d'un organisme, mais il a aussi oublié le nom. Il travaille trois heures par jour, trois jours par semaine.

Il a terminé à 21 ans son secondaire 1. Il trouve que c'était trop difficile pour lui de poursuivre, mais il ne souhaitait pas nécessairement le faire. Il vit avec ses parents. Il aimerait prendre un appartement avec des amis, mais ses parents ne veulent pas qu'il parte. Il ne sait donc pas quand il déménagera. Il utilise régulièrement des ressources d'aide alimentaire. Il y va presque à tous les jours.

Comme loisirs, il prend l'autobus avec ses amis. Il joue un peu à des jeux vidéo et sur Internet. Il fait plusieurs sorties avec les gens avec lesquels il travaille et qui fréquentent les mêmes endroits que lui. Comme projet d'avenir, il aimerait continuer à travailler au même endroit.

5.3 Consommation de drogues et/ou d'alcool

La question de la consommation de drogues et/ou d'alcool sera examinée à la lumière de ce que les interviewés en ont dit. Leur premier contact avec ces substances, leur trajectoire de consommation, l'arrêt ou la diminution de leur consommation et l'évaluation des impacts de leur consommation sur leur trajectoire de vie permettent de mieux comprendre les représentations qu'ils s'en font. Les ressources mobilisées ainsi que l'évaluation et les suggestions formulées par les interviewés sont ensuite présentées tout comme le refus de certaines formes d'aide. Le troisième point de ce chapitre

concerne les interviewés qui considèrent que leur consommation de drogues et/ou d'alcool a pu être problématique pendant un certain temps ou encore qu'ils ont consommé pendant un certain temps.

5.3.1 ÉVALUATION DE LA SITUATION PAR LES INTERVIEWÉS EUX-MÊMES

5.3.1.1 Premier contact avec la consommation

Les interviewés affirment avoir consommé de l'alcool et/ou de la drogue la première fois principalement parce qu'ils étaient curieux ou influencé par leur entourage. D'autres voulaient fuir certaines situations difficiles (décès, rupture, viol, violence familiale). L'âge à la première consommation varie entre sept et dix-huit ans et la plupart ont consommé du cannabis ou du haschich à ce moment. Un interviewé précise aussi que ses amis l'ont encouragé à consommer, mais lorsqu'il a emménagé au Québec, la bière était disponible dans les dépanneurs alors il était davantage tenté (42BC2OG1).

Des jeunes 25 à 29 ans ont réalisé au fil du temps ce qui les avait poussés à consommer la première fois :

« Pas être capable de communiquer mes sentiments, mes émotions puis pas être capable de communiquer adéquatement. » (35BX3OF1)

« Je consommait parce que j'étais pas bien avec moi-même, c'est ce que j'ai compris. [...] J'avais plusieurs images, je projetais des personnes que j'étais pas vraiment. » (8BC3OG1)

5.3.1.2 Description de la trajectoire de consommation

Pour certains, leur période de consommation de drogues et/ou d'alcool est une dimension sombre de leur trajectoire associée ou non à d'autres difficultés. Par exemple, une jeune femme précise ce qui a accéléré sa consommation vers 14 ans : « Ben l'influence des autres, tout le contexte de ma famille. Pas mal toute ma vie en général. J'étais comme à bout à ce moment-là. Ça ressemblait pas mal à : "Je pétais ma coche", comme on dit ! (rires) » (16AC2NF1). À partir de cette période :

« J'allais à l'école pour aller me chercher ma drogue puis je repartais. Parce que veut, veut pas, moi, j'étais en campagne. Il y avait aucun autobus qui se rendait en ville. Fait que je prenais l'autobus scolaire le matin, je m'en allais en ville, j'allais me chercher ma drogue puis je reprenais l'autobus scolaire pour redescendre chez nous le soir. » (*Ibid.*)

Deux interviewés se réfèrent à l'idée de chute pour décrire leur trajectoire. Par exemple, lorsqu'un jeune homme a quitté le domicile familial, il « est tombé dans le monde de la drogue » (1BL3NG1). Il a alors commencé à en faire le trafic pour survivre. Un autre jeune homme tient des propos semblables : « J'ai décroché, j'ai tombé dans la mauvaise

gang, j'ai tombé dans drogue » (30BC3OG1). Il décrit ainsi l'évolution de sa consommation : « Rester fumer un joint avec mes amis. Tu sais ça déboule de même. Après ça, c'était la "peanut", le speed, l'ecstasy, du "mush". C'est dégueulasse d'en parler. J'ai fait honnêtement toutes les drogues possibles, sauf l'héroïne. Je m'ai jamais piqué, j'ai jamais fait de crack » (*Ibid.*).

Pour certains, leur consommation s'apparente presque à des montagnes russes faites de tentatives d'arrêts et de rechutes. Un jeune homme explique :

« Disons que les gros problèmes de drogue, ça été vers l'âge de 12 ans, avant de partir pour [nom de l'endroit où il a déménagé] au secondaire. [Là-bas], c'est sûr, je fumais beaucoup de pot. J'ai pris un peu de pilules, ça a pas été tant problématique. Quand je suis revenu en 2008, la drogue était revenue un peu dans ma vie. Ça été vraiment quand j'étais plus jeune, le gros problème de drogue : l'héroïne, le crack, tout ce qui pouvait passer dans mon nez, dans ma bouche, fumer, rentrait là. [...] Je faisais mes affaires, je fais de l'argent, j'avais tout. J'étais petit, j'étais gros puis j'avais de l'argent (rires), j'avais de la drogue. Ça été les années les plus sombres de ma vie. Ça a pas mal fait dans ma tête que ça a été sombre après. Je suis arrivé [nom de l'endroit où il a déménagé], j'avais l'air mort. Je vomissais ma vie. » (24ACL2OG1)

Des jeunes de 15 à 19 ans, pour leur part, tiennent un discours ambigu sur leur consommation personnelle. Ainsi, un jeune homme a cessé de s'acheter de la drogue au moment de l'entrevue. Il se dit fier et heureux, car il a davantage d'argent. Il estime que sa consommation de cannabis est problématique (il en utilise tous les jours), mais il n'a pas nécessairement besoin d'une thérapie (22BL2OG1). Une autre interviewée croit que sa consommation d'alcool pourrait être un problème, mais elle modère son discours. L'alcool semble être une béquille pour elle : « Pour l'instant, je suis pas rendue à aller aux AA puis tout ça [...] C'est plus pour noyer ma peine. Tu sais, quand je vais pas bien [...] Mais, c'est comme une grosse rage, j'ai besoin » (2BL1OF1).

Les raisons qui amènent les jeunes à consommer davantage ou à tester d'autres drogues sont très variées. Ce sont différentes formes de rupture ou des événements difficiles qui, selon eux, auraient entraîné une intensification de la consommation ou le début de consommation de drogues chimiques (speed, ecstasy, cocaïne, crack, héroïne) : rupture amoureuse et parentale, problèmes de délinquance. Pour d'autres, c'est la fréquentation d'amis qui les a encouragés dans la poursuite de leur consommation. D'ailleurs, presque tous les jeunes affirment consommer en groupe à l'exception d'une seule jeune femme qui consommait seule (10AC2OF2).

Certains ont décidé aussi de tourner le dos à certaines drogues. Par exemple, une jeune femme dit qu'elle ne consomme plus que des drogues « naturelles » : « Pas de

chimique, c'est dégueulasse. Je fume du pot, je prends du "mush" à part ça... » (9BC2OF1) Quelques interviewés ont aussi fait du trafic de drogues.

5.3.1.3 Tentative(s) d'arrêt ou de diminution de la consommation

Les essais pour cesser de consommer semblent éprouvants. Aussi, plus on avance dans le temps et plus la dépendance tend à s'accroître :

« Ben les gros sevrages, c'est 15 jours. Mais plus ça s'en vient, plus c'est dur là. Quand ça fait quatre sevrages, moi, quand je retombe, je retombe plus fort, fait que...

Q. Là, ton quatrième vient de finir dans le fond ?

Oui.

Q. As-tu reconsommé depuis ?

Non.

Q. Penses-tu que tu vas reconsommer ?

Je sais pas.

Q. Tu sais pas ?

Si je retourne, j'arrête plus. J'suis rendu...

Q. T'es rendu là ?

Oui, je suis tanné.

Q. T'es tanné ?

Oui, en crise. » (51BX1OG1)

« Lui [un intervenant], il venait me rencontrer. Il savait que je "rushais", que y'avait des choses [que ça] me faisaient peur de redécouvrir. Tu sais, la vie à jeun, d'affronter toutes les dettes que t'as aussi, tous les problèmes, tout qu'est-ce que t'as manqué. En fin de compte, c'est de voir vraiment la réalité en pleine face. C'est qu'est-ce que t'as toujours mis de côté qui te revient. » (15AL2OF1)

Plusieurs interviewés, dont tous les jeunes de 15 à 19 ans, après une tentative d'arrêt de consommation, ont affirmé avoir consommé à nouveau de la drogue et/ou de l'alcool. Par contre, pour certains, ces rechutes sont « contrôlées » car ils considèrent être vigilants par rapport aux types de drogues consommés ou à la fréquence, mais, pour d'autres, non.

« Je veux dire au lieu d'être plus impulsif dans ma consommation, ben, admettons, je vais consommer juste les soirées que je sors veiller ou que c'est une fête puis tout le monde trippe là. Mais je consomme plus de

poudre là [...] Mais, je continue à fumer du pot, plus la pilule, une fois de temps en temps. Ça viendra plus déranger mon travail pis ça viendra plus déranger ma vie en tant que telle. » (52BX2OG1)

Les premiers se définissent donc comme des consommateurs occasionnels. Toutefois, la définition d'« occasionnel » varie selon les interviewés, de quelques fois par mois à une à deux fois par jour.

Plusieurs interviewés consomment donc toujours, mais ce sont surtout des jeunes 25 à 29 ans qui ont cessé toute consommation. Voici comment une jeune femme décrit l'apprentissage d'une trajectoire sobre :

« Là, je suis avec des personnes qui consomment pas puis j'apprends à intégrer la société sans prendre aucune drogue. Moi, c'est encore nouveau là. C'est toujours, un jour à fois. J'apprends tranquillement à aller dans la société. » (35BX3OF1)

Il y a différents motifs expliquant les tentatives d'arrêt ou de diminution de consommation de drogues et/ou d'alcool. Les problèmes de santé physique ou mentale anticipés ou non, l'entourage, le fait d'être fatigué de ce mode de vie reviennent plus souvent dans le discours. Les séjours en prison, des événements amenant à une prise de conscience (rupture, violence conjugale, décès), les dépenses qu'une conséquence régulière peut engendrer et attendre la venue d'un enfant ont aussi influencé les interviewés. Ces motifs semblent avoir en commun le fait qu'ils leur ont permis de prendre conscience des conséquences de leur consommation de drogues et/ou d'alcool.

Pour certains, c'est un déménagement ou un changement d'école qui les a amenés à arrêter leur consommation de drogues ou d'alcool. On s'éloigne alors des mauvaises fréquentations.

5.3.2 ÉVALUATION DE LA SITUATION SUR LA TRAJECTOIRE DE VIE

Les impacts d'une consommation de drogues et/ou d'alcool sur la trajectoire de vie des jeunes adultes sont nombreux, sauf pour ceux qui ne la jugent pas problématique. En effet, pour plusieurs, leur consommation a été vécue en parallèle ou a été la cause de certaines difficultés : relationnelles, santé physique ou mentale, professionnelles, scolaires, situation d'errance ou d'itinérance, monétaires, etc.

Quelques-uns parlent :

« Je suis tout le temps malade puis ça coûte cher les tickets. Dans ce temps-là, moi, je deviens dangereux, je viens agressif puis je viens "légume", j'ai plus ma tête pantoute quand j'en fais là. Ça déjà été dangereux une couple de fois. J'ai rentré à l'hôpital une couple de fois. Fait

que quand je retombe, je retombe deux, trois semaines. [...] C'est quand je manque de dope [*sic*], que je tombe malade. » (51BX1NG1)

« T'es plus dans une bulle. Comme ta famille essaye de te raisonner, ça te met en crise. T'es en crise après ta famille, c'est poche là. L'école essaye de te dire quelque chose. Toi, t'es comme ailleurs. C'est partout. C'est toutes les sphères, j'ai remarqué que ça allait pas bien. Puis avec le chum qui consomme en plus... T'as comme plus de points de repère, tu t'entoures juste de mauvaises personnes. » (14BL2OF1)

« Ben ça m'a mis dans rue. J'ai eu des problèmes avec mes chums à cause de ça, Je consommait à tous les jours. J'étais dans la dépression en même temps, fait que la pilule qu'est-ce que ça fait, ça t'aide pas vraiment là, ça te remonte pas le moral, ça te fait planter quand ça va pas ben dans ta vie. » (52BX2OG1)

D'autres s'identifient à leur dépendance présente ou passée :

« Q. Puis l'autre partie, ben t'avais parlé un peu, je pense que qu'il y a un problème d'alcoolisme ?

Ouais. C'est vraiment moi ça. » (42BC2OG1)

« Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai des problèmes de boisson. Ça m'a amenée dans des choses pas trop positives puis j'avoue que la consommation m'a amenée dans la drogue et non [l'inverse]. » (35BX3OF1)

Les relations qu'ils entretenaient avec leur entourage se sont modifiées autant au moment où ils consommaient qu'au moment où certains ont cessé. Tel que précisé plus haut, les liens avec des amis ont encouragé à poursuivre la consommation étant donné le plaisir qui en était retiré. De nouveaux liens (pas toujours positifs, selon certains) ont pu alors se créer : « Je me tenais avec les malcommodes, moi. Les autres, c'était du monde [...] tu sais, qui était plus encadré par leur famille. Moi, j'étais pas là-dedans, fait que je me sentais pas comme eux-autres. [...] J'étais le petit "bum", le gars de la rue, dans le fond » (1BL3NG1). Au contraire, avec les amis ou les proches qui jugeaient la consommation des interviewés nuisible, des conflits ou des ruptures ont pu se produire.

Avec le temps, plusieurs ont tourné le dos à leurs « amis de consommation ». Par contre, il est difficile de rompre ces liens et de se rebâtir un nouveau réseau, selon une jeune fille :

« C'est pas difficile de me tenir loin d'eux, ce qui est difficile des fois c'est... t'as le goût quasiment d'aller avec eux. Fait que dans ce temps-là, j'essaie d'appeler ma belle-sœur pis : "Heille, qu'est-ce tu fais là ?" Je sais qu'elle méprise ça au bout [...] Fait que j'essaye me contrôler là-dessus puis de m'occuper. » (43AR3OF2)

Cesser de consommer a permis à un jeune de s'apercevoir qui sont les « vrais » amis :

« Q. Quand t'es rentré en désintox, ton entourage, qu'est-ce qu'il pensait de ça ?

Les vraies personnes ont compris puis les autres ont dit : "Ah, t'as pas besoin de ça, t'es cave de faire ça." C'est là que tu vois qui est là pour toi.

Q. Puis quand tu parles des vraies personnes, c'est qui ?

C'est des vrais chums. Ceux-là vont venir te voir en thérapie puis qui vont être contents parce qu'ils comprennent que t'étais pas bien dans ta peau, pas à cause que tu seras plus là pour tripper avec eux-autres. » (8BC3OG1)

Les interviewés rapportent que leurs parents ont réagi de différentes façons lorsqu'ils ont pris conscience de leur consommation. Pour un jeune homme, ses parents l'ont alors envoyé dans une école d'une autre ville. Certains parents ont invité leur enfant à quitter le domicile familial, pour un, à l'âge de 15 ans, mais ils peuvent aussi tolérer la consommation. Une jeune fille dit aussi que ses parents l'ont forcée à arrêter. Elle ne donne pas de précisions. Elle mentionne qu'elle est enfermée. Mais parle-t-elle au propre ou au figuré ? Elle dit seulement que c'est la technique de la force qui l'a fait arrêter (10AC2OF2).

Certains jeunes ne considèrent pas que l'usage de drogues ou d'alcool leur a nui, au contraire. Certains affirment qu'ils fonctionnent même mieux sous l'effet de différentes substances. Ils sont mieux concentrés ou travaillent plus rapidement. La drogue aide aussi un jeune lorsqu'il dort dehors, car cela lui permet de moins ressentir le froid (51BX1NG1).

5.3.3 AIDE REÇUE

5.3.3.1 Formes d'aide

Plusieurs ont eu recours à des ressources, certains à plus d'une reprise et même plus d'une à la fois. Certains ont entrepris des thérapies individuelles ou de groupe. Parfois, celles-ci portaient également sur des difficultés personnelles, comme des troubles de comportement et elles se déroulaient à l'hôpital ou dans des maisons de thérapie. D'autres formes d'aide ont été mobilisées : centres d'aide aux personnes toxicomanes (suivi en externe ou non), ressources d'hébergement, groupes d'entraide, intervenants scolaires ou en CLSC, organismes communautaires. Certaines thérapies n'ont pas été complétées. Certains ont profité à la fois du soutien de leur réseau et de certaines ressources.

5.3.3.2 Évaluation et suggestions d'amélioration

Quelques-uns ont une opinion négative des ressources qu'ils ont mobilisées. Parfois, le type d'aide reçue ne convenait pas à leur personnalité ou elle ne répondait pas à leurs attentes. D'autres ont vécu de mauvaises expériences avec certains intervenants ou ils jugent qu'il y avait un usage abusif de médicaments durant leur thérapie.

Mais plusieurs points positifs ont été notés. En effet, certains interviewés ont développé une vision positive des ressources mobilisées en raison du lien tissé avec les intervenants. Ils apprécient leur écoute et l'absence de jugement de plusieurs. Les interviewés se disent également satisfaits lorsqu'ils ont eu l'impression de progresser à travers un cheminement. Ainsi, on peut y développer des habitudes quotidiennes comme se brosser les dents, faire son lit ou développer des outils pour demeurer abstinents des drogues.

Pour d'autres, les thérapies ont eu peu d'impact. En effet, une jeune femme avait commencé une thérapie qui ne concernait pas sa consommation, mais pour quitter le foyer familial (16AC1NF1).

Quelques interviewés ont apporté différentes suggestions qui permettraient, selon eux, d'améliorer les services. Ainsi, un jeune homme croit qu'il devrait y avoir davantage de centres d'aide aux personnes toxicomanes ou augmenter les capacités d'accueil des organismes existants, car les délais d'attentes sont trop longs.

Deux interviewés croient aussi qu'il est préférable que les hommes et les femmes soient séparés lors des thérapies. Un explique d'ailleurs qu'il n'a pas complété une de ses démarches, car le fait d'être entouré de femmes le déconcentrait trop (30BC3OG1). Certains n'ont pas apporté de suggestion, car ils considèrent qu'il n'y a rien à améliorer.

Seulement un interviewé de 25 à 29 ans a mentionné qu'il aurait aimé avoir un suivi après sa cure de désintoxication et sa thérapie (8BC3OG1). Ce qui l'aurait rassuré, c'est de revoir des visages connus et non pas d'avoir un suivi comme tel.

5.3.3.3 Refus ou arrêt de thérapie

Des interviewés préfèrent ne pas mobiliser de ressources pour tenter de cesser ou de diminuer leur consommation de drogues et/ou d'alcool, car ils estiment ne pas en avoir besoin ou ils préfèrent faire ces démarches seuls. En effet, pour certains, l'arrêt de toute consommation est avant tout une responsabilité individuelle. La plupart d'entre eux étaient déterminés à cesser leur consommation et ils ne semblent pas avoir rencontré de difficultés particulières. Un jeune homme précise qu'il est assez fort mentalement (52BX2OG1). Un autre se dit « contre » les thérapies :

« Ah, je veux rien savoir de ces organisations-là. Je suis contre les maisons de désintoxication. Je suis pas pour ça. Je pense que c'est plus pour les « fell », pour le monde qui est pas capable de comprendre qu'ils sont plus forts que leur tête. [...] Je veux pas rencontrer un psy, non plus. Le seul psy que j'ai entendu, ben ma mère a fait une tentative de suicide à cause de ça quand j'étais jeune, bourrée de médicaments puis tout. Je suis contre les psys. J'aime pas ça. Les thérapies, je suis contre ça. Je trouve que c'est du "brain wash" total. Je suis pas pour ça du tout. » (51BX1NG1)

Conclusion

La question de la santé a été abordée à partir de trois sous-thèmes : la santé mentale, la santé physique et la consommation de drogues et/ou d'alcool.

Les jeunes eux-mêmes portent un regard critique sur leur état de santé, en particulier de leur santé mentale. Les diagnostics posés par des professionnels ou les interviewés eux-mêmes, sont intériorisés par certains et les amènent à se définir à partir de ces derniers. Par contre, d'autres rejettent les diagnostics posés ou ce qui apparaît comme une décision plus récurrente parmi les interviewés, le traitement prescrit. D'autres difficultés vécues en parallèle avec celles liées plus directement à la santé mentale conduisent à se demander si ces divers éléments s'influencent. Il s'agit d'un nœud bien difficile à dénouer où l'environnement des interviewés (leur entourage et les institutions scolaires et de santé) peuvent contribuer à la construction de leurs représentations.

Les remarques positives et négatives des interviewés touchent les intervenants et les lacunes de l'offre de service actuelle. Ce n'est pas tant qu'il manque de services (à part la question des suivis), mais plutôt que les interviewés ne sentent pas toujours que leurs besoins et leurs attentes soient comblés même s'ils semblent avoir eux-mêmes de la difficulté à les identifier.

Dans la partie traitant de la santé physique, on retrouve moins de jeunes ayant reçu des diagnostics ou formulé des « autodiagnostic » et, globalement, ils déclarent avoir une bonne santé physique. Leur santé ne s'accompagne pas nécessairement d'autres difficultés, mais va plutôt être un élément déterminant de certaines dimensions de la trajectoire. Par exemple, quelques-uns doivent réactualiser des plans d'avenir ou abandonner certains projets, car le diagnostic permet de voir la limite de leurs capacités. Les interviewés, même s'ils ont quand même relevé certains points négatifs, semblent avoir été plus satisfaits des ressources mobilisées en santé physique qu'en santé mentale. Mais, est-ce seulement un effet du nombre, car les interviewés sont moins nombreux à avoir fait appel à différentes formes d'aide pour des questions de santé physique. De plus, tout comme pour la question de la santé mentale, certains interviewés ne veulent pas entamer de démarches malgré de sévères diagnostics, mais les motifs ne sont pas les mêmes.

Le troisième thème abordé dans ce chapitre portait sur la consommation de drogues et/ou d'alcool. Il faut préciser que pour plusieurs les effets de la consommation ne semble pas avoir été problématique. Pour certains, elle a eu des répercussions sur leur santé mentale et physique. En effet, la consommation de drogues et/ou d'alcool peut être un élément déclencheur ou qui intensifie des problèmes de santé mentale ou physique. Il faut souligner ici l'influence du réseau social sur la trajectoire de consommation des interviewés. Il peut autant les encourager à poursuivre leur consommation qu'à l'arrêter.

On retrouve certains éléments communs entre les thématiques abordées. Ainsi, tout comme pour la santé mentale, la consommation de drogue ou d'alcool a été vécue en parallèle avec d'autres difficultés ou bien elle a été une des causes de ces dernières. Certains interviewés ont choisi d'interrompre leur thérapie ou refusent d'en suivre une que le diagnostic porte sur la santé mentale ou la santé physique. Il en est de même pour la consommation de drogue ou d'alcool.

Des interviewés ont souligné la difficulté d'accès aux services spécifiques en santé mentale. Ce constat soulève la question de l'adéquation des traitements aux besoins des jeunes. En effet, des jeunes ont mentionné des besoins spécifiques pour lesquels ils ne semblent pas avoir reçu de réponse. De plus, est-ce que les traitements traditionnels (dans le cas présent un suivi individuel avec un spécialiste de la santé accompagné d'une médication) conviennent dans toutes les circonstances ? Par exemple, le cas de ce jeune homme qui dit bien fonctionner dans certaines sphères alors que dans d'autres, non :

« Depuis que j'ai ma maladie, j'suis schizophrène, exemple, j'écris, j'écris, y'a pas de problèmes. Je dessine, je peinture, y'a pas de problèmes. Mais, quand je fais une job, exemple, laver la vaisselle, faire ben d'autres choses, y'a comme une voix qui commence à me parler puis je suis pas capable de travailler avec cette voix-là. Elle me met hors de moi. Il faut que je travaille au niveau des relations, au niveau du travail. [...] Parce que sinon, je me perds dans mon travail parce que j'tombe dans lune par rapport à qu'est-ce que les voix me disent. » (25AL2NG1)

Les « effets pervers » de la médication relevés par certains jeunes conduisent à se questionner sur ses effets bénéfiques, mais surtout sur les effets néfastes. L'exemple du jeune homme (19BC2NG1) dont les parents avaient l'impression d'avoir perdu leur fils est éloquent. De plus, plusieurs dénoncent les nombreux effets secondaires de leur médication et certains cessent même alors de la prendre. Ce fait appelle une réflexion sur les conséquences de la pression sociale à la normalité.

Dans tous les groupes d'âge et dans les différents thèmes abordés, on retrouve des jeunes ayant refusé ou ayant cessé leur médication, leur thérapie ou les différentes

démarches entreprises. Ce sont davantage des hommes et davantage de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans. Est-ce seulement un effet du nombre puisque l'échantillon comprend plus de garçons et d'individus de ces deux groupes d'âge ?

Sur la question de la santé mentale et de la toxicomanie, quelques jeunes de tous les groupes d'âges s'attribuent en partie ou en totalité l'échec des thérapies entreprises (manque de sérieux dans les démarches, trop jeunes, ne sentent pas que ça leur convenait). Comment interpréter cette attitude ?

L'évaluation de la situation vécue par les interviewés semble dépendre surtout de l'évaluation des conséquences qu'elle a sur leur vie. Cette situation peut dégénérer en menant certains jeunes à une tentative de suicide ou au décrochage. Mais elle peut aussi en inciter d'autres à mobiliser certaines ressources. Ces conséquences ne semblent pas toujours liées à la gravité du diagnostic établi. En effet, sur la question de la santé physique, même si des interviewés connaissent de grandes difficultés (comme un cancer des poumons et des problèmes cardiaques), ils disent ressentir peu d'impacts sur leur quotidien et refusent donc d'entreprendre des traitements parce qu'ils disent vouloir vivre "normalement".

Les rapports que les jeunes entretiennent avec les intervenants semblent en quelque sorte conditionner leurs représentations face aux organismes d'aide. En effet, si un lien ou une relation de proximité se développe avec les intervenants, ils ont alors une vision plus positive de l'organisme fréquenté.

Les entrevues conduisent à considérer la question de la santé comme une question multidimensionnelle. En effet, les problèmes de santé physique, de santé mentale et de toxicomanie influencent la trajectoire des interviewés sur différents plans : relationnel, scolaire, professionnel... Chacune des composantes de ce champ vient alors influencer les autres. Des sociologues (Hamel, Vézina et Cousineau, 2008) ont étudié cette relation entre l'acteur et les techniques ou nouvelles données scientifiques dont celles qui caractérisent la médecine (sociologie de la traduction ou théorie de l'acteur réseau). Y aurait-il là une piste pour analyser ces interrelations ?

6. LES RELATIONS SOCIALES

Les relations sociales des jeunes seront analysées ici sous quatre dimensions : les réseaux de relations, leurs ruptures fréquentes, les conséquences de ces ruptures sur la trajectoire de vie et, finalement, les attentes que les interviewés peuvent exprimer envers leurs proches. La notion de réseaux fait ici référence aux individus qui sont liées par leurs interactions. Ces liens sont mouvants et dynamiques.

6.1 Description du réseau de relations

Certains interviewés semblent avoir très peu de relations, que ce soit volontaire ou non. Un jeune homme affirme que la seule personne à qui il est attaché est son jeune frère. Il était très près de son père, mais celui-ci est en prison (47BL2NG1). Ou cette jeune femme :

« Ouais, je suis pas mal tout seule laissée à moi-même. J'ai jamais eu vraiment de réseaux d'amis. J'ai pas mal été la petite fille que tout le monde riait d'elle là. Puis, en consommation, les amis ça change là. C'est des amis de conso, c'est pas des amis sur qui tu peux compter. » (16AC1NF1)

Un autre interviewé, au moment où il fait une dépression, ne peut trouver de support chez son père (12AL3OG2). Selon lui, son père lui a répondu : « Ben voyons ! Pourquoi ? », quand il lui a annoncé sa dépression. Il souhaite aussi s'éloigner de sa famille, car il se sent jugé. Il dit aussi avoir longtemps négligé ses relations sociales pour se consacrer à ses études. Il était difficile pour lui de tisser des liens et il était le souffre-douleur de certains jeunes. Selon lui, sa mère lui a fait perdre quelques amis. Il explique, qu'au moment du divorce de ses parents, sa mère a dressé ses amis ainsi que les mères de ceux-ci contre lui en raison des conflits qu'elle avait avec son père.

Aujourd'hui, après s'être autant isolé, il trouve difficile d'aller vers les gens :

« Y'en a qui ont le don d'être plus spontanés, de se rapprocher plus puis ça va être bien perçu. Par contre, moi, j'essayais de faire semblable, mais c'était perçu comme : "Voyons". C'est comme : "Vas chier". Fait que c'est pour ça justement qu'il faut que je réapprenne ces choses-là. C'est ça qui m'amène à me demander qu'est-ce qui cloche chez moi qui fait que les autres ont l'air normaux, mais moi, ben je sais pas trop quoi. [...] Donc, c'est tout ça. Je suis comme découragé de voir comment la société en général fonctionne. Les gens sont tissés très serrés. Essayer de rentrer dans un p'tit groupe, c'est presque impossible [...] Je comprends que j'ai ma famille, mais c'est pas pour moi une preuve. Ils sont obligés dans le fond d'être avec moi. [...] Donc ça me prouve rien sur qui j'suis. Est-ce que j'suis intéressant pour les autres ? » (12AL3OG2)

Certains sentent qu'ils ne peuvent pas compter sur leur réseau. Un interviewé dit se sentir peu soutenu par son réseau. Quand on lui a demandé ses attentes par rapport à ses proches, il a répondu : « Ben parce que moi je demande pas d'aide à personne puis tout le monde m'en demande. Des fois, je leur demande de faire de quoi, puis eux autres disent non. Ça m'insulte » (40BL2NG1).

D'autres repoussent volontairement leur entourage. Un jeune homme est incapable d'en identifier la cause et un autre dit que c'est en raison de sa maladie : « Je trouve que ma maladie [schizophrénie], ça salit puis les gens autour de moi me disent pas la vérité » (25AL2NG1).

Dans un autre ordre d'idées, les amis semblent très importants pour ceux qui, pendant un certain temps, n'ont pas d'endroits où habiter. Pourtant, ces amitiés semblent proportionnelles au plaisir que la présence des autres procure en période d'itinérance. Un seul souligne le sentiment d'entraide. Un jeune disant être dans la rue parle de « ses chums de rue » (51BX1NG1). Même si ces amis semblent très importants pour lui, il dit qu'il ne se fie à personne et ne souhaite pas qu'on ait d'attentes envers lui. Il peut aussi surgir des tensions entre les amis qui hébergent les interviewés et ces derniers. Toutefois, ceux-ci comprennent la situation et sont ouverts à se faire « mettre dehors ». Deux jeunes hommes ont longtemps compté sur leur entourage pour l'hébergement, la nourriture, l'argent, etc. Toutefois, un d'eux a fini par se faire tourner le dos par l'ensemble de son entourage pour cette raison (30BC2OG1). L'entraide des pairs leur est donc souvent offerte, mais elle n'est jamais indéterminée. Ils doivent, un moment ou l'autre, la chercher ailleurs.

6.2 Ruptures et raisons des ruptures

Plusieurs interviewés ont connu des ruptures familiales (surtout parentales), amicales ou les deux et des ruptures amoureuses. La question des relations amoureuses sera traitée plus loin sous le thème des représentations de l'avenir. On peut toutefois souligner ici qu'il n'a pas souvent été question des relations amoureuses, sinon dans quelques cas où elles ont laissé une empreinte durable.

Les 15 à 19 ans connaissent surtout des ruptures parentales. Les raisons en varient. Certains interviewés s'en attribuent la responsabilité, mais d'autres vont parfois pointer leurs parents ou leur fratrie : incompréhension, non-approbation de leur choix de vie, consommation d'alcool ou de drogues de certains membres de la famille, violence familiale, manque de soutien, mésentente (surtout avec les beaux-pères), absence à différentes étapes de la vie, grossesse, dépression du parent. Par exemple, un interviewé dit ne pas aimer ses parents (mère et beau-père) (24AL2OG1). Il affirme que « c'était

l'enfer » chez lui. Il attribue à son beau-père la raison des conflits avec sa mère. À ses yeux, celle-ci ne vit pas une relation saine avec son conjoint. Il a vu son père biologique pour la dernière fois à trois ans. Des parents ont parfois poursuivis en justice leurs enfants sans raison, selon des interviewés.

D'autres prennent la responsabilité de ces relations difficiles. Ils croient que leur comportement ou leur consommation a nui à leurs relations familiales. Ainsi, un jeune homme a été placé en famille d'accueil à l'âge de cinq ans parce que son père considérait que ses troubles de comportement étaient trop difficiles à supporter. C'est pour ces mêmes raisons que son père et son frère refusent toujours de lui parler. Mais, il est retourné habiter chez sa mère à l'âge de 15 ans et a de bonnes relations avec elle et sa sœur (22BL1OG1). Une autre jeune dit quant à elle vivre une relation difficile avec sa mère, car celle-ci ne peut supporter son caractère (9BC2OF1).

Quelques-uns ont aussi des relations difficiles ou aucune relation avec leur(s) frère(s) et/ou sœur(s). Par exemple, un jeune homme qualifie ainsi ses relations avec ses sœurs :

« Tu sais, j'essaye de prendre le dessus, mais eux-autres me crachent tout le temps dessus. Je suis le seul gars dans une famille de quatre femmes. Comment tu penses que je me sens ? Je me sens mal en ostie parce que c'est mes sœurs puis je suis pas capable de rien faire. Je me sens plus capable de rien faire à propos d'eux-autres, à part donner toute la protection. Je peux pas rien dire. » (47BL2NG1)

D'autres ont coupé les ponts ou ont très peu de contacts avec leur fratrie en raison de la distance géographique ou de la consommation de drogues de ces derniers.

Dans les cas de ruptures familiales, il peut y avoir eu réconciliation pour certains alors que d'autres entretiennent quand même des contacts plus ou moins réguliers avec leurs parents ou leur frères et sœurs.

D'autres interviewés ont plutôt vécu des ruptures avec leurs amis. Comme pour les ruptures familiales, ils peuvent s'en attribuer la responsabilité ou la rejeter sur les autres. Par exemple, une jeune fille dit avoir perdu une partie de son réseau à l'école, car une camarade répandait des histoires sur son compte (26BL1OF1). Certains disent aussi compter très peu d'amis pour différentes raisons : ils tournent le dos à des amis qui ont une mauvaise influence sur eux (exemple : encouragement à faire des « mauvais coups »), mobilité, ils ont des enfants et les responsabilités ne sont plus les mêmes, santé mentale. Tel que vu dans la section sur la santé certains, au moment où ils cessent de consommer de la drogue et/ou de l'alcool, affirment qu'il y a une certaine prise de conscience de la piètre qualité de leur réseau.

6.3 Évaluation subjective de l'impact des ruptures

Les interviewés, surtout les 15 à 19 ans sont peu explicites sur l'impact des ruptures sur leur trajectoire. Certains refusent d'en parler, mais parfois la question n'a pas été approfondie, entre autres parce qu'il y avait un malaise chez les interviewés. Les conséquences semblent surtout psychologiques. Par exemple, une interviewée fait référence à une « crotte sur le cœur » lorsqu'elle pense à sa relation avec ses parents (16AC1NF1). Une autre aimerait aider sa mère qui est très pauvre en déménageant avec elle, mais celle-ci refuse car d'après elle sa fille a un caractère trop fort (9BC2OF1). Un jeune homme trouve malheureux que sa mère n'ait pas pu l'aider pour ses difficultés de comportements, car elle en vit elle-même (22BL1OG1).

Les impacts des ruptures avec certains amis semblent être vécus différemment. Les conséquences semblent surtout psychologiques ou influencer les autres relations. Ils peuvent ressentir un vide, commencer à consommer de l'alcool, avoir des idées noires, devenir méfiants, s'absenter de leur cours, décrocher. Une jeune femme qui a déménagé ne croit pas qu'elle pourra se faire un réseau aussi solide que celui qu'elle avait dans sa ville d'origine (32BL2NF2). D'après elle, même si elle se fait de nouveaux amis, dans son cœur ce ne seront pas ses vrais amis. Elle confie qu'elle s'est sentie écrasée par la perte de son réseau la première année, mais elle s'est reprise en mains depuis.

Une autre relate les conséquences de la rupture de son réseau lorsqu'elle a cessé de consommer et tenté de s'en reconstruire un nouveau :

« Parce que c'était vraiment beaucoup d'amis de consommation puis avec mon ex, ben c'était toujours le même style de monde qui me tournait autour. En fin de compte, je suis partie de ce milieu-là pour me retrouver dans ce milieu-là, mais en habitant un logement. Tu pars de la rue pour te retrouver avec du monde de la rue chez-vous, fait que c'est pas... Ils sont pareils. [...] Ben je recommence à voir des amis que ça fait longtemps que j'avais pas vus. C'est sûr que j'ai eu beaucoup d'étapes difficiles dans ma vie [...] Souvent, je rencontre une fille que j'ai connue y'a dix ans, mais soit qu'elle a fait toutes ses études au complet et est rendue vétérinaire ou soit que, elle se comporte encore comme la fille de 16 ans. Fait que, je suis comme entre les deux là. Les autres, quand je vois [qu'ils ont] "full" progressé, ben je me sens comme mal à l'aise d'avoir fait qu'est-ce que j'ai fait. D'autres, c'est vraiment dans le milieu. » (15AL2OF1)

Par contre, quelques interviewés considèrent que leurs ruptures avec certains amis comptent certains aspects positifs, comme le fait de ne plus consommer, de ne plus subir leur mauvaise influence et d'avoir le sentiment qu'ils ont conservé leurs vrais amis. Selon une jeune femme, lorsqu'un enfant naît, ça peut aussi être une chance de lui donner une autre vie que celle qu'on a connue (49BC3OF1). Pour certains, la prise de conscience du fait qu'on est seul ou que l'entourage nous tourne le dos sont des

motifs à cesser de consommer et à se reprendre en main. Un jeune homme se dit heureux que sa mère l'ait contraint à quitter le foyer familial (30BC3OG1). En effet, il a ainsi été obligé de développer son autonomie. Selon une interviewée, le fait d'avoir vécu quelques temps en famille d'accueil lui a permis d'améliorer ses relations avec sa mère et ses sœurs (43AR3NG2).

Le fait de ne pas avoir de réseau stable, ne semble pas nuire à certains :

« J'ai pas vraiment d'amis avec qui je me suis tout le temps tenue avec. C'est plus que pendant un bout, je me tiens en quelque part, je me tiens avec le monde puis pendant un autre bout, je me tiens avec d'autre monde là, ça dépend » (5BX2OF1).

Un interviewé se dit peu intéressé à avoir des amis :

« Moi, j'ai pas d'amis. À vrai dire, j'en ai deux, mais je les appelle une fois par mois, par mois et demi. C'est comme le réseau caché d'emploi, je sais que beaucoup d'emplois sont jamais affichés, c'est par des contacts, mais j'ai pas de contacts, moi. J'en ai pas, j'en ai pas. Ça m'intéresse pas d'aller sur Facebook, ça m'intéresse pas d'avoir des amis. Une blonde, oui, mais des amis, non. C'est plate à dire, mais, est-ce que vous me dites de me faire des amis pour décrocher une job puis après les abandonner parce que je m'en fiche ? Parce que c'est souvent ça qui est arrivé dans ma vie. Le monde avec qui je suis dans le même groupe, anciens collègues de travail, je respecte. Mais une fois que le travail est fini ben, désolé, ça m'intéresse pas. J'ai jamais leur numéro. Honnêtement, ils pourraient être décédés, je m'en fiche. » (33AC3OG1)

Quelques jeunes femmes qui disent avoir peu d'amis, sont en couple et se disent très près de leur copain. Pour une, elle et son copain sont comme le « ying et le yang » (32BL2NF1). Certains interviewés (des garçons) se disent très près de leur famille. Ils comptent ainsi peu d'amis et ça ne semble pas leur manquer.

Deux jeunes qui n'ont pas pu compter sur leur réseau à certains moments se sont alors tournés vers des organismes ou des intervenants. Ainsi, une jeune femme qui compte peu d'amis voit aussi des gens dans les différents organismes qu'elle fréquente, mais ce ne sont pas des amis proches (16AC1NF1). Un jeune, dont les parents ne pouvaient pas l'aider pour ses troubles de comportement, a préféré aller chercher l'aide des intervenants scolaires (22BL1OG1).

6.4 Attentes envers les proches

Sur les 47 interviewés qui ont évoqué des attentes envers les proches (parents, conjoint(e), amis), 14 d'entre eux considèrent ne pas en avoir (un entre 15-19 ans, neuf entre 20-24 ans, quatre entre 25-29 ans).

Alors que la plupart répondent à cette question par un non ou quelques mots lorsqu'on leur pose, un jeune homme entre 15-19 ans a donné une explication à sa réponse :

« R) Non. Je m'attends jamais à rien de personne.

Q) Même de tes chums dans la rue ?

R) Même de mes chums dans la rue. Je m'attends jamais à rien de personne, parce que si je m'attends à quelque chose puis que je me mets ça dans la tête, si ça l'arrive pas, ça va être moi qui va être déçu après, fait que tant qu'à ça, j'aime mieux vivre au jour le jour. Je m'attends pas à rien de personne, et j'veux pas que le monde s'attende à quelque chose de moi non plus » (51BX1NG1).

Parmi les 33 autres qui ont répondu par l'affirmative à la question, 25 expriment plusieurs types d'attente à l'égard des parents ou de la famille. La majorité des mentions concernent l'encouragement, la compréhension et le soutien. Plusieurs souhaitent aussi que la famille les accepte comme ils sont (arrêter de lui "remettre son passé dans la face" (30BC3OG1), qu'elle ne soit pas trop craintive devant leur mode de vie, qu'elle respecte le choix du jeune. "Ça m'aiderait qu'ils ne me nuisent pas !" (14BL2OF1). Garder le contact constitue aussi une autre attente et qui pourrait se manifester par de la visite, un rétablissement de la communication avec le père, par la fierté que le père pourrait avoir pour sa fille. Certains souhaiteraient avoir de l'aide financière de leur famille au besoin, en particulier au moment de l'arrivée d'un bébé.

Les attentes ne sont pas toutes aussi ouvertes envers la famille. "Qu'ils me fichent la paix !", n'hésite pas à dire un jeune homme (40BL3NG1).

Certains expriment des attentes pour la famille elle-même ou l'un ou l'autre de ses membres. Parmi les souhaits : qu'elle soit unie, heureuse. "Mais..., c'est compliqué !", dira l'une (11BC2OF1). D'autres expriment des vœux plus concrets. Pour un, que sa mère trouve un emploi et qu'elle se fasse un 'chum' parce que tous les hommes ne sont pas comme son père, fait-il remarquer (53BLN2G2). Un autre voudrait que sa mère ait un meilleur appartement (7BC1OG1) et un autre que le frère dépressif guérisse (6AR2OG1).

D'autres mentions concernent la blonde, le chum, le conjoint ou l'ex-conjoint. Un interviewé entre 20-24 ans décrit ainsi ce qu'il attend de sa blonde après avoir dit qu'il la voulait "honnête" parce que d'autres avant elle ne l'ont pas été :

« Bah, c'est sûr moi j'ai toujours dit les trois qualités qu'il faut pour ma blonde, c'est qu'elle soit affectueuse, qu'elle ait une tête sur les épaules. Ça, c'est en général. Il faut pas qu'elle soit super intelligente : tu sais, le doctorat, je m'en « calice » tant qu'elle a du raisonnement. Puis qu'elle fasse attention à son apparence » (28AC2OG1).

La question de l'emploi, dont l'emploi dans la ligne de la formation, constitue un souhait en ce qui concerne 'la blonde' dans quelques cas. Que sa blonde continue d'être présente, en cas de séparation, en particulier pour l'enfant afin que la DPJ ne se mêle pas de cela et ne pas être obligés d'aller en Cour pour se partager la garde (52BX2OG1).

Quant au 'chum', certaines souhaiteraient qu'il soit capable de faire un budget, qu'il soit stable, qu'il soit responsable de son enfant, qu'il retourne aux études si c'est son choix mais qu'il réussisse, qu'il baisse sa consommation.

Il est peu souvent question des amis sinon pour souhaiter en avoir de nouveaux, s'aider entre 'chums'. Ce peut être aussi qu'ils soient responsables et moins dépendants dans certains cas. Une jeune femme va même jusqu'à souhaiter que ses amis soient moins dépendants aux "chars" (7BC1OF1).

Conclusion

La plupart des jeunes ont parlé de leur réseau de relations, mais le tableau est souvent sombre. Plusieurs ont vécu des ruptures familiales, amicales ou amoureuses. Ces ruptures peuvent être définitives ou non. Ils se croient parfois responsables de ces ruptures (leur comportement ou leur consommation de drogues et/ou d'alcool), ou c'est les autres (comportements, consommation, incompréhension, manque de soutien surtout). D'autres disent que le fait d'avoir peu ou pas de réseau de relations leur importe peu.

Les conséquences des ruptures varient, mais elles semblent surtout psychologiques : colère, ressentiment, idées noires, etc. Il est aussi parfois difficile de se faire un nouveau réseau de relations pour ceux ayant cessé de consommer des drogues ou de l'alcool.

Le thème des attentes envers les proches n'est pas celui qui a reçu le plus d'attention car plusieurs ne voulaient pas en parler. Les souhaits formulés indiquent que les relations ne sont pas à leur meilleur. Certains sont tiraillés entre leurs propres besoins et ceux de parents ou de contacts qui ont aussi besoin d'aide. Des interviewés ont aussi affirmé s'être tournés vers certaines ressources lorsqu'ils ont eu besoin de soutien ou d'écoute. Pourraient-ils chercher dans les organismes ce que ne peut leur fournir leur milieu immédiat ?

7. L'INSERTION RÉSIDENTIELLE

La question du logement occupe une place importante dans la vie des interviewés. Il en sera question dans ce chapitre principalement en s'attardant aux trajectoires des jeunes qui ont connu une ou des périodes sans logement.

Les périodes sans logement seront étudiées à partir de la description que font les interviewés de cette ou de ces périodes, de leur appréciation subjective et de l'évaluation de leur impact sur leur insertion sociale et professionnelle. Il est également question des ressources en hébergement ou en logement mobilisées à ce moment. Par contre, de nombreuses autres raisons expliquent que des interviewés aient eu recours à ces formes d'aide. L'évaluation et les suggestions des jeunes concluent cette section.

La deuxième partie s'attarde plus spécifiquement au passage de certains interviewés dans des Centres jeunesse ou des familles d'accueil. La description et l'évaluation de leur(s) séjour(s), l'évaluation subjective de leur transition lors de l'atteinte de leur majorité et les formes d'aide reçues avant et après leur départ définitif feront l'objet de cette section.

Il faut préciser aussi que le terme « sans logement » est utilisé ici pour éviter une catégorisation trop rigide des jeunes rencontrés. En effet, ils ont différentes représentations de leur mode de vie résidentiel (et parfois d'eux-mêmes) passé ou présent : ils sont ou vivent dans la rue, ils sont tombés dans la rue, ils vivent dehors, ils se promènent, ils sont itinérants, ils sont vagabonds... Bien que ces interviewés aient certaines caractéristiques communes, différents motifs les ont amenés à ne pas avoir de chez-soi pendant un certain temps. De plus, comme nous le verrons plus loin, rares sont ceux qui n'ont pas de logement et qui « habitent » dans la rue. Ils vont plutôt avoir des trajectoires résidentielles très instables. Ainsi, leur principal point en commun chez ces interviewés est de ne pas avoir eu de logement à eux pendant une ou plusieurs périodes.

7.1 Description de la ou des périodes sans logement

Trois interviewés de 15 à 19 ans sur les neuf rencontrés, 12 de 20 à 24 ans et sept de 25 à 29 ans ont connu une ou des périodes sans logement. Ils décrivent différemment cette partie de leur trajectoire résidentielle.

7.1.1 DESCRIPTION DE LA TRAJECTOIRE DES INTERVIEWÉS NE POSSÉDANT PAS DE LOGEMENT À EUX

Les interviewés qui ont connu une ou des périodes sans domicile fixe décrivent différemment leur situation. En effet, pour certains, ce fut des périodes assez courtes où

ils ont pu se débrouiller. Ils ont pu compter temporairement sur leurs amis ou leur famille, mais, ils savaient que leur présence dérange et qu'ils ne pouvaient pas rester indéfiniment dépendants de ces ressources.

Différentes situations ont mené les interviewés à ne pas avoir de résidence pendant un certain temps. Pour plusieurs, les parents les ont invités à quitter le domicile familial en raison de leur consommation de drogues et/ou d'alcool ou de leur mauvais comportement engendré par leur consommation (violence, vol). D'autres n'ont plus les moyens de payer leur logement, claquent la porte du domicile familial, souhaitent partir en voyage, mais se sont arrêtés en cours de route, sont tombés malade, suivent quelqu'un, quittent le Centre jeunesse (définitivement ou en fugue), sont curieux d'essayer ce mode de vie, viennent de sortir d'une cure de désintoxication, etc. Pour une minorité, le fait de ne pas avoir de logement stable est ou était une décision personnelle.

D'autres alternent entre des appartements, l'hébergement chez des amis, la famille, les ressources d'hébergement, dehors et la prison alors que pour quelques interviewés, vivre dehors ou dans la rue, selon leur expression, est ou a été pratiquement un mode de vie. Ils ont vécu leur première période sans logement entre 15 et 19 ans. La ou les périodes sans logement peuvent s'étendre de quelques semaines à plusieurs années, mais elles peuvent être ponctuées de courtes périodes de stabilité résidentielle dans un des endroits énumérés plus haut.

Pour certains, leur(s) période(s) sans logement est relativement courte et semble avoir laissé peu de traces sur leur trajectoire. Par exemple, deux jeunes femmes de 15 à 19 ans ont connu cette situation. Pour une, ce fût des périodes de quelques jours qui ont été vécues en couple (16AC1NF1). Pour une autre, son itinérance a représenté une période de deux semaines au cours de l'été dernier (54AC1OF1).

Voici comment certains décrivent leur(s) période(s) sans logement :

« Mettons qu'en mars je campais sur les plaines d'Abraham jusqu'en mai quand j'ai eu mon appart. Je dirais, c'est par longues périodes, mettons l'hiver ou l'été, dépendant le temps que je rentrais en centre d'accueil. Quand je ressortais, c'était quasiment tout de suite le même "beat". » (15AL2OF1)

« [...] parce qu'elle [sa colocataire] avait déjà donné ma chambre à quelqu'un d'autre quand je suis arrivé. J'étais comme : "merci". À partir de là, j'ai été dans rue jusqu'au mois de novembre. Au mois de novembre, j'étais retourné [nom d'une région], dans la maison de mes parents. Je suis sorti de là au mois d'avril. Au mois d'avril, j'ai habité à [nom d'une ville] chez un ami, jusqu'au mois de juin. Au mois de juin, je suis tombé dans rue parce que je suis parti de là. J'avais pas d'appart rien. J'étais dans rue à [nom d'une ville] jusqu'au 22. Le 22, j'ai décidé de partir sur le pouce faire [...] le gros party avec mes amis. J'ai été en appart à [nom d'une ville] un bout

après, cet été-là. En ce moment, je suis à [nom d'une ville] jusqu'à temps [que] je me trouve un appart. [Je suis] un peu dans rue en même temps.

Q. Ok. T'es chez un de tes amis ?

Ouais, c'est comme mon meilleur ami. Mais, genre je suis pas vraiment chez eux. Il m'héberge de temps en temps. » (24AL2OG1)

« C'était déjà serré. J'arrivais le premier puis il [de l'argent] m'en manquait, fait que j'étais obligé de repartir. Là, je repartais un autre mois sur la trotte. J'ai été de même. Là, c'est mon deuxième appartement ici. Ça fait 4 mois que je suis ici. » (4AC2OG1)

Certains affirment vivre dans la rue tel ce jeune homme qui a connu deux périodes sans logement (51BX1NG1). La première a duré un an et demi (de 15 ans à 16 ans et demi). Sa mère l'a obligé à quitter le domicile familial, car elle a découvert qu'il se « piquait ». Sa deuxième période a débuté un peu avant ses 18 ans. Ce n'est pas un choix volontaire, mais il a dû quitter sa famille d'accueil, car il approchait de sa majorité et il n'avait pas les moyens de vivre. Il n'a toujours pas de logement. Durant sa première période, il dormait parfois chez des amis, mais il dormait surtout dehors. Il se débrouillait en « pouillant » (dépouillant) des gens, en quêtant, en vendant de la drogue. Il changeait régulièrement de ville. Il ne pouvait pas se fier aux membres de son entourage pour le côté monétaire, car ils savaient qu'il consommerait. Il résume ainsi cette période : « Je mangeais pas ben, ben dans ces temps-là. Je me nourrissais à la morphine » (51BX1NG1). Il utilise peu les ressources d'hébergement, car il possède un chien (souvent les organismes ne les acceptent pas) et il considère que les heures d'arrivée sont trop restreintes. Il a déjà eu un appartement environ un mois, mais il n'y est pas resté, car il avait dépensé son argent en consommation.

Une jeune fille considère qu'elle se promène depuis longtemps, même si elle a souvent eu des appartements (5BX2OF1), et un jeune habite dehors depuis qu'il a quitté le centre jeunesse (50AX2NG1). Il dit qu'il bouge beaucoup sur de courtes ou longues périodes dans le Canada et différentes villes du Québec. Il habite presque toujours dehors, mais il a eu deux appartements. Pour un des deux, il précise qu'il a habité à Vancouver pendant dix mois après avoir travaillé en Colombie-Britannique. Il a été invité à quitter son logement sans mentionner pourquoi.

7.1.2 APPRÉCIATION DE LA PÉRIODE SANS LOGEMENT

Les interviewés entretiennent différents rapports avec l'itinérance et ils qualifient d'ailleurs ces périodes différemment. Tel que mentionné en introduction, ils se définissent de différentes façons. Certains disent qu'ils étaient « dehors ou dans la rue », d'autres disent qu'ils étaient vagabonds ou itinérants.

Certains apprécient la liberté procurée par le fait de ne pas avoir de logement stable et ils aiment ne pas avoir de contraintes. Par exemple, un interviewé change souvent d'idée, il peut alors suivre ses envies. Une phrase est aussi très révélatrice de son mode de vie : « Fait que j'ai aucun projet d'avenir. Ça va se passer quand ça va se passer. En espérant survivre » (51BX1NG1). Par contre, il reconnaît qu'il y a des aspects « pratiques » négatifs à vivre dehors. Un aime cette liberté, car il peut aller partout : « [...] comme moi je me dis, tant qu'à être dans la rue, ben je vais être dans rue, mais partout, genre » (50AX2NG1). Un autre jeune homme a apprécié ces périodes même s'il sait que ce n'était pas une situation fixe et que certaines conditions sont nécessaires pour qu'il puisse bien en profiter :

« Dans la rue, c'est toujours plus le fun. Tu dors jamais à même place. [...] J'ai toujours bien aimé ça dormir dans rue, c'est pas un problème pour moi. [...] Quand t'es ben équipé là, j'avais mon sac de couchage, ma p'tite tente, mes p'tites affaires bien balancées. Sinon quand je dormais en ville, c'est un peu moins le fun [...] C'est vraiment "thrill" quand t'es dans rue, c'est l'instinct de survie qui embarque très souvent. Tu te cherches de la bouffe, comment on se ramasse de l'argent aujourd'hui ? On va faire du "squeegee", on va quêter ? » (19BC2NG1)

La solitude peut aussi être désagréable :

« [...] Parce que là, y'a pas mal moins de jeunes de la rue asteure. Pas mal tout seul, ces temps-ci. Ça fait quatre jours que je dors seul puis le monde s'occupe pas de moi...

Q. Ok. Tout le monde est reparti ou bien...

Ben, tout le monde est dans leur appartement. L'hiver s'en vient, fait que le monde sorte pas. En même temps, la plupart du monde reste super loin, je peux pas prendre le bus puis me taper deux heures de marche pour dormir dans un appartement. » (51BX1NG1)

Pour plusieurs, la rue est un espace multifonctionnel (surtout pour les 20 à 24ans). Ils aiment pouvoir profiter de l'espace de la rue avec leurs amis. Ils peuvent fêter, boire, dormir, « tripper »... Pour un, « dans la rue, c'est tricoté serré, tout le monde se connaît » (19BC2NG1). Il existe aussi une grande entraide entre ceux qui possèdent des appartements et ceux qui n'en ont pas selon lui. Plusieurs aiment dormir dans la forêt ou, du moins, près de la nature. Ils apprécient davantage dormir dehors l'été que l'hiver en raison du climat.

Certains apprécient la débrouillardise et l'autonomie qu'on peut développer dans la rue :

« Ça me cause pas plus de problèmes que ça. Un jour, tu le sais peut-être pas, ça va t'arriver. Tes parents décèdent demain matin là, tu vas aller où, toi ? "Euh, j'ai de la famille !" Moi aussi, j'en ai de la famille. J'en ai à Québec. Je veux pas déranger là, c'est tout là. Fait que c'est juste ça. Mais, je me suis assez bien débrouillé dans rue. » (19BC2NG1)

Il semble que la vie « dans la rue » soit idéalisée par ceux qui y sont toujours (15 à 19 ans et 20 à 24 ans) ou qui l'étaient jusqu'à récemment. Bien qu'ils reconnaissent les aspects plus désagréables que peut comporter ce mode de vie, l'attachement à la liberté et au plaisir qu'ils disent avoir prime sur tout. Cette culture du plaisir de la rue est très prisée chez ces groupes d'âge, mais semble plutôt critiquée chez les 25 à 29 ans, comme il en sera question plus loin.

Une difficulté soulignée par plusieurs est la présence policière parce qu'elle les empêche de faire ce dont ils ont envie. De plus, certains ont reçu de nombreuses contraventions. Plusieurs soulignent le côté négatif de certains aspects pratiques : prendre soin de ne pas mouiller son sac-à-dos, les dépenses pour répondre aux besoins au fur et à mesure, le lavage des vêtements, le risque de se faire attaquer, la qualité du sommeil... Un interviewé résume ces inconvénients :

« [...] comme [nom d'un endroit public], tu peux coucher en haut dans le parking. Tu peux être super confortable. Mais là, à partir du [certains jours de la semaine], y'a des sécurités. Fait que là, tu veux dormir là le [certains jours de la semaine], mais ils m'ont "kické out" de là vers minuit. Moi, je suis sorti puis il fait "frette". Je sors dehors. Je trouve un autre petit squat. Là, il se met à mouiller. Là, il faut que je me trouve un autre squat. Puis là ben je me fais chier par la sécurité, par la police, par tout ce qui peut faire chier quand tu es dans la rue. Le mauvais temps, le "frette", il fait pas chaud ces temps-ci. Moi, mon stock, il vient jamais à bout de sécher. Il est tout le temps humide à fond. [...] Tu peux te faire arrêter parce que quand c'est pas les sécurités, c'est pas la police, c'est pas ci, c'est pas ça. Dormir une nuit à même place là... Les "spots" sont vraiment durs à trouver en ostie là. Les "spots" à Québec, t'en as une couple qui sont cachés, sauf que tu as des chances de te faire tuer à n'importe quelle heure de la nuit. » (51BX1NG1)

Certains ont des représentations négatives de leur(s) période(s) sans logement pour différentes raisons. Une jeune femme considérait cela stressant, car elle se sentait de trop chez les gens qui l'hébergeaient et elle était « moins dans sa bulle » (10AC2OF2). Pour certains, ce fût une période sombre où ils consommaient beaucoup de drogues, avaient des conflits avec des amis et la famille ou étaient en dépression : « Tu sais, je veux dire, quand tu as goûté les marches dans les blocs appartements, quand t'as une chambre, tu es ben content d'avoir un toit sur la tête » (52BX2OG1). Deux interviewés s'identifient de façon négative à l'itinérance, mais ils parlent de cette période au passé : « J'étais comme vagabond » (1BL3NG1). Pour lui, sa période d'errance correspond à la

période « adolescente » de sa vie, à son refus de vieillir et d'assumer ses responsabilités. Au fil du temps, il s'en est lassé : « Tu sais, j'étais rendu à : "Oh tabarouette !", je voulais grandir, j'étais tanné d'être pris pas de chez-nous, pas d'argent » (*Ibid.*). De plus, « Fait que j'étais tout le temps porté à aller dans les bars, dans l'illégal un peu si je peux dire, pour m'en sortir justement, pour essayer de manger puis être capable de me payer une place à rester quelques soirs » (*Ibid.*).

Même discours pour un autre :

« J'étais dans la drogue là, puis personne voulait de moi. C'est normal, j'étais dans la drogue, je rentrais chez quelqu'un, je volais quelque chose pour aller chercher ma drogue, tu comprends ? C'est normal qu'ils voulaient pas que je sois là. Mais, tu sais, c'est ces quatre ans là qui m'ont fait réaliser que si je continue dans cette rue là, ben tu sais, y'a pas personne qui va me donner rien. [...]. Je ne m'identifie plus comme une personne itinérante. Je l'ai été. Mais je ne me vois plus comme ça. Tu sais, je ne suis plus capable de me trainer dans les rues. » (30BC3OG1)

D'autres ont des représentations plus mitigées de leur(s) période(s) sans domicile fixe. La représentation d'un garçon dépend des saisons. L'été, c'est plaisant, mais il refuse d'habiter dehors l'hiver : « c'est trop "rough" » (24AL2OG1). Pour une interviewée qui a dormi deux semaines dehors, ça été une période assez stressante, mais qui a développé sa débrouillardise (54AC1OF1).

Un autre interviewé semble dire qu'il ne correspondait pas à l'image traditionnelle du jeune sans logis : « C'est drôle qu'un gars travaille et qu'il aille ensuite à [nom de la ressource où il habitait] » (33AC3OG1). Ce même jeune homme reconnaît qu'il a été chanceux et que son expérience aurait pu être beaucoup plus négative.

7.1.3 ÉVALUATION DE L'ABSENCE DE LOGEMENT SUR LA TRAJECTOIRE

L'errance ou l'itinérance peuvent-elles être un obstacle ou une limite à l'insertion sociale et professionnelle ? Un jeune homme résidant dans la rue ne considère pas son mode de vie comme une limite parce qu'il l'a choisi :

« J'aime mieux être sur la rue, dans un sens...

Qu'est-ce que t'aimes dans le fond ?

[...] Je peux faire ce que je veux quand je le veux. Si je m'implique dans les projets, je vais être obligé de rester à Québec. Si je m'implique dans quelque chose, il faut je le fasse. Je peux pas m'embarquer dans de quoi pis « chocker » ça. Moi, je suis le genre de personne qui change d'idée à toutes

les demi-heures. Je m'implique pas dans des projets de même. [...] Tant qu'à partir pendant deux semaines au Guatemala, puis être obligé d'avoir quelque chose de strict et privé à faire, j'aime mieux attendre d'avoir de l'argent puis de m'en aller en Europe, faire ce que je veux et vivre dans les squats. » (*Ibid.*)

Un interviewé croit que le fait d'être sans logement constitue autant un obstacle à l'emploi qu'un apprentissage de la vie :

« Les adultes dénigrent les jeunes de la rue, parce que quand tu quêtes, tu fais du "squeegee" : "Trouves-toi donc une job normale !" Facile à dire ! Essaie de dire à un employeur qui te demande ton adresse : "Le coin d'une rue". Pas toujours évident ! Un employeur qui essaie de te rejoindre quand t'as pas de téléphone, essaie donc ! Pas mal plus difficile que tu penses parce que t'es dans' rue, donc t'as pas de laveuse, sècheuse, tu traînes pas une valise avec toi avec du beau linge. Donc, passer une entrevue pour une job, pour un appart, c'est un peu plus difficile. Je pense aussi que c'est là-dedans qu'on se démerde un peu. » (19BC2NG1)

Pour deux interviewés, ce n'est pas leur période sans logement en elle-même qui a été un obstacle, mais bien ce à quoi ils associent ces périodes : la consommation, les conflits avec leur entourage, leur période « adolescente ». Ainsi, cette situation les empêchait d'entamer une vie plus adulte, selon eux. Ils résument ainsi cette période et leur prise de conscience des limites de ce style de vie :

« Tu sais, je suis déménagé vraiment pour... pour passer une étape. Tu sais, passer de l'étape "adolescent-adulte". Là, j'étais cruschté [*sic*] sur adolescent, tripper puis de me faire du fun. On dirait que je voulais pas décrushté [*sic*] de là. » (1BL3NG1)

« À 26 ans, tu te tannes à faire ton niaiseux là, à trainer dans rue. Puis tu sais, il est trois, quatre heures du matin, t'es ben gelé, mais là tu vois le monde, madame, monsieur tout le monde, qui se lève pour aller travailler. Ça me tentait de faire ça. Ça me tentait d'être chez nous, d'avoir mon appartement. » (30BC3OG1)

La plupart des interviewés qui ont connu une ou des périodes sans logement habitent actuellement en appartement, seul, en couple ou en colocation, avec ou sans enfant. Certains trouvent logis dans des ressources d'hébergement à long terme. Ils vivent au même endroit depuis quelque mois ou quelques années. Certains habitent toujours dans la rue ou sont hébergés chez des amis, mais quelques-uns prévoient emménager dans un appartement.

Les interviewés dressent différents portraits de leur passage dans la rue par rapport à leur position actuelle, plus stable. Certains sont heureux de posséder leur chez-soi et de profiter d'une vie plus stable. Un interviewé se dit soulagé d'avoir une vie plus « adulte » :

« Fait que c'est ça, neuf ans, je me promenais, j'ai pas eu d'appartement à mon nom, rien de ça. Tu sais, j'ai resté avec mon père, j'ai été dormir chez mon père un bout de temps, j'allais dormir chez ma mère quelques jours, j'allais dormir chez une amie, chez des chums jusqu'à aujourd'hui, ben jusqu'à v'là deux ans, je suis arrivé icitte à Québec. J'étais : "Regarde toute ma famille est là-bas puis là, arrange-toi, débrouille-toi puis prends-toi en mains puis t'es capable, il faut pas tu lâches." » (1BL3NG1)

Pour certains, il y a une certaine nostalgie de cette époque bien que certains apprécient la stabilité qu'ils connaissent :

« Asteure, j'ai besoin de beaucoup de sécurité. C'est sûr que ça me manque des fois de dire : "Bon ben, tu sais, je m'en vais à Montréal aujourd'hui sur le pouce". Ça me manque un peu, mais pas plus que ça, à cause que je suis habituée à la sécurité. » (15AL2OF1)

« C'est bizarre, c'est [s'installer en appartement] comme une routine qui embarque. C'est plate. » (19BC2NG1)

Une interviewée jette un regard mitigé sur son installation prochaine :

« Ben, j'ai pas vraiment hâte, mais j'ai mon projet avec mon ami que je suis allée coucher chez eux hier. Ça se peut qu'on se pogne un 4 et demi, mais c'est pas encore certain. Ça va être pas pire parce que, dans un sens, j'aurai pas le choix parce que si je fais un projet, va falloir qu'à tous les matins, je me lave, que je me lève à cette heure-là puis que je bouffe, fait que j'aurai pas le choix de genre avoir un appart. Quand je m'emmerderai ou que je saurai pas où coucher, je vais pouvoir aller coucher chez nous, mais... bof ! Dans le fond, je suis contente un peu d'être dehors. Ça dépend des fois-là. » (5BX2OF1)

7.1.4 AIDE PROPOSÉE

7.1.4.1 Formes d'aide proposées

Quatre interviewés de 15 à 19 ans, 13 de 20 à 24 ans et six de 25 à 29 ans ont mobilisé des ressources en hébergement ou en logement. Ce type de ressources comprend l'ensemble des organismes offrant des services pour l'hébergement qu'ils soient ponctuels ou non, et le logement. Ils ont mobilisé divers type de ressources en hébergement et/ou en logement : ressources d'hébergement ponctuel, organismes pour personne vivant avec un problème de santé mentale, organisme pour personnes mineures vivant des difficultés, coopérative ou logements réservés à des groupes particuliers (jeunes, jeunes mères, etc.), hébergement offrant un accompagnement. Ces ressources offrent différents services aux interviewés qui y résident : ateliers ou formations sur le développement de soi, le marché du travail, des démarches d'orientation, des démarches d'insertion sociale, accompagnement pour cesser de consommer, différentes activités, soutien dans la réalisation de projets de vie, etc. Les interviewés peuvent aussi profiter de la présence d'intervenants. Ils ont principalement

entendu parler des ressources en hébergement ou en logement à travers divers organismes et leurs proches.

Les motifs à mobiliser certaines ressources en hébergement ou en logement sont variés. Il y a certaines raisons pratiques : des interviewés, dont ceux présentés dans la section précédente, sont temporairement ou non sans logement. Mais, pour plusieurs, ce sont des motifs d'ordre personnel qui les ont conduits à ces endroits. En effet, certains interviewés veulent modifier certaines habitudes de vie (alcoolisme et/ou toxicomanie), développer certains acquis (l'autonomie), fuir des situations difficiles ou les régler (conflits avec les parents ou violence conjugale), recevoir du soutien (pour les jeunes mères), etc. Pour quelques jeunes, ce qu'ils espèrent retirer de leur passage dans ces ressources correspond à leurs attentes. Par exemple, un jeune homme a été cherché dans un organisme :

« la structure en moi, gérer mes émotions, gérer des conflits. Mon impulsivité, ça, ça pas mal été un gros cas. [...] Pas mal apprendre à cuisiner, à être prêt à partir dans la vie, être un adulte dans le fond puis à respecter les autres, à me respecter, moi. » (31AR1OG1)

Pour certains jeunes de 20 à 24 ans, la fréquentation de telles ressources n'est pas une mesure volontaire. En effet, ils ont séjourné dans ces organismes, car leurs parents ou des intervenants (pour ceux habitant en centre jeunesse) en avaient décidé ainsi. Il faut préciser que la plupart de ces jeunes étaient mineurs à l'époque. D'après eux, leurs parents ou des intervenants les ont « envoyés » dans ces organismes surtout en raison de leur comportement.

Quelques jeunes ont mobilisé plus d'une ressource en hébergement. Par exemple, une interviewée ayant fréquenté plusieurs organismes parle des différents motifs qui l'ont amenée à mobiliser certains d'entre eux (54AC1OF1). Elle a connu un organisme pour les mineurs, car elle vivait de la violence familiale. Ensuite, elle est arrivée dans un organisme pour personnes ayant des difficultés mentales, car elle a eu des problèmes de santé et que son colocataire l'avait invitée à quitter. Elle a vécu dans une autre ressource en attendant de débiter une thérapie pour sa consommation de drogues.

Certains jeunes n'ont pas complété les démarches entamées pour différentes raisons : fugues, début d'une relation, projet de retour à l'école, ne supporte pas les règles de vie, la ressource ne convient pas à ses besoins ou à sa personnalité, difficulté à supporter la vie en groupe. Quelques-uns ont été incités à quitter en raison du non-respect des règles de vie ou de rechute dans la consommation. Certains d'entre eux vont reprendre le processus par la suite.

7.1.4.2 Évaluation par les interviewés des ressources mobilisées

Les interviewés ont tenu des discours à la fois positifs et négatifs sur les ressources mobilisées en hébergement et pour le logement. Leurs critiques portent sur la façon d'agir de certains intervenants, les gens qui les fréquentent et les règles de vie dans certaines ressources. Plusieurs points positifs ont été soulignés : le travail des intervenants, l'apprentissage qu'on y fait et la stabilité dont on peut profiter.

Le travail des intervenants a été critiqué par certains. Une jeune femme considère que les intervenants de certains organismes ne sont pas assez présents pour les jeunes, qu'ils ne cherchent pas à comprendre pourquoi certains se retrouvent dans ces endroits. Or, elle croit qu'il serait important de le faire, surtout pour les jeunes adolescents : « Ça a pas de bon sens, sérieusement là. Je trouvais ça vraiment poche parce qu'ils [les jeunes] repartent de là puis ils ont pas d'outils, ils ont rien » (16AC1NF1). Une autre rajoute :

« Ben je trouvais qu'ils étaient sévères puis qu'ils me connaissaient pas beaucoup. C'était dur pour eux de me comprendre parce que je me comprenais pas moi-même. On était tous avec des problématiques différentes puis fallait faire les mêmes tâches, les mêmes affaires. Ils mettent dans le même moule les personnes qui ont des problèmes de consommation, avec les problèmes en santé mentale, avec les problèmes de dépendance affective. Tu sais, tous la même façon puis c'est pas les mêmes affaires. » (13AC3OF2)

La perception des individus qui fréquentent ce type de ressources peut influencer la vision que les jeunes ont de ces organismes. Par exemple, un jeune homme sans domicile fixe affirme avoir parfois mobilisé des ressources en hébergement :

« Je suis allé une couple de fois, mais c'est pas des places que je vais. Moi, j'ai une manie, les poukies [*sic*], les itinérants, j'aime pas ça pantoute. Plein de "crackheads" et de "junkies" qui viennent te voir pour te demander de la dope là... Moi, je finis tout le temps par péter des coches. » (51BX1NG1)

Il croit qu'il y a des organisations qui offrent davantage de services en-dehors de la Ville de Québec.

Les règles de vie sont parfois jugées trop strictes : bruit, recevoir des gens, séparer les garçons des filles, etc. Une jeune femme parle ainsi de son séjour dans un organisme pour les jeunes : « C'était trop "centre jeunesse pour moi" ». (54AC1OF1)

Le travail des intervenants est aussi souligné par plusieurs :

« Je suis très satisfait puis je trouve que c'est une très bonne place ici. C'est du monde patient. J'ai habité ici un moment donné. Après 25 jours, j'ai pété les plombs, impulsivité, puis je suis parti en insultant tous les intervenants. Je suis revenu une semaine après puis ils m'ont repris pareil. [...] Depuis ce temps-là, je suis vraiment sérieux. J'hésite pas à leur dire qu'ils font de

l'excellent travail. C'est vraiment du monde qualifié. Leur porte est toujours ouverte au bureau. Ils sont tout le temps à l'écoute puis je me suis souvent fait dire par une intervenante : "J'ai souvent l'air de travailler, mais ma priorité, c'est vous. Quand même que je ferais [une] chose importante, ben si vous voulez, je vous débarrasse une porte, vous venez me le dire. Moi, je vais tout le temps être là. Vous êtes ma priorité". » (31AR1OG1)

Des jeunes disent pouvoir retirer un apprentissage au plan personnel. Ils apprennent à mieux se connaître ou à vivre en groupe, développent leur autonomie et font des projets de vie. Une interviewée affirme avoir fait plusieurs prises de conscience sur elle-même (communication, respect de soi, améliorer certains aspects de son caractère, confiance en elle, autonomie, gérer un budget) (51BX1NG1). Concernant une ressource en hébergement un autre affirme :

« Comparativement à ici où ce que justement je me prends en main. On a des ateliers sur un peu tout dans le fond. C'est thérapeutique. En même temps, on s'organise, on se prend en main, chacun, chacune. On apprend à vivre en colocation. Je pense, c'est le fun. Y'a vraiment toutes les ressources ici. » (34AX2OG1)

Cet apprentissage se fait aussi par la stabilité que ces ressources offrent et de l'apprentissage qui peut en résulter:

« C'est des bonnes activités, c'est valorisant. Je pense que c'est structurant, surtout que je peux rester, fait que c'est stable. C'est vraiment une stabilité dans ta vie. » (13AC3OF2)

« On dirait que quand t'arrives, tu réalises plein de choses, t'es comme dans ton année "réalisation" là. Comme tout ce qui t'étais arrivé, tout ce que t'es, tu fais le bilan un peu. Après, tu fais comme : "Bon toutes les filles ici vont à l'école puis travaillent. Faudrait ben je fasse ça aussi." Fait que là je suis comme dans cette étape-là, de faire quelque chose, me mettre en action. Les enfants, ça fait trois semaines qu'ils vont à la garderie, je me suis dit : "Je vais prendre le temps d'un "break" parce que ça fait trois ans que je cours en débile". » (14BL2OF1)

« Ça m'a aidé beaucoup parce que, quand t'es jeune puis adolescent, tu te connais pas beaucoup pis eux m'ont aidé à me connaître un peu plus. Ils offraient des activités, fait que c'était le fun. » (6AR2OG1)

Un interviewé, par l'entremise d'une ressource en hébergement, s'est inscrit à un programme de réinsertion sociale (30BC3OG1). Ces ressources peuvent donc être le point de départ pour entreprendre différentes démarches liées à d'autres problèmes que celui de l'hébergement.

Les ressources d'hébergement ou en logement ont pu aussi aider les interviewés dans plusieurs sphères de leur vie :

« Ils m'ont aidée parce que, premièrement, ils m'ont offert un logement à prix abordable, la cour est accessible pour les enfants ce qui est merveilleux, j'ai la garderie qui est en bas de chez moi puis les filles autour de moi qui peuvent me supporter. J'ai un suivi. Ça va bien. » (14BL2OF1)

Certains interviewés ont apporté quelques suggestions d'amélioration comme cette interviewée qui trouve qu'il manque de ressources pour les jeunes :

« C'est juste pour les jeunes en fugue. Pour les mineurs qui sont pas en fugue puis y'ont pas de bonnes relations [avec leurs parents] tu sais ils pourraient offrir... [...] Ils pourraient faire une petite place en quelque part ou une pièce qui aurait deux, trois, quatre lits puis que le monde dorme là, genre trois nuits [...] Fait que quand est-ce qu'ils vont ouvrir de quoi pour les mineurs qui ont de la misère avec leurs parents ? » (16AC1NG1)

Elle souligne que « pour les majeurs, les seules affaires qu'il y a, c'est l'Auberivière. C'est parce que tous les services qu'ils offrent, le monde est souvent gêné d'y aller parce que c'est comme tous des sans-abris ou quoi que ce soit » (*Ibid.*).

Elle croit aussi que certains intervenants devraient être plus présents pour les jeunes, par exemple, en leur donnant des outils pour mieux s'entendre avec leurs parents ou en créant des contacts avec ceux-ci. Un autre croit qu'il devrait y avoir davantage de ressources en hébergement, car les listes d'attente sont trop longues. Concernant une ressource destinée aux jeunes, une affirme : « Je trouve qu'ils auraient avantage à nous traiter plus différemment les uns des autres » (13AC3OF2). Pour une autre jeune femme, il peut y avoir des conflits d'horaire entre certaines activités et les obligations personnelles des gens (35BX3OF1). Elle apprécierait que les intervenants soient tolérants à cet égard.

Des interviewés de tous les groupes d'âge ont identifié certains besoins au niveau du logement, surtout pour les jeunes qui sont en période de transition ou qui auraient besoin de répit: jeunes aux études, jeunes qui quittent le foyer familial, jeunes en conflit avec leur famille, etc. Mais, on retrouve davantage de 20 à 24 ans qui formulent des suggestions à ce propos (six) que de 15 à 19 ans (trois) et de 25 à 29 ans (un).

Plusieurs soulignent le prix exorbitant des loyers qui augmente rapidement. Ces coûts sont d'autant plus difficiles à assumer pour des individus qui vivent de l'aide-sociale puisque celle-ci ne permet pas de couvrir tous les besoins de base. Il y aurait donc une nécessité de réserver des logements pour certaines catégories de jeunes, croient quelques interviewés.

Une jeune fille ayant connu les Centres jeunesse dit qu'il y a un réel « trou de services » pour les jeunes au moment où ils quittent (54AC1OF1). Ils ne sont pas préparés à

subvenir seuls à leurs besoins et à être autonomes, n'ont pas de suivi avec le Centre, etc. Des logements de transitions pourraient peut-être aider en ce sens.

Pour une interviewée, les étudiants sont aussi un groupe auquel devraient être réservés des logements subventionnés, car les études sont dispendieuses (10AC2OF2). Par contre, elle ne précise pas quels types de logement devraient être privilégiés (coop, résidence, etc.).

Un interviewé suggère de développer davantage le logement à court terme pour les moins de 30 ans (23AX2OG2). Il propose de mettre en place des logements supervisés où les jeunes auraient accès à des intervenants qui les aideraient à développer leur autonomie pour qu'ils puissent éventuellement partir en appartement de façon autonome. Un jeune croit qu'il devrait y avoir davantage de ressources d'hébergement où l'on peut amener son chien (51BX1NG1).

Certains, sans suggérer explicitement de créer davantage de ressources en logement, formulent des idées qui pourraient aider les jeunes à mieux vivre différentes transitions, surtout lorsqu'ils quittent le foyer familial. Ainsi, un interviewé propose d'apporter une aide financière aux jeunes les deux premières années qu'ils quittent le domicile parental (28AC2OG1), un jeune homme qui vit dans la rue croit qu'il devrait y avoir davantage d'organismes d'aide à la recherche de logements (50AX2NG1) et un autre déplore qu'il y ait peu de services qui aident les jeunes à planifier un budget et comment s'organiser en général (53BL3NG2). Il pense qu'il devrait y avoir différents ateliers sur ces thèmes. Une jeune femme croit qu'il devrait y avoir différents organismes qui aident les finissants à rembourser leurs dettes d'études (49BC3OF1).

7.2 Passage dans des centres jeunesse ou en famille d'accueil

Cette deuxième section du présent chapitre porte sur le passage de certains jeunes en centre jeunesse ou en famille d'accueil. Ces derniers décrivent différemment cette partie de leur trajectoire qui est parfois très instable. Certains jugent sévèrement leur passage justement en raison de cette instabilité ou du peu d'aide que les intervenants ont pu leur fournir avant et après leur départ.

Ils vivent différentes situations lors de ce départ : appartement, absence de logement, ressources, retour dans la famille. Pour certains, ce départ signifie la liberté dont ils avaient très envie, mais pour d'autres, cette nouvelle situation est difficile considérant le peu d'autonomie développé. La plupart affirme avoir reçu peu d'aide au moment où ils devaient quitter, ce qu'ils déplorent. Ils croient qu'il devrait y avoir un meilleur suivi.

Finalement, une jeune femme habitant toujours en Centre jeunesse a témoigné de la façon dont elle envisage son départ prochain (2BL1OF1).

7.2.1 DESCRIPTION DU SÉJOUR

Vingt interviewés, dans les trois groupes d'âge, ont vécu en famille d'accueil, Centre jeunesse, foyer de groupe ou dans différentes ressources d'hébergement pour jeunes en difficulté. Cependant, onze interviewés sont sortis avant 18 ans et ont réintégré leur famille d'origine. Il semble donc que, dans leur cas, la question du « post » est moins pertinente.

Les neuf interviewés (trois pour chaque groupe d'âge) rencontrés ont quitté le foyer familial entre 4 et 16 ans. Ils ont quitté l'endroit où ils demeuraient un peu avant leurs 18 ans, mais ils ne précisent pas toujours les raisons qui les ont amenés à partir du foyer familial. Certains vont dans des Centres jeunesse ou des familles d'accueil pour des problèmes de consommation, des idéations suicidaires, de l'automutilation, des problèmes de comportement, de la violence familiale. Le passage des jeunes en Centre jeunesse ou en famille d'accueil ne suit pas une trajectoire linéaire. Ils ont fait de nombreux allers-retours entre le Centre et leur famille d'origine, passent quelques temps dans des familles d'accueil, retournent au Centre ou dans leur famille, vont dans d'autres ressources ou les foyers de groupe. Souvent, ils résident dans plus d'une famille d'accueil (dont un jeune homme qui a en a connu 22 (22BL1OG1)). Il est ainsi assez difficile de savoir combien de temps exactement ils ont passé en institution ou famille d'accueil.

Les interviewés ont différentes visions de leur passage en institution ou en famille d'accueil. Une jeune femme a une représentation assez nuancée de ses séjours en Centre jeunesse :

« C'est un bon milieu, mais c'est très encadré. Tu sais ça dépend aussi des besoins de chaque jeune. Y'en a qui sont là volontaires, y'en a d'autres que non. Y'en a d'autres qui sont là pour la conso, des fugues. [...] Fait que, c'était différent pour chaque personne. » (54AC1OF1)

D'autres ont un discours plus critique envers les centres jeunesse :

« J'ai changé de famille d'accueil, foyer de groupe, centre d'accueil, tu bouges un peu, tu vas dans tout plein d'unités, retournes chez ta mère, retournes pas. Beaucoup d'instabilité dans ma vie, je pouvais jamais vraiment me tenir à quelque chose. Fait que j'étais rendue quelqu'un qui avait besoin de beaucoup, beaucoup de changement. [...] C'est parce que, le centre d'accueil a une routine déjà faite pour toi, un horaire déjà fait pour toi, fait que je trouve que t'apprends absolument rien, t'apprends même pas à être débrouillard puis indépendant. Exactement. Tu sais pas comment payer les comptes, tu connais pas vraiment les lois, tu connais pas c'est

quoi être libre carrément, ben d'aller travailler... Tu connais pas vraiment la liberté parce que t'es habitué toujours d'être géré et encadré puis tu te retrouves tout seul. » (15AL2OF1)

« Ouin, ma mère a décidé de m'envoyer en centre d'accueil en se disant que j'allais changer là. C'est une très bonne stratégie.

Q. Est-ce que c'est vrai ou c'est pas vrai que c'est une bonne stratégie ?

C'est sarcastique là. [...] J'ai quand même perdu mon temps-là, puis j'ai appris à "dealer" avec les intervenants là-bas.

Q. "Dealer" tu veux dire "manipuler", genre ?

Ouais, c'est ça. C'est faire semblant d'être d'accord sans que ça paraisse trop là. » (41AX3OG1)

Une jeune femme décrit ainsi son passage dans diverses familles d'accueil : « Mais, dans ma famille y'avait la DPJ, fait que, j'ai tout le temps été [...] entre deux mondes là si on veut » (36AX3OF1).

7.2.2 ÉVALUATION DE LA TRANSITION LORS DU DÉPART D'UN CENTRE JEUNESSE OU D'UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Les interviewés vivent différentes situations à leur sortie des Centres jeunesse ou d'une famille d'accueil. Deux retournent dans la rue. Pour un, il semble que c'était volontaire (50AX2NG1), mais l'autre y a été contraint (51BX1NG1). Certains ont été en appartement et d'autres dans des centres de ressources, en santé mentale, par exemple. Une jeune fille a pu retourner chez sa mère puis, trouvant la situation difficile, elle est partie chez sa meilleure amie (36AX3OF1). Certains interviewés vont aussi chercher de l'aide dans d'autres organismes pour de la nourriture ou de l'écoute.

Pour certains, leur départ sonnait l'heure de la liberté qu'ils désiraient tant :

« La DPJ a décidé de me crisser la paix. Ils m'ont dit que j'étais une cause perdue dans la vie. Ben moi, j'attendais juste ça. Quand qu'ils m'ont dit ça, moi ça voulait dire : "bye, bye". » (51BX1OG1)

Pour d'autres, par contre, la transition est brutale :

« Très dur parce que dans le fond tu perds vraiment beaucoup en sortant de là. T'es comme dans un trou de services, carrément là. Si au moins y'aurait une transition ce serait plus facile. Sauf que là tu passes de tout avoir quasiment cuit dans le bec, tu sais t'as un travailleur social que tu peux appeler à chaque jour, des intervenants sur place, la Maison des jeunes aussi que je pouvais aller, mais là, à 18 ans, c'est fini. » (54AC1OF1)

On retrouve chez plusieurs le même discours sur le désir de liberté, mais en même temps, un discours sur le manque d'accompagnement lors de la sortie. En effet, ils ont

vécu dans un contexte de prise en charge complète et souvent, ils n'ont pas développé des outils nécessaires pour être autonome au moment du départ.

7.2.3 AIDE REÇUE DURANT LE SÉJOUR ET LORS DU DÉPART D'UN CENTRE JEUNESSE OU D'UNE FAMILLE D'ACCUEIL

7.2.3.1 Formes d'aide reçues

Peu ont parlé des services qu'ils recevaient au Centre jeunesse, mais, la plupart ont des intervenants et des travailleurs sociaux attitrés. Une jeune femme a suivi une thérapie pour sa consommation de drogues au Centre jeunesse. Quelques-uns voyaient aussi un psychologue ou un psychiatre. Des interviewés ont fréquenté l'école interne, c'est-à-dire l'école située dans le Centre jeunesse. Pour la plupart, il ne semble pas y avoir eu de suivi avec la DPJ à leur départ d'un établissement ou d'une famille d'accueil. Un interviewé s'est rendu dans une ressource pour personnes ayant des difficultés mentales à sa sortie à 18 ans (55AL3OG1). Il affirme que c'est le Centre jeunesse qui l'a placé là, car la DPJ avait encore des droits sur lui en raison de ses antécédents criminels, mais, il n'en est pas certain. Un autre interviewé a eu de l'aide de sa famille d'accueil lors de son départ car il a profité d'un logement qu'elle possédait (39AC3OG1).

7.2.3.2 Évaluation de l'aide reçue

Certains interviewés ne reçoivent pas toute l'aide qu'ils auraient souhaitée avoir lors de leur départ du Centre jeunesse ou de leur famille d'accueil, comme l'ont montré certains extraits cités précédemment. Une jeune femme dit que sa travailleuse sociale l'a « un peu aidée » à se procurer ce dont elle avait besoin, mais qu'elle n'était pas préparée du tout à partir seule en appartement. Pour elle, il importe d'améliorer les services du Centre jeunesse à cet égard : « Mais le fait de calculer un budget, de trouver un appart, de me dire c'est quoi qu'il faut pour un appart, cette aide-là devrait être encore plus axée pour les jeunes. Ça devrait quasiment être obligatoire » (15AL2OF1).

Une interviewée se dit amère par rapport à cette absence d'aide :

« J'ai encore beaucoup de ressentiment envers ça là. À 17 ans, j'avais réessayé d'aller habiter chez ma mère quatre mois. Ça n'avait pas marché. J'avais encore ma T.S. au Centre jeunesse. J'ai rappelé, j'avais 17 ans et demi, j'étais en secondaire 5, j'ai dit : "Ben j'ai besoin d'aide parce que ma mère a recommencé à me frapper. Ça va pas bien." Ils m'ont dit : "Ben t'as 17 ans et demi, fait qu'organise-toi tout seule". Fait que j'ai comme eu de la misère. » (36AX3OF1)

Une jeune femme critique ouvertement ce manque de suivi :

« Ben moi, je trouve vraiment que c'est par rapport au Centre jeunesse, tout ce qui est pour les mineurs puis qu'à 18 ans, ça s'arrête. C'est vraiment poche parce que il faut tout que tu recommences à 18 ans parce que t'es supposément rendu adulte, sauf qu'il faudrait que tu sois encore guidé. Mais 18 ans, t'as 18 ans. Fait que pour ça, moi j'ai eu ben gros de la misère parce que j'avais encore besoin d'avoir des services, sauf que là tu te mets sur la liste d'attente la journée de tes 18 ans, sauf que j'ai pas encore eu de réponse. Fait que c'est vraiment très, très long. » (54AC1OF1)

Ce manque de suivi avait déjà été souligné auparavant dans le chapitre sur la santé.

7.2.4 LE CAS DE LA JEUNE FEMME TOUJOURS EN INSTITUTION

Une jeune femme a habité en foyer de groupe et en Centre jeunesse. Elle devrait quitter l'endroit où elle réside quelques mois après l'entrevue.

Elle parle peu de l'aide reçue pour préparer son départ. Mais, elle a fait des démarches pour son premier appartement. Elle semble avoir de la difficulté à se projeter une fois sortie du foyer de groupe et elle craint pour elle-même :

Q. « Comment t'aimerais que ça se passe ta transition, justement, parce que là, tu vas vraiment être autonome cette fois-là ?

Je sais pas. Ça va venir quand ça va venir. J'essaie de pas me faire trop d'attentes parce que je suis déçue après. » [...]

Q. Tu pars en appartement je pense que c'est au mois [...], si je me trompe pas ? Comment t'envisages ça un peu ?

Non, c'est correct là. Je sais pas.

Q. Mais, dans le fond, t'as-tu hâte d'être autonome, d'être chez-vous avec ta job pis tout ça ? C'est-tu quelque chose qui te tente ?

Ben oui, c'est sûr. Ben, j'ai une petite crainte pareil. Ça va faire [nombres d'années] que je suis dans les Centre s puis du jour au lendemain, ben... : "Ah, tu peux faire qu'est-ce que tu veux". Je vais être comme : "J'ai plus à avoir d'heures pour manger. Je peux me coucher à l'heure que je veux, je peux sortir quand je veux, je peux boire si je veux" puis y'aura plus personne pour me dire quoi faire chez nous là. Ben, qu'est-ce qui me fait peur, c'est que je sais pas si je vais être capable d'arriver tout seule. D'ici là peut-être que je vais être encore avec ma blonde, ça, je le sais pas, on sait pas l'avenir. C'est juste que j'ai peur de mes comportements des fois. Tu sais, quand ça va vraiment pas bien... » (2BL1OF1)

Elle pourra continuer à bénéficier des services qu'elle recevait pendant un certain temps. Mais, comme souligné dans la section sur la santé mentale, elle devra ensuite

déboursier et elle n'en aura probablement pas les moyens. Toutefois, elle sait qu'elle peut toujours compter sur les intervenants qu'elle a rencontrés.

Conclusion

Les interviewés qui ont connu une ou des périodes sans domicile fixe décrivent de différentes manières cette partie de leur trajectoire résidentielle. À leurs yeux, elle représente soit une période de liberté et de plaisir (quand les autres sont présents et que la température le permet), soit d'instabilité et de « vie adolescente ». Certains se situent entre les deux. La trajectoire résidentielle, pour quelques-uns, jusqu'au moment où ils s'installent dans leur propre appartement, est très variée : ils changent souvent de mode de résidence (rue, ressources, amis, famille, prison). Quelques rares interviewés ont affirmé avoir choisi de vivre dans la rue pour une ou des périodes à durée variable.

L'influence du réseau se reflète en quelque sorte sur la trajectoire résidentielle. En effet, pour quelques-uns, la période sans logement a été relativement courte et, parfois, ils ont pu compter sur leur famille ou leurs amis. D'autres n'ont pas eu de logement pendant un certain temps. Ce fut le cas de plusieurs qui ont dû quitter le domicile familial suite à une rupture avec leurs parents. Certains se sont tournés vers d'autres ressources lorsqu'ils ne pouvaient compter sur leur réseau.

La deuxième section portait sur le passage de certains interviewés en Centre jeunesse ou en famille d'accueil. La plupart d'entre eux n'ont pas apprécié ces séjours, entre autres, en raison de l'instabilité, du manque d'autonomie et du peu de soutien offert par les intervenants lors du départ. Le départ n'a cependant pas eu la même signification pour tous. Pour certains, il a représenté la liberté tant souhaitée, mais pour d'autres, la transition fut brutale étant donné le peu d'autonomie qu'ils jugeaient posséder. La plupart ont affirmé avoir eu peu d'aide pour préparer leur départ. C'est d'ailleurs une de leurs plus vives critiques par rapport au Centre jeunesse.

8. LES PROJETS DE VIE

La notion de projets de vie implique un rapport au temps : comment veut-on organiser sa vie dans le moment présent et comment entrevoit-on le faire dans un avenir plus ou moins rapproché ? Des études sur les jeunes et la temporalité montrent que la notion de temps incluant celle d'avenir n'est pas la même pour tous. Les auteurs ne s'entendent cependant pas sur les facteurs pouvant influencer l'attitude des jeunes à ce propos en rapport avec l'origine socio-économique, par exemple. Trottier, Gauthier et Turcotte citent en ce sens deux thèses opposées, celle de Pronovost (1996) pour qui « Les jeunes de milieu modeste auraient davantage tendance à se définir par rapport au présent que ceux des strates moyenne et supérieure ». À l'opposé, la thèse de Charlot citée par les mêmes auteurs (1999) soutient que les jeunes de milieu modeste « s'inscrivent dans le temps long de la vie, et leur projet est tout simple, celui d'accéder « à une vie normale » (avoir du travail, un appartement, une voiture, des enfants, des vacances), éléments que les jeunes des strates moyennes prennent pour acquis et qui ne constituent pas à leurs yeux un véritable projet à long terme » (Trottier *et al.*, 2007, par. 7).

La présentation de ces thèses précédait l'étude de la notion de temps auprès de quatre types de jeunes -- stabilisés sur le marché du travail, en voie de stabilisation, en situation précaire et en marge du marché du travail —. Ces jeunes ne se différenciaient pas beaucoup quant à la notion de temps. Interrogés cinq ans après la sortie de l'école sans diplôme d'études secondaires, l'analyse ne montrait que quelques différences mineures. Trottier, Gauthier et Turcotte les résumaient ainsi:

« L'analyse a montré qu'au moment où ils ont interrompu leurs études secondaires, la grande majorité des jeunes de notre échantillon avaient un rapport au temps axé sur le présent et que, dans certains cas, ils avaient été plus ou moins contraints par des circonstances de se définir ainsi. Pour certains, au contraire, c'est parce qu'ils étaient orientés vers le futur qu'ils ont, paradoxalement, interrompu leurs études. C'est cette orientation qui les a amenés à déployer des stratégies pour contourner l'obstacle que représentait, à leurs yeux, le système scolaire dans la réalisation de leurs objectifs. Ce dernier résultat illustre assez bien jusqu'à quel point des jeunes peuvent devenir les acteurs de leur cheminement scolaire et de leur insertion professionnelle en dépit des contraintes qui leur sont imposées par le système scolaire, le marché du travail ou les circonstances de la vie. » (Trottier *et al.*, 2007, par. 41)

Ce constat constitue une invitation à regarder comment les jeunes interviewés dans le cadre de cette étude peuvent être « acteurs de leur cheminement » en dépit ou au-delà des difficultés identifiées dans les chapitres qui précèdent. Cela se fera sous plusieurs angles : la possibilité de retour aux études, la vie de couple et la formation de la famille,

et en relation avec d'autres projets qui peuvent concerner le logement, les loisirs et la consommation.

Enfin, il n'aurait pas fallu soustraire de l'analyse ce qui constitue la caractéristique principale que le sociologue Raymond Boudon attribue à la société *individualiste* : « Une société est individualiste au sens *sociologique* lorsque l'autonomie de l'individu y est tenue pour une valeur dominante » (Boudon, 1992 : 27). L'autonomie est-elle un objectif que les jeunes adultes interviewés incluent dans leur projet de vie ?

8.1 Retour aux études

Parmi les interviewés, 43 sur 56 ont un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou moins. Ils ont été pour la plupart, comme ils le disent eux-mêmes, des décrocheurs. Ont-ils ou ont-ils eu quelque velléité de retour à l'école ? Cela fait-il partie de leurs projets à court ou à long terme ? Sur les 56, 34 ont parlé de leurs projets à court terme et 16 de leurs projets à long terme, mais huit seulement ont fait à la fois des projets à court et à long terme. Parmi ceux qui ont parlé de façon positive ou négative d'un projet d'études, neuf ont déjà un diplôme. Parmi ces neuf, cinq font partie de ceux qui n'ont pas consulté d'organismes d'aide à l'insertion.

8.1.1 DÉCISION FERME

Quelques-uns sont déjà de retour aux études ou envisagent de le faire dans un avenir rapproché. La dimension temporelle s'étend ici de quelques mois (à l'été, à l'automne, en janvier) à une année (l'an prochain).

Plusieurs possibilités sont évoquées : éducation aux adultes, enseignement professionnel (DEP) ou formation courte (boulangerie, photographie, soudure, électricité, mécanique, cuisine, ébénisterie, récupération des eaux usées, sommellerie, pâtisserie), terminer un secondaire 3 ou un secondaire 5, faire une technique au cégep (ambulancier, arts plastiques), poursuivre des études à l'université (baccalauréat spécialisé, maîtrise).

En ce qui concerne les projets à long terme, il s'agit d'un horizon beaucoup plus incertain qui n'apparaît pas toujours réaliste : ne pas avoir de diplôme de secondaire et vouloir devenir policière ou éducatrice dans un Centre de la petite enfance (16AC1NF1). Ce peut être aussi de terminer un baccalauréat, faire une maîtrise, suivre un cours de langue pour connaître sa culture d'origine, faire des études en gestion pour partir une entreprise, faire des études à temps partiel.

8.1.2 OUI, SI...

Certains retourneraient aux études mais à certaines conditions ou si certains obstacles étaient levés. On les retrouve surtout chez les 20-24 ans. Les raisons données touchent l'orientation : on ne saurait pas où aller, la réussite à des examens d'entrée, l'abolition du cours choisi, le succès d'une thérapie. « Quand toi, t'es intéressée par tout, c'est vraiment "tough" » (10AC2OF2).

Quelques-uns aimeraient d'abord connaître une expérience de travail, ne pas être obligé d'aller sur le marché du travail à la fin des études (« ... si le gouvernement, il pourrait changer ça... » (55AL2OG1), être motivés « Je ne sais pas ce que ça va donner » (29AL3OG1), si on n'a pas une certaine garantie d'obtenir un emploi stable.

8.1.3 NON

Ceux qui ne veulent rien entendre du retour aux études se retrouvent parmi les 20-24 ans. Un n'a aucune idée de ce qu'il pourrait y faire mais veut auparavant travailler un peu, faire de l'argent, voyager (23AX2OG2). Un autre a un emploi bien payé qui n'exige pas de formation particulière. « Ça ne me tente pas de me péter la gueule, ajoutera-t-il. Je me suis assez pété la gueule » (34AX2OG1). Difficile de retourner aux études dans ces circonstances que décrit un autre : « Si ç'aurait pas été la prison, mes cartes d'assurance, mon certificat de naissance, je serais à l'école » (52BX2OG1).

8.2 Projet de vie de couple et de formation de la famille

Les interviewés sont à l'âge des expériences amoureuses qui peuvent conduire à un projet de vie en couple et au désir d'enfant lorsque cela n'est pas déjà fait étant donné la plage d'âge des interviewés (15-29 ans). Les difficultés d'insertion professionnelle et les problèmes de santé interfèrent-ils sur cette dimension des transitions vers l'âge adulte ? Dans quel sens ?

8.2.1 PRÉSENCE D'ENFANTS

Chez ceux qui ont accepté de parler de la vie de couple et de la possibilité de former une famille, trois ont signalé le fait d'avoir déjà un enfant. Une jeune femme entre 15 et 19 ans a aussi un compagnon qui a un enfant. Ce dernier n'avait plus de contact avec l'enfant à cause de son problème de drogue. Mais comme il est déterminé à cesser sa consommation, il pourra le revoir ce qui enchante la jeune femme qui trouve la mère « connasse ». Elle rêve d'un mariage après trois ans de fréquentation. Sa conception du couple, c'est d'avoir survécu à des difficultés : « Ah oui, j'ai hâte ! Ah ! Je suis comme plus capable, là, tu sais ! [...] On s'aime encore plus qu'au début » (16AC1NF1).

Un jeune homme entre 20 et 24 ans follement amoureux d'une femme qu'il a déjà fréquentée, qui a deux enfants et qui se prépare à abandonner son compagnon actuel affirme avec conviction : « Je ferai pas la même erreur de prendre deux, trois semaines, puis de la laisser aller... » (52BX2OG1). Il désire avoir un enfant d'elle alors qu'elle n'en veut plus. Mais il n'a pas l'intention « de se protéger » : « Ça arrivera quand ça arrivera ». Pour lui, tout le monde veut une famille à un moment donné : « Il y en a qui sont tout seuls chez-eux : ça doit être plate ! ». Il entrevoit même ce qui pourrait se passer dans l'avenir : s'ils ne sont plus ensemble, ils vont se revoir pour ne pas que l'enfant se révolte et pour ne pas que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) se mêle là-dedans. « S'arranger entre nous autres », ajoute-t-il.

8.2.2 DIVERS MODÈLES DE PROJETS DE COUPLES

À plusieurs reprises, on retrouve un modèle linéaire. L'ordre dans lequel se présente chacun des éléments peut différer, mais ils sont les mêmes : finir ses études ou finir de payer ses dettes, avoir une job stable, avoir un appartement ou une maison et, après tout cela, avoir un enfant. L'achat d'une voiture peut apparaître à un moment donné dans le décor et faire obstacle à cause des dettes que cela entraîne. Dans un cas, il peut même y avoir un choix entre la voiture et l'appartement. Dans ce modèle, avoir un emploi représente une condition essentielle. La notion d'économie revient aussi souvent en lien avec l'achat d'une maison.

Une conception de la vie de couple et de la vie de famille ressort de ce modèle :

« On veut bien rentrer dans la vie avant de pouvoir avoir des enfants. [...] Ça se fait à deux un couple [...]. Fait qu'on coupe tout en deux. [...] Là-dessus, on s'entend très bien » (7BC1OF1).

« ... des enfants, une maison, une clôture, puis de la pelouse. [...] On vit notre vie » (18AR2NG2).

Il y a aussi la vie de couple et de famille de type romantique. Cette jeune femme au début de la vingtaine aimerait habiter la campagne, être herboriste, pratiquer des métiers traditionnels proches de la nature, jouer de la musique, élever ses enfants tranquille. À l'interrogation de l'intervieweuse, elle a répondu que le mari faisait aussi partie de ce rêve (11BC2OF1).

Un autre modèle ressemble à ce qui se passe dans la formation de beaucoup de couples aujourd'hui : un jeune homme voudrait se marier, mais sans contrat, rien d'officiel où chacun conserve ses biens personnels (28AC2OG1).

8.2.3 OBSTACLES À LA VIE DE COUPLE

Le fait d'avoir déjà un enfant représente un obstacle à la vie de couple (15AL2OF1). Un autre obstacle, c'est de ne pas avoir les moyens financiers de faire des projets ensemble (10AC2OF2). L'âge peut aussi entrer en ligne de compte : quand sa blonde va avoir 18 ans, elle veut habiter avec elle (couple homosexuel) (2BL1OF1). Elle fait remarquer qu'à 18 ans, personne ne peut les empêcher de vivre ensemble. Elle serait prête à avoir un enfant tout de suite, mais sa blonde ne veut pas.

8.2.4 PAS PRÊTS !

Après des expériences de couple négatives, certains ne sont pas pressés de faire des projets à long terme :

« Je prends mon temps [...]. Je vais dans les bars, je m'amuse, je rencontre des filles. [...] Mon but premier, c'est pas sexuel, c'est pas de l'amour, c'est juste de la relation. [...] Les amis passent avant tout... » (25AL2NG1).

Le même jeune homme a maintenant une autre conception de l'amour : « ça se bâtit ». Il se réfère alors à ses grands-parents qui, eux, faisaient des « fondations » (25AL2NG1).

Toutes sortes d'expression rendent compte du fait qu'on ne soit pas pressé de se lancer dans la grande aventure : « Au jour le jour, étape par étape ». (32BL2NF2). Des gars pas pressés : « voir ça à mesure » (38BL2NG1) ; « Tu ne peux pas obliger les affaires à arriver » (45AC2NG1). Une fille « check » ! (5BX2OF1). Une autre veut prendre un « break » et verra après (36AX3OF1).

8.2.5 DÉSIR D'ENFANT

Personne n'affirme carrément ne pas vouloir d'enfant. Mais cela se fait par étape. « D'abord le travail, après le bébé » (48BC3OF2). Pour une autre qui veut terminer ses études et ensuite voyager, elle est si sûre qu'elle aura des enfants qu'elle a marqué la date où cela arrivera et en veut deux (32BL2NF2). C'est important pour un jeune homme d'avoir un enfant parce que cela va lui apporter un équilibre de vie après avoir fait de la prison pour une question de drogue (52BX2OG1).

Un autre son de cloche : un jeune homme entre 25 et 29 ans se dit « tanné » de l'insistance de sa blonde à vouloir avoir un enfant. Il dit avoir déjà connu cette expérience : « Je suis parti. J'étais pas prêt » (1BL3NG1).

8.3 Projets autres

D'autres projets ressortent de la conversation, certains plus insistants que d'autres. C'est le cas du logement autonome, du goût de voyager ou, tout simplement, d'aller s'installer ailleurs et l'achat d'une voiture ou l'obtention du permis de conduire.

La question du logement se présente sous toutes sortes de formes en lien avec l'autonomie ou la vie de couple : vivre seul (54AC1OF1) (19BC2NG1), se trouver un appartement (30BC3OG1) ou acheter un appartement (56BR3OG2), avoir un appartement pour inviter du monde (5BX2OF1), aller vivre en couple (2BL1OF1), aller vivre en couple pour ne pas retourner chez ses beaux-parents (31AR1OG1), avoir une maison (20BR2OG1) (47BL2NG1), déménager (52BX2OG1), aller vivre avec un colocataire (5BX2OF1), aller habiter en coopérative d'habitation (36AX3OG1).

Le goût de partir ou de voyager fait l'objet d'au moins 10 mentions. Le projet de déménager dans une autre ville se caractérise par le désir de « vivre un nouveau départ » (16AC1NF1), d'aller essayer Vancouver « pour vivre mieux » (51BX1NG1), pour vivre dans une ville qui « bouge plus » (37AC2NG2), pour s'éloigner de Charlesbourg (56BR3OG2). Les lieux de voyage rêvés sont mentionnés : la Floride, l'Europe, Toronto, la Californie, l'Allemagne, Cuba, les États-Unis, Vancouver. Certains décrivent les raisons pour lesquelles ils veulent voyager. Après avoir dit que c'est « pour voir le monde, ce qui se passe », un jeune homme ajoutera que c'est pour aller « bummer » en Europe après l'avoir fait aux États-Unis (50AX2NG1). Il se donne la peine de décrire comment cela se fait de la même façon partout.

Certains loisirs autres que le voyage ont été mentionnés : s'inscrire au "gym", jouer de la musique dans la rue (ce qui peut être aussi une façon de gagner sa vie), le "band", aller au restaurant les fins de semaine, écrire des essais, des romans, de la musique, s'entraîner, apprendre à nager, écrire son autobiographie, écrire un sketch sur "être papa", s'inscrire au hockey. Pour cette plus jeune : « J'ai hâte de me saouler au "Drague" à mes 18 ans » (2BL1OF1).

L'achat d'une voiture et l'obtention du permis de conduire reviennent à au moins huit reprises. Ainsi, une voudrait un van pour y dormir : « Je me casserai pas trop la tête » (9BC2FOF1). Un autre veut une voiture pour le 1^{er} juillet pour déménager à Montréal (41AX3OG1), un autre : « un beau char » (20BR2OG1), « une auto neuve » (32BL2NF2) et ainsi de suite. La question du permis de conduire prend d'autant plus d'importance qu'il a déjà été enlevé à cause d'un trop grand nombre d'infractions et/ou d'amendes non payées comme dans ce cas : « Je viens juste de m'en sortir ». Ce jeune

homme dit avoir eu, depuis l'âge de 16 ans — il en a 27 —, pour 17 000 \$ d'amendes (1BL3NG1).

Les interviewés ont, à l'occasion, fait référence à d'autres achats : un ordinateur une piscine derrière la maison (rêve), des meubles à l'Armée du Salut, un vélo à 500 \$.

La question des soins de santé tant physiques que psychologiques revient à certaines occasions. Outre l'inscription au "gym", il est question d'une intervention chirurgicale pour changer de sexe, du travail sur soi (se connaître), de suivre une thérapie (alcool, régulariser son sommeil), d'arrêter de fumer, de se joindre à un groupe d'appartenance, de faire du bénévolat à l'Église de scientologie pour guérir les maladies sans médication (25AL2NG1), de la pratique de la thérapie par la vibration des couleurs (21BC3OF2).

D'autres projets ont une connotation financière : payer ses dettes ou faire des économies pour réaliser un projet de maison ou de voyage. Un veut se mettre 5 000 \$ de côté pour aller en Californie (6AR2OG1), un autre aller chercher son permis de conduire après avoir remboursé sa carte de crédit (40BL3OG1). Pour un autre, ce sera payer ses dettes avant d'avoir des enfants (43AR3NF2).

8.4 Devenir autonome ?

Ces jeunes qui présentent différents types de difficultés, quand il ne s'agit pas d'un cumul, se définissent-ils comme autonomes ? Que représente pour eux être ou devenir autonome, dimension qui caractérise la transition vers la vie adulte lorsqu'il en est question ? Cette expression est-elle apparue dans le récit qu'ils ont fait de leur vie et de leurs expériences ? À l'exception d'un interviewé, tous ont fait allusion à la notion ou ont répondu à une question qui pouvait leur avoir été posée en ce sens au cours de l'entrevue. Ce n'est cependant pas le thème sur lequel ils se sont le plus longtemps attardés.

Certains ont fait référence à l'autonomie à laquelle ils étaient parvenus, d'autres ont expliqué pourquoi ils n'étaient pas encore autonomes. Les réponses retenues en premier lieu sont celles de jeunes qui ont eu besoin d'aide à un moment donné de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle parce que la notion était présente dans l'objectif d'intervention.

8.4.1 CEUX QUI ONT EU RECOURS À DE L'AIDE

Les plus jeunes (15-19 ans) donnent le ton en laissant voir ce qui apparaît comme la caractéristique de l'autonomie et comment son obtention est affaire de processus :

« Je penserais bien que je vais la 'pogner' (l'autonomie) : faire un budget, gérer toutes mes affaires tout seul, je pense que c'est là que je vais 'pogner' de l'autonomie. » (31AR1OG1)

Certains énumèrent une série d'activités révélatrices de la capacité d'être autonome : avoir un logement à soi, être capable de faire un budget, de se nourrir sans toujours être au dépanneur, d'aider un 'chum', mais aussi, pour certains, cela commence par la stabilité mentale (rythme de base sain) et « la capacité de faire de quoi de sa vie » (54AC1OF1). La notion de responsabilité de soi apparaît dans la définition d'un des plus jeunes parmi les interviewés, une jeune femme : « Quelqu'un qui est capable d'être responsable de soi-même. [...] On peut avoir besoin d'aide, mais en général, on est capable d'être seul. » (26BL1OF1)

Les 20-24 ans ne se contentent pas de définir ce qu'est pour eux l'autonomie en ajoutant des dimensions à la définition comme celle d'avoir de la discipline, de ne pas remettre les choses à plus tard (42BC2OG1). Pour la plupart, ce n'est pas seulement une prise de distance (des parents, de l'aide), mais la capacité de demander de l'aide au besoin (24AL2OG1).

Un certain nombre se décrira comme non autonome par manque de reconnaissance à travers l'emploi, manque de ressources financières, parce que ce sont les amis, Emploi-Québec ou la quête qui les font vivre. D'autres diront qu'ils le sont dans certains domaines et non dans d'autres : avoir l'autonomie résidentielle et ne pas avoir l'autonomie financière (11BC2OF1).

Une interviewée qui a des problèmes de santé mentale révèle son ambivalence quant à la question de l'autonomie. Doit-elle se chercher un emploi tout en étant anxieuse ou doit-elle prendre le temps de retrouver la santé (14BL2OF1) ?

Chez les 25-29 ans, l'incertitude plane encore davantage. Le fait d'être toujours en recherche d'emploi et d'avoir des difficultés financières sème le doute quant à sa capacité d'être autonome. « J'arrive serrée financièrement » (49BC3OF1). Un autre exprimera son doute en disant qu'il est incapable de se trouver un emploi ou de le garder lorsqu'il en a un (29AL3OG1). Une jeune femme dira qu'elle ne cherche pas l'autonomie parce que cela lui fait peur (13AC3OF2). Cette attitude ressemble à celle de plus jeunes qui viennent des Centres Jeunesse et qui ont peur de leur liberté nouvelle, la peur de ne pouvoir 'arriver', la peur de ses comportements (2BL1OF1).

L'expérience de la vie fera dire à un interviewé parmi les plus âgés qu'être autonome, c'est « être capable de se mettre dans la 'marde' et de s'en sortir » (30BC3OG1).

8.4.2 CEUX QUI N'ONT PAS EU RECOURS À DE L'AIDE

Ces définitions et l'évaluation que certains font de leur état face à cette question de l'autonomie rejoignent-elles celles des quelques jeunes qui ont affirmé ne pas avoir sollicité d'aide d'organismes d'insertion jusque-là ? Il s'en trouve à tous les âges.

Une jeune femme entre 15 et 19 ans affirmera qu'elle est autonome depuis un an parce qu'elle ne consomme plus depuis ce temps, qu'elle a un appartement, paye sa bouffe et qu'elle s'occupe de diriger son couple, son copain ayant un enfant et étant incapable de faire un budget. Elle affirme cependant avoir encore besoin d'un peu d'aide et donne comme indice qu'elle s'est fait mettre à la porte d'un emploi parce qu'elle fume (16AC1NF1). L'acquisition de l'autonomie pour un autre au même âge comporte une prise de distance : « '... être capable de survivre par soi-même sans avoir tout le temps tes parents derrière : 'Tu fais ta vie à toi !' » (51BX1NG1).

Dans le groupe des 20-24 ans, un jeune homme dit avoir pris conscience de son autonomie lorsqu'il a appris à ses parents qu'il se mariait puisqu'il avait à ce moment-là un bon emploi (18AR2NG2). À souligner ici que ce jeune est un diplômé à la différence de tous les témoignages dont il vient d'être question précédemment qui n'ont pas de diplôme au moment de l'entrevue. Un autre, diplômé celui-là aussi, dit avoir appris de ses erreurs, être capable de gérer sa vie et d'aller chercher de l'aide au besoin : « Je n'ai pas besoin de quelqu'un pour me dire comment le faire » (53BL2NG2).

Le doute existe aussi dans ce groupe. Un jeune homme entre 25 et 29 ans voulait devenir autonome en retournant aux études. Mais l'emploi actuel ne le rend pas suffisamment autonome au plan financier ce qui le rend dubitatif quant à sa possibilité d'être autonome (1BL3NG1). La question de la formation est intervenue aussi dans une autre entrevue. C'est une jeune femme dans le même groupe d'âge qui affirme ne pas être autonome à cause de l'argent. Elle ne travaille pas dans son métier, ne peut se nourrir et nourrir son conjoint (48BC3OF2).

Conclusion

La cueillette d'information à propos des projets pour l'ici maintenant et pour l'avenir n'a pas été la plus fructueuse quant au volume des réponses obtenues, généralement brèves. Les difficultés du moment présent obnubilent probablement la possibilité de regarder au-delà. Que faut-il retenir de l'exercice ?

Le nombre de ceux qui mentionnent vouloir retourner aux études, en particulier parmi les 20-24 ans et les 25-29 ans montre que ces individus qui ont des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle ont intériorisé l'idée de l'importance du

diplôme pour se trouver un emploi. L'intérêt ou le goût pour les études n'est cependant pas partagé de la même manière. Comme la plupart, sauf huit, ont eu recours à un organisme d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, on peut formuler l'hypothèse que cette expérience a pu avoir quelque influence pour cet intérêt dont le type d'études envisagé comme pour les programmes courts et ceux conduisant au DEP principalement.

En ce qui concerne les projets de vie de couple, même chez les plus jeunes, ce peut ne plus être à l'état de projet. La vie avec un enfant est devenue une réalité même si elle n'a pas toujours été voulue comme le fait de vivre avec un conjoint qui a un enfant. D'autres peuvent en rêver mais cela semble plus fréquent de la refuser, en particulier chez les aînés. Pour une majorité, les projets se déclinent selon une séquence linéaire où passent le plus souvent en premier la capacité financière et donc l'emploi stable comme conditions de succès du projet. Les autres éléments en sont en partie une conséquence comme c'est le cas du logement.

Chose étonnante, la question de l'amour n'est pas souvent évoquée. Était-ce à cause de la façon de poser la question ? Dans la manière de décrire son rêve d'une vie de famille à la campagne, l'interviewée n'a confirmé la présence d'un mari comme en faisant partie qu'après que l'intervieweuse eut posé la question. Il y a beaucoup de déceptions amoureuses dans la façon de dire qu'on n'est pas prêt ni pour la vie de couple, ni pour la venue d'un enfant. Les jeunes hommes manifestent moins d'empressement que les jeunes femmes à vouloir un enfant.

Même si le travail occupe une place importante dans la vie des jeunes adultes parce qu'il procure les moyens d'accéder à autre chose, l'appartement est sans nul doute le bien le plus important pour la réalisation de l'autonomie au début de l'âge adulte. Le "char" pour un certain nombre ne vient pas loin derrière mais il est en compétition avec le voyage.

Même si la définition de l'autonomie est subjective, des conditions objectives font en sorte qu'on se perçoit autonome ou non ou qu'on a des doutes quant à sa possibilité de l'être. La question financière arrive en premier mais aussi l'état de santé pour certains parce qu'il conditionne la capacité de travailler, donc de gagner sa vie et de disposer de ce qu'il faut pour réaliser ce que l'on perçoit subjectivement comme étant l'autonomie : avoir son logement, se procurer les objets de consommation qui correspondent à la normalité dans le milieu fréquenté ou auquel on appartient.

Quelques différences se voient selon les âges. Même si ce n'est pas le fait de tous, la définition de l'autonomie chez les plus jeunes s'exprime dans le détachement d'avec la

famille ou des Centres Jeunesse, selon le cas. Chez les plus âgés, c'est moins le détachement d'avec une autorité ou une institution que le fait d'être capable d'assumer ce qui se produit après en avoir pris distance et qui a le plus d'importance : se loger, se nourrir, former un couple ou une famille. Chez les plus âgés, la notion d'expérience vient s'ajouter comme le fait de tenir compte de ses erreurs ou d'être capable d'évaluer la distance entre le projet et la réalité, entre autres, en lien avec la formation.

9. LA FRÉQUENTATION ET LA NON-FRÉQUENTATION DES SERVICES D'AIDE

La première section de ce chapitre trace une brève synthèse de la fréquentation des services, les motifs de fréquentation, les formes d'aide, les éléments jugés positifs ou négatifs ainsi que des suggestions d'amélioration. Cette section suit l'ordre des thématiques développées dans le rapport. Elle n'épuise pas la question, chacun des thèmes traités précédemment comporte des allusions ou des références aux sujets qui apparaissent ici, les formes d'aide pendant les périodes d'inactivité ou de chômage faisant référence tout autant aux formes institutionnelles (ou organisées) dont il est question ici qu'au recours à l'aide informelle.

La seconde partie s'attarde aux jeunes n'ayant pas fréquenté d'organisme. Ce choix faisait partie des objectifs de la recherche de vérifier pourquoi des jeunes qui présentent en apparence des difficultés (vie dans la rue, sans emploi, etc.) ne profitent pas des services à leur portée. On retrouve parmi ces derniers une majorité de garçons (4 filles et 13 garçons). Parmi les interviewés disant n'avoir pas fréquenté de services d'aide, il y a ceux qui considèrent ne pas avoir besoin de faire appel à de tels organismes, ceux qui n'en fréquentaient pas mais ont décidé de le faire et ceux qui ont entrepris des démarches très ponctuelles ou qui disent ne fréquenter qu'un organisme. Dans un premier temps, seront exposées les raisons pour lesquelles certains jeunes n'ont pas fait appel à des services même si les difficultés qu'ils présentent auraient pu les inciter à le faire. Suivra l'évaluation qu'ils font des connaissances qu'ils ont des ressources disponibles, leur perception des organismes qui les dispensent et de ceux qui les fréquentent. Certains ont fait des suggestions pour encourager, s'il y a lieu, la fréquentation de différents organismes et pour améliorer leur offre de services.

À noter ici que bien que 50 jeunes aient parlé de leur santé mentale, c'est 36 d'entre eux qui disent avoir consulté à ce sujet. Suivent de près les consultations de services à l'emploi. Doit-on s'étonner que 23 aient mentionné la question des ressources en logement ?

Tableau 5 : Types d'organismes de services fréquentés par les jeunes²¹

	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Aucun	2	9	5
Services d'aide pour des problèmes de santé mentale	6	19	11
Services d'aide pour des problèmes de santé physique	3	4	7
Services d'aide pour des problèmes de consommation de drogues et/ou d'alcool	5	10	6
Services d'aide à l'emploi	6	15	13
Ressources en hébergement et/ou en logement	4	13	6

9.1 Fréquentation des services

Les différentes ressources mobilisées sont présentées en tenant compte du nombre d'interviewés qui a utilisé chacun des types de services, les motifs qui les y ont poussés, la forme d'aide dispensée, l'évaluation qu'ils en ont faite et leurs suggestions d'amélioration.

9.1.1 RESSOURCES EN EMPLOI

Tous les interviewés n'ont pas eu recours à des ressources d'aide à l'emploi. Parmi ceux qui l'ont fait, six avaient de 15 à 19 ans, quinze, de 20 à 24 ans et treize, de 25 à 29 ans. Plusieurs ont entrepris plus d'une démarche. C'est le type de ressources le plus fréquenté pour les 15-19 ans et les 25-29 ans.

Les ressources en emploi mobilisées sont très variées. Il s'agit autant de démarches d'intégration ou d'insertion sociale que d'expériences en emploi à travers des stages, des emplois subventionnés, des emplois et/ou des formations dans une entreprise d'économie sociale ou d'insertion socioprofessionnelle, de services d'aide à la recherche d'emploi ou de formations et du soutien financier pour divers projets. Les démarches amorcées regroupent différents types d'activités allant des ateliers sur la connaissance de soi et/ou le marché du travail aux activités de plein air, de sports ou d'arts. Plusieurs sont réalisées en groupe. Il y a aussi des suivis en orientation, en services de placement et/ou de formation, etc. Ces démarches sont volontaires, sauf pour une interviewée, mais tous ne les ont pas complété, surtout pour des raisons personnelles.

Certains jeunes ont mobilisé ces ressources, car ils voulaient régler des difficultés d'ordre personnel, comme des difficultés à se trouver un emploi ou d'orientation, et se réaliser comme individu. Certains venaient y chercher de nouvelles occupations et/ou

²¹ Voir la liste des organismes fréquentés en ANNEXE.

une source de revenu. D'autres ont entrepris ce type de démarche pour tenter d'atteindre leurs aspirations professionnelles: avoir un emploi, acquérir de l'expérience, faire des stages ou obtenir un diplôme. Pour certains, les démarches amorcées correspondent à un « enlignement » pour leurs projets futurs ou encore à une transition vers une situation plus stable.

Ils ont surtout apprécié les contacts avec les autres personnes du groupe et/ou avec les intervenants, mais plusieurs autres points positifs sont soulignés : l'ambiance de groupe, les types d'activités et leur diversité. Pour d'autres, ce qu'ils ont le plus apprécié est le fait que le type de démarche entreprise corresponde à ce qu'ils sont, à leurs goûts et leurs envies. Plusieurs ont aussi l'impression de progresser : remplir leur cv, apprendre au plan personnel (se connaître, par exemple) et professionnel, pallier à certaines difficultés, développer de nouvelles habiletés.

Certains ont quand même formulé quelques remarques négatives. Par exemple, les activités de groupe sont moins appréciées par certains en raison de leur caractère, de la distance ressentie par rapport au groupe ou du manque de respect ou de sérieux de certains participants. Quelques-uns sont moins intéressés à différentes activités, comme les démarches d'orientation. D'autres considèrent lourds le processus bureaucratique ou les demandes de financement précédant les démarches. Les périodes de temps pour dîner sont trop courtes et le fait de recevoir un salaire aux deux semaines ennuie une jeune femme. D'autres soulignent les nombreuses coupures subies par les organismes et qui se répercutent sur l'offre d'activités.

Certaines suggestions sont apportées. Pour quelques-uns, certaines activités incluses dans les démarches devraient être ajoutées. Ainsi, il devrait y avoir davantage de stages, d'ateliers sur la connaissance de soi, d'activités de loisir, d'accompagnement en recherche d'emploi et d'apprentissage dans le domaine de la communication interpersonnelle. Des jeunes aimeraient consacrer plus de temps à leurs projets personnels qu'aux projets de groupe. Certains formulent des demandes précises : avoir un répertoire d'établissements où pourraient travailler des personnes vivant avec des difficultés mentales, apprendre à passer des entrevues d'embauche en étant authentique, et non en disant uniquement ce qui serait souhaitable d'entendre, ne plus être payée aux deux semaines, mais aux semaines. Les suggestions des autres interviewés s'adressent aux intervenants : s'intéresser réellement aux jeunes, les encadrer davantage, être plus autoritaires (quand c'est nécessaire) et faire un suivi auprès d'eux à la suite d'une démarche.

9.1.2 RESSOURCES POUR LA RÉUSSITE OU LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Certains interviewés sont retournés aux études, mais dans des organismes offrant des formations semi-spécialisées ou dans des établissements réservés à des groupes spécifiques. Quelques-uns ont reçu un soutien financier de la part de certains programmes lors de ce retour.

Des interviewés ont apprécié avoir fréquenté des centres de formation pour adultes ou des établissements spécialisés, car ils y ont progressé à leur rythme, y ont fait des stages ou plusieurs activités diversifiées, ont appris en riant et ont reçu un meilleur encadrement. Plusieurs ont apprécié le soutien et l'écoute de certains intervenants et le suivi par des orienteurs. Quelques-uns ont apprécié recevoir un soutien financier pour terminer leurs études. Certains, ayant suivi des formations semi-spécialisées, disent avoir apprécié la flexibilité des programmes correspondant à leur personnalité. Les nouvelles connaissances acquises et l'apprentissage au plan personnel sont aussi soulignés.

La plupart des interviewés ont profité de certaines ressources en santé mentale à l'intérieur du milieu scolaire ou ailleurs. Ainsi, plusieurs devaient rencontrer les psychologues et les éducateurs de leur école en raison de certains troubles de comportement ou d'apprentissage. En même temps, certains voyaient d'autres types d'intervenants travaillant dans différents contextes: orienteurs, intervenants en toxicomanie ou en emploi, travailleurs sociaux. On ne sait pas toujours si ces rencontres étaient volontaires ou non. Les professeurs, de leur côté, surveillaient parfois la prise de médication des jeunes ou agissait en tant que personne ressource. D'autres ont suivi des démarches d'orientation à l'intérieur de démarches d'insertion. De tels programmes ont aussi aidé quelques jeunes à reprendre leurs études ou leur ont fourni des crédits pour l'obtention de leur DES. Très peu ont refusé l'aide proposée pour assurer leur réussite ou leur persévérance scolaire. Ceux qui l'ont fait indiquent que c'est parce qu'ils n'étaient pas intéressés ou qu'ils craignaient le regard des autres.

Certains sont critiques par rapport à l'aide que les institutions scolaires peuvent leur apporter. Ils ont parlé de l'aspect arbitraire de cette aide qui se limite à certains étudiants. Des interviewés disent aussi avoir manqué d'encadrement. Pour quelques-uns, les rencontres avec un orienteur n'ont pas été très concluantes. De plus, d'après certains, il y a un manque d'arrimage entre les différentes formes d'aide gouvernementales. Les différents programmes peuvent apporter peu de nouveaux acquis (parce qu'ils ont bénéficié d'autres programmes d'aide semblables) et ne pas être assez stricts par rapport aux personnes qui y accèdent et qui peuvent perturber les activités de groupe. Les coupures budgétaires sont aussi critiquées. Concernant les formations semi-

spécialisées, certains croient que des activités sont inutiles, les professeurs se contredisent parfois entre eux et il y a peu de travail à faire à certains moments.

Certains jeunes estiment que certaines dimensions de l'école devraient être modifiées. Une jeune femme aimerait que davantage de place soit faite pour l'apprentissage de valeurs humaines, comme la tolérance et l'estime de soi, et qu'il y ait davantage d'informations sur le TDAH. D'autres auraient aimé qu'on voie leurs difficultés et qu'on leur propose des services adaptés, que les professeurs ne tolèrent pas l'intimidation et qu'il y ait plus de professeurs masculins. Certains croient que l'attribution de l'aide financière devrait davantage tenir compte de la réalité des personnes qui font une telle demande.

Certains ont fait quelques suggestions aux établissements donnant des formations semi-spécialisées. D'autres ne précisent pas exactement ce qui pourrait être amélioré, mais un aimerait que le bénévolat soit rémunéré ou fait sur une base volontaire.

9.1.3 RESSOURCES EN SANTÉ MENTALE

Parmi ceux qui ont eu recours à des services d'aide pour des problèmes de santé mentale, six interviewés avaient entre 15 et 19 ans, dix-neuf entre 20 et 24 ans et onze entre 25 et 29 ans. C'est la forme d'aide la plus mobilisée par les 20-24 ans et qui regroupe le plus d'interviewés, tout groupe d'âge confondu.

Au moment de l'entrevue, certains interviewés avaient cessé leur thérapie en raison des effets secondaires de la médication, de leur méfiance ou de leur mauvaise expérience avec les spécialistes ou parce qu'ils disent préférer se débrouiller seuls.

Les raisons des premières rencontres avec les spécialistes ne sont pas toujours précisées. Comme les interviewés sont souvent très jeunes à ce moment, ils ne se rappellent pas nécessairement si ces traitements étaient volontaires ou non. Par contre, certains n'ont pas accès à une thérapie, car les spécialistes ne posent pas de diagnostic sur leur cas alors qu'eux-mêmes le font. Mais, pour ceux ayant débuté des démarches plus tard, vers la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte, les raisons étaient connues. Des institutions comme l'école, la Cour ou le Centre jeunesse obligent parfois à suivre une thérapie. Pour ceux ayant des idéations suicidaires, ce sont des travailleurs sociaux qui les réfèrent. D'autres ont débuté une thérapie suite à une hospitalisation ou à une cure de désintoxication.

Les types de thérapie sont variés. Les jeunes rencontrent un ou plusieurs spécialistes de la santé à l'école ou ailleurs. Leur thérapie est souvent accompagnée de médication et parfois réalisée en parallèle avec d'autres types d'intervention. À la suite d'une

hospitalisation, des interviewés entreprennent souvent des thérapies de groupe à l'hôpital ou ailleurs. D'autres vont davantage recourir à des services communautaires ou privés pour suivre une thérapie. Certains ont eu droit à plusieurs services puisqu'ils ont vécu en foyer de groupe et en Centre jeunesse.

Les interviewés sont satisfaits de certaines dimensions de la thérapie qu'ils ont suivie ou suivent présentement. L'écoute et le suivi des travailleurs sociaux, des éducateurs ou des travailleurs de rue et le lien de confiance créé avec eux sont très appréciés. Certains ont développé des acquis pour affronter le quotidien. D'autres énumèrent plusieurs aspects de leur thérapie qu'ils ont appréciés : une médication qui convient, le fait d'avoir accès à des services unisexe, la perception que la thérapie les fait réellement progresser et le fait de pouvoir consulter gratuitement.

Les critiques semblent surtout dirigées vers les psychiatres, les psychologues, les médecins généralistes et le personnel hospitalier. Des interviewés leur reprochent essentiellement leur incompréhension, leur manque d'écoute, le jugement qu'ils portent sur eux, le fait de leur avoir caché des diagnostics et de traiter principalement avec la médication. La faiblesse du lien de confiance et la lenteur des services sont aussi soulignées. Ils déplorent aussi que la thérapie se limite à une médication et que cette dernière compte beaucoup d'effets secondaires. De plus, la thérapie répond parfois mal aux besoins des interviewés. Ainsi, certains estiment avoir été mal encadrés par les institutions scolaires au sujet de leur santé mentale.

Certaines lacunes sont aussi soulignées par les interviewés. Le manque de formation des intervenants à propos des agressions sexuelles, le manque d'information générale sur les difficultés mentales, le manque de soutien pour ceux qui veulent se sortir de la prostitution, le manque de ressources pour les personnes ayant des problèmes d'identité sexuelle, le tabou sur la question de la sexualité dans les thérapies, le doute sur la compétence de la DPJ en raison de nombreux changements d'intervenants et de l'incompréhension des jeunes.

Peu d'interviewés ont eu un suivi après une thérapie ou une cure de désintoxication. Tout d'abord, plusieurs d'entre eux, satisfaits de leur thérapie, ne croyaient pas que cela était nécessaire. À l'inverse, certains n'ont pas été satisfaits de leur thérapie et ne désiraient donc pas de suivi. D'autres ne présentaient pas ce besoin, car au moment de l'entrevue, ils étaient en thérapie. Certains disent que leur réseau primaire est présent pour eux, ils estiment donc avoir moins besoin de suivi. Un suivi après une thérapie prend souvent la forme d'une médication et de rencontres avec un spécialiste pour le dosage.

Quelques interviewés ont remarqué qu'il existe un manque au niveau des suivis en santé mentale. Par exemple, certains auraient aimé poursuivre leur suivi avec les mêmes intervenants, mais ils doivent être suivis par un médecin généraliste. Des services spécialisés, surtout selon les 20-24 ans, sont difficilement accessibles. Quelques-uns ont été nommés : la zoothérapie, les suivis après une cure de désintoxication, des suivis plus adaptés à l'école. Les besoins des jeunes sont parfois mal ciblés aussi. Par exemple, les interviewés préféreraient avoir des services plus adaptés à leur personnalité.

Ceux qui fréquentent les organismes de services ont entre 20 à 24 ans et 25 à 29 ans. Ils soulignent surtout la diversité d'activités que l'on retrouve dans les organismes pour personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et le fait qu'on peut y développer des relations. Des suggestions sont apportées : des services téléphoniques 24 heures sur 24 et des activités moins infantilisantes.

9.1.4 RESSOURCES EN SANTÉ PHYSIQUE

Ont consulté pour des questions de santé physique trois interviewés de 15 à 19 ans, quatre de 20 à 24 ans et sept de 25 à 29 ans. C'est le type d'aide le moins mobilisé par les interviewés. Certains ont refusé d'entreprendre des démarches. Leurs propos laissent sous-entendre qu'ils veulent continuer à mener une vie normale et qu'ils n'ont pas peur de la mort. Ce sont ceux qui considèrent leur situation problématique qui décident d'aller consulter.

Certains ont rencontré, dans le milieu hospitalier, un ou des spécialistes ou médecins généralistes, ont subi des opérations ou des suivis ont parfois été nécessaires. D'autres ont décidé de se prendre en mains eux-mêmes en adoptant de plus saines habitudes de vie.

Les interviewés ayant mobilisé certaines ressources en santé physique se disent surtout satisfaits des services reçus puisqu'ils les ont réellement aidés. Certaines critiques sont quand même apportées: le coût de certains traitements, le comportement de certains médecins, la médication, l'attente, la lourdeur des démarches médicales, un système de santé qui paie pour ceux qui « ne le méritent pas » (par exemple, les fumeurs), le personnel « qui dit quoi faire », le manque de communication et les contradictions entre certains spécialistes ainsi que le jugement de certains sur les mères célibataires.

Les suggestions pour remédier à ces critiques: réduire les listes d'attentes, adapter les services aux jeunes, développer une meilleure écoute, avoir davantage d'ouverture d'esprit, traiter moins par la médication et faire preuve de davantage de respect et d'écoute envers les enfants.

9.1.5 RESSOURCES POUR LES PROBLÈMES DE CONSOMMATION DE DROGUES ET/OU D'ALCOOL

En ce qui concerne la consommation de drogues et/ou d'alcool, cinq interviewés de 15 à 19 ans, dix de 20 à 24 ans et six de 25 à 29 ans ont mobilisé des ressources. Quelques interviewés ne l'ont pas fait puisqu'ils jugent ne pas en avoir besoin ou ils préfèrent faire ces démarches seuls. En effet, pour certains, l'arrêt de toute consommation est une responsabilité individuelle.

Plusieurs ont eu recours à différentes formes d'aide : thérapies individuelles ou de groupe (en hôpital ou dans des maisons de thérapie), centres d'aide aux personnes toxicomanes, ressources d'hébergement, groupes d'entraide, intervenants scolaires ou en CLSC, organismes communautaires. Certaines thérapies n'ont pas été complétées. Plusieurs ont eu recours à plus d'une forme d'aide.

Les interviewés ont tenté de diminuer ou d'arrêter de consommer pour différentes raisons : les problèmes de santé physique ou mentale, l'environnement, être las de ce mode de vie, les séjours en prison, des événements amenant à une prise de conscience (rupture, violence conjugale, décès, rencontre avec un intervenant), les dépenses engendrées, l'attente d'un enfant, un changement de milieu de vie.

Des jeunes ont développé un lien privilégié avec certains intervenants et ils les estiment pour leur écoute et leur absence de jugement. Ils ont apprécié, à leur contact, faire des acquis au plan personnel. Ce sont principalement les thérapies qui ont suscité des critiques. Ainsi, des interviewés n'ont pas apprécié le type d'aide reçue parce qu'elle n'a pas répondu à leurs attentes ou besoins. Le type d'approche ne convenait pas à leur personnalité, la médication était trop utilisée ou ils ont eu des contacts négatifs avec des intervenants.

Les suggestions des interviewés touchent différents aspects des ressources : davantage de centres d'aide aux personnes toxicomanes devraient être créés ou il faudrait augmenter les capacités d'accueil de ceux existant déjà, les thérapies de groupe devraient être divisées selon les genres et, comme mentionné plus haut, il devrait y avoir davantage de suivi après une cure de désintoxication.

9.1.6 RESSOURCES EN HÉBERGEMENT ET/OU EN LOGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT LORS DE LA SORTIE DES CENTRES JEUNESSE OU D'UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Parmi ceux qui ont mobilisé des ressources en hébergement et/ou en logement, quatre interviewés avaient de 15 à 19 ans, treize de 20 à 24 ans et six de 25 à 29 ans.

Comme type de ressources, on y retrouve des ressources d'hébergement ponctuel, organismes pour personnes vivant avec des difficultés mentales, pour personnes mineures vivant des difficultés, logements destinés à des groupes spécifiques, hébergement offrant un accompagnement. Plusieurs ressources proposent des services autres que l'hébergement, comme des formations, des démarches d'insertion socioprofessionnelle, du soutien pour la réalisation de projets de vie ou l'arrêt de consommation, etc. Plusieurs interviewés ont mobilisé plus d'une ressource et d'autres n'ont pas complété les démarches entamées.

Ceux ayant mobilisé ce type de ressource étaient temporairement ou non sans logement. D'autres souhaitaient plutôt développer des acquis au plan personnel ou régler certains problèmes. Pour certains 20-24 ans, la fréquentation de telles ressources n'était pas une mesure volontaire, car ils y ont été contraints par leurs parents ou des intervenants lorsqu'ils étaient mineurs.

Des interviewés disent avoir beaucoup appris sur le plan personnel en fréquentant ce type d'organisme. Ils ont appris à mieux se connaître, à vivre en groupe, ont développé leur autonomie et des projets de vies et ont fait plusieurs prises de conscience par rapport à eux-mêmes. Cet apprentissage a été rendu possible grâce à la stabilité offerte par ces ressources. Ainsi, elles peuvent représenter un point de départ pour certains. La disponibilité des intervenants fut aussi très appréciée.

Le travail de certains intervenants a toutefois été critiqué. Le manque de « présence » et d'autorité de certains d'entre eux ont été identifiés. D'autres n'apprécient pas les personnes qui fréquentent ce type de ressources ou jugent que les règles de vie sont parfois jugées trop strictes.

Comme suggestions d'amélioration, quelques-uns croient qu'il devrait y avoir plus de ressources, dont certaines destinées spécifiquement aux jeunes, que les intervenants devraient développer des approches personnalisées et qu'ils devraient être plus tolérants sur le fait que les jeunes ne peuvent pas toujours participer aux activités.

Plusieurs interviewés croient que certaines ressources en logement devraient être réservées à certaines catégories de jeunes : jeunes en période de transition, qui auraient besoin de répit, qui quittent le foyer familial ou sont en conflit avec leur famille, jeunes aux études, etc. Pour ces jeunes, des logements à court terme ou de l'hébergement pour quelques nuits pourraient, entre autres, être mis sur pied. Un interviewé croit qu'il devrait y avoir davantage de ressources d'hébergement où l'on peut amener son animal.

Certains interviewés ne reçoivent pas toute l'aide qu'ils auraient souhaitée de la part des institutions lors de leur départ du Centre jeunesse ou de leur famille d'accueil. Pour plusieurs, il faut améliorer les services du Centre jeunesse à cet égard, par exemple en accompagnant davantage les jeunes, en les préparant mieux à être autonomes au point de vue résidentiel ou en leur fournissant des logements. De plus, peu de jeunes gardent contact avec les intervenants lorsqu'ils quittent le Centre jeunesse. Ce manque de suivi a été très critiqué, car certains vivent difficilement cette transition.

9.2 Non fréquentation de services

Certains interviewés disent choisir de ne pas suivre différentes formes de thérapies²² (pour la santé mentale ou la consommation de drogue et/ou d'alcool), de ne pas fréquenter d'organisme ou d'intégrer des démarches d'intégration sociale et/ou professionnelle pour différentes raisons. Les principaux motifs mentionnés sont la perception négative des organismes et des gens qui les fréquentent, des raisons personnelles (volonté de se débrouiller seul), le fait de pouvoir compter sur son entourage et la méconnaissance des ressources de leur milieu. Les raisons pour ne pas avoir mobilisé des ressources en santé mentale, pour la santé physique, pour des problèmes de consommation, pour la réussite ou la persévérance scolaire ont déjà été mentionnées dans les sections précédentes, mais elles seront également explicitées ici.

9.2.1 AUCUNE FRÉQUENTATION

Il faut préciser que certains interviewés ont mobilisé très brièvement certaines ressources en santé mentale ou en emploi, mais ils considèrent tout de même ne jamais avoir eu recours à diverses formes d'aide. Certains interviewés expliquent cette attitude par des raisons personnelles : vouloir se débrouiller seul ou par force de caractère. Un interviewé dit qu'il n'a jamais cherché de l'aide, malgré le fait qu'il vivait de la violence familiale et que ça provoquait chez lui des troubles de comportement, car il a toujours appris à se débrouiller seul :

« Non, j'ai jamais cherché à aller plus profond. Je me suis tout le temps dit, comme ma mère me disait : "Tu vas t'en sortir toi-même". Fait que j'ai tout le temps essayé par moi-même. » (1BL3NG1)

Même chose pour une jeune femme : elle ne souhaite pas aller chercher d'aide pour régler ses difficultés avec son père, car elle n'a pas envie de « fouiller » là-dedans. De plus, elle estime qu'elle peut très bien composer avec cela en raison de sa force de caractère. Ce qu'elle considère le plus important, c'est d'avoir des gens près d'elle sur

22 Certaines thérapies peuvent avoir été entreprises, mais les interviewés ne les ont pas nécessairement menées à terme.

lesquels elle peut compter (43AR3NF2). Une autre forme d'aide lui semble alors inutile. Dans la même veine, une jeune fille a une nature très anxieuse qui lui a nui par le passé à l'école ou pour obtenir un emploi. Elle ne considère toutefois pas qu'elle ait eu besoin d'un suivi quelconque puisqu'elle avait le soutien de son entourage et de ses professeurs. Par exemple, elle pouvait reprendre un examen jusqu'à quatre fois (32BL2NF2).

Certains jeunes ont posé leur propre diagnostic, entre autres, à partir des commentaires de leur entourage. Ils vont parfois entreprendre des autothérapies à partir d'informations qu'ils vont chercher eux-mêmes, en parallèle ou non avec leur thérapie officielle.

Certains jeunes disent ne jamais avoir eu recours à différentes formes d'aide, car ils ne connaissaient pas les organismes qui auraient pu apporter un soutien. C'est ainsi qu'un jeune a été incapable de se trouver un emploi pendant trois ans, mais, dit ignorer l'existence des organismes pouvant l'aider dans ses démarches d'emploi (44BR2NG1).

D'autres ont trouvé auprès de leurs proches l'aide nécessaire pour régler différentes situations, comme des problèmes de stress ou de consommation de drogues et/ou d'alcool. Avoir recours à des organismes leur semblait donc superflu.

Un interviewé n'a pas mobilisé de ressources pour plusieurs raisons. Il dit ne pas fréquenter d'organismes pour la santé mentale ou les problèmes de consommation en raison de sa perception négative envers eux. Il nuance tout de même ses propos :

« Non, parce que j'veux pas. Tout dépendant. Si c'est en considération par rapport à un suivi, par rapport à une évolution, par rapport à quelque chose qui me fait ressentir le fait que j'réussisse à le mettre en considération puis en pratique par après, ok. Mais, des organismes comme [nom d'un organisme en santé mentale], tu travailles, t'as un suivi, mais quand tu parles de ta maladie, tu l'as en toi, t'as pas besoin d'en savoir plus, t'as juste à savoir comment pouvoir la contrôler, comment vivre. Le reste, tu sais, le reste, ça te tombe dessus puis ça revient tout le temps au même. »
(25AL2NG1)

Il dit aussi détester sentir qu'on lui impose des opinions, il refuse ainsi d'aller chercher de l'aide pour des raisons personnelles. Par contre, il dit peut-être vouloir entamer au cours de la prochaine année une démarche d'insertion sociale.

Certains interviewés travaillant dans une entreprise d'insertion sociale et professionnelle considèrent qu'ils occupent un emploi et non pas qu'ils ont débuté une démarche quelconque. Ils ne semblent donc pas considérer qu'ils mobilisent certains services. Un autre dit qu'il a été motivé à travailler dans cette entreprise, car il croyait y retrouver des gens comme lui. En effet, ils « sont habitués de voir du monde qui ont fait des

dépressions, qui ont eu des problèmes, fait que j'allais pas être jugé au début » (45AC2NG1).

9.2.2 FRÉQUENTATION MAIS AVEC RÉTICENCES

Certains jeunes confient qu'ils ont été réticents à mobiliser certaines ressources, mais, pour différentes raisons, ils finissent par y faire appel.

D'autres n'ont pas mobilisé de ressources, car ils craignaient le regard des autres. Tel que mentionné dans le chapitre sur la scolarité, un garçon n'a pas demandé d'aide pour l'intimidation qu'il vivait à l'école secondaire et, pendant longtemps, il a refusé de parler de ses différentes difficultés, car il craignait l'opinion des autres. Il a quand même utilisé une forme d'aide informelle, au sens où il se protégeait par l'entremise de ses amis :

« J'arrive au secondaire. Je pense que j'étais mal préparé un petit peu. Je savais même pas c'est quoi du pot. J'arrivais, j'étais tout naïf puis je me suis vraiment fait ramasser, écoute... Puis tu te découvres en même temps puis je me suis fait intimider, ce qui avait pas été facile pour moi. Fait que là pour me protéger, je me suis tenu avec des gens plus délinquants. Ces personnes-là me donnaient comme un "cover". Avec eux-autres, je craignais rien, mais d'un autre côté, j'embarquais dans leurs affaires de prendre du pot puis faire des mauvais coups. C'était "cool". J'ai fait tout mon secondaire comme ça. » (53BL2NG2)

Une autre affirme, qu'à une certaine époque, elle ne fréquentait pas d'organismes pour personnes vivant avec des difficultés de santé mentale, car elle ne les connaissait pas et qu'elle craignait le regard des autres :

« Quand j'étais chez ma mère puis que je faisais rien, j'aurais aimé savoir que [nom d'un organisme en santé mentale] existait ou des choses comme ça. Mais, je me sentais jugée, j'étais pas prête à dire : "J'm'en vais avec du monde en santé mentale" parce que je jugeais les gens qui avaient des problèmes en santé mentale moi-même. J'avais pas de l'air de quelqu'un qui avait un problème en santé mentale, puis j'me voyais pas aller avec des gens qui avaient l'air d'en avoir un. » (13AC3OF2)

Selon un interviewé, durant les années où il n'avait pas de domicile fixe et qu'il avait des problèmes de toxicomanie, il fréquentait peu d'organismes, en dehors des ressources d'hébergement et d'aide alimentaire, car il ne voulait pas travailler et assumer certaines responsabilités. Il continue en affirmant qu'il mobilisait peu de ressources, car il préférerait se débrouiller seul, mais il s'est finalement aperçu qu'il avait besoin d'aide :

« Parce que j'avais pas avoir l'air vulnérable, avoir besoin d'aide. Tu sais, ça revient encore à être capable de le faire moi-même, tu comprends ? C'est ça qui m'arrêtait d'aller les voir. Là, un moment donné, tu piles sur ton

orgueil là. T'as pas le choix d'aller là, alors tu y vas là. Mais au début, c'était comme : "Non, non, j'capable par moi-même". L'orgueil de l'homme on peut dire, j'demande pas de l'aide à personne là. Mais, un moment donné, tu flanches là. T'as pas le choix de le faire. Alors, au fur et à mesure, j'y allais. [...] Ça vient beaucoup de ma mère aussi. Ma mère lâche prise vraiment difficilement. [...] T'as besoin d'un coup de main là, faut tu le prennes quand la main est là. [...] J'avais cette mentalité-là, un homme pleure pas, un homme demande pas d'aide, il est capable de s'en sortir lui-même. Encore au fur et à mesure j'étais comme : "Criss, j'ai besoin d'aide là." La porte s'est ouverte, j'ai rentré tranquillement, comme un escargot, vraiment "slow" mais, j'ai rentré pareil. Puis j'ai lâché prise en disant : "Ok, j'ai besoin d'aide là." » (30BC3OG1)

9.2.3 DÉMARCHES PONCTUELLES OU FRÉQUENTATION D'UN SEUL SERVICE

D'autres interviewés ont entrepris différentes démarches, mais elles sont restées ponctuelles, n'ont pas réellement eu d'impact sur leur trajectoire (orientation, ressources en emploi, aide pour la consommation de drogues et/ou d'alcool). De plus, certains jeunes ne fréquentent qu'un seul service ou n'entreprennent qu'une démarche pour régler certaines difficultés, mais se disent peu intéressés à mobiliser d'autres ressources : volonté de se débrouiller seuls, ne jugent pas en avoir besoin, perception négative, inefficacité (surtout pour les ressources en santé mentale et en emploi), méconnaissance, etc. D'autres ne veulent pas aller vers d'autres organismes pour diverses raisons : arrêter de consommer est perçu comme une responsabilité individuelle ; certains problèmes de stress vont passer lorsque tout ira mieux ; ne pas vouloir d'aide...

Certains reçoivent aussi de l'aide de leur entourage. Par exemple, un jeune homme souligne que c'est en raison de son orgueil qu'il refuse d'aller chercher de l'aide. Il ne veut pas demander d'aide à personne, car il est devenu un adulte. Il dit vouloir se débrouiller par lui-même pour devenir plus fort bien qu'il ait été en situation d'errance pendant quelques temps et qu'il ait eu des difficultés financières lorsqu'il est retourné aux études. Il fréquente tout de même un organisme où il rencontre des intervenants et ses amis. Il a aussi profité quelques fois des services scolaires, mais durant de brèves périodes (19BC2NG1). Un autre ne fréquente régulièrement qu'un seul organisme jeunesse, car il en a une opinion positive : les gens qui s'y trouvent lui ressemblent et il s'y sent compris. Les autres types d'organisation ne semblent pas l'intéresser. En effet, il affirme qu'il n'a pas besoin de faire appel aux ressources en emploi, car il peut se trouver du travail seul ; il sait bien se présenter. En effet, depuis quelques années, il alterne entre la prison et l'assistance sociale. Il ne veut tout simplement pas travailler. Il considère que le travail est mieux fait quand il est exécuté par la personne elle-même et qu'il est le seul à pouvoir s'aider (47BL2NG1).

Deux interviewés de 15 à 19 ans fréquentent un seul organisme destiné aux jeunes où ils peuvent rencontrer leurs amis et profiter de certains services (16AC1NF1 et 51BX1NG1). Un de ceux-là utilise parfois des ressources d'hébergement et de distribution alimentaire (51BX1NG1). Le même jeune déplore aussi que durant ses thérapies pour cesser de consommer, les intervenants lui aient suggérer de rompre certains liens :

« Moi, si je renie mes chums là, j'en ai plus de chums, j'en ai plus de vie. Ma vie est pas mal basée avec mes chums [sic]. Quand je suis dans la rue, c'est avec eux que je vis. Je me verrais pas renier mes chums pour me repartir quelque chose d'autre » (*Ibid.*).

De plus, concernant sa santé, le même avait déjà précisé qu'il était « contre » les maisons de thérapies, car il considère que c'est du « brain wash » (51BX1NG1).

Ces deux mêmes jeunes ont entamé différentes formes de thérapie (pour la consommation de drogue ou des difficultés mentales), mais ils ne prenaient pas ces démarches très au sérieux. De plus, un de ces jeunes, bien que considéré comme ne fréquentant pas d'organismes, a tout de même débuté une démarche d'insertion sociale (16AC1NF1). Au moment de l'entrevue, cette démarche en était à ses tout débuts et ne devait pas se poursuivre en raison d'un démenagement. L'autre a dit choisir de « rester dans la rue » et de ne pas s'impliquer dans différentes démarches d'insertion sociale ou professionnelle, car il préfère continuer à bouger selon ses envies. Il ne sait pas s'il pourrait être éventuellement intéressé à intégrer ces types de démarche pour les mêmes raisons. De plus, il fréquente peu les ressources en hébergement puisqu'il possède un animal (ils n'y sont pas tolérés) et qu'il a une vision très négative des gens qui utilisent ces ressources.

D'autres interviewés ont brièvement mobilisé des ressources en emploi, mais ils les ont jugées inefficaces et disent ainsi n'y avoir rien appris. Un jeune homme affirme aussi ne pas avoir fréquenté d'organisme pour les raisons suivantes : méconnaissance, n'en ressentait pas le besoin, perception négative :

« Je dirais que c'est un peu tout ça. Je connais pas trop, trop les affaires qui sont là puis les quelques places que j'ai faites, une, en particulier, c'était [nom d'une agence de placement]²³ là, je me suis fait avoir là-dedans. » (46AR2OG1)

9.2.4 BESOIN APPARENT SANS CONSULTATION

Cette question est délicate à aborder, car si on se place du point de vue de l'interviewé, plusieurs n'ont pas mentionné clairement qu'ils ont vécu un problème ou une

23 Aurait-il de la difficulté à différencier les agences de placement et les centres d'aide à l'emploi?

combinaison de problèmes pour lesquels il aurait été souhaitable d'entamer certaines démarches. Ce sont plutôt des bribes de discours ou encore le fait qu'ils reviennent régulièrement sur un point qui peut laisser supposer qu'ils jugent peut-être certaines situations problématiques. Ils ne précisent pas nécessairement pourquoi ils n'ont pas été chercher d'aide non plus. Parfois, lorsque la question de la fréquentation des organismes était abordée, ils n'ont pas dit avoir eu recours à différents services pour ces raisons. Ces interviewés peuvent quand même avoir mobilisé certaines ressources, mais à d'autres sujets.

Certains semblent ne pas avoir mobilisé de ressources surtout pour leurs problèmes relationnels ou parce qu'ils semblent en rupture sociale :

« À 13 ans, moi, j'ai été déviergée [*sic*] par mon premier chum qui m'avait fait découvrir la coke, ces affaires-là. Il me faisait coucher avec ses "dealers" de coke pour payer ses dettes. Moi, dans ma tête, je sais pas ce qui s'est passé, mais j voulais me faire aimer puis c'est la seule manière que j'avais trouvée, donc pas mal tous les gars m'offraient à venir coucher chez eux. » (16AC1NF1)

« Même de mes chums dans rue, je m'attends jamais à rien de personne parce que si je m'attends à quelque chose puis que je me mets ça dans la tête, si ça l'arrive pas, ça va être moi qui va être déçu. Tant qu'à ça, j'aime mieux vivre au jour le jour. Je m'attends pas à rien de personne et j'veux pas que le monde s'attende à quelque chose de moi non plus. » (51BX1NG1)

« Est polluée en ostie cette planète-là. Il y a personne qui comprend rien [...] Je me suis détaché de quasiment tout le monde, je me fous de quasiment tout le monde. [...] Tu peux même pas croire à ça, tu peux pas croire à ça. Quand y te sortent des "blastings", puis qu'ils te "blastent", puis qu'ils te "blastent" puis qu'ils te "blastent", à un moment donné, tu t'écœures. » (47BL2NG1)

Le jeune qui vient d'être cité affirme que depuis qu'il est petit, il s'interroge à savoir s'il est normal ou non. Il rajoute : « J'ai jamais voulu me connaître. Parce que si je me connaîtrais... je ferais boum ! boum ! » (*Ibid.*) Il dit qu'il n'a jamais voulu connaître ses talents, car il ne veut pas se faire voler ses idées par les autres :

« Non, c'est que je pense des bonnes affaires des fois. J'ai une bonne idée, mais le monde... Je sais pas comment ça marche trop, j'ai des bonnes idées dans tête puis des fois ben je me fais enlever mes idées par d'autres. » (*Ibid.*)

Des interviewés connaissent des difficultés de différents ordres, mais ne consultent pas pour autant. Ainsi, le même jeune homme cité auparavant se décrit comme un monstre, affirme avoir parfois de la difficulté à contrôler ses excès de colère et qu'il est ainsi extrêmement dangereux. Il se dit « en break » depuis quelques années, c'est-à-dire qu'il alterne entre la prison et l'aide-sociale. Il n'a pas nécessairement cherché d'emploi

lorsqu'il quittait la prison, mais comme il n'avait pas d'endroit où habiter, il était difficile de s'en trouver un à ce moment. Un autre jeune homme dit avoir de la difficulté à se maintenir en emploi. Pour lui, occuper le même emploi durant six mois conduit à une certaine routine. Il a connu des difficultés face aux institutions scolaires et a abandonné ses études secondaires. Il dit aussi avoir des problèmes au plan relationnel, plus particulièrement avec certains types de personnes. Il affirme avoir vécu aussi une grosse dépression suite à une peine d'amour. Il a d'ailleurs perdu certains emplois pour cette raison, mais il a préféré se refermer sur lui et commencer à écrire des textes humoristiques (19BC2NG1).

9.3 Perception des services et de ceux qui les fréquentent

Certains interviewés ont discuté de leur connaissance des services destinés aux jeunes, mais peu ont affirmé en connaître. Un jeune entre 15 et 19 ans et un entre 25 et 29 ans disent connaître quelques organismes. Plusieurs parmi les 20-24 ans (11) considèrent qu'ils connaissent très peu ou pas du tout les services qui s'offrent à eux. Toutefois, une jeune femme précise qu'elle connaît les principaux organismes d'aide à l'emploi et que ça lui suffit. Deux interviewés ont expliqué pourquoi, d'après eux, ils connaissent peu ou pas du tout différents organismes. Un n'en ressent pas le besoin, mais il cherche quand il perçoit qu'il aimerait avoir un coup de main. Un autre croit que les intervenants se déplacent peu dans les écoles.

Certains interviewés ont exprimé leur perception par rapport à des types d'organismes et aux jeunes qui les fréquentent.

Un interviewé décrit ainsi certains organismes :

« Les organismes puis tout ça, c'est du pareil au même. [...] C'est comme aller en thérapie ou en désintox, c'est tous la même affaire. T'arrives là-bas, puis tout ce que tu fais c'est du ménage puis tu te fais juste dire les mêmes affaires à toutes les fois. [...] Tu t'en vas six mois en désintox puis tu te fais dire [des] histoires différentes. Tous les gens donnent des histoires différentes, mais les histoires différentes ont toutes des comparaisons [sic]. Les comparaisons deviennent toutes des stéréotypes puis les stéréotypes deviennent des généralités communes. Les généralités communes, ben, y'en a pas beaucoup. Fait que c'est toute la même affaire. Si tu sais ça à la base, t'as plus besoin d'en savoir plus. » (25AL2NG1)

Un autre jeune homme a évoqué ses représentations plus négatives des formes d'aide en santé mentale et des ressources d'hébergement (évoqués dans les chapitres précédents). Toutefois, il reconnaît que divers types de thérapies peuvent aider certaines personnes. Il déplore aussi que ce ne soit plus le même type de jeunes qui fréquentent l'organisme où il se rend régulièrement :

« Même ici [nom d'un organisme] je viens mais ça me fait chier des fois. J'aime pas le monde pantoute. Moi, j'ai commencé à venir ici puis on avait des repas. C'était du monde de la rue qui était ici. Asteure c'est plus de même pantoute là. C'est deux genres de monde qui profitent, tu sais. Y'en a gros qui ont les moyens de vivre en masse puis qui font juste profiter de la place. C'est rendu une garderie pour enfants. Quand j'arrive ici, le monde est tout le temps comme : "Ah ! Il est dans rue". J'ai pour mon dire que j'ai tout le temps connu des punks ici, du monde qui était dans la rue puis qui avait de besoin. Là, c'est tout le temps des petits cons, des petits "yos".

Q. Puis c'était quel type de monde, par rapport à avant, c'était quoi qui était mieux ?

C'était ma famille, ma famille de rue. À cause des petits cons comme ça, nous, on a plus de repas. Ils venaient, ils prenaient des grosses assiettes, mangeaient trois, quatre bouchées, c'est pas bon, ils le crissaient dans la poubelle. Un moment donné, ils ont pu eu assez d'argent pour payer de la bouffe. [...] Les jeunes sont caves. Je trouve que y'a pas assez de règles, y'a pas assez de maintenance. On n'a plus d'écouteurs maintenant sur les ordinateurs. [On] ne peut plus écouter de musique parce qu'ils se font voler des affaires. Moi, je l'utilise à son 100 % l'organisation. Eux, ils font juste venir ici, foutre la merde. J'en ai vu prendre des manteaux et les jeter aux poubelles trois heures plus tard là. » (51BXING1)

Il croit qu'il y a de nombreux services, mais qu'ils sont mal organisés en raison du manque de fonds.

La perception d'un autre jeune homme envers les gens fréquentant des organismes d'aide en emploi influence son impression de ces mêmes organismes : « Quand je vois le monde rentrer ici avec la misère du monde-là, je veux pas me retrouver comme ça » (1BL1NG1).

Quelques-uns ont présenté des opinions plutôt négatives des organismes en raison de certains aspects des services. Ainsi, dans les ressources en emploi, un jeune homme pense que ce sont surtout des liens mercantiles qui s'y établissent, car les jeunes doivent payer pour recevoir des services (18AR2NG2). Un interviewé, ayant eu recours à des services en santé mentale, passe certaines remarques sur d'autres organismes venant en aide aux jeunes (53BL2NG2). D'après lui, les services d'orientation par exemple, peuvent être très longs à recevoir, ce qui peut en décourager plusieurs. Ceux qui fréquentent les services d'aide à l'emploi semblent être surtout des gens qui ont décroché ou qui sont en période de remise en question. Aussi, les conseillers ne sont pas toujours formés pour répondre à des questions spécifiques, comme les changements de programme d'études.

On retrouve certains interviewés qui ont modifié leur opinion. Une jeune femme parle ainsi de son ancienne perception des organismes d'aide à l'emploi qui a changé au moment où elle a décidé de les consulter:

« Moi, avant, j'avais peur. J'me disais "Ah ben là, si une autre personne me voyait faire ça". [...] Moi avant, j'me disais : Si t'es pas capable d'en chercher par toi-même, ça va pas ben là". Mais c'est quelque chose que je jugeais. Mais maintenant, j'ai pas à juger parce que si moi aussi j'en ai besoin, ben je vais y aller. J'étais opposée parce que j'connais du monde qui travaillait là-dedans. Tu sais encore des jugements... Quand tu connais quelqu'un qui travaille, des fois, t'oses pas. Mais là vu que je suis hors-région, j'ai plus confiance. Je connais personne, fait que je peux me libérer, je peux faire ce que je veux puis je vais en parler. [...] Dans ma tête, c'était ça là, c'était relié comme à l'aide sociale. Moi j'associais ça à ça. [...] Sauf que j'osais pas, parce que par chez nous, plus ou moins 10 000 habitants, on se connaît là. C'est plus facile de juger. Mais on n'a pas à juger, on est de même. » (32BL2NF2)

Un interviewé qui dit avoir finalement accepté de se tourner vers différentes ressources d'aide avait une opinion très négative des organismes d'aide aux personnes démunies. Il se plaignait que la nourriture n'était pas bonne ou que les gens qui y travaillaient ne le faisaient que pour l'argent. Il dit qu'il voulait « échapper » aux organismes. Cependant, sa perception s'est modifiée et il se dit heureux d'avoir pu en profiter (30BC3OG1).

Un jeune homme dit « adorer » les organismes jeunesse. Par contre, il apporte certaines remarques à leur sujet. Pour lui, il existe beaucoup d'organismes, mais il en manque pour certaines questions spécifiques. Il ne précise toutefois pas lesquelles. Il croit que les organismes sont en train de déperir en raison de la mauvaise gestion gouvernementale ; ils ne reçoivent pas assez d'aide financière. Il est aussi difficile, d'après lui, pour les intervenants de mettre une barrière entre l'amitié et le lien professionnel dans leurs relations avec les jeunes. Ça l'ennuie de savoir que les intervenants sont payés pour l'écouter. Il observe aussi un certain paradoxe :

« Tu vois les intervenants qui ont fait leurs études puis c'est pour s'occuper des jeunes. En même temps, t'as des jeunes qui veulent juste être tout seuls puis plus entendre parler du monde extérieur, parce qu'on s'entend que quand t'entends parler le monde extérieur, c'est jamais en bien. » (19BC2NG1)

Certains disent ne pas avoir d'opinion sur les organismes d'aide en tout genre soit parce qu'ils les jugent méconnus, soit parce qu'ils se disent tout simplement indifférents. Un autre jeune homme affirme qu'il n'a aucune opinion sur la plupart des services, mais il estime beaucoup l'organisme jeunesse qu'il fréquente. Il s'y sent compris, car il peut y rencontrer des gens comme lui et des intervenants et utiliser les services de dépannage alimentaire (47BL2NG1).

Les interviewés qui, au moment de la rencontre, travaillaient dans une entreprise d'intégration sociale en soulignent des aspects positifs et négatifs. Ils apprécient, entre autres, le type d'emploi occupé, le fun avec les autres, le fait d'avoir une expérience en

emploi, les nouvelles connaissances acquises. Mais, le peu de variété dans les tâches et le manque de communication entre les employés sont négativement soulignés.

9.4 Pistes d'amélioration

Peu d'interviewés ont mentionné ce qui, selon eux, encouragerait les jeunes à fréquenter certains organismes de services. Ces attentes touchent essentiellement l'organisation des ressources, les services offerts et leur visibilité. Pour certains, ces suggestions représentent aussi ce qui serait à améliorer dans les organismes.

Un des interviewés considère que les heures d'ouverture de certains organismes ne sont pas adaptées à la réalité des jeunes qui habitent dans la rue. Il devrait y avoir des services accessibles 24 heures sur 24. Comme mentionné dans la section sur les ressources en hébergement et en logement, il déplore aussi qu'il n'y ait pas de ressources d'hébergement qui acceptent les gens qui ont des animaux. Il croit aussi que certains organismes devraient recommencer à donner des repas et qu'il devrait y avoir davantage de règles pour s'assurer que tout le monde respecte les lieux. Les subventions gouvernementales devraient être mieux réparties, selon lui. Il suggère de développer des squats autogérés (51BX1NG1). Un interviewé apporte des suggestions pour divers organismes et institutions destinés aux jeunes. Ainsi, il croit qu'il devrait y avoir davantage de professeurs masculins. Pour lui, un enseignant masculin est plus souple qu'une enseignante féminine, ce qui favorise l'apprentissage des garçons. Il affirme que le bouche-à-oreille est la meilleure façon de faire connaître les organismes. Certaines bonnes campagnes de publicités peuvent ainsi aider en ce sens. Il croit qu'il faut surtout axer leur diffusion dans les écoles (19BC2BG1). Un autre jeune homme croit qu'il importe que les services soient gratuits (18AR2NG2). Ceci aurait pu l'encourager à consulter davantage pour ses problèmes d'orientation. Un autre croit que ce qui encouragerait la fréquentation de différents types d'organismes, ce sont les jeunes eux-mêmes (30BC3OG1). En effet, il croit que les organismes en font déjà beaucoup. Pour lui, ce sont d'abord et avant tout les jeunes eux-mêmes qui doivent prendre la décision d'aller demander de l'aide et modifier leur perception de ces organismes. Il croit cependant que certains intervenants pourraient distribuer des coupons-rabais pour de la nourriture, aller rencontrer des gens directement dans les organismes pour leur parler des différents services ou faire davantage de publicité.

Pour d'autres jeunes, les organismes ne sont pas assez connus, mais une meilleure diffusion pourrait stimuler la participation. Un dit que s'il avait connu certains organismes d'aide à l'emploi, il croit que ça l'aurait aidé (45AC2NG1). Un autre croit qu'il importe que les organismes se déplacent dans les écoles pour informer les étudiants. Il estime que ces séances d'information ou ateliers devraient être obligatoires.

Il croit qu'il importe d'accrocher les jeunes à l'école avant qu'ils n'abandonnent leurs études (vers l'âge de 16 ans) (53BL2NG2). Pour quelques-uns, ce serait le fait d'être en grand besoin qui ferait en sorte qu'ils fréquenteraient différents types d'organismes.

Quelques interviewés ont proposé des pistes pour améliorer l'offre de services existante sans toutefois préciser si cela pourrait eux-mêmes les influencer. Un interviewé (19BC2NG1) qui critique les maigres subventions versées aux organismes croit qu'il ne suffit pas de verser de l'argent aux organismes, il est nécessaire de bien les gérer de l'intérieur. De plus, il importerait d'avoir des intervenants compétents. Il les définit, entre autres, comme des individus capables de comprendre les jeunes. Pour cela, il faut qu'ils aient vécu des expériences similaires aux leurs. Il faut aussi que les intervenants aient atteint un certain niveau de scolarité, comme le collégial. Selon lui, les intervenants sont aussi sous-payés et il faudrait remédier à cette situation. Un jeune homme croit qu'il faudrait mieux informer les jeunes sur les étapes à franchir lorsqu'ils désirent obtenir un soutien financier pour faire un retour aux études (1BL3NG1). Selon lui, les jeunes pourraient ainsi mieux contourner les obstacles qu'il a connus pour avoir droit à ce soutien. Il propose que cette information circule dans les écoles.

Un interviewé croit que, dans l'entreprise d'insertion sociale dans laquelle il travaille, les gens de l'administration critiquent les jeunes sur la qualité de leur travail alors qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. Ils devraient aussi être moins directifs, la machinerie devrait être remplacée et il devrait y voir une meilleure communication et un plus grand respect entre les employés. Toutefois, il croit que cet aspect est en cours d'amélioration (38BL2NG1).

Deux interviewés de 25-29 ans présentent un profil différent, en ce sens qu'ils ont mobilisé certaines ressources en emploi ou en persévérance scolaire, mais qu'ils considèrent qu'une d'entre elles correspond à un travail et/ou un établissement scolaire traditionnel, et non à une démarche quelconque (39AC3OG1 et 41AX3OG1). Ainsi, l'un d'eux, a suivi des démarches d'intégration en emploi. Il considère son expérience dans l'entreprise d'insertion comme « un vrai travail ». Il a connu l'existence de cette ressource alors qu'il quêtait dans la rue et que quelqu'un lui a remis de l'information sur cet établissement. Il dit qu'il a bien aimé ses différentes expériences pour ce qu'il en a retiré (beaucoup d'expérience de travail et apprendre à composer avec un horaire stable, se fixer un choix de carrière) (40BL3OG1). L'autre interviewé a préféré fréquenter un établissement scolaire destiné aux jeunes vivant différentes difficultés d'insertion²⁴, car il considère que cela lui convenait mieux puisque les étudiants apprenaient par eux-mêmes et qu'il avançait ainsi plus rapidement. Il s'est intéressé à l'entreprise

24 Il ne le définit toutefois pas dans ces termes.

d'insertion, car il était sans emploi depuis un certain temps. Il trouvait que l'emploi était facile et qu'il avait la possibilité d'apprendre. De plus, il appréciait le fait qu'on fournisse du matériel de travail et un contrat d'une durée assez longue. Par contre, comme le salaire est bas, il ne pouvait rembourser ses dettes comme il le souhaitait. Il précise toutefois qu'il croit que l'entreprise était aussi un organisme d'aide. C'est en observant la division du travail qu'il s'est posé cette question : « Parce que ça prend vraiment pas cinq employés pour faire la ligne en haut là » (41AX3OG1). Il a fréquenté aussi des organismes d'aide à la recherche d'emploi, mais il a oublié ce qu'il y avait fait.

Conclusion

La première partie de ce chapitre a permis de comparer divers aspects des ressources d'aide mobilisées : le nombre d'interviewés ayant fait appel à différents services, le type d'aide reçue, leurs motifs, leurs remarques positives et négatives et leurs suggestions d'amélioration. On peut ainsi observer certaines similitudes et des divergences entre les ressources fréquentées. Selon le type de ressources, le nombre d'interviewés les ayant utilisées varie de 14 à 36. Mais, les ressources scolaires, en santé mentale et en emploi ont rejoint un nombre d'interviewés très semblable (entre 34 et 36).

La plupart des démarches amorcées ont été volontaires ont été volontaires, sauf pour la question de la santé mentale et celle des ressources d'hébergement (pour les 20-24 ans). En effet, pour certains, comme ils étaient mineurs, leur consentement n'était pas toujours nécessaire. De plus, en ce qui concerne les ressources en santé mentale, certains étaient très jeunes lorsqu'ils ont entrepris une thérapie. Certaines institutions ont parfois exigé ces thérapies. Ils ne se rappellent donc plus s'ils étaient consentants ou non.

Les ressources consultées sont très variées et pour chacune d'elles, on retrouve des interviewés qui n'ont pas complété les démarches entreprises, mais les raisons varient : difficultés personnelles, fatigue, rencontre d'un nouveau partenaire, nouveau projet...

Les motifs à mobiliser certaines ressources sont nombreux, mais grosso modo, les interviewés y vont parfois pour répondre à des besoins de base, comme se loger ou régler des difficultés physiques, ou pour répondre à des aspirations personnelles ou professionnelles. Par contre, derrière la volonté résoudre certains problèmes sur le plan personnel se trouve souvent le désir de réussir son insertion sociale et professionnelle. En d'autres mots, certains interviewés ont voulu pallier aux difficultés qui leur semblaient être un obstacle à leur entrée et/ou leur stabilisation sur le marché de

l'emploi. Leur désir de réalisation d'eux-mêmes semble donc passer par l'emploi. Aux yeux de la majorité, l'école apparaît comme le chemin le plus sûr pour y parvenir.

Les points positifs et négatifs touchent parfois les mêmes dimensions concernant les organismes et les formes d'aide : les intervenants, les activités proposées et les « autres » (ceux qui fréquentent certaines ressources). L'écoute, le suivi, la disponibilité, l'accueil et le support des intervenants sont soulignés par plusieurs. Certains apprécient les activités proposées pour le plaisir procuré et les découvertes. Les liens développés avec les personnes présentes dans les démarches sont aussi un des aspects positifs identifiés. Mais, d'un autre côté, l'approche de certains intervenants (surtout les spécialistes de la santé mentale) est critiquée, car les jeunes ne sentent pas chez eux la proximité qu'ils ont eue avec d'autres. De plus, certaines activités sont moins appréciées, car ils s'y ennuiant ou aimeraient faire des activités qu'ils considèrent plus sérieuses (des stages ou du bénévolat). Aussi, le fait d'être en groupe déplaît à certains qui disent avoir un caractère plus solitaire ou qui croient que les autres ne sont pas assez impliqués dans les démarches entreprises. Il faut noter aussi que cette perception négative des personnes qui mobilisent certaines ressources se retrouvent aussi chez les interviewés considérant ne pas avoir fréquenté de ressources.

Plusieurs autres aspects positifs sont décrits. Le développement des acquis réalisés à travers diverses démarches revient souvent dans le discours. En un sens, ceci rejoint les aspirations de développement de soi car c'est aussi une façon pour eux de percevoir que les démarches les aident à s'améliorer puisqu'ils ont réellement l'impression de progresser en se débarrassant de certaines habitudes jugées mauvaises. C'est donc une forme de résultat tangible. Des interviewés apprécient aussi quand les démarches semblent correspondre à leurs besoins, à leur personnalité. Ils s'y sentent ainsi davantage à leur aise et sentent qu'ils peuvent s'y épanouir en étant eux-mêmes. D'ailleurs, certaines suggestions touchent les besoins spécifiques des interviewés : avoir des services plus adaptés à leur personnalité ou des besoins plus particuliers, comme la zoothérapie.

Les critiques des interviewés concernent le manque de services comme tel, mais aussi des services mal adaptés, plus particulièrement pour les ressources en santé mentale et en hébergement et logement. Plusieurs apprécieraient des services adaptés aux jeunes, car ils ne se reconnaissent pas toujours dans les services traditionnels. Certains attribuent ce manque aux coupures gouvernementales ainsi qu'à la mauvaise gestion des services de santé et de services sociaux et des organismes communautaires. La médication pour une thérapie pour la santé mentale et pour un problème de toxicomanie ou d'alcoolisme est vivement critiquée en raison de ses effets secondaires. Certains doutent aussi de son efficacité.

Dans l'ensemble, peu d'interviewés ont apporté des suggestions, mais ceux qui l'ont fait en ont nommées plusieurs. Ainsi, davantage de services devraient être développés, surtout des services pour les jeunes. Certains intervenants devraient être ouverts, disponibles, à l'écoute et tenir compte des besoins particuliers des jeunes. Les budgets devraient être revus. Certains n'ont rien suggéré, car selon eux, il n'y a rien à améliorer.

Les interviewés n'ayant pas fréquenté de ressources ont expliqué pourquoi ils ne l'ont pas fait ni s'ils auraient pu en avoir besoin. Il y a ceux qui considèrent qu'ils ne fréquentaient pas d'organismes, d'autres qui, à un moment de leur trajectoire, ont accepté de le faire et ceux qui disaient ne fréquenter qu'un organisme. Les motifs invoqués pour ne pas avoir fait appel à certaines ressources divergent, mais la méconnaissance des organismes, la perception négative de ceux-ci et des gens qui les fréquentent, le sentiment que l'on peut se fier qu'à soi-même ou à son entourage, la peur du jugement des autres et la volonté de se débrouiller reviennent le plus souvent dans leur discours.

Peu disent bien connaître les organismes. Il apparaît que certains interviewés ont une représentation négative de différents organismes en raison de ce à quoi ils les associent (pauvreté, faiblesse, etc.), de ceux qui les fréquentent et des aspects négatifs des services offerts : lenteur, coût, etc. Certains ont une représentation plus positive ou, au fil du temps en développent une, en raison de l'offre de services des organismes : travail intéressant, variété d'activités et apprentissage à certains plans. Certains n'ont pas d'opinion, car ils les connaissent trop peu. D'autres ont des perceptions mitigées et parlent autant d'aspects positifs que négatifs. Certains interviewés ont parlé de ce qui permettrait, selon eux, de stimuler leur participation et celle des jeunes en général. Ces suggestions rejoignent, pour quelques-uns, ce qui serait à améliorer chez les différentes ressources : davantage de services et des services plus adaptés aux jeunes, des compétences spécifiques de la part des intervenants et une meilleure diffusion des services offerts.

Aussi, il faut noter que des jeunes ayant refusé de mobiliser certains organismes ont décidé de se prendre eux-mêmes en mains et ils disent avoir réussi ou être en train de réussir. On peut penser à un jeune homme qui a connu des difficultés scolaires et professionnelles, qui dit avoir eu un épisode dépressif, qui a vécu dans la rue pendant un certain moment, et a tout de même développé certains projets, comme l'écriture de sketches humoristiques et souhaite toujours entrer dans l'armée (19BC2NG1). Un autre cas : une femme considère comme plus important de se fier sur son entourage pour surmonter ses difficultés financières ou de consommation de drogues (43AR3NF2). Dans leur cas, la mobilisation des organismes était-elle nécessaire puisqu'ils ont développé différents outils pour surmonter les difficultés rencontrées ?

10. DES POINTS DE VUE D'INTERVENANTS²⁵

Le chapitre qui suit porte sur divers points de vue des intervenants rencontrés en « groupes focus » à propos de la spécificité qu'ils reconnaissent à l'institution qui les embauche, des jeunes qu'ils rencontrent quotidiennement et de leurs manières d'intervenir auprès d'eux. Ils ont été 16 (neuf hommes et sept femmes) divisés en deux groupes. L'échange était animé par la chercheuse et deux assistantes de recherche qui s'occupaient des aspects techniques (enregistrement) et de la prise de notes. Comme le schéma d'entrevue n'était pas épuisé lors de la première rencontre, les groupes se sont réunis deux fois, le 29 juin et le 28 septembre 2010, ce qui signifie quatre rencontres de groupes²⁶.

Les participants travaillaient au sein de dix organismes différents tant du milieu communautaire que des services municipaux et gouvernementaux, ces derniers relevant de différents ministères, orientés vers l'intervention auprès des jeunes dont l'âge peut s'étendre, selon le mandat de l'organisme, entre 15 et 35 ans.

Les règles d'éthique de la recherche avec des sujets humains ont été respectées : présentation des objectifs, demande de consentement avec signature, assurance de l'anonymat par écrit avec signature des chercheurs, acceptation que la séance soit enregistrée.

Les principaux thèmes développés lors des rencontres concernaient :

- les rapports que les intervenants entretiennent avec les jeunes dans le cadre de leur emploi et de leur milieu de travail, en d'autres termes, ce qu'ils croient être les attentes des jeunes, la définition de leur propre pratique et les objectifs qu'ils poursuivent ;
- le portrait que les intervenants se font des jeunes auprès de qui ils travaillent ;
- les représentations de l'intervention auprès des jeunes et des services offerts ce qui implique le type de services offerts mais aussi la complémentarité des services, les lacunes dans l'offre de services et les réussites dans l'intervention.

Les intervenants qui ont participé aux rencontres étaient tous en contact direct avec des jeunes qui se présentent dans leur organisme dans le but d'y recevoir un service. Ils n'étaient ni des membres de la direction ni de la coordination. Ils avaient différentes

²⁵ Pour ne pas contrevenir à la règle de la confidentialité, comme les intervenants ont été peu nombreux, les codes d'entrevue ne seront pas mentionnés.

²⁶ Le verbatim de ces rencontres compte 202 pages à simple interligne.

formations orientées vers l'intervention individuelle. Il faut souligner une lacune dans la composition des groupes : il n'y avait pas de représentant du monde de l'éducation dont il a pourtant été question à maintes reprises. Ce sont les intervenants eux-mêmes qui en ont fait la remarque. Une personne de ce milieu a été invitée à la deuxième rencontre mais a décliné l'invitation.

Le profil des intervenants et leur conception de l'intervention se sont révélés au fil des échanges. Il serait intéressant de pousser l'analyse en regroupant les interventions de chacun. Ces derniers ont en effet maintenu un discours cohérent tout au long de la table-ronde. Il serait possible de reconstituer ce discours, ce qui ne sera pas fait de manière à conserver le plus possible l'anonymat. Quelques traits peuvent cependant être accentués ce qui permet de déceler la perception que chacun a de son rôle, sa proximité avec les personnes avec qui il entre en contact et les objectifs que poursuit l'organisme auquel il appartient. Les citations sont extraites des verbatim. On retrouve ainsi :

- des engagés : « un être merveilleux comme tous ceux que je côtoie... » ;
- des critiques : « surstructuration des soins... » ; « plutôt que d'humaniser, créer une autre structure ; « manque d'effectifs » ; ce qui est valorisé : devenir coordonnateur... »
- des « mandatés » : « moi, j'ai une job à faire » ;
- des professionnels : « c'est la personne qui vient cogner²⁷... ».

Si ces profils ressortent plus particulièrement lorsqu'ils intervenaient à propos de leur rôle, tous les intervenants rencontrés avaient un grand respect et un désir de « créer du lien » avec les jeunes qu'ils côtoient, y compris ceux qui avaient un mandat qui peut apparaître ingrat à première vue.

Tout au long des échanges, les intervenants ont manifesté plus de convergences que de divergences. Ils ont pu, à certains moments, s'opposer ou avoir des réticences quant à la philosophie sous-jacente à l'intervention, en particulier selon l'urgence de la situation

27 Une étude récente sur l'intervention auprès des jeunes pose la question de la pertinence de l'intervention sociale (Brum-Schäppi, 2011). Après avoir interrogé des intervenants sociaux sur la représentation qu'ils se font de leur métier, la chercheuse dégage quatre types de pratique autour d'autant d'idéaux-types : systémique, informationnel, normatif et clinique. Dans l'approche systémique, l'intervention aurait « une fonction émancipatrice, ouvrant des espaces de liberté et aidant les individus à sortir de leur position de dominés » (*Idem* : 78). Pour le type « informationnel », l'intervention permettrait « d'informer les individus sur les exigences et contraintes du marché afin qu'ils actualisent leurs choix à travers une insertion réussie » (*Ibid.* : 79). L'intervention de type institutionnel viserait à « combler les espaces dysfonctionnels ou laissés vides dans le parcours de certains jeunes par ces institutions en crise » (*Ibid.* : 78). Dans le paradigme clinique, il s'agirait « d'instaurer une relation d'aide où des rapports intersubjectifs positifs et un soutien humain permettraient la transformation des rapports des individus à eux-mêmes et au monde, dans une visée d'épanouissement individuel » (*Ibid.* : 79). Comme le rappelle l'auteure, il s'agit de types idéaux qui ne se retrouvent jamais à l'état pur dans la pratique mais plutôt dans des combinaisons diverses.

des jeunes qu'ils rencontrent. Ils ont pu exprimer des points de vue différents sur les programmes d'aide sociale ou de l'éducation des adultes. Ces différences seront soulignées.

10.1 INFORMATION MUTUELLE SUR LES ORGANISMES REPRÉSENTÉS

Cette section regroupe le contenu concernant la connaissance des organismes et la représentation des intervenants face à leur travail dans ces organismes, et ce, autour de cinq questions : l'information sur l'organisme, la possibilité de recoupements dans les services offerts, des lacunes dans l'offre de services, des conditions de réussite, des pédagogies éprouvées.

10.1.1 SERVICES OFFERTS

Dans les groupes focus, l'objectif n'était pas de présenter de manière systématique les organismes, mais que chacun informe les autres des services offerts. Quelques réactions indiquent que tous ne connaissent pas ce que les autres font, mais qu'ils sont heureux de l'apprendre dans la perspective d'une éventuelle collaboration (« Je saurai où envoyer... »). Les énoncés qui suivent peuvent résumer la plupart des objectifs poursuivis par l'un ou l'autre des organismes et certains moyens mis en œuvre pour les réaliser :

10.1.1.1 Accueil

Un premier objectif concerne l'accueil, car peu importe le motif que peut avoir le jeune qui se présente, il est accueilli une première fois dans l'un ou l'autre des organismes. Les besoins sont divers. Il peut s'agir d'une pause, d'une « remise en état », d'un besoin d'aide face à l'une ou l'autre des difficultés qui suivent, parfois à toutes : décrochage scolaire, orientation, santé mentale, fugue, itinérance, toxicomanie, instabilité sur le marché du travail, cumul de difficultés et autres. Ce peut être un lieu d'arrêt pour des besoins de première nécessité :

« Toute personne qui se présente dans.... pour un problème autre que médical et qui n'est pas déjà suivie, passe par ... Ensuite, il y a une évaluation du problème qui est faite... ».

Si tous les organismes ont une mission d'accueil à partir de laquelle la personne qui se présente peut être dirigée soit vers le programme ou l'organisme qui lui convient, les jeunes ont déjà une idée du type d'organisme où ils se présentent ou sont référés selon qu'ils sont en fugue, ont des difficultés familiales, des problèmes de santé physique ou mentale ou qu'ils sont en recherche d'emploi ou d'orientation. Ils peuvent s'y rendre

d'eux-mêmes, y être envoyés par la famille, un Centre jeunesse ou l'école ou même, être convoqués.

10.1.1.2 Accompagnement

L'accompagnement est une notion qui revient chez la presque totalité des intervenants. Cette notion implique celle de temporalité car il faut y mettre le temps pour atteindre certains objectifs. Cela prend cependant différentes formes que certains peuvent résumer d'abord par l'établissement d'un lien pour stimuler progressivement les jeunes à faire des projets, à prendre confiance en eux, à entrer en contact avec d'autres organismes au besoin (CLSC, aide au logement, aide alimentaire...), à faire des stages en entreprise (un certain nombre d'entreprises se prêtent à cette expérience, s'y impliquent et sont outillées par l'organisme pour le faire). Si l'accompagnement vise le développement de l'autonomie du jeune en question, il peut prendre des formes concrètes, en particulier au départ, qui peuvent aller jusqu'à ce qu'a décrit un intervenant :

« Souvent nos jeunes ont besoin d'être pris par la main [...]. C'est qu'on l'accompagne, on va le chercher chez-lui, on va porter des CV avec lui dans différentes entreprises... ».

10.1.1.3 Développement d'un projet de vie

Le développement d'un projet de vie²⁸ se retrouve dans la programmation de plus d'un organisme. Il peut se réaliser à travers une gamme de moyens : le raccrochage scolaire, un stage en milieu de travail, un volet résidentiel, etc. Ainsi, l'aide résidentielle transitionnelle longue va jusqu'à développer une pédagogie d'implication : « ... (une) formule globale pour les jeunes adultes. [...] Donc, ça combine à la fois les volets résidentiels, communautaires et intégration. ».

10.1.1.4 Développement de l'employabilité

Le développement de l'employabilité constitue l'objectif de multiples programmes y compris ceux liés à un éventuel retour aux études ou à la persévérance scolaire dans les écoles :

« ... j'ai un lot très large de personnes qui sont très loin du marché du travail à la personne de [nom d'une université] qu'il faut qu'elle développe ses stratégies de recherche d'emploi... ».

28 Le « projet de vie » est une notion souvent utilisée par les services sociaux et les organismes communautaires dans le cadre de programmes ou de relations d'intervention dans le but d'aider la personne qui a un handicap et/ou des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle à se préparer à vivre de manière autonome. Une brochure du ministère de la Santé et des Services sociaux de qui relève la direction de la Protection de la jeunesse définit ainsi le projet de vie : « Le projet de vie axé sur l'autonomie s'adresse à certains jeunes de 16 ans et plus. Il consiste à planifier avec le jeune des conditions de vie lui permettant de vivre de manière autonome après sa majorité ». Cela signifie d'apprendre au jeune à entretenir son logement, gérer son budget, s'intégrer socialement et professionnellement, développer un réseau de soutien social. (MSSS, 2010 : 26).

Plusieurs des organismes, dont ce n'est pas la vocation première, réfèrent à un organisme de développement de l'employabilité les jeunes susceptibles de profiter de ce type de services ou qui sont prêts à en profiter.

10.1.1.5 « Mise en action »

Une « mise en action » se concrétise dans des programmes très structurés (projet de vie ; Jeunes en action ; Alternative Jeunesse) en passant d'abord par une rencontre, une évaluation et l'orientation vers un autre organisme selon le cas, l'aide sociale de dernier recours (Solidarité sociale), par exemple.

10.1.1.6 Aide aux jeunes mères

L'aide à la formation des jeunes mères (surtout des mères monoparentales) peut être un programme parmi d'autres dans un organisme à vocation générale ou spécialisée en lien avec d'autres organismes et se faire dans un contexte d'insertion résidentielle provisoire :

« ... pour les aider à s'outiller par rapport aux rôles sociaux qu'elles sont appelées à jouer, comme mère, comme étudiante, comme travailleuse, comme citoyenne, puis comme femme. »

10.1.1.7 Suivis

Le préfixe « post » revient souvent. Il apparaît lorsqu'il est question du besoin d'un suivi dont on déplore l'absence : post-thérapie (problèmes psychologiques ou de santé, toxicomanie, décrochage scolaire). D'autres besoins en suggèrent l'usage : besoins résidentiels post-thérapie ou après une fugue, après le départ du foyer familial ou du centre jeunesse et après une maternité dans des conditions sociales et matérielles qui exigent une intervention.

10.1.1.8 Aide à la responsabilisation

L'aide à la responsabilisation par la prévention, l'éducation aux droits et aux responsabilités et, parfois même, une arrestation, font aussi partie de la gamme des services dont le mandat peut porter, à travers des programmes particuliers, à certaines interventions qui ciblent les jeunes : « C'est très rare qu'ils sont préparés à notre rencontre... ».

10.1.1.9 Aide au « raccrochage »

Des programmes revêtent une importance certaine dans le contexte du taux de décrochage scolaire élevé comme c'est le cas dans quelques écoles secondaires des arrondissements à l'étude, celui de l'inscription à l'éducation des adultes dans le secteur public, l'École de la rue et d'autres écoles qui visent des clientèles particulières comme

des centres pour jeunes mères. Cependant, pour « raccrocher », certains jeunes ont besoin de passer par une pédagogie de la valorisation qui exige d'y consacrer du temps parce qu'ils ne sont pas prêts à fréquenter le programme régulier d'éducation, même celui destiné aux adultes.

10.1.1.10 Prise en compte des problèmes de santé mentale

Un secteur d'intervention nouveau se dessine au-delà des mandats formels que se sont donnés ou qu'ont reçus les organismes. C'est le cas des personnes qui ont des problèmes de santé mentale et qui ne vivent pas en institution depuis la mise en place des programmes de désinstitutionalisation²⁹. Un intervenant décrit bien le processus auquel doivent faire face plusieurs des organismes :

« La santé mentale, c'est pas la majeure. Mais maintenant, ça le devient malgré nous parce que ces gens-là sont placés en appartement. Ils ont leur médication, ils décident qu'ils ne la reprennent pas. Ils perdent leur appartement... Ils sont pas beaucoup accompagnés, puis là, ils se retrouvent en situation d'itinérance... »

Sans que toutes les difficultés liées aux problèmes de santé mentale conduisent à l'itinérance, elles peuvent constituer un obstacle à l'insertion professionnelle ou au retour aux études tout comme au développement des relations sociales. Parmi les organismes représentés dans les groupes focus, il semble bien qu'aucun ne se voit épargné de devoir faire face à cette réalité.

10.1.1.11 Limites d'âge

Les limites d'âges dépendent de la mission de l'organisme, mais elles se situent de 11-12 ans jusqu'à 35 ans, parfois plus. Pour la majorité des services à la jeunesse, elles se trouvent entre 15 et 30 ans. Les limites d'âge peuvent parfois causer des problèmes dans l'accès ou la persévérance à certains programmes comme on le verra plus loin.

- 12-30 ans : travail de rue ;
- 11-12 à 18 ans : police dans les écoles secondaires ou sur la patrouille ;
- 15-18 ans : développement de l'employabilité : ateliers de recherche d'emploi, stages en entreprise ;

²⁹ Depuis les années 1970, le Québec comme la plupart des sociétés occidentales, a adopté une politique qui implique de garder dans la société, comme des citoyens à part entière, les individus atteints de troubles mentaux. Une nouvelle conception de la santé et de la maladie mentale exigeait donc la mise en place d'une nouvelle politique qui favoriserait l'implication des milieux susceptibles de prévenir les troubles mentaux et de prendre en charge les individus qui en sont atteints. Cela n'éloignait pas la présence de services en institutions en cas de crise ou lorsque les individus présentent un danger pour eux-mêmes ou pour la société. D'où la notion de désinstitutionalisation ou sortie d'une politique d'enfermement dans des hôpitaux psychiatriques des individus touchés par la maladie mentale lorsqu'il est possible de faire autrement.

- 15-24 ans : accueil, raccrochage, jeunes parents, Jeunes en action ;
- 16-17 ans : projet dans les écoles pour étudiants à risque de décrochage ;
- 16-30 ans : jeunes mères ;
- 18-24 ans : centre local de l'emploi, intervention très structurée ;
- 18-32 ans : volet résidentiel et projet de vie ;
- 18-35 ans : conseils en emploi et développement de l'employabilité (plusieurs programmes) ;
- tous âges : centres de santé et de services sociaux : programme Famille Enfance Jeunesse.
- certains jeunes réussissent à passer entre les filets : se présenter à 14 ans alors que la limite inférieure est de 15 ans, par exemple.

La différence de mandats des organismes n'est pas toujours très évidente. Cela peut tenir au statut ou à l'approche. Concernant le statut, il y a les organismes gouvernementaux : Centre local d'emploi, Centre de santé et des services sociaux, police de la Ville de Québec. Il y a tous les autres organismes sans but lucratif dirigés par un conseil d'administration légalement constitué qui reçoivent des subventions et des dons de diverses sources et qui doivent refaire l'exercice de financement à chaque année : Carrefour Jeunesse Emploi, Gestion jeunesse, Maison Dauphine, Centre Jacques-Cartier, Mère et Monde.

Concernant l'approche, il y aurait intérêt à creuser cette question pour voir s'il n'y a pas duplication de services à moins que preuve soit faite que la multiplicité des services, même à vocation commune, peut être un atout parce que les méthodes d'intervention ou l'approche sont différentes. Peut-être cela se justifie-t-il aussi dans une société de consommation où l'individu est habitué très jeune à « magasiner » ses services. Par ailleurs, la structuration des organismes peut faire en sorte qu'il y ait soit complémentarité, soit cloisonnement.

10.1.2 RECOUPEMENTS ?

Les intervenants en provenance de divers organismes ne voient pas beaucoup de recoupements entre eux, mais selon l'expression d'un intervenant appuyé par d'autres, les organismes ne sont pas complémentaires mais « coresponsables » des jeunes du milieu qui sont en difficulté.

10.1.2.1 Concurrence

Des cas de recoupement sont mentionnés lorsqu'un organisme du milieu et un organisme gouvernemental offrent le même type de services³⁰. Autre type de concurrence : les politiques de logement de la Ville qui interviendrait de plus en plus dans l'espace des organismes communautaires sans rechercher la même orientation:

« C'est qu'on a besoin de plus de logements pour les jeunes, laissons les organismes qui en font déjà en faire, mais le côté transitionnel est pas là. Mais, c'est pas ça, ces temps-ci, qui est à la mode à la Ville ».

10.1.2.2 Services de première ligne mais qui ne partent pas du même point

Tous les organismes se définissent comme offrant des services de première ligne, mais cette ligne ne part pas du même point en termes de gravité ou d'importance des difficultés vécues par les jeunes qui s'y présentent.

- À un bout de la ligne se retrouvent ceux qui ont des besoins primaires : manger, se laver, avoir un endroit où dormir car certains sont dans la rue.
- D'autres peuvent réclamer une aide immédiate en réponse à des problèmes multiples : santé mentale, santé physique, toxicomanie, violence... Quelques-uns ont commis des méfaits ou s'y préparent. Dans son Journal d'observation, une intervenante souligne la difficulté de communication particulièrement en situation de conflit :
- « Une participante dit à une autre : "Toi je ne t'aime pas la face. Tu es une mongole." Elle refuse de s'asseoir à côté d'elle. Une troisième choisit de suivre la première ».
- Plusieurs ont décroché de l'école ou sont sur le point de le faire. Plusieurs sont en recherche d'emploi et ont un besoin immédiat de ressources financières. Des jeunes mères peuvent se sentir impuissantes devant leur nouveau rôle et peuvent être sans ressources.
- D'autres consultent pour des problèmes de cœur, particulièrement des ruptures amoureuses. Les ressources ne seraient pas toujours adéquates pour répondre à ce type de problème :
- « Les jeunes ne se reconnaissent pas dans les ressources disponibles, surtout parce que les intervenants ne sont pas de leur génération. Les ressources en place pour les

30 Pour des raisons de respect de la confidentialité, le nom des organismes ne sera pas donné.

jeunes visent surtout les jeunes marginaux, dont plusieurs jeunes ne se reconnaissent plus dans ces ressources. » (Extrait d'un journal d'observation)

- Les attentes peuvent être très diversifiées. Dans un même organisme de services, la demande peut être aussi diverses que ce qu'une intervenante décrit dans son Journal d'observation : besoin d'être guidé, de compléter quelques cours, d'apprendre à mieux se connaître, de prendre confiance en soi, de se remettre sur les rails, d'une orientation ou d'un choix de carrière, d'offrir une belle qualité de vie à ses enfants, et ainsi de suite.

10.1.2.3 Manque d'information sur les mandats de chacun

Le groupe focus a permis à certains intervenants de découvrir des organismes ou des services qu'ils ne connaissaient pas. Par exemple, tous ne connaissaient pas l'existence du réseau de ressources 211. Il s'agit d'un « service d'information et de référence centralisé qui dirige rapidement les personnes vers les ressources communautaires qui existent » (site web).

« - Quand les parents ont des problèmes avec leur enfant, si eux sont encore prêts à mettre des efforts sur l'enfant, à la Boussole, c'est des services fantastiques.

- Ah ! Oui ?

- Un autre : Je ne savais pas ! »

Il semble donc important, de l'opinion de certains intervenants, que les mandats soient clairs, que tous aient une compréhension du mandat des autres dans la perspective d'exercer une coresponsabilité entre organismes.

« On peut pas penser qu'on est capable de répondre à tous les besoins du jeune. »

C'est moins la concurrence qui existe entre les organismes qu'un manque d'information du mandat de chacun. « C'est important que ce soit clair ça : qui fait quoi, le mandat de chacun. Moi, ça m'aide de plus en plus. »

De ce manque d'information peut venir la difficulté de développer des pratiques de coopération dans l'offre de services.

10.1.3 LACUNES DANS L'OFFRE DE SERVICES

À plusieurs reprises, les intervenants identifient certaines lacunes dans l'offre de services. Ils tiennent toutefois à souligner qu'il y a de plus en plus de collaboration entre les organismes. C'est le cas avec les Centres jeunesse, entre autres.

10.1.3.1 Manque de logements de transition, de centres de crise ou de services

La question de l'hébergement de transition temporaire revient dans le discours. Il n'existerait pas de services adaptés aux besoins de jeunes en fugue de moins de 18 ans et à ceux qui sortent d'un centre jeunesse ou d'un foyer d'accueil à 18 ans³¹. Il n'y aurait pas suffisamment de ces lieux d'hébergement et certains de ceux qui existent ne conviendraient pas à de si jeunes occupants.

« D'un point de vue personnel, cette situation est la plus honteuse à laquelle je dois faire face comme intervenant : jeune de 18 ans qui sort de la DPJ et qui doit faire une demande d'hébergement dans des ressources pour itinérants... » (Extrait d'un Journal d'observation).

Il existe, par exemple, des centres d'hébergement à long terme, mais dont l'encadrement serait trop rigide pour des jeunes qui se présentent dans l'urgence. Ces centres pourraient développer ce service, mais cela supposerait un agrandissement et un autre type d'encadrement.

« Bref, je suis pour plus de concertation : que ceux qui font déjà du logement puissent s'agrandir pour accueillir des 17 ans et que ceux qui ont une mission d'hébergement temporaire s'occupent du transitionnel court. Comme ça, on travaillerait main dans la main dans un vrai continuum. » (Extrait d'un Journal d'observation)

Des organismes (parmi ceux représentés dans les groupes focus) reçoivent les jeunes en crise et ne savent pas toujours où les envoyer. Même les centres de crise (idées suicidaires, intoxications, etc.) sont débordés et les hôpitaux les renvoient rapidement. Certains organismes pourraient les recevoir mais ne possèdent pas d'assurance responsabilité pour les moins de 18 ans. La capacité d'accès aux services est aussi limitée dans les cas de déficience physique ou de problème de mobilité.

L'accès à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est évoqué, mais pour en montrer les limites : « Sont vraiment "by the book" ». « Ça prend tout pour rentrer quelqu'un sur un P-38³² des fois. [...] Puis souvent ils ressortent... une heure, deux heures après. »

De très jeunes filles en contexte de monoparentalité et de pauvreté doivent payer des prix exorbitants pour leur logement. Il y a un besoin pour elles de logement dans des délais raisonnables et des endroits adéquats pour élever des enfants. Il faudrait davantage de ressources du genre « Mère et monde ».

31 Le SQUAT (auberge du cœur) existe, mais est-il connu de tous les intervenants?

32 Loi d'exception lorsqu'il y a danger pour soi ou pour d'autres : loi d'exception parce qu'elle contrevient à la charte des droits et libertés lorsqu'il y a danger immédiat.

La question du logement est apparue sous un autre angle, soit celui de la formation de microsociétés d'immigrants dans les HLM où les jeunes s'encourageraient à ne pas fréquenter l'école, ne peuvent avoir l'aide au devoir des parents et n'osent pas sortir du périmètre parce qu'ils s'y sentent en sécurité, ne connaissant pas la ville, ni les transports en commun... L'explication serait que ces logements sont plus grands et susceptibles de répondre aux besoins de familles nombreuses. Il y aurait là place à des mesures d'aide, au moins minimales, comme l'aide aux devoirs, des sorties...

10.1.3.2 Manque de ressources en santé

Les ressources en santé mentale semblent un besoin criant. Un premier constat : certaines drogues provoquent le déclenchement de troubles de santé mentale à un âge beaucoup plus précoce que cela pouvait l'être auparavant. C'est le cas de la schizophrénie, par exemple, qui peut apparaître à 18 ans alors que, sans consommation, ce trouble se révélerait d'ordinaire une dizaine d'années plus tard.

« Bon, 15-18 ans, plus de garçons que de filles, c'est peut-être un 70-30. On a fait, cette année, l'exercice de regarder. [...] C'est minimum 50 % et il faut comprendre qu'entre 15 et 18 ans, le diagnostic n'est pas toujours posé. Il n'y a pas de structure familiale, donc ce jeune-là, au niveau de la santé, n'a pas été entouré comme il le devait, de un. Rencontrer un pédiatre, c'est long. C'est un 50 % plus de diagnostics de double et triple problématique. »

Comment y faire face en tant qu'organisme qui n'est pas outillé pour traiter de cette question ? Il ne s'agit pas que de carences dans les services, mais aussi de la lenteur à les obtenir. Ça peut être long pour trouver un médecin ou obtenir un suivi. Les effets de la désinstitutionnalisation de la santé mentale se font ainsi sentir même chez les jeunes.

Plusieurs allusions sont faites à propos du système de santé qui serait devenu un « dernier recours ». C'est plutôt, selon certains, le système de santé qui pellette « dans la cours des organismes » qui n'ont pas les effectifs pour faire face à des cas d'hôpitaux ou de CLSC. Un intervenant soulève le problème de la difficile concertation entre les organismes communautaires et les organismes paragouvernementaux.

Certes, certains services sont manquants, mais des intervenants considèrent que ceux qui existent ne sont pas tous bien adaptés :

« [...] Les jeunes qui viennent pour des services psychosociaux, mais qui n'ont pas nécessairement de problématiques de drogues ou de décrochage, ils ne se reconnaissent pas beaucoup dans les organismes qui sont dans les CLSC. Je parle, mettons, des jeunes qui viennent pour des troubles anxieux, des dépressions amoureuses, ce genre de choses-là. [...] Souvent les jeunes garçons, on va les référer vers *Autonhommie* qui offre d'excellents services. Mais, imagine une personne de 18 ans, tu l'enverras pas là avec un gang de gars de 40 ans... »

Selon un intervenant, il y aurait deux types de jeunes qui auraient plus de difficulté que les autres avec le système, entendant par-là les normes fixées aux organisations qui pourraient les recevoir. Il y aurait d'abord les itinérants qui ont des réticences face aux contraintes administratives et aussi ceux qui ont des difficultés de relations consécutives à des épreuves liées à la santé mentale et physique.

Certains intervenants en sont venus à dire que ce qui manque dans l'« hyperstructure » des services » « où tout le monde a une formation universitaire ! », c'est de « l'humanité » : « En psychiatrie, les patients nous disaient : « Moi, ce n'est pas le psychiatre qui m'a aidé, c'est le préposé aux bénéficiaires. »

Mais un autre problème, non moins important, se pose : le jeune, qu'il soit diagnostiqué ou pas, doit consentir à une consultation ou à un traitement. Il peut avoir un problème de sevrage qu'il ne veut pas régler, ne pas vouloir prendre son médicament... La loi P-38 peut être d'un certain secours, mais pour en arriver là, cela prend du temps et des ressources.

« Ce qui est vraiment triste, c'est ceux qu'on échappe. [...] C'est triste quand tu sais qu'ils sortent, puis qu'ils s'en vont se planter, mais que toi, t'as pas la structure pour pouvoir faire... »

Les intervenants font certaines remarques qui débordent de la question de l'offre de services mais qui peuvent expliquer la difficulté d'impliquer les jeunes dans des projets. Ainsi, il n'y aurait pas un manque de services, mais un manque d'engagement collectif qui pourrait donner le goût aux jeunes d'avoir des projets.

10.1.3.3 Zones grises concernant les limites d'âge

Au fil des interventions, la question de l'âge ressort souvent, pour différentes raisons : des carences de services pour certains âges, des limites d'âge qui privent certains de services dont ils auraient besoin.

Les 15-16 ans se trouvent dans une zone grise par rapport à la santé mentale. Les écoles diagnostiquent différents troubles qui ont un impact sur l'apprentissage ou le comportement à l'école, mais pour des troubles plus graves de santé mentale, les écoles ne semblent pas assez outillées pour intervenir. Certains quittent l'école et se retrouvent dans des organismes qui ne sont pas davantage équipés. « ... les 15, 16 ans au niveau des organismes de santé mentale, c'est sûr qu'on a une zone grise. »

Les 15-17 ans qui ont quitté l'école n'ont plus de statut et ne peuvent pas encore accéder à l'aide sociale. Ils présentent des difficultés particulières s'ils viennent de milieux défavorisés : manque de soutien mais aussi de ressources financières, de

logement (ne sont pas majeurs pour la signature de bail³³, etc.). Pour les jeunes de 17 ans (âge de sortie de l'obligation scolaire : 16 ans révolus), il y a nécessité d'adaptation des services d'accueil et du logement de transition parce qu'ils ne sont pas encore majeurs.

Après 18 ans, les jeunes qui ont besoin de logement et qui ne se retrouvent pas dans la clientèle de L'Auberivière³⁴, ceux qui n'ont pas les moyens de se trouver un appartement et manquent d'information dans ce domaine, n'arrivent pas à se débrouiller. Par exemple, les jeunes qui sortent d'un Centre jeunesse n'ont pas appris à cuisiner, à faire un budget, à organiser leur vie. Il y a cependant un nouveau service qui s'appelle PQJ (Programme Qualification Jeunesse) qui assure un suivi auprès des 18-19 ans : « Une bonne idée pour la sortie du Centre jeunesse ! », signale un intervenant.

Les 18-22 ans qui ont des troubles anxieux ou des dépressions amoureuses reçoivent les mêmes services que les autres (plus âgés) par le même type de personnel. Ils ne s'y reconnaissent pas forcément et les listes d'attente peuvent être très longues.

Certains intervenants suggèrent qu'il puisse y avoir des ressources alternatives pour les 18-30 ans qui n'entrent pas ou plus dans les programmes à cause de leur âge. C'est le cas de certains programmes d'employabilité dont la limite d'âge supérieure est fixée à 24 ans alors que des individus de moins de 30 ans pourraient bénéficier de ces programmes.

10.1.3.4 Secteurs d'arrondissements ou quartiers moins bien desservis

C'est moins la carence de services qui est déplorée ici, mais le fait que les services soient trop centralisés au sens que chaque organisme peut offrir une panoplie de services, mais au même endroit.

33 « Au Québec, l'âge de la majorité est de dix-huit ans. Avant cet âge, on dit d'une personne qu'elle est « mineure » : elle ne peut pas poser seule tous les gestes juridiques qu'elle veut quand bon lui semble. Son tuteur — soit, généralement, ses parents — doit le faire à sa place. Or, certains adolescents vivent des situations qui rendent l'attente de leur majorité difficile, voire intolérable. Ils ont besoin de plus d'autonomie, et vite! On voit que l'émancipation est une solution plutôt radicale, qui vise des cas particuliers, dont beaucoup en matière de protection de la jeunesse. Elle est accordée particulièrement aux adolescents plus âgés (bref, presque déjà des adultes) qui démontrent beaucoup de maturité et qui ont fait la preuve qu'ils pouvaient assumer des responsabilités sérieuses. » <http://www.educaloi.qc.ca/loi/parents/157/> (consulté le 2 septembre 2011).

34 L'Auberivière se définit comme « un lieu d'accueil, d'amour, de compréhension et de soutien pour des milliers d'hommes et de femmes sans-abri et démunis ». L'accueil se fait 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les services s'adressent à des adultes, soit 18 ans et plus. Il y a 39 places disponibles. Les services suivants sont offerts : accueil femmes, accueil hommes, préparation à l'emploi, dégrisement, fiducie, réinsertion sociale, lieu de rencontres, soupe populaire, quelques logements sociaux supervisés.

Dans les arrondissements, il y a des secteurs où il manque de ressources et/ou d'intervenants :

« - Le CLSC Des Rivières, il y en a juste un et il est rendu à côté de Christ-Roi ?

- Il est dans Christ-Roi !

- Mais, ça n'a pas de sens !

- C'est toute la clientèle de Vanier qu'on réfère à la Basse-Ville. Des Rivières, le CLSC est mal desservi en autobus pour les jeunes. Ils ne viennent pas, c'est sûr !

- Oublie ça, les jeunes des Saules, oublie ça ! »

« Les Saules sont isolés, puis pourtant, c'est un milieu défavorisé. »

« Sont sur le Terminus, puis tout se passe là. »

La notion de secteur apparaît ici importante : les services sont concentrés plus particulièrement dans Saint-Roch qu'on nommera la Basse-Ville de Québec. Les quartiers Saint-Sauveur, une partie de Limoilou, Vanier et Duberger-Les Saules seraient mal desservis. À cela il faut ajouter le manque de transport en commun pour se rendre à certains services (ex. CLSC à l'hôpital Christ-Roi). Des intervenants soulignent les différences entre les quartiers, comme s'il y avait un mur qui les séparait. Un dira : « Les Saules, c'est Les Saules et Duberger, c'est Duberger ». Certains services de santé ne reçoivent pas les jeunes qui proviennent d'un autre territoire comme ce fait rapporté d'un médecin qui ne prend de clientèle jeune que celle qui réside dans le territoire de son CLSC.

10.1.3.5 Hésitations quant au point de départ de l'intervention

Dans son Journal d'observation, une intervenante résume à la fois la situation et les besoins des jeunes qui présentent des problèmes multiples :

« De façon générale, je peux affirmer que les jeunes rencontrés au [...] sont démunis, ont peu de réseau social, peu de schème de référence, peu de modèles positifs dans leur vie. Ils ont été "élevés" dans des familles d'accueil, des centres d'accueil ou même seuls. De ce fait, ces jeunes se retrouvent avec des gros problèmes personnels : sociaux-affectifs, santé mentale, maladie, argent, casier judiciaire, drogue, alcoolisme, isolement, difficulté d'organisation, difficulté d'apprentissage, décrochage scolaire, confiance en soi basse, etc... Les jeunes recherchent une écoute, de l'amour, de l'encadrement, du respect, compréhension. Ils ont besoin autour d'eux de gens qui les respectent, qui croient en eux. Des gens qui les regardent comme des "gagnants" et non comme des "loosers". Ils ont besoin de personnes significatives, positives pour les guider dans leur choix de vie. »

Le questionnement sur le point de départ de l'intervention dans l'offre de services se pose à plusieurs reprises lorsque les problèmes sont multiples et complexes. L'expression « Par où commencer ? » revient régulièrement :

« Moi, j'en avais un l'an passé, il avait 15 ans. Il a été abusé sexuellement, déficience intellectuelle, troubles de comportement, consommateur, parents pas là... »

« Ils ont un mandat d'arrestation, ils ont 20 000 \$ de contraventions, ils n'ont pas de scolarité, ils n'ont pas de ressources où aller, ils n'ont pas d'appartement, ils n'ont pas de travail... Par où commencer ? »

10.1.3.6 Remarques sur l'école qui crée des « classes » de jeunes et des jeunes sans statut

La question des lacunes dans l'offre de services conduit certains intervenants à aller plus loin dans la réflexion sur les carences. Des jeunes qui fréquentent les organismes avant l'âge de 18 ans ont habituellement décroché de l'école après avoir connu une succession d'échecs et ne sont pas prêts à gagner le marché du travail. Ils ont le problème de ne pas avoir de statut et il y a une pression sociale pour qu'ils en aient un : étudiant ou travailleur ou, encore, étudiant et travailleur. Ils ne sont pas prêts ni à l'un ni à l'autre alors qu'ils auraient besoin d'une pause pour réfléchir, d'autant plus que pour être à la fois aux études et sur le marché du travail, il faut être organisé, déterminé, avoir un milieu soutenant. Le bénévolat serait-il une solution, se questionnent certains ? Difficile à imaginer dans une société de consommation, répondent d'autres. Être bénévole : c'est faire rire de soi. Cela sans compter que provenant souvent de milieu défavorisé, ces jeunes ont besoin d'un peu d'argent. Le stage pourrait être une solution mais, même là, ils ont de la difficulté à s'y maintenir.

De longs échanges portent sur l'école qui n'arrive pas à préparer certains jeunes qui présentent des difficultés d'apprentissage ou de comportement, ni au marché du travail, ni à la débrouillardise qu'exige une vie d'adulte autonome. S'ils sont placés dans des classes régulières, ils sont en situation d'échec ; s'ils sont dans une classe spéciale, ils sont stigmatisés, se perçoivent ou sont traités comme des « rejets ». Un intervenant pousse un cri du cœur : « Ça fait que, moi je trouve qu'avoir 16 ans, puis ne pas être bon à l'école, c'est pas facile à porter ! »

Plus encore, l'organisation scolaire contribuerait à créer des ghettos scolaires avec les classes spéciales (on fait de l'écémage). On retrouverait deux classes de jeunes : les riches (écoles privées et classes enrichies dans les écoles publiques) et les pauvres (ceux qui restent et se retrouvent dans les classes spéciales ou dans le cours régulier qui est privé des éléments de réussite). C'est effectivement dans les quartiers où travaillent la plupart des intervenants participant au groupe focus que se trouvent les écoles de la ville

de Québec ayant un indice élevé de défavorisation sociale (voir Gauthier *et al.*, 2010 : 33). « Mets jamais ton jeune au régulier au secondaire. Mets-le dans une concentration art, sports-études... ».

Les jeunes décrocheurs qui fréquentent les services attendent beaucoup de l'éducation des adultes. Ce pourrait même être devenu « cool » d'y aller. Plusieurs sont cependant déçus parce qu'ils peuvent y être déclassés, ce à quoi ils ne s'attendaient pas comme ont pu le confirmer plusieurs interviewés. À titre d'exemple, s'ils ont décroché de l'école après un secondaire 3 d'un programme spécial, ils croient pouvoir être inscrits en secondaire 4, mais peuvent être reclassés à un niveau inférieur pour une ou plusieurs matières. Lorsque le décalage dans le classement par matière est trop accentué, la déception est encore pire : être en secondaire 4 en mathématique et en secondaire 1 en français, par exemple.

« Le moindre pas que tu fais, tu marches dans une tonne de briques (qui te tombent sur la tête), ça fait que c'est pas que tu n'as pas de motivation. C'est que ça prend une motivation incroyable pour avancer d'un pas. [...] Eux autre, c'est genre : "Ok, je vais peut-être être capable de faire mon secondaire 2. Si je suis capable d'avoir assez de sous par tel programme pour payer mes médicaments puis avoir la santé pour pas que mon dos flanche parce que je suis trop assis longtemps...". »

Après de longues discussions sur l'école, un intervenant introduit une autre idée concernant le changement par rapport aux études et reçoit des acquiescements :

« Moi, dans mon temps, quelqu'un qui s'en allait faire un DEP, là, c'était un poche de l'école. [...] Maintenant, on s'entend que ce n'est plus ça. Il y a des DEP qui gagnent mieux leur vie que moi. »

Cette attitude apparaît comme un progrès, une ouverture en regard du type de jeunes qui fréquentent majoritairement les services dont il est question ici.

10.1.4 RÉUSSITES

Après avoir décrit les difficultés que rencontrent les jeunes, les motifs de fréquentation des services d'accompagnement et avoir souligné un certain nombre de lacunes dans ces services rendus ou à rendre, les intervenants ont été invités à échanger sur leurs réussites, petites ou grandes, dans le cadre de leur travail.

Un constat : la réussite dans ce domaine se mesure difficilement parce que la plupart des interventions demandent du temps mais doivent s'inscrire dans une certaine durée. Les réussites sont d'ailleurs décrites de façon subjective car les intervenants avouent qu'ils n'auront jamais les critères objectifs qui leur permettraient de savoir quel bénéfice les

jeunes qu'ils ont reçus ont pu retirer de leur intervention. Il leur faut pourtant appliquer certaines mesures de réussite puisque les subventions ou le financement en dépendent.

10.1.4.1 Résultats difficiles à quantifier

Les succès sont difficilement quantifiables, mais l'objectif ultime, c'est que les jeunes qui recourent aux services deviennent le plus autonomes possible. Les critères de réussite différeront en fonction des besoins au départ : lancer un filet de sécurité si la personne est en fugue, donner des outils pour se débrouiller à la personne qui en a besoin...

« C'est difficile d'avoir les mêmes objectifs pour chaque jeune. »

« C'est sûr que si la personne est en situation de crise, quand je la quitte, est-ce qu'elle va mieux ? Mais, sinon, c'est de l'accompagnement à long terme. [...] Je travaille beaucoup dans une approche de responsabilisation puis de réduction des méfaits... »

« ... ce que j'ai pensé, dans mes mots, c'est de les aider à voir clair... »

« Mon but, c'est d'avoir le lien avec eux autres. »

Certains évaluent qu'ils ont plus de succès lorsqu'ils ont l'aide du milieu immédiat : « ...ceux qui sont soutenus par le milieu immédiat... ».

Étant donné qu'une concentration de jeunes se retrouve dans la Basse-Ville et que ces jeunes ont le plus souvent quitté le domicile familial, proviennent de centres et foyers d'accueil, ce soutien est loin d'être le lot de tous. Certains décrivent ce qu'ils nomment « la trame de fond » qui caractérise les jeunes qui consultent : « ... la trame de fond, c'est la rupture familiale et sociale... »

10.1.4.2 Résultats qui ne sont pas appréciés à leur juste valeur

Pour certains, l'objectif à atteindre, ce sera un retour à l'école, en emploi ou en stage :

« Nous autres, c'est sûr que le but ultime, c'est souvent le retour en emploi ou bien à l'école. [...] Par rapport à l'école, j'ai remarqué que 21 ans semble être un âge pivot où il y a plus de maturité, où là ils font comme un clic : "Ah là, il faut que je me réveille, il faut que je fasse de quoi de ma vie, là je suis rendu à 21 ans." [...] Ils sont plus prêts à 21 ans qu'à 19 ans à aller à l'école. »

« ... sur le plan de la citoyenneté qui est parallèle au projet de vie, je te dirais qu'il y a toute une évolution possible qui est parfois spectaculaire. »

Pour un intervenant, Emploi-Québec qui contribue au financement de plusieurs organismes devrait reconnaître que le retour à l'école est aussi un élément positif et que tout comme le retour sur le marché du travail, cela devrait faire l'objet d'un soutien

financier : « Moi, qu'il vienne faire son expérience six mois, un an à X puis après ça quand il dit qu'il retourne à l'école, c'est une réussite. »

La réussite, c'est aussi celle que la personne aidée pense avoir atteinte :

« ... ma réussite n'est pas sa réussite, puis sa réussite n'est pas ma réussite. Où je voudrais qu'il soit puis où lui voudrait qu'il soit, c'est complètement différent. »

« Moi, personnellement, c'est quand j'entends des exemples de personnes qui ont réussi, selon ce que ça veut dire la réussite pour elles. »

« Elle est venue me porter son diplôme. Moi, c'est ces moments-là... »

La réussite peut aussi trouver sa source tant dans celle de l'intervenant que celle de la personne aidée et dépendre l'une de l'autre :

« Moi, personnellement, je suis partisan que chaque intervention soit une réussite... Je suis un partisan que chaque intervention est une graine qu'on sème. [...] L'importance de toujours se fixer des très petits objectifs, autant pour le client qui va voir des petites réussites s'accumuler que pour l'intervenant, parce que quand il n'y a jamais rien qui fonctionne, c'est autant ou aussi difficile pour l'intervenant. Donc, les petits objectifs, ça répond aux besoins de tous. Puis c'est une bonne façon de voir des réussites, si on se fixe cet objectif-là. »

« Quand j'ai réussi, c'est quand ils n'ont plus besoin de moi. »

Ces intervenants, même s'ils ne sont pas dans les structures de direction des organismes où ils travaillent, savent tout de même comment il peut être difficile de définir la réussite de façon à pouvoir justifier³⁵ le maintien du service auprès des organismes subventionnaires ou les bailleurs de fonds.

10.1.5 PÉDAGOGIES ADAPTÉES

Lorsque les intervenants décrivent leurs activités ou lorsqu'ils parlent de leurs réussites et sans qu'il soit formellement question de pédagogie, ils discutent aussi des savoir-faire ou des méthodes d'intervention.

10.1.5.1 Pédagogie de l'accompagnement

L'accompagnement est sans doute la méthode la plus souvent mentionnée. Chaque intervenant qui utilise le mot a sa façon d'en parler pour en montrer les étapes :

35 Dans une étude datant de 2007, des auteurs rappellent que les effets des programmes peuvent être mesurés en donnant un certain nombre d'exemples : « comme l'arrêt ou la diminution de la consommation, la participation à d'autres programmes, programmes l'identification d'un projet scolaire ou professionnel, le retour et le maintien aux études, et l'augmentation de la motivation à occuper une place sur le marché du travail (Larue *et al.*, 2007 : 57).

« [...] partir de là où il se trouve... »

« Toi, qu'est-ce que tu viens chercher ? »

« [...] le rendre autonome... un petit pas à la fois. »

« Au début : faire pour ; après ça : faire avec ; faire faire ; laisser faire ».

Certains parleront d'aider les jeunes à sortir de « leur zone de confort », ce qui peut être le cas pour ceux qui vivent dans la rue :

« Mais le monde ne peut pas aller au-delà de son rythme à lui... »

« Faut faire du un à un. »

Étant donné le type de situation où se trouvent les jeunes qui sont sujets de l'intervention, le point de départ peut se situer très loin : « Les rôles sont inversés : la rue ne t'appartient pas, elle appartient aux gens de la rue... ».

Il faut signaler l'importance du suivi qui revient à de multiples reprises pour en souligner les carences, en particulier dans les milieux de la santé. La désinstitutionnalisation de la maladie mentale est remise en cause pour la façon dont elle a été faite et les conséquences néfastes qu'elle a entraînées sur l'intervention en santé mentale.

10.1.5.2 Création de liens

Pour ces jeunes souvent en rupture de lien familial et social, il est important de créer un lien et de le maintenir :

« C'est le trouble d'attachement qui ressort beaucoup. »

« Dans le fond, tout est prétexte pour créer un lien finalement [...] être le plus significatif possible en tant qu'adulte. »

« Mais si je travaille avec une petite fille de 12 ou 13 ans, probablement que je vais connaître ses parents à un moment donné. Je vais aller prendre un café avec eux... »

Les difficultés de relations avec la famille ne tiennent pas nécessairement à l'abandon du jeune par sa famille comme il en est souvent question. Elles peuvent aussi trouver leur source du côté des jeunes et les intervenants doivent aussi composer avec cette réalité:

« Moi, je parle des fois à des parents qui sont violentés par leurs adolescents. Puis des parents qui viennent de familles comme normales [...] des parents comme dépassés... ».

10.1.5.3 Socialisation inachevée

La période de socialisation n'étant pas terminée pour plusieurs, les intervenants ont à composer avec cette réalité, composer avec les attentes des jeunes, ce qu'ils pensent être capables de faire et leur véritable situation. Par exemple, ils ne veulent plus étudier, mais ne sont pas prêts à gagner le marché du travail.

« Moi, ceux que je rejoins, c'est ceux qui sont le plus en rupture, c'est-à-dire qu'ils pourraient pas intégrer demain matin [nom du programme] parce qu'ils vont avoir des symptômes de sevrage s'ils consomment pas, puis ils ne peuvent pas arriver en état de consommation trop avancé, ça fait que ça devient un peu un cercle vicieux. »

Selon des intervenants, certains de ces jeunes veulent se maintenir dans « la situation de plaisir » où ils se trouvent au moment de la rencontre ce qui les empêche de se projeter dans l'avenir :

« Ils expérimentent. Ils prennent plaisir à la rue. »

« Alors, à vouloir être libre, on s'emprisonne plus que d'autres choses. »

10.1.5.4 Utilisation de méthodes qui ont fait leur preuve

Des méthodes proposées en psychologie ou en psychiatrie sont aussi abordées pour en vanter l'efficacité. Ces méthodes sont si bien connues des intervenants qu'ils ne sentent pas la nécessité de les définir. C'est le cas de l'*empowerment* (Rappaport, 1987, 1984) qui est une façon de redonner à l'individu, avec la confiance en soi nécessaire, son pouvoir sur lui-même, sur ses décisions, sur ce qui le concerne dans sa vie quotidienne. « Ils sont tellement capables de se responsabiliser quand ils ont la chance de pouvoir le faire. »

À des jeunes qui ont pu connaître des échecs quasi depuis la naissance, l'impératif de ne pas faire vivre d'échec est communément partagé : « [...] s'automettent des bâtons dans les roues pour se mettre en échec. »

La thérapie de la réalité (Glasser, 1965, 1989) fait aussi partie du bagage que tous les intervenants semblent connaître : cette thérapie repose sur la théorie des choix. Elle suppose que l'individu peut faire des choix pour orienter sa vie et la réussir, entre autres, surmonter la maladie. Il se donne des ateliers sur ce type de thérapie à Québec même. Il existe un matériel pédagogique dont a parlé un intervenant, en particulier des petites autos : « C'est une métaphore. Avec le coffre, on ouvre le coffre, les portes... puis là, tu mets ta main sur le volant, puis indirectement... ».

La formation par le groupe n'a pas souvent été mentionnée, mais elle fait partie de la pédagogie des organismes qui soutiennent les jeunes à temps plein et à long terme.

Beaucoup d'autres moyens sont mis en œuvre pour faire vivre de nouvelles expériences valorisantes (stages de toutes sortes) ou pour calmer le jeune en situation de crise ou autre moment difficile (mettre de la musique pour aider la concentration, par exemple).

10.1.5.5 Valeurs sous-jacentes à l'intervention

Des valeurs liées à l'intervention sont ressorties des échanges, en particulier au moment de la présentation des organismes :

- prendre le jeune dans sa globalité, là où il est rendu et avec ce qu'il est à tous points de vue,
- agir avec le jeune sur une base volontaire,
- créer des liens ou en susciter chez celui qui n'en a pas,
- être soi-même un adulte significatif,
- initier le jeune à vivre dans une organisation démocratique,
- contribuer à son éducation citoyenne,
- faire appel à la collaboration du milieu (ex. stages en entreprise),
- rendre autonome même s'il s'agit de petits pas à la fois.

Il s'agit là d'un résumé trop succinct de ce qu'on aura reconnu dans les fragments de témoignages tirés des groupes focus. Ces valeurs sont loin d'être celles d'une spécialisation trop poussée. Elles se rapprochent davantage des valeurs sous-jacentes au métier d'éducateur auprès de jeunes qui, pour quelques-uns, peuvent avoir des besoins à combler dans l'urgence, pour la plupart, ceux d'être accompagnés dans ce qu'ils considèrent comme des objectifs à poursuivre vers l'autonomie de la vie adulte. La plupart de ces jeunes manifestent par leur demande d'aide une carence de la période de socialisation. Ils ont encore beaucoup à apprendre sur eux, sur ce qu'il faut savoir pour vivre en société, sur ce qu'ils peuvent réaliser eux-mêmes comme travailleurs et citoyens, sur les ressources dont ils peuvent disposer.

10.2 PORTRAIT DES JEUNES

Quel portrait les intervenants se font-ils des jeunes ? Même si cette question était présente à tous les moments des échanges, la question fut spécifiquement posée. Elle a permis de faire ressortir les caractéristiques générationnelles qu'on retrouvera après avoir présenté quelques observations générales de même que plusieurs remarques

s'articulant autour de la notion de temps à laquelle font souvent allusion les intervenants tant par l'urgence des situations que par l'impatience des jeunes.

10.2.1 DES JEUNES EN DIFFICULTÉ ET DES JEUNES COMME LES AUTRES

Des intervenants entreprennent de répondre à la question en soulignant le fait que les jeunes qu'ils reçoivent sont tellement différents les uns des autres qu'il est difficile de tracer « un portrait-type ». Ces jeunes sont décrits à travers leurs difficultés et leurs problèmes. C'est tout autant un portrait de société qu'un portrait des jeunes qui est alors proposé.

Le portrait des jeunes peut varier selon la gravité des difficultés de ceux qui s'adressent aux services ou la complexité des demandes de services. Certains voient, parmi ceux qu'ils rencontrent, des jeunes en difficulté. D'autres voient également des jeunes comme les autres qui peuvent avoir besoin d'informations ou d'un dépannage ponctuel. Une observation semble cependant faire consensus : les cas sont plus lourds. En effet, il y a davantage de jeunes qui ont des problèmes multiples dont des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, ou qui manquent de soutien social. La question de la maturité pour pouvoir assumer une vie autonome se pose aussi avec une certaine intensité.

10.2.1.1 Premier consensus : les cas sont plus lourds (problèmes multiples).

Plusieurs explications sont apportées pour expliquer ce qui semble faire consensus quant à la lourdeur des besoins des jeunes qui demandent des services.

Une première explication serait d'ordre structurel tout autant qu'une question de changement dans les modes de vie. Le taux élevé du chômage des jeunes et l'introduction de la flexibilité d'emploi qui ont d'abord atteint les derniers à entrer sur le marché du travail durant les années 1980 et 1990 ont pu cacher ou dissimuler des problèmes tout aussi présents, mais d'un autre ordre. La situation, de ce point de vue, n'est plus tout à fait la même et le nombre de jeunes sans emploi a diminué. En ce qui concerne ce projet, la Ville de Québec a été passablement épargnée par la dernière crise financière : le taux de chômage est de 4,1 % en février 2011, le plus bas parmi les grandes villes canadiennes (Statistique Canada). Les questions de santé mentale, la toxicomanie, les problèmes d'ordre affectif et le stigmate accroché au décrochage scolaire qui sautent aux yeux aujourd'hui pouvaient se dissimuler sous celui de la pénurie ou de la précarité d'emploi, ce qui n'exclut toutefois pas le cas que les jeunes demeurent encore les plus sensibles à la conjoncture. Mais dans un contexte où l'offre d'emplois est plus généreuse, ce sont les déficits graves liés à l'employabilité ou à la maturité qu'exige une vie autonome qui sautent à l'évidence.

- « Mais, à c't'heures, qu'est-ce qu'on a, c'est plus le multipoqué. »
- « Puis, il y en a de plus en plus (une comparaison sur sept ans), puis nous-autres on travaille avec des jeunes mères en insertion sociale, scolaire, professionnelle. Puis, comme le marché du travail va bien, bien il y a peut-être moins... Il y a peut-être les personnes qui ont encore plus de difficultés qui ressortent. Ça fait que... — « Oui, c'est vrai ! » — ... pour le moment là... »
- « Remarquez qu'ils ont cette caractéristique-là, les jeunes... (ils négocient), puis ils ont comme l'autre bord aussi pour les encourager là-dedans. Ils sont dans une période où, vous le disiez tantôt, le taux de chômage est pratiquement... C'est le plein emploi. — « Ils ont du choix. » — Ce que j'appelle peut-être négativement, mais les petites jobs de dépanneur ou de choses comme ça, au départ... c'est ça, là. Les "boss", il faut qu'ils fassent des pieds, des mains pour les garder, puis... mon Dieu, quelqu'un qui fait les nuits de fin de semaine, c'est précieux ! Puis c'est rendu que dans les dépanneurs, ils les payent 12 puis 15 \$ de l'heure pour faire des nuits de fin de semaine parce que c'est précieux, puis ils veulent les garder ceux qui sont capables de garder à plus long terme. »

10.2.1.2 Deuxième consensus : il ne faut pas catégoriser les jeunes trop vite

Quand ils s'interrogent sur ce qui caractérise les jeunes qu'ils rencontrent, certains intervenants mettent en garde contre les généralisations hâtives :

« ...mais quand on parle des jeunes, je vois deux catégories de jeunes. Je vois ceux que, moi, je parle pour moi, je rencontre les jeunes démunis, bon on en a parlé beaucoup, vraiment, démunis... Eux, je les perçois pas exigeants, mais si on se met à regarder nos jeunes qui sont dans un contexte, je parle des jeunes qui m'entourent vraiment, je ne parle pas des jeunes que je rencontre dans mon travail, oui, ils sont exigeants. Ils exigent par rapport au marché du travail, mais moi, si je regarde par rapport aux jeunes qui sont très démunis, au niveau exigence, je la vois pas beaucoup... parce que peut-être, je ne sais pas. »

« Moi, c'est le trouble d'attachement qui ressort beaucoup. [...] Moi, je te dirais, 70 % de la clientèle, c'est ça qui ont un trouble d'attachement. Beaucoup de dépendants affectifs avec leur chum, leur blonde. Beaucoup de problèmes d'estime de soi. C'est épouvantable de les voir... »

Cette remarque fait en même temps ressortir les différences qui existent entre les organismes en fonction de leur mandat. Il y aurait toute une gradation à faire en tenant compte de la lourdeur des cas. Certains organismes ne reçoivent que des jeunes qui ont des problèmes multiples ou dont la gravité des situations fait en sorte que le moment d'accueil concerne d'abord les besoins essentiels ou encore le début d'une thérapie :

« Je travaille beaucoup avec des jeunes en rupture, dont la trame de fond, c'est la rupture familiale et sociale. [...] (pas de portraits-types, mais...) Il y a la santé mentale. Il y a la toxicomanie. Il y a des gens qui ont vécu des abus.

Il y a des gens qui ont vécu de la négligence. Il y a des gens qui ont vécu en Centre jeunesse. Il y a des jeunes qui viennent d'un bon milieu familial qui ont eu des pulsions qui n'étaient pas dues à la famille, ni à l'environnement. Il y a des jeunes en fugue... »

D'autres se situent dans le long terme :

« C'est que l'important, c'est que c'est un tremplin. Mais le jeune, il vient se stabiliser chez nous. Il y en a qui sont dans la rue, ils arrivent chez nous. C'est ça, ça lui fait un chez lui, il a le temps vraiment de se meubler, il a le temps de se faire un réseau, il a le temps de créer un sentiment d'appartenance quelque part et quand il est prêt, il part ou quand il fait une grosse connerie, ben là, il se fait mettre dehors. »

Des organismes peuvent offrir toute la gamme des services qui concernent l'employabilité et l'information sur l'emploi, d'où aussi une variété et une gradation dans les besoins perçus. Comme le disait un intervenant :

« Là-dedans, j'ai un lot très large de personnes qui sont très loin du marché de l'emploi à la personne de [université X] qu'il faut qu'elle développe ses stratégies de recherche d'emploi et passe par le cv et autres choses comme ça. »

10.2.1.3 Des observations récurrentes : sur l'autonomie et la maturité

Au cours des échanges, les intervenants posent à plusieurs reprises la question du degré d'autonomie des jeunes ou de la maturité qu'ils peuvent avoir pour faire face aux exigences de la vie adulte, c'est-à-dire de la vie autonome aux plans financiers et résidentiels. « [...] le chemin vers l'emploi, il peut être très, très long. »

Quelques-uns ont tout à apprendre à commencer par les règles d'hygiène de base. Quant à la formation, plusieurs ont un passé d'échecs à répétition, parfois dès le cours primaire. Cela peut se doubler de l'absence de soutien de la famille ou de "liens forts" dans les moments où ils en auraient besoin.

La question de l'autonomie se décline parfois de façon étonnante. Quelques jeunes peuvent se retrouver très tôt eux-mêmes soutien de leur propre famille, la famille d'origine. Quelques intervenants rapportent des cas de jeunes dans cette situation qui sont bloqués face à leur avenir à cause des responsabilités qui pèsent sur eux :

« Personnellement, je pense que les jeunes deviennent adultes avant leur temps. Des fois, on se ramasse avec des enfants « parentifiés » là. — Parce que moi j'en vois beaucoup de jeunes qui sont responsables de leurs parents ».

« Moi, j'ai deux jeunes que, à un moment donné, c'est arrivé la même année, les deux étaient pognés pour héberger leur père. Ils savaient que s'ils hébergeaient du monde dans leur logement, ils allaient être sacrés dehors, mais ils n'osaient pas mettre leur père dehors... ».

Le portrait des jeunes qui se présentent dans les services n'est pas toujours reluisant selon certains intervenants: plusieurs ont été des « rejets » à l'école, selon l'expression de l'un d'eux. Ils ont quitté l'école mais ont encore tant de choses à apprendre et sont loin d'être prêts à gagner le marché du travail.

Certains sortent d'un Centre jeunesse ou d'une famille d'accueil. Ils peuvent être en fugue. Ils ne sont pas préparés à assumer toutes les responsabilités qu'exige la vie autonome ou la liberté à laquelle ils aspirent : faire un budget, se démêler avec l'organisation d'un logement, faire la cuisine, etc. Ceux qui ont un soutien familial sur lequel ils peuvent compter auraient plus de chances de s'en tirer.

10.2.1.4 Au cœur de l'intervention : le rapport au temps des jeunes

À partir de cette insistance sur la lourdeur de certains cas, sur la variété des besoins et l'intrication des problèmes, des intervenants s'interrogent : « ...par où tu veux commencer ? », « Qu'est-ce qu'on fait avec ce jeune-là ? ». Le point de départ constitue « une zone grise » qui implique les différentes caractéristiques de la notion de temps : l'urgence de la situation, les délais qui s'imposent, le temps qu'il faut consacrer, la longueur de la démarche, la lenteur des apprentissages et ainsi de suite.

Les jeunes qui consultent peuvent se trouver dans l'urgence : ils peuvent avoir faim, ne pas avoir d'endroit où dormir ou, tout simplement, ne pas avoir d'emploi et les sous qui viennent avec pour assurer leur subsistance. Les délais sont courts.

« Moi, ce que je vois, c'est démuni, c'est de l'urgence. Ils ont besoin d'un logement parce qu'ils sont mis à la porte parce que le beau-père l'aime pas... Ça presse. Ils vivent une vie d'adulte, mis ils ne le sont pas tout de suite. »

La question des délais ne concerne pas uniquement les jeunes eux-mêmes, qu'ils soient dans le besoin ou qu'ils soient impatients de trouver une solution à leurs difficultés. Elle vise aussi la réponse de la part des organismes. Les listes d'attente, en particulier dans les services sociaux et de santé, ont souvent été montrées du doigt. Les carences dans certains services comme ceux énumérés auparavant entrent aussi en ligne de compte.

En dehors des questions d'urgence qui sont souvent liées à des besoins primaires ou des questions de santé, les jeunes qui fréquentent les services laissent aussi une impression que tout est urgent, indifféremment des besoins :

« C'est dans l'ici maintenant : "J'ai un besoin et si t'es pas capable de le combler rapidement, ça se peut que je te file entre les doigts." »

« ... les jeunes en général, moi ce que je trouve hallucinant, c'est toute la facilité. Je ne sais pas s'ils veulent beaucoup, mais ce que j'ai remarqué, c'est qu'ils le veulent vite puis rapidement (approbations). »

« ... la génération "fast food". »

« ... c'est la société. [...] Sont habitués à rouler comme ça. »

Cette impatience est vue par certains intervenants comme la base d'où il faut partir. Il faut cependant souligner qu'il s'agit, dans ce cas, d'intervenants qui peuvent être dans une relation avec le jeune qui implique la durée (stage, formation, logement social...), en particulier avec ceux qui arrivent dans leur organisme étant donné les services que celui-ci développe : « Ce n'est pas qu'il faut se coller à leur réalité. C'est qu'il faut partir de leur réalité pour aller plus loin. »

Tous les intervenants ne s'accordent pas à propos de cette impatience de la part des jeunes. On trouverait même l'inverse dans certains organismes, en particulier en ce qui concerne la scolarisation. Cela serait particulièrement vrai pour les filles selon le constat d'un intervenant qui porte sur sept années d'expérience :

« ... les filles souvent voulaient aller vers une formation rapide justement, un DEP, pour avoir accès au marché du travail rapidement payé par Emploi-Québec. Maintenant, il y a peut-être plus une volonté de scolarisation. Nous autres, on voit des filles qui choisissent d'évoluer vers des études supérieures. »

Cette intervention fait cependant exception.

Ce rapport au temps, l'urgence de la situation, l'impatience dans l'attente de services s'accompagneraient de la recherche du plaisir immédiat. Il a des incidences à de multiples points de vue. Les intervenants soulignent le fait qu'au départ, plusieurs ont de la difficulté à se projeter dans l'avenir. D'où la difficulté de se donner un projet de vie, pédagogie qui existe dans un certain nombre de programmes.

Ainsi, certains jeunes ne tiennent pas à sortir du présent³⁶ :

« "Aujourd'hui, moi je suis dans le plaisir, l'immédiateté, la facilité..." Faut pas que ce soit difficile. C'est eux qui mettent les conditions. Maintenant, ce n'est pas l'employeur... L'employeur est comme un peu pris au piège aussi. "Je commence pas au salaire minimum, puis moi les fins de semaine, je travaille pas... Jeudi, c'est ma fête, c'est clair que je travaille pas..." ».

³⁶ Ce qui va dans le sens de ce qu'ont dit les jeunes.

Ils s'enferment dans un besoin de plaisir immédiat (le mot plaisir revient à quelques reprises dans le discours d'intervenants) ou dans « une zone de confort » d'où ils ne veulent pas se sortir ce qui les empêche d'aller plus loin :

« Non, il n'y a plus de plaisir (à passer trois jours sous l'effet de la drogue), mais il y en a quand même plusieurs, moi, que je rencontre présentement que c'est vraiment, ils ont eu du fun et ils veulent continuer à avoir du fun. Donc, d'avoir un projet de vie, d'aller à l'école, puis de trouver la motivation... »

Le plaisir, certains vont le trouver dans la consommation de drogue et même dans la vie dans la rue où ils se donnent la permission de vivre une expérience forte. Dans son Journal d'observation, un intervenant souligne la facilité déconcertante d'accès à certains types de drogues (Pot, Pilule (amphétamine, ecstasy, ...)). Les amis sont aussi très importants et, au cœur des relations, la possession d'un cellulaire.

« Qui a parlé de plaisir tantôt ? Le plaisir et dans la liberté parce que quand ils arrivent... C'est sûr que moi j'en ai eu beaucoup qui ont été dans la structure de la DPJ. Donc, eux autres, tu es juste un intervenant de plus et là, il ne faut pas trop que tu sois chiant. Et donc, goût de plaisir, goût de liberté, mais la liberté, ils ne savent pas vraiment ce que c'est. Alors, à vouloir être libre, on s'emprisonne plus que d'autre chose. Et facilité, là il ne faut pas trop que ce soit compliqué, puis tu es mieux d'y arriver rapidement, ok ! ».

Les projets à long terme sont difficiles à envisager :

« Les projets à long terme, c'est de plus en plus difficile d'en faire avec eux. »

« Ils sont beaucoup dans la colère, ils ne savent pas très bien ce qu'ils veulent, mais ils savent très bien ce qu'ils ne veulent pas. L'immédiateté : beaucoup, beaucoup de difficultés à se projeter dans l'avenir. L'avenir n'existe pas. — Réponses de deux autres intervenants : « Ça, c'est une base de l'adolescence en soi, mais on dirait que c'est comme pire. — On est dans "no future". »

Cet état d'âme dans lequel certains se trouvent au moment de faire une demande d'aide peut changer avec le temps, ce qui peut exiger une certaine patience de la part de l'intervenant, mais qui en vaudrait la peine :

« Quand ils disent : "X, sais-tu, j'étais ben au Centre jeunesse". Ça prend six mois, un an avant qu'ils s'en aperçoivent. Puis, après ça, il y a des déclics qui se font : c'est ça une vie. On mature. On le sent dans nos expériences qu'ils vont grandir. »

Un certain accord existe sur le fait que plusieurs n'aient pas acquis de "routine", soit l'art d'organiser son temps, de planifier ses activités, éléments essentiels de persévérance dans un stage, au travail, un retour aux études.

10.2.2 DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES ?

La question s'est posée à quelques reprises : les jeunes ont-ils changé ? Ceux qui fréquentent les organismes de services ont-ils les mêmes profils aujourd'hui que ceux qui les fréquentaient il y a cinq ou dix ans et même plus, certains intervenants ayant une longue feuille de route à ce propos ? Au moins cinq thèmes ont trouvé écho par rapport à ces questions.

10.2.2.1 Changement dans la représentation du travail

Les exigences de base du marché du travail ne sont pas acquises. La question des délais ou de la routine qui ont déjà été traitées précédemment font partie de ce constat. Dans un Journal d'observation, un intervenant se demande si les jeunes sont bien outillés pour faire face à la réalité du monde de l'emploi. Un autre met en parallèle les similitudes qui existent entre l'école et l'emploi après avoir remarqué qu'il y avait une idéalisation du marché de l'emploi tout comme de l'école aux adultes pensant que tout cela sera plus facile que ce qu'ils ont connu à l'école secondaire.

Le changement dans la représentation du travail n'est pas perçu par certains intervenants comme quelque chose de négatif :

« [...] C'est sûr que la dynamique est différente, mais c'est pas négatif pour moi. Ils ont compris des choses que ceux qui ont passé avant nous autres n'avaient pas compris. Je veux dire que c'est pas nécessairement des performeurs. Ils ont d'autres choses à part que le travail. J'ai pas de misère avec ça non plus. »

D'autres dimensions de la vie sont plus importantes ou, à tout le moins, aussi importantes :

« Il y a un temps pour la famille, il y a un temps pour les loisirs tandis qu'avant, après la job, t'avais plus rien. Tu prenais ta retraite, t'étais mort presque, t'avais rien que ça dans ta vie, travailler. »

À la surprise de certains intervenants, des jeunes n'ont aucune idée des exigences du monde du travail. Ils n'ont pas de modèles et les priorités ne sont plus les mêmes. Il faut donc partir de notions de base aussi simples que celle d'apprendre à demander la permission à l'employeur pour prendre un congé et ne pas le traiter de "chien sale" s'il trouve que la raison donnée n'est pas suffisante, et ainsi de suite.

Chez les jeunes qui acceptent de retourner aux études, il peut y avoir un cheminement où le jeune décide d'abord d'entrer "dans le système", ce qui pouvait être différent de l'époque où certains jeunes n'acceptaient pas l'aide sociale, par exemple. Aujourd'hui, ils peuvent suivre la trajectoire suivante : passer de la rue à l'aide sociale, puis au travail à temps partiel dans un contexte de plein-emploi et, finalement, combiner le travail à

temps partiel avec les études : « C'est plus facile de parler d'emploi avec un jeune aujourd'hui qu'avec un jeune de par le passé. »

Pour d'autres intervenants, l'attitude envers le travail a effectivement changé, mais ils hésitent sur la manière de qualifier ce changement. Est-ce négatif ou positif ? Cela peut avoir toutes sortes de répercussions sur leur avenir :

« Ils n'ont pas la culture de l'effort, du travail. [...] Il y en a un, il avait un bon potentiel, un bon jeune dynamique, très facile à entrer en relation avec lui : "Tu vas te trouver un emploi facilement cet été, ça va être trippant. Tu vas pouvoir gagner du "cash" ..."Non, je vais prendre mon été "off". Je m'en vais à l'école à l'automne, je prends mon été "off"... Je vais tripper avec ma blonde..." »

« Vous me corrigerez : les jeunes veulent pas travailler au salaire minimum. Non, c'est : "Comment ça paye ? Moi, pas en bas de 12 \$ de l'heure." Puis des fois c'est 15 \$, puis ils veulent avoir le gros prix tout de suite. »

Ce qui est important, c'est d'avoir de l'argent et le contexte de plein-emploi favoriserait cette attitude. Un intervenant donne l'exemple de jeunes qui avaient la possibilité de faire un stage (non rémunéré) dans un restaurant :

« À un moment donné, ils ont dit : "Il n'y a aucun jeune sain d'esprit qui allait passer six mois à faire du bénévolat dans un restaurant". (Ce pouvait être le cas il y a une dizaine d'années). Voyons donc... Avec l'histoire du plein emploi, ils sont allés vers d'autres formules, dans le sens des formules avec Emploi-Québec, des formules avec des subventions salariales. C'est correct de financer les apprentissages, en tout cas d'encourager. Mais ça demande une évolution rapide sur le plan de la communication [...] En tous cas, moi, comme je disais, je ne suis pas vieille, mais je me sens en réaction... »

10.2.2.2 Changement dans le respect de l'autorité

Une autre différence s'observe dans les rapports interpersonnels, en particulier avec les personnes en autorité. Les rapports sont souvent d'égal à égal :

« Là présentement on a des filles qui sont plus impulsives, qui ont de la difficulté avec l'autorité... »

« Sont tout le temps en négociation. »

« Je voulais mettre cela positif, donc [ils sont] stratégiques. »

L'approche d'*empowerment* peut avoir des effets inattendus de ce point de vue parce que de développer son pouvoir d'agir peut prendre des détours qui n'étaient pas prévus :

« On essaie de décider le moins possible, mais quand on arrive dans toutes les affaires de discipline, le pouvoir d'agir, c'est le pouvoir de dire à [l'intervenant] d'aller avertir quelqu'un, mais il ne faut surtout pas que

[l'intervenant] nous "mob" [mobilise]. Ça fait que j'ai ben de la misère avec ça. J'imagine que ça arrive aussi de votre bord ?

- Oui, oui, ça fait écho. »

10.2.2.3 Changement dans les modes de communication

Faut-il s'étonner que ces jeunes préfèrent le mode communication par Internet ? « Les jeunes t'appellent plus le matin si ils ne rentrent pas. Vas voir tes courriels... »

Ils ne craignent pas d'interrompre une conversation avec l'intervenant pour jeter un coup d'œil sur leur cellulaire au cas où...

10.2.2.4 Changement dans la consommation

Tous les modes de consommation pourraient être ici illustrés, mais ceux qui reviennent le plus souvent ont un rapport avec l'apparence, les nouveaux appareils électroniques et les drogues.

Tout ce qui touche l'apparence est important. Les jeunes subissent une pression de l'entourage en ce sens :

« Le stress de l'image. Je me rappelle avoir organisé des friperies dans des HLM. C'est sûr que tu ne vois jamais un ado là. Le linge est jamais assez bien pour eux. »

Le stress de l'image s'étend aux vêtements mais aussi aux appareils électroniques. Ils succombent facilement dans la séduction des offres : "un bon deal". Un intervenant fait remarquer qu'ils sont tous pauvres, mais équipés :

« Même si on travaille avec des jeunes qui viennent de familles défavorisées, c'est sûr qu'ils vont être habillés avec des marques, accès à des cellulaires, quitte à voler, quitte à faire n'importe quoi pour l'avoir. S'ils n'ont pas accès à cette image-là, ils vont être rejetés dans leur vie, ils ne pourront pas s'associer avec des groupes d'amis. Donc, à quel point, ils embarquent là-dedans, à quel point ils sont victimes aussi de la consommation, de la pub, ayant accès aussi à des moyens de communication qu'on n'avait pas quand on était jeune... »

Un intervenant décrit le cercle infernal qui peut alors s'amorcer :

« À 18 ans, ils ont eu un chèque d'aide sociale. "C'est le fun, je suis encore chez mes parents. J'ai mon aide sociale, je m'achète mon Blackberry, je me monte une facture de cellulaire. Après ça, une carte de crédit ! Faut que je paye ma carte de crédit, ça fait que là, je n'ai plus de billets de bus, je ne peux plus venir au [organisme X]..." »

On peut ajouter à ce constat un effet inattendu de la présence de services aux jeunes :

« Il aime mieux pas manger puis avoir un cellulaire pour paraître "hot". »

« De toute façon, il y a les ressources d'aide alimentaire qui sont là pour pallier si le cellulaire coûte trop cher, puis qu'ils ont Internet parce que c'est donc essentiel Internet ! »

La question de la consommation de drogues revient régulièrement. Les jeunes auraient tendance à banaliser le cannabis. Pour certains, ce n'est pas plus intoxicant que le café. Ils ont appris à en faire usage avec leurs parents. Le constat, comme il en a déjà été question, c'est l'effet sur la santé mentale, c'est la dégradation qui peut s'ensuivre, c'est la désintoxication qui réussit ou ne réussit pas, c'est l'inscription dans des gangs qui peuvent être des groupes d'amis au départ mais où les relations peuvent finir par se détériorer.

10.2.2.5 Changement dans le rapport aux études

Le décrochage scolaire est banalisé. La plupart des jeunes, selon les intervenants, ont l'impression qu'ils pourront facilement se raccrocher à l'éducation des adultes jusqu'à ce qu'ils subissent l'épreuve de l'évaluation de leur degré réel de scolarité.

« Les jeunes, pas finir son secondaire, c'est tellement quelque chose, une option qui est facile à entrevoir. [...] Comment les raccrocher ? [...] sans avoir la maudite réponse : "Je m'en fous, je m'en fous, je m'en fous". »

Certains intervenants ont l'impression qu'ils reçoivent un plus grand nombre de jeunes qui proviennent de cheminements particuliers qu'auparavant³⁷. Le phénomène mériterait d'être étudié.

Conclusion

Sans avoir utilisé le même schéma d'entrevues que pour les jeunes, les intervenants ont à peu près couvert les mêmes thématiques lors des groupes focus, mais cette fois sous l'angle des approches et des lacunes dans l'offre de services et du changement dans le profil générationnel des jeunes. Ils effectuaient leur propre analyse de la situation des jeunes qui présentent des difficultés faisant ressortir l'aggravation de certains problèmes et les écueils dans la manière d'y faire face.

À propos des écueils, on peut rappeler ici l'obstacle de la question de l'âge dans l'application de certains programmes, la disponibilité des services de santé en ce qui concerne plus particulièrement la santé mentale, le manque de logement transitionnel.

³⁷ Aucun des 25-29 ans n'a mentionné être passé par ce type de programme comparativement aux autres groupes d'âge.

Ils font une critique assez vive de l'école qui créerait des classes de jeunes et des jeunes sans statut lorsque les jeunes en décrochent. Des secteurs dans les arrondissements en question seraient moins bien desservis.

Les intervenants remarquent chez les jeunes des attentes non réalistes face à l'éducation des adultes et tout autant face au monde du travail qu'ils ne connaissent pas. Pour certains intervenants, le "trouble d'attachement" serait un trait dominant ce qui est confirmé par les entrevues auprès des jeunes qui ont exposés leurs carences du point de vue relationnel.

La question de la temporalité a souvent été au cœur du discours et cela, sous toutes ses dimensions : de l'urgence de trouver un abri ou de réagir dans une situation de crise, de l'impatience de jeunes qui veulent tout maintenant jusqu'à la nécessité d'allonger la poursuite de certains programmes d'accompagnement dans le contexte d'une transition vers l'autonomie.

Plus que chacune de ces dimensions particulières est apparue la difficulté et même, à certains moments, une certaine impuissance, devant ces jeunes qui se présentent avec une multiplicité de problèmes et qui laissent l'impression d'être des cas plus lourds que ce ne l'était. L'expression « Par où commencer ? » a bien caractérisé le questionnement qui se pose au moment de ce premier contact qui pourra être déterminant pour la suite à donner.

Même si cela ne s'est pas révélé à plusieurs reprises, il a parfois été étonnant de constater que ces intervenants, travaillant pourtant dans un même milieu, ne connaissent pas tous les services auxquels ils peuvent référer les jeunes qu'ils reçoivent soit en complément de ce qu'ils peuvent offrir, soit en complémentarité, un autre organisme pouvant présenter des services mieux adaptés dans certains cas. Les intervenants ont rappelé la difficulté qu'il peut y avoir à évaluer les résultats de leur travail. En même temps, ils savent bien que l'attribution des ressources en dépend !

Lorsqu'on leur demande quel portrait ils se font des jeunes et s'ils perçoivent des différences générationnelles, ils font pratiquement un portrait de société. Ces jeunes ne vivent pas en dehors de la société de consommation, des communications électroniques, de la banalisation de certaines drogues, d'un rapport à l'autorité qui peut avoir des conséquences dans les relations de travail. Ils n'ont cependant pas toujours les mêmes moyens de participer à ce que propose ou offre la société à commencer par la santé qui devient un obstacle aux possibilités de gagner sa vie et les réseaux de relations qui sont un atout pour la majorité mais qui font souvent cruellement défaut chez eux.

Conclusion générale

Ce projet de recherche a mis en valeur la parole de jeunes adultes qui ont des besoins particuliers et d'intervenants œuvrant auprès de ces jeunes. A-t-il atteint son objectif ? Répond-il à la question posée à l'origine du projet à savoir que les jeunes qui se présentent dans les milieux d'intervention de quelques arrondissements de la ville de Québec aujourd'hui seraient des cas plus lourds que ce ne pouvait l'être à une époque encore récente ? L'approche adoptée dans ce projet ne permet pas de répondre ni par l'affirmative ni par la négative à cette question mais elle fait ressortir un fait qui peut être important pour l'orientation de l'intervention auprès de ces jeunes adultes. La complexité des problèmes de ceux qui n'arrivent pas à tirer profit d'un contexte économique plutôt florissant saute à l'évidence.

C'est le cas dans la ville de Québec où le taux de chômage, depuis ces dernières années et en dépit d'une situation nationale qui n'est pas aussi reluisante, continue d'être parmi les plus bas parmi les grandes villes canadiennes. Le cumul des difficultés chez certains interviewés pouvait se dissimuler sous la masse des demandes d'aide à l'insertion professionnelle dans un contexte de pénurie d'emploi. Ajoutons à cela la question démographique de la diminution de la proportion de jeunes à entrer sur le marché du travail et la complexité des difficultés de certains jeunes est encore plus apparente. Elle met en relief les écarts en train de se produire à l'intérieur d'une même catégorie sociale.

En d'autres termes, ces jeunes ne font pas partie du grand nombre : ils représentent ceux qui ont le plus de difficultés. L'obstacle à tracer un portrait unique de ces jeunes tient au fait que, s'éloignant de plus en plus de la norme, leur cas s'approche aussi de plus en plus d'une sorte de singularité qui rend difficile l'application des catégories habituelles de classement des individus qui sont à la base de mesures d'aide et de pédagogies adaptées à la masse. Qu'ont en commun les jeunes stigmatisés par le discours sur la santé mentale et le jeune de la rue qui a fait le choix de la liberté dont il finit par découvrir les limites ? Ces jeunes adultes ont quelque chose d'unique qui fait appel soit au « super-intervenant », soit à une communauté de soutien qui doit se réinventer au jour le jour. Le projet de recherche ouvre la perspective, en ce sens, de réfléchir à l'adéquation des moyens pour répondre à cette situation qui, sans être totalement nouvelle, est devenue plus apparente.

Un cumul de difficultés

L'analyse par thèmes n'a pas permis de construire une typologie où il aurait été possible de voir une gradation dans les difficultés et, surtout, dans la complexité des situations. Parmi les jeunes interviewés, le thème abordé par le plus grand nombre fut celui de la santé mentale : 50 ont décrit, avec le vocabulaire approprié, un problème de ce point de vue et 34 ont parlé de leur consommation de drogues et/ou d'alcool. Ceux qui ont accepté de parler de l'insertion professionnelle ont révélé des situations plutôt étonnantes comme celle de ces 19 interviewés qui n'ont jamais connu le marché du travail dont 9 de 20 à 24 ans et 6 de 25 à 29 ans. Parmi ceux-là, 17 sont sans diplôme. La plupart des autres ont eu quelques emplois de courte durée entrecoupés de périodes d'inactivité, la plupart n'ayant pas travaillé suffisamment longtemps pour bénéficier de l'assurance-emploi. Certains autres ne se sont pas attardés à parler de l'emploi ou de leur rapport au travail parce que leurs expériences étaient si minimes ou de courte durée qu'ils n'arrivaient pas à en retracer le cheminement. Il faut ajouter à cela que certains ne reconnaissent pas les stages en milieu de travail dans le cadre d'un programme comme étant un véritable emploi.

Certains parmi ces jeunes adultes cumulent à la fois des échecs scolaires, un diagnostic de maladie mentale et/ou des problèmes de comportement reconnus en milieu scolaire, une difficulté de relations quand ce n'est pas une absence quasi-totale de réseau (amis, liens avec la famille) sinon un réseau aux effets négatifs comme les réseaux de consommation de drogue et/ou d'alcool, un manque d'expérience du marché du travail, mais plus encore de la culture du travail (connaissance des secteurs d'emplois, des relations patron-employés ou entre employés, etc.), et ainsi de suite. Toutes les situations ne sont pas aussi extrêmes, mais le nombre de ceux qui mentionnent avoir des problèmes de santé mentale et qui ont des difficultés de relations en plus, le plus souvent, d'avoir eu de sérieuses difficultés scolaires et de ne pas avoir d'emploi, constituent une majorité parmi ceux que nous avons interviewés. Il faut ajouter à cela les obstacles liés au logement soit lorsqu'ils ont été en situation de crise ou en attendant d'avoir les ressources financières pour se loger et parce qu'ils ne peuvent compter sur des relations pour les abriter temporairement.

Peu parmi les jeunes adultes rencontrés peuvent mettre en valeur leurs expériences de travail dans un curriculum vitae comme c'est le cas de la plupart des jeunes qui ont occupé des emplois, même de courte durée, pendant leurs études mais qui témoignent de leur expérience du « milieu du travail » à défaut d'une expérience directement orientée vers l'emploi postulé. Le type d'expériences vécues est plutôt vu par les interviewés comme autant d'échecs qui peuvent rebuter ou faire craindre un employeur.

Jeunes, mais une longue histoire de vie !

Ce que les entrevues ont mis en évidence, c'est que ces jeunes ont une histoire et que cette histoire, pour la plupart d'entre eux, n'a pas été un grand fleuve tranquille et les a marqués parfois à un très bas âge comme cet interviewé qui a dit avoir été diagnostiqué « hyperactivité grave » à l'âge de deux ans. Ils ont une histoire de relations difficiles avec les institutions et d'échecs non seulement dans le parcours scolaire pour la plupart d'entre eux, mais aussi en regard du système de santé et du marché du travail. Ils ont certes bénéficié de ressources d'aide et même de plusieurs pendant leur parcours scolaire, mais tous n'interprètent pas ces ressources de façon positive. Les diagnostics posés à leur endroit, en particulier en ce qui concerne la santé mentale, ont été si fortement intériorisés que certains ont fini par s'identifier au diagnostic. Ils en parlent en utilisant avec aisance le vocabulaire de la psychiatrie ou de la psychologie. Ils se sont habitués au langage des intervenants et à une approche qui a souvent été orientée vers la réalisation de soi plutôt que vers l'injonction à la réussite professionnelle ou à l'autonomie. Ils sont tiraillés, comme le reconnaissait aussi l'étude sur la détresse psychologique et l'insertion sociale des jeunes adultes (Desmarais *et al.*, 2000 : 69), entre un discours médical ou psychologique qui les place devant leurs limites et un autre discours qui les incite à l'autonomie de la vie adulte, ce qui ne fait qu'accroître les obstacles.

Plusieurs n'ont pas fait le lien entre l'organisation de l'école avec ses contraintes et celle du marché du travail. Pour certains, à la sortie de l'école ou du Centre jeunesse, le ratio contraintes-bénéfice semblait inversé. N'ayant pas intériorisé les normes qui caractérisaient le cheminement scolaire, ils ont imaginé différemment le monde du travail. Pour quelques-uns, cela est allé jusqu'à voir la sortie des institutions comme le

début d'une vie caractérisée par la liberté et le plaisir. Il est arrivé, par exemple, qu'un certain temps après leur sortie du Centre jeunesse, des jeunes qui en étaient pourtant « libérés » admettaient qu'ils étaient bien lorsqu'ils s'y trouvaient.

Certains croyaient pouvoir se rattraper à l'éducation des adultes. Même là, pour un certain nombre, l'évaluation des acquis en vue du classement s'est avérée décevante, le chemin à parcourir pour parvenir au diplôme, trop long, et les moyens de subsistance pendant cette période, trop faibles. Cela se traduit dans un rapport au temps dont l'horizon est limité. Comment se projeter dans l'avenir quand la réponse aux besoins exigerait une intervention immédiate ? Terminer rapidement son secondaire, avoir un emploi adapté à sa situation continuent de les confronter à des enjeux contradictoires sans qu'ils aient appris à développer les stratégies ou à recourir aux moyens qui leur permettraient de faire des choix et de s'y engager avec constance.

Il faut ajouter à « l'impatience » le fait que des secteurs d'emplois qui ne demandent pas de formation initiale n'intéressent pas plusieurs d'entre ces jeunes adultes pour différentes raisons. Il a été en particulier question du domaine de la restauration. Ils ne sont pas les seuls à exprimer un sentiment de rejet à l'égard d'un secteur d'emplois souvent en recherche de main-d'œuvre comme c'est le cas dans la ville « touristique » de Québec. C'est ainsi que Suzanne Gilbert avait observé, dans un mémoire de maîtrise qui portait sur l'insertion professionnelle, que les jeunes qu'elle avait interviewés dans la région de Charlevoix et qui étaient peu scolarisés disaient « avoir honte à devoir servir les touristes qu'ils considèrent comme très exigeants et prétentieux » (S. Gilbert, 2007 : 200). Les jeunes interviewés souhaiteraient ici avoir un « vrai travail », ce qui peut s'opposer à un stage lié à un programme d'insertion professionnelle. Ce travail serait bien rémunéré, avec une bonne plage de vacances, un horizon de permanence et des avantages sociaux..., le rêve de la plupart des jeunes, difficile à atteindre pour eux, trop d'obstacles les en empêchant !

Le lien social en panne : l'importance du contexte

Si les jeunes adultes rencontrés parlent d'abondance de leur santé mentale, ils sont plutôt réservés quant à d'autres questions. Le fait de ne pas être loquace sur certains propos suggérés lors de l'entrevue ne signifie pas l'absence de difficultés. Par exemple,

très peu ont parlé de leurs relations amoureuses à un âge où normalement cette question occupe une bonne part des intérêts. Cela ne fait même pas toujours partie de leurs projets d'avenir. Cela peut tout autant signifier que certaines blessures soient si vives qu'on préfère ne pas en parler. Ce quasi mutisme s'est révélé à peu près pour tous les types de relations. Ces jeunes ont très peu d'amis et leur réseau est instable. Lorsqu'ils en ont, ce sont souvent des amis de « consommation » qu'il n'y a pas intérêt à continuer de fréquenter en particulier lorsqu'on a vécu une cure de désintoxication. Quant aux relations avec la famille, ou bien elle a été rompue par un séjour en famille ou en centre d'accueil ou on s'en est éloigné par désir d'autonomie. Elle a même pu, dans certains cas, être plus lourde à porter qu'aidante.

C'est ainsi que si la question de la santé et celle des difficultés d'insertion professionnelle ont dominé dans le récit, l'extrême pauvreté des relations interpersonnelles est plutôt apparue dans la difficulté d'en parler, dans les silences ou dans la recherche d'aide. Le discours était centré sur soi, sur la réalisation de soi alors que la situation objective y aurait gagné à pouvoir compter sur quelqu'un d'autre.

Apparaissent ici les limites dans les formes d'aide qui pourraient faire de ces jeunes des individus à part entière. Comment créer ce contexte qui pourrait transformer une identité construite sur l'échec ou sur un diagnostic médical en une approche qui développerait un regard plus positif sur soi parce qu'il impliquerait aussi l'engagement de l'environnement social et institutionnel à l'égard des difficultés que peuvent vivre ces jeunes ?

Coincés entre leurs limites et les injonctions sociales

Pour plusieurs de ces jeunes, le problème qui se pose à eux se caractérise par une incapacité ou un défaut de correspondre aux multiples injonctions que leur impose la société actuelle dans leur cheminement vers la vie adulte. On leur demande de posséder un diplôme, d'avoir les dispositions pour entrer sur le marché du travail et y persévérer, cette dernière injonction étant la condition essentielle pour réaliser l'injonction suprême, celle de devenir autonome.

Lorsqu'ils ont été interrogés à savoir ce qu'était pour eux l'autonomie, une portion d'entre eux ont répondu : travailler pour pouvoir se payer un logement, se nourrir, former une famille. Quelques-uns ont vite pris conscience qu'ils ne détenaient pas les conditions pour répondre à cette injonction, bloqués de tous côtés par des problèmes de santé, de formation, d'ignorance non seulement de leurs capacités mais même de leurs intérêts, d'absence d'un réseau d'aide et ainsi de suite. D'autres ont multiplié les échecs parce qu'ils n'ont pas été socialisés aux normes pour parvenir à la réussite. D'autres ont rêvé de liberté, l'autonomie pour eux en étant le synonyme.

Ceux que nous avons rencontrés étaient sortis de cette illusion ou venaient de s'en sortir et avaient, pour la très grande majorité d'entre eux, trouvé dans un service d'aide le moyen de cheminer graduellement vers l'autonomie de la vie adulte avec les ressources mises à leur disposition. En ce sens, ils étaient ou devenaient acteurs de leur situation et quelle qu'ait été la démarche, celle-ci devenait stratégique. Elle pouvait représenter le moyen de se sortir de leurs difficultés comme elle pouvait n'être qu'une occasion de profiter d'un programme qui leur permettait de subsister au moment présent, ce qui constitue aussi une manière de s'en tirer.

Ce fait rappelle cette étude rétrospective sur les jeunes qui avaient abandonné les études secondaires cinq ans auparavant (Gauthier *et al.*, 2004). Plusieurs étaient dans une situation d'insertion professionnelle stable, d'autres étaient en voie d'y parvenir. Certains connaissaient toujours la précarité et quelques-uns vivaient dans une marginalité dont il est plus difficile de se sortir. Ces observations tendent à confirmer que la possibilité de parvenir à des conditions de vie plus favorables existe, même après la sortie de la période de socialisation que constitue l'adolescence. Mais pour ceux qui cumulent les difficultés, il faut parfois recourir à une diversité de ressources autres que les institutions et les programmes traditionnels.

Une socialisation inachevée

Le recours aux organismes d'aide signifierait-il que les jeunes aux difficultés multiples et complexes vont y chercher ce qui pourrait compléter leur socialisation ? Sur ce dernier point, une réflexion s'impose. L'éducation aux adultes peut remplir son rôle de fournir « le » diplôme qu'une première injonction sociale impose à la porte d'entrée

dans le monde des adultes. Mais le diplôme n'ouvre pas totalement les portes de l'univers du travail qui demeure encore, et encore plus depuis que le mouvement des femmes en a fait son cheval de bataille, la confirmation nécessaire à l'existence d'une identité professionnelle, le moyen d'accès à l'autonomie liée au logement et à la possibilité de participer à la société de consommation, le permis pour former un couple et répondre au désir d'enfant.

Chez ces jeunes en difficulté, la recherche montre à l'évidence que la socialisation qui prépare à la vie adulte dans le monde contemporain est inachevée. Inachevée parce que, du point de vue de l'individu, des handicaps physiques et/ou mentaux, des stigmates laissés par une succession d'échecs et des erreurs de parcours en ont bloqué l'accès dans les temps imposés par les institutions et caractérisés par les limites d'âge. Du point de vue de la capacité d'accueil des institutions (famille, écoles, santé, emploi), des lacunes en ont reporté l'achèvement.

Ces jeunes adultes vivent dans le temps présent, dans un temps d'impatience de pouvoir participer aux mêmes avantages que les autres, dans un temps de désir face aux modèles que les médias leur proposent parce que la possibilité d'avoir un avenir est encore trop loin. Elle est même vue comme inaccessible par ceux qui connaissent les plus grandes difficultés : « Je prends mon temps... ».

Quelle place pour les jeunes en difficulté ?

Dans un tel contexte, y a-t-il une place pour les jeunes adultes en difficulté ? Les liens ténus avec l'environnement jusqu'à la quasi absence de réseaux primaires et les lacunes dans le lien de confiance envers les représentants des institutions, celles de la santé et du milieu scolaire en particulier, témoignent de l'écart qui se dresse entre eux et la société dite normale. L'étude effectuée auprès des jeunes précaires qui vivaient en milieu urbain avait montré l'importance de la permanence de liens dans les conditions difficiles (*Idem*, 1998).

La question du manque de suivi revient constamment dans le vocabulaire. Qu'est-ce qu'un manque de suivi sinon l'absence d'une certaine permanence ou stabilité dans le lien établi avec l'individu, l'intervenant, l'institution susceptibles de donner le coup de

pouce qui permettra d'accéder un jour à cet objectif si simple pour la majorité : « ... des enfants, une maison, une clôture, puis de la pelouse. » Ils vivent dans un contexte qui leur propose des objectifs, des rêves mais dans lequel ils ne possèdent pas tous les codes et les conditions d'accès.

Par où commencer ?

Ce cri du cœur d'un intervenant parmi ceux réunis en groupes focus traduit bien le type de questionnement à l'origine de cette recherche. Les intervenants, plus éloignés que moins des conseils d'administration ou des directions de services pour la plupart, ont pourtant traduit un même sentiment. Pour eux aussi, les cas sont plus lourds. Leurs organisations apparaissent complémentaires dans l'offre de services, mais ils identifient toutefois des lacunes pour faire face à ces cas particuliers dont les besoins dépassent le conseil en orientation, la remise en état psychologique ou la recherche d'un emploi. Une insuffisance de ressources, même géographiquement localisées, en particulier pour les moments de crise et les périodes de transition a aussi été identifiée. Une certaine ignorance de l'existence et de la complémentarité d'autres services existants a aussi été révélatrice d'une faiblesse dans le réseautage des organisations.

L'adaptation de la durée des expériences de cheminement qui se traduisent habituellement par des programmes à durée déterminée apparaît aussi comme une condition de continuité dans le suivi et dans l'adoption d'une pédagogie mieux adaptée à des besoins multiples mais qui ont comme dénominateur commun ce qu'on pourrait nommer une post-socialisation aux défis que pose l'entrée dans la vie adulte lorsque les conditions ne sont pas réunies pour y parvenir plus rapidement. Dans l'étude qu'ils ont faite du Réseau des Petites Avenues, Charbonneau et Molgat soulignent justement que « les possibilités des jeunes d'accéder à diverses formes d'autonomie ne sauraient être considérées à l'extérieur de leur situation en logement et en emploi et indépendamment des ressources auxquelles ils ont accès à travers leur réseau social » (2003 : 29).

L'importance que les jeunes interviewés et même les intervenants ont accordée à la question de la santé mentale occupe une place centrale dans ce rapport de recherche. Dans un premier temps, on pourrait y voir un des effets de la désinstitutionnalisation de la maladie mentale. Mais ce serait attribuer aux seuls moyens médicaux institués la

planche de salut de ces jeunes qui, pour la plupart, n'ont que peu apprécié leurs rapports avec ce type d'institutions. La revue de littérature a rappelé que l'expérience de la santé mentale se doit d'être intégrée au même titre que d'autres expériences dans la vie de ces jeunes adultes (Veilleux et Molgat, 2010). Elle n'est pas vécue de la même manière lorsque ces jeunes sont reçus dans les services en tant que personnes et non en tant que patients psychiatriques. La santé mentale y est déstigmatisée et intégrée comme un élément parmi d'autres auxquels ces jeunes adultes, souvent en carence de liens et de réseau, d'identité professionnelle et même de logement, ont à faire face.

Comment les autres dimensions qui font aussi problème dans le portrait complexe de ces jeunes peuvent-elles être intégrées dans un programme de socialisation qui ne vise pas que l'obtention d'un diplôme ? Comment aider à construire une identité professionnelle, un réseau de relations, une capacité à prendre des responsabilités pour soi mais aussi à l'égard des autres ? Bref, comment passer de la spécialisation des services à la prise en compte de l'environnement ?

Bibliographie

- Boily, C. (2001). *Regard des jeunes sur les services qui leur sont destinés : des pratiques à réviser*, Rapport de recherche, Conseil de la santé et du bien-être, 82 p.
- Bordeleau, M. et I. Traoré (2007). « Santé générale, santé mentale et stress au Québec. Regard sur les liens avec l'âge, le sexe, la scolarité et le revenu. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes », *Zoom Santé*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 4 p.
- Boudon, R. (1992). *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Boudon, R. et F. Bourricaud (1986). « Individualisme », *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris. Presses universitaires de France, p. 301-309.
- Brum Schäppi, P. (2011). *L'intervention auprès des jeunes : sociologies implicites*, Québec, PUL-INRS, 121 p. (Collection « Regard sur la jeunesse du monde »).
- Charbonneau, J. et M. Molgat (2003). *Rapport d'évaluation du Réseau des Petites Avenues*, Montréal, INRS-Urbanisation Culture et Société, Observatoire Jeunes et Société, 147 p.
- Charbonneau, J. (2007). « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », sous la dir. de S. Bourdon et M. Vultur, *Les jeunes et le travail*, Québec, Presses de l'Université Laval/IQRC, p. 53-68.
- Coffield, F., C. Borrill et S. Marshall (1985). *Growing up at the Margins : Young Adults In The North East*, Milton Keynes, Open University Press, 248 p.
- Conseil permanent de la jeunesse. Avis (2001). *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable*, Québec, Gouvernement du Québec (PDF, 123 p., 2,69 mo).
- De Koninck, M., M.-J. Disant et al. (2006). « Inégalités sociales de santé : influence des milieux de vie », *Lien social et Politiques*, n° 55, p. 125-136.
- Desmarais, D. et al. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes. Un portrait complexe, une responsabilité collective*, Québec, Les Publications du Québec, 192 p.
- Dubar, C. (1987). *L'autre jeunesse. Des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, Presses universitaires de Lille, 263 p.
- Dufour, R. (2000). « Trois vilains petits canards. Étude sur la filiation de parenté et de la désaffiliation sociale », sous la dir. de D. Laberge, *L'errance urbaine*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, p. 137-159.
- Edwards, K. (2010). « Social inclusion. Is this a way forward for young people, and should we go there ? », *Youth Studies Australia*, vol. 29, n° 2, p. 16-24.
- Galland, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse, l'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 231 p.
- Garneau, S. (2003). « La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 44, p. 93-112.
- Gaudreault, M., M. Gagnon et N. Arbour avec la collaboration de J. Auclair, L. Parent, J. Thivierge, L. Laberge, M.-È. Blackburn et M. Perron (2009). *Être jeune aujourd'hui : habitudes de vie et aspirations des jeunes des régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay—Lac-Saint-Jean et des Laurentides*. Jonquière, ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 108 p. (Série « Enquête interrégionale » 2008).
- Gauthier, M. (2011). « La précarité au Québec : un concept parmi d'autres pour parler des jeunes », *SociologieS* [En ligne], Débats, La précarité, mis en ligne le 11 avril 2011, Consulté le 16 août 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3443.html>.

- Gauthier, M., A.-A. Lacasse et S. Delisle avec la collaboration d'A. Gagné (2010). *Recension statistique et inventaire des services offerts aux jeunes de 15-34 ans des arrondissements La Cité, Les Rivières et Limoilou de la Ville de Québec*, Québec, INRS Centre Urbanisation Culture Société, Observatoire Jeunes et Société, 124 p.
- Gauthier, M. (2008). *La mouvance sociale des jeunes : quelques approches*, Québec, Colloque du CAPRES, 16 p.
- <http://www.uquebec.ca/~uss1109/dossiers/2007-2008/ACFAS-2008/Texte-Gauthier.pdf>.
- Gauthier, M. et al. (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 167 p.
- Gauthier, M., P. Parenteau et S. Côté (2005). *La migration des jeunes de la Capitale-Nationale. Résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, 177 p. En ligne : www.obsjeunes.qc.ca
- Gauthier, M. et al. (2004). *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997, Étude rétrospective*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 195 p.
- Gauthier, M., M. Molgat et L. Saint-Laurent (1998). *Les jeunes qui vivent seuls sous le seuil de faible revenu en milieu urbain*, Rapport CQRS, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société.
- Gauthier, M. (1994). « Entre l'excentricité et l'exclusion : les marges comme révélateurs de la société », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVI, n° 2, p. 177-188.
- Glasser, W., *Reality Therapy* (1965) (reissued 1989). ISBN 0-06-090414-3.
- Goyette, M. et al. (2006). *Le projet Solidarité jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 178 p.
- Hamel, S., M. Vézina et M.-M. Cousineau (2008). « Prévenir les gangs de rue en se basant sur la sociologie des organisations : pour sortir des sentiers battus », *Communication et organisation* [En ligne], 34, 2008, mis en ligne le 1^{er} décembre 2011, consulté le 1^{er} septembre 2011. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/669>.
- Larue, A. et al. (2007), *La construction des compétences reliées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la rue*, Rapport de recherche, Québec, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, 76 p.
- L'Association pulmonaire, *Le pneumothorax*, (http://www.poumon.ca/diseases-maladies/a-z/pneumothorax-pneumothorax/index_f.php) (Page consultée le 15 avril 2011).
- Le blog santé, *Tachycardie : Symptômes, causes et traitements*, (<http://magazine-sante.bloginter.com/270/tachycardie>) (Page consultée le 15 avril 2011).
- L'Association québécoise pour la dysphasie, *La dysphasie*, (<http://www.dysphasie.qc.ca/fr/dysphasie.php>) (Page consultée le 20 avril 2011).
- Lemay, R. (2009). *Stratégie d'actions jeunesse 2006-2009, Engagement jeunesse*, Région de la Capitale-Nationale (Document inédit).
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2010). *Un projet de vie, des racines pour la vie*, Gouvernement du Québec, 29 p.
- Molénat, X. et al. (2010). « L'autonomie, nouvelle utopie ? », *Sciences humaines*, n° 220 (novembre), p. 30-47.
- Molgat, M. et M. Vultur (2009). « L'insertion professionnelle des jeunes Québécois diplômés et non diplômés de l'école secondaire. Quel rôle joue la famille ? », *Recherches sociographiques*, vol. L, n° 1, p. 41-66.
- Molgat, M. (2000). « L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés », *Lien social et Politiques*, n° 43, p. 81-91.

- Rappaport, J., (1987). « Terms of empowerment/exemplars of prevention : toward a theory for community psychology ». *American Journal of Community Psychology*, n° 5, p. 121-148.
- Rappaport, J. (1984). « Studies in Empowerment : introduction to the Issues », *Prevention in Human Services*, n° 3, p. 1-17.
- Secrétariat à la jeunesse, Gouvernement du Québec (2009). *Enrichir le Québec de sa relève. Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*, Québec, 102 p.
- Toupin, J. et al. (2004). *Rapport final d'une étude financée dans le cadre du programme d'Initiative sur la Santé de la Population Canadienne (ISPC)*, Centres jeunesse du Québec, 52 p.
- Trottier, C., M. Gauthier et C. Turcotte (2007). « Insertion professionnelle et rapport au temps de jeunes ayant interrompu leurs études secondaires », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 21 juin 2007, Consulté le 24 février 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index212.html>.
- Trottier, C. (2000). « Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes », *Lien social et Politiques*, n° 43, Voir les jeunes autrement, p. 93-101.
- Veilleux, C. et M. Molgat (2010). « Que signifie être jeune adulte aujourd'hui ? Les points de vue de jeunes adultes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale », *Reflets*, vol. 16, n° 1 (printemps).
- URL : <http://www.erudit.org/revue/ref/2010/v16/n1/index.html>.

Annexe A : Schéma d'entrevue (jeunes adultes)

Schéma d'entrevue 15-19, 20-24 et 25-29 ans

SITUATION de l'interviewé face au marché du travail

- Vérifier la situation actuelle de l'interviewé par rapport à l'emploi. S'il est ou a déjà été en emploi, passer à l'**OBJECTIF 1**.
- S'il n'a jamais été en emploi et a abandonné les études, passer à l'**OBJECTIF 2**.

OBJECTIF 1. Reconstitution du CHEMINEMENT PROFESSIONNEL et des stratégies de recherche d'emploi dont les services d'aide à l'insertion socioprofessionnelle

THÈMES	DIMENSIONS
Premier emploi	- recherche - processus d'embauche - caractéristiques de l'emploi (temps plein..., régulier ou temporaire, durée, exigences préalables, tâches, etc.) - lien avec les études - pendant les études ?
Autres types d'emploi	- idem - enchaînements entre les emplois (chronologie)
Périodes de chômage et d'inactivité	- durée, moment - motifs d'inactivité - forme d'aide : famille, assurance-emploi, sécurité du revenu, autre - chronologie
Recherche d'emploi	- moyens formels : envoi de cv, inscription dans un centre d'emploi, annonces classées, etc. - moyens informels : réseaux de relations - autres stratégies de recherche d'emploi
Organismes ou programmes d'aide à l'emploi	- services d'aide utilisés : noms, quand, pourquoi - ne pas évaluer à ce point ici
Attentes par rapport au marché du travail	- attentes par rapport à un futur emploi - attentes d'un éventuel employeur - ce qu'il y a à tirer des expériences antérieures

OBJECTIF 2. Reconstitution du CHEMINEMENT SCOLAIRE et, s'il y a lieu, de la période d'INACTIVITÉ après la sortie des institutions d'enseignement

THÈMES	DIMENSIONS
Cheminement scolaire	- réussites, échecs, redoublement - diplôme (s)
Rapport aux études	- intérêt ou pas pour les études - difficultés d'apprentissage, d'orientation ou de comportement
Sortie des études	- quand et pourquoi
Si sortie de l'école avant l'obtention d'un diplôme	- retour effectué ou envisagé (quand, comment) - opinion du milieu devant l'abandon : famille, amis, conjoint - programmes suivis en lien avec l'orientation ou le placement (quand, à quel moment)
Si période d'inactivité (ni aux études ni en emploi)	- cheminement entre la sortie des études et aujourd'hui - motifs - expériences qui ont retenu l'attention

OBJECTIF 3. Reconstitution de la trajectoire d'INSERTION RÉSIDENTIELLE

THÈMES	DIMENSIONS
Identification du contexte résidentiel	- a. cohabitation avec la famille d'origine - b. ou départ du foyer d'origine
Si a.	- statut dans la famille (dépendance ou pension, autres formes de soutien...) - si retour, circonstances du retour - évaluation de la situation - perspectives d'avenir quant à la situation résidentielle (possibilités de départ, dans quelles conditions, où, etc.)
Si b. Trajectoire résidentielle	- âge du départ - moment et motifs de départ du foyer familial - départ volontaire ou pas - reconstitution du cheminement résidentiel (mobilité) y incluant des retours possibles au foyer familial
Si b. Situation résidentielle	- type de logement habité, présent et passé (chambre, pension, coopérative, logement subventionné, appartement...) - sans logement - mode d'habitation : seul (e), colocataire, couple sans enfant, couple avec enfant, famille monoparentale (nombre d'enfants) - coût du logement, proportion dans le budget
Attentes par rapport au logement	- satisfaction, insatisfaction

OBJECTIF 4. ÉTAT DE SANTÉ

THÈMES	DIMENSIONS
Santé physique	- problèmes particuliers qui peuvent être un obstacle à l'emploi - problèmes de sommeil - évaluation de la situation : incidence importante ou pas - formes d'aide (médication, thérapie, ...)
Alimentation	- pratiques concernant l'alimentation (nombre de repas par jour, menus, connaissances culinaires) - coût de l'alimentation - aide alimentaire (sources)
Santé mentale	- problèmes particuliers qui peuvent être un obstacle à l'emploi - moyens de contrôle de la situation ou pas - aide des proches (famille, amis...)
Toxicomanie	- identification de problèmes qui peuvent être un obstacle à l'emploi - situation actuelle et situation passée - formes d'aide ou absence d'aide - désir d'en sortir ou pas
Rapport avec le milieu de la santé	- Type d'aide reçu (médical, psychologique, psychiatrique, alimentaire, etc.) - Liens avec les services professionnels - Évaluation du suivi
Attentes par rapport au milieu de la santé	- satisfaction, insatisfaction - attentes à partir des expériences personnelles

OBJECTIF 5a. Reconstitution des EXPÉRIENCES DE RECOURS à des organismes ou des programmes d'aide à l'insertion sociale (dont l'insertion résidentielle) et professionnelle

THÈMES	DIMENSIONS
Connaissance des organismes et programmes	- sources d'information concernant les programmes : personnes, institutions, documents, etc.
Services effectivement fréquentés	- nom des organismes ou des programmes - quand, lieu - motifs - reconstitution des expériences
Perception	- participation volontaire ou non - perception positive ou négative
Attentes	- adéquation entre expériences et attentes antérieures - changement dans les attentes
Suggestions d'amélioration	- identification d'améliorations possibles

OBJECTIF 5b. Non FRÉQUENTATION des organismes ou des programmes d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

THÈMES	DIMENSIONS
Connaissance des organismes et des programmes	- connaissance : si oui, en nommer - connaissance de personnes qui en ont fréquentés - évaluation
Motifs de non fréquentation	- manque d'information - non disponibilité (de l'organisme) - mauvaises expériences - influence de l'entourage
Perception	- les « a priori » - perception positive ou négative de la part du milieu (amis, parents, etc.)
Attentes	- ce qui pourrait encourager la participation
Suggestions d'amélioration	- identification d'améliorations possibles (dans l'information, dans l'offre de services, etc.)

OBJECTIF 6. PROJETS DE VIE et représentations de l'AVENIR en lien avec l'insertion professionnelle

THÈMES	DIMENSIONS
Acquisition de l'autonomie	- évaluation de la situation actuelle en relation avec l'insertion professionnelle
Formation du couple et/ou de la famille	- mode de vie actuel choisi ou obligé - expériences antérieures ou actuelles de vie de couple - obstacles à la formation du couple et/ou de la famille - état du désir d'enfant (s'il y a lieu)
Amitiés	- niveau de satisfaction par rapport aux relations actuelles - aide ou limites du réseau de relations
Loisirs	- place de l'Internet, des réseaux et des jeux vidéo dans l'horaire d'une journée - partie du budget consacré à l'informatique (cellulaire, portable, jeux vidéo, etc.) - part du temps consacrée à d'autres loisirs et lesquels - part du budget consacrée aux loisirs
Perfectionnement par les études	- part du temps consacrée à suivre des cours ou à des apprentissages - part du temps projetée
Projets d'avenir à court terme	- conciliation des différentes dimensions de la vie adulte - obstacles à une vie harmonieuse ou rêvée
Projets long terme	- projection dans 5 ou 10 ans
Attentes par rapport à la société	- attentes vis-à-vis les proches (conjoint, amis, famille, entourage) - attentes vis-à-vis les organismes communautaires - attentes par rapport aux programmes gouvernementaux (conditions de logement, services sociaux, programmes d'aide à l'emploi, etc.)

Annexe B : Schéma d'entrevue (intervenants)

Schéma d'entrevue Intervenants

1. Rapports entretenus avec les jeunes dans le cadre de leur l'emploi et de leur milieu de travail

Objectifs :

- Présenter les types de jeunes qui fréquentent leur organisme
- Estimer ce que leur organisme apporte aux jeunes
- Vérifier leur perception de l'adéquation entre les besoins des jeunes et les services offerts par l'organisme
- Qualifier le rapport qu'ils entretiennent avec les jeunes qu'ils rencontrent (positif ou négatif)

Contexte de travail : services et programmes offerts, règles et normes à respecter, buts de l'intervention, approche de l'organisme, types de jeunes visés

Emploi : fonctions, rôle et tâches dans l'organisme

Jeunes qui fréquentent l'organisme : « portrait-type » de ces jeunes : à quel moment de leur trajectoire de vie ils se présentent à l'organisme, ce qui les amène à fréquenter l'organisme, problèmes particuliers, âge, autres caractéristiques personnelles

Attentes des jeunes vis-à-vis les programmes, services et institutions qui leur sont destinés : Les jeunes les connaissent-ils ?

Qu'attendent-ils des différents programmes, services et institutions qui leurs sont destinés (école, lieux de socialisation, programmes et services gouvernementaux et communautaires) ?

Qu'aimeraient-ils retirer de ces expériences : programmes, services et institutions ?

Rapports des intervenants avec les jeunes : positifs ou négatifs, pourquoi ?

2. Portrait que les intervenants se font des jeunes auprès de qui ils travaillent

Objectifs :

- Dessiner le portrait qu'ils se font des jeunes qui fréquentent leur organisme selon différentes dimensions : trajectoire scolaire, résidentielle et professionnelle, problèmes de santé et autres, représentations de l'avenir
- Explorer les différences qu'ils perçoivent entre ces jeunes et les jeunes en général
- Sonder leur perception du changement chez les jeunes s'il y a lieu à partir de leur expérience

Portrait des jeunes auprès de qui ils interviennent : Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Quelles relations ont les jeunes avec les principales institutions qui encadrent la jeunesse (famille, école, marché du travail, pairs, système de santé et de services sociaux) : positives ou négatives

Quelles sont leurs trajectoires scolaires, professionnelles, résidentielles et familiales ?

Ont-ils des problèmes de santé, de logement ou autres ?

Quels sont leurs projets de vie ?

Attentes de ces jeunes vis-à-vis les programmes, services et institutions qui leur sont destinés : Les jeunes les connaissent-ils ?

Qu'est-ce que les jeunes croient que ça peut leur apporter ? Qu'attendent-ils des différents programmes, services et institutions qui leurs sont destinés (école, lieux de socialisation, programmes et services gouvernementaux et communautaires) ?

Qu'aimeraient-ils retirer de ces programmes, services et institutions ?

Différences entre leurs représentations des jeunes en général et des jeunes auprès de qui ils interviennent : principales différences en ce qui a trait aux caractéristiques de ces jeunes et aux trajectoires de vie (scolaire, professionnelle, résidentielle, familiale, vie de couple, problème de santé)

Changements chez les jeunes ? À partir de leur expérience, les intervenants perçoivent-ils des changements chez les jeunes qui fréquentent l'organisme aujourd'hui par rapport au passé ?

3. Représentations de l'intervention auprès des jeunes dans leur milieu de travail et des services offerts aux jeunes

Objectifs :

- Cerner la spécificité de l'intervention auprès des jeunes dans leur milieu de travail
- Déterminer en quoi le milieu dans lequel ils travaillent est différent des autres types d'organismes « jeunesse » (clientèle, services offerts, programmes, approche, etc.)
- Évaluer la complémentarité de ces services et de ces programmes
- Suggérer les améliorations qui devraient être apportées à ces organismes et services

Représentations de l'intervention auprès des jeunes: rôle social, impacts sur la société et l'individu, impacts à court, moyen et long terme, capacité de transformation sociale et individuelle, capacité de mobiliser certains acteurs

Particularités du milieu de travail : principales différences avec d'autres types d'organisme (d'un même milieu ou d'un milieu différent) : clientèle, services offerts, programmes, approche, horaire, charge de travail

Représentations des autres types de services et d'organismes destinés aux jeunes : rôle social, impacts sur la société et l'individu, impacts à court, moyen et long terme, capacité de transformation sociale et individuelle, capacité de mobiliser certains acteurs des organismes communautaires et services gouvernementaux destinés aux jeunes en difficulté

Complémentarité des services et des programmes offerts aux jeunes:

Quels sont les liens entre les différents organismes et services existant (complémentaires, partenariat, dédoublement, etc.)

Quels rapports ces organismes et services ont-ils entre eux : positifs ou négatifs.

Évaluation des programmes et organismes destinés aux jeunes : améliorations à apporter ? Lesquelles ? Sur quels plans (complémentarité des organismes, partenariat, meilleure concertations, etc.)

Annexe C : Lettre d'information

Projet de recherche sur le portrait et les besoins des jeunes au moment de l'insertion professionnelle des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la Ville de Québec

Document d'information sur le projet de recherche

Nous faisons appel à votre collaboration pour une entrevue dans le cadre d'une recherche en vue de connaître les jeunes et leurs besoins au moment de leur insertion professionnelle.

Nous sommes une équipe de chercheuses associées à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS Urbanisation, Culture et Société, situé au 490 rue de la Couronne à Québec. Nous étudions les différentes facettes de la place des jeunes dans notre société comme par exemple leur insertion dans le marché du travail, leurs loisirs, leurs valeurs, leur parcours migratoire, etc.

Toutes les données recueillies en entrevue sont confidentielles et traitées de telle sorte qu'il sera impossible d'identifier les personnes rencontrées.

Nous comptons grandement sur votre collaboration et nous espérons que vous serez en mesure de nous accorder cette entrevue. Nous vous en remercions à l'avance !

L'équipe de recherche est composée de Madeleine Gauthier, professeure et responsable du projet, Andrée-Anne Lacasse et Mégane Girard, assistantes de recherche.

Leurs numéros de téléphone sont les suivants :

Madeleine Gauthier (418) 687-6421
Andrée-Anne Lacasse (418) 687-6406
Mégane Girard (418) 687-6406

Vous pouvez aussi vous renseigner sur vos droits en tant que sujet de cette recherche auprès de :

Madame Marie-France Gagnier
Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains
Institut national de la recherche scientifique
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
Téléphone : (418) 654-3845
Courriel : marie-france.gagnier@uqtr.ca

Annexe D : Formulaire de consentement des jeunes adultes interviewés

Formulaire de consentement des personnes interviewées

Projet de recherche sur le portrait et les besoins des jeunes au moment de l'insertion socioprofessionnelle des arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la ville de Québec

J'ai pris connaissance du projet de recherche au moment du premier contact avec la chercheure.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions,
- de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec la responsable du projet, Madeleine Gauthier (418-687-6421) ou, en cas de critique ou de plainte au sujet du projet, avec le Protecteur universitaire de l'INRS (418-654-INRS).

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature : _____

Date : _____

Annexe E : Formulaire de consentement des intervenants

Formulaire de consentement des intervenants participant au « Focus Group »

Projet de recherche sur le portrait et les besoins des jeunes au moment de l'insertion socioprofessionnelle des secteurs La Cité-Limoilou et Les Rivières de la ville de Québec

J'ai pris connaissance du projet de recherche au moment du premier contact avec la chercheure.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- de mon droit de mettre fin à ma participation à la table-ronde, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions,
- de mon droit de communiquer, si j'ai des questions, avec la responsable du projet, Madeleine Gauthier (418-687-6421) ou, en cas de critique ou de plainte au sujet du projet, avec le Protecteur universitaire de l'INRS (418-654-INRS).

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature : _____

Date : _____

Annexe F : Arbre de codification

Première analyse thématique

1. Insertion professionnelle 1.1. Emplois 1.1.1. Premier emploi 1.1.2. Deuxième emploi 1.1.3. Troisième emploi 1.1.4. Quatrième emploi 1.1.5. Cinquième emploi 1.1.6. Autres emplois 1.1.7. Emplois marginaux 1.1.8. Emplois non séquentiels 1.2. Expériences de bénévolat 1.3. Expériences de stage 1.4. Chômage et inactivité 1.4.1. Motifs et description 1.4.2. Formes d'aide 1.4.2.1. Assurance-Emploi 1.4.2.2. Sécurité du revenu 1.4.2.3. Emploi Québec 1.4.2.4. Famille 1.4.2.5. Autres 1.4.2.6. Refus d'aide 1.5. Recherche d'emploi 1.5.1. Moyens formels 1.5.2. Moyens informel 1.5.3. Autres 1.6. Rapport au travail 1.6.1. Intérêt 1.6.2. Difficultés 1.6.3. Autres 1.7. Attentes face au marché du travail 1.7.1. Emploi 1.7.2. Employeur 1.7.3. Bilan des expériences antérieures 1.8. Travail pendant les études	2. Cheminement scolaire 2.1. Chronologie des événements 2.2. Diplômes obtenus 2.3. Rapport aux études 2.3.1. Intérêt 2.3.2. Difficultés 2.3.3. Aide reçue 2.3.4. Écoles et classes spécialisées 2.3.5. Bilan 2.4. Sortie des études 2.4.1. Contexte 2.4.2. Opinion du milieu 2.4.3. Retour effectué 2.4.4. Retour envisagé 2.5. Période d'inactivité 2.5.1. Cheminement depuis la sortie 2.5.2. Motifs 2.5.3. Expériences ayant retenues l'attention
3. Insertion résidentielle 3.1. Cohabitation avec la famille d'origine 3.1.1. Statut dans la famille 3.1.2. Description de la situation 3.1.3. Est-ce un retour ? 3.1.4. Perspectives d'avenir 3.2. Départ du foyer familial 3.2.1. Âge du départ 3.2.2. Contexte du départ 3.2.3. Description du foyer familial 3.2.4. Trajectoire résidentielle 3.2.5. Périodes d'itinérance 3.2.6. Situation actuelle 3.2.7. Coût du logement 3.3. Historique de Centres Jeunesse ou famille d'accueil 3.3.1. Description	4. Santé 4.1. Santé physique 4.2. Alimentation 4.3. Santé mentale 4.4. Toxicomanie et alcoolisme 4.5. Perceptions du milieu de santé 4.6. Attentes par rapport au milieu de la santé 4.6.1. Satisfaction 4.6.2. Insatisfaction 4.6.3. Attentes 4.7. Formes de soutien

3.3.2. Transition à 18 ans	
3.4. Attentes face au logement	
3.5. Opinion des milieux de vie	
5. Projets de vie	6. Fréquentation des organismes
5.1. Autonomie	6.1. Services
5.1.1. Définition de l'autonomie	6.1.1. Formation et Emploi
5.1.2. Évaluation de la situation	6.1.1.1. Orientation
5.2. Argent	6.1.1.2. Accompagnement en recherche d'emploi
5.2.1. Rapport à l'argent	6.1.1.3. Soutien technique (rédaction de cv, Internet, télécopieur...)
5.2.2. Endettement	6.1.1.4. Jeunes en action
5.3. Contacts avec la justice (causes et conséquences)	6.1.1.5. Retour aux études
5.4. Formation vie de couple et famille	6.1.1.6. Formation
5.4.1. Situation actuelle et antérieure	6.1.1.7. Persévérance scolaire
5.4.2. Projets de couple	6.1.1.8. Aide à l'intégration en emploi
5.4.3. Désir ou présence d'enfants	6.1.1.9. Motifs de fréquentation
5.5. Famille	6.1.2. Hébergement
5.5.1. Relations avec les parents	6.1.2.1. Jeunes en fugue
5.5.2. Relations avec les frères et sœurs	6.1.2.2. Jeunes mères
5.5.3. Valeurs en lien avec la famille	6.1.2.3. Hébergement long terme
5.6. Amitiés	6.1.2.4. Hébergement ponctuel
5.7. Loisirs	6.1.2.5. Hébergement transitionnel
5.7.1. Types de loisirs	6.1.2.6. Accompagnement pour reprendre sa vie en main
5.7.1.1. Jeux vidéo	6.1.2.7. Motifs de fréquentation
5.7.1.2. Internet et réseaux sociaux	6.1.3. Projets jeunesse
5.7.1.3. Gadgets électroniques (cellulaires, Ipod...)	6.1.3.1. Projets de vie
5.7.1.4. Sports	6.1.3.2. Projets artistiques
5.7.1.5. Arts	6.1.3.3. Projets communautaires
5.7.1.6. Autres	6.1.3.4. Motifs de fréquentation
5.7.2. Part de budget consacrée aux loisirs	6.1.4. Aide alimentaire
5.8. Projets d'avenir	6.1.4.1. Motifs de fréquentation
5.8.1. Projets à court terme	6.1.5. Santé
5.8.1.1. Emploi	6.1.5.1. Santé mentale
5.8.1.2. Études	6.1.5.2. Santé physique
5.8.1.3. Autres	6.1.5.3. Toxicomanie et alcoolisme
5.8.2. Projection dans 5 ou 10 ans	6.1.5.3.1. Thérapie
5.8.2.1. Emploi	6.1.5.3.2. Suivi avec des professionnels
5.8.2.2. Études	6.1.5.3.3. Soutien et accompagnement
5.8.2.3. Autres	6.1.5.3.4. Distribution et échange de seringues
5.8.3. Obstacles à une vie rêvée	6.1.5.4. Suivi psychosocial
5.9. Attentes	6.1.5.5. Motifs de fréquentation
5.9.1. Envers les proches	6.1.6. Insertion sociale
5.9.2. Envers les organismes	6.1.6.1. Motifs de fréquentation
5.9.3. Envers les programmes gouvernementaux	6.1.7. Autres suivis et accompagnements
5.10. Autres valeurs	6.1.7.1. Motifs de fréquentation
5.11. Mode de vie	6.1.8. Multiservices
	6.1.8.1. Motifs de fréquentation
	6.2. Les services manquants

7. Non fréquentation des organismes 7.1. Connaissance des organismes 7.2. Motifs de non fréquentation 7.3. Perceptions 7.4. Attentes (encourager la participation) 7.5. Suggestions d'améliorations 7.6. Problèmes pour lesquels le jeune ne requiert pas de services 7.6.1. Insertion professionnelle 7.6.2. Insertion sociale 7.6.3. Santé physique 7.6.4. Santé mentale 7.6.5. Toxicomanie et alcoolisme 7.6.6. Hébergement 7.6.7. Problèmes multiples 7.6.8. Autres	8. Autres problèmes
---	----------------------------

Annexe G : Liste des organismes consultés par les jeunes

Liste des organismes et des services fréquentés par les personnes interviewées et mentionnés dans les entrevues (non exhaustive)

CJE (autres que CJEEN)
CJEEN
Centre Jacques-Cartier
CSSS
Dimensions
Divers services de santé
Éducation des adultes (commission scolaire)
Emploi Québec
L' Auberivière
La Maison Jean-Michel Anctil
Le Gîte
Le Marginal
Le Pavois
Le Squat Basse-Ville
Maison Charlotte
Maison Dauphine
Maison Marie-Frédérique
Mère et monde
Recyclage Vanier
Services de placement dans les écoles
Travailleurs de rue